
UNIVERSITY
3 1761

LE CULTE

DE PRIAPE

Imprimé en tout à 500 exemplaires.

LE CULTE
DE PRIAPE

ET SES RAPPORTS AVEC

LA THÉOLOGIE MYSTIQUE DES ANCIENS

PAR

RICHARD PAYNE KNIGHT

SUIVI

D'UN ESSAI SUR LE CULTE DES POUVOIRS GÉNÉRATEURS

DURANT LE MOYEN AGE

TRADUITS DE L'ANGLAIS, PAR E. W.

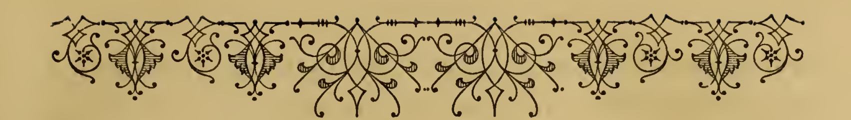


BRUXELLES

CHEZ J.-J. GAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

1883


LIBRARY
MAY 18 1967
UNIVERSITY OF TORONTO



PRÉFACE

DE LA

DEUXIÈME ÉDITION ANGLAISE *

Les pages que nous offrons aujourd'hui au public éclairé ne sont autre chose qu'un pur tribut apporté à la science.

L'humanité, dans son développement à travers les âges, présente le tableau de faits et d'usages horribles et révoltants ou honteux,

* *A discourse on the worship of Priapus, and its connection with the mystic theology of the ancients*; by RICH. PAYNE KNIGHT, esq. *A new edition; to which is added an Essay on the worship of the generative powers during the middle ages of western Europe*. London, Privately printed, 1865. In-4° de 254 pages, avec quarante planches, dont deux doubles.

sur lesquels nous sommes obligés de glisser légèrement, sinon de nous taire tout à fait, en traitant l'histoire au point de vue vulgaire. Cependant, si nous supprimions ou si nous altérions ces faits, nous nuirions à l'intégrité historique, de même que nous le ferions à la constitution d'un individu, en supprimant quelques-uns des muscles ou des nerfs de son corps.

Les superstitions traitées dans ces deux Essais sont un élément inhérent à la constitution sociale des temps anciens. Elles ont, en fait, exercé une immense influence sur les caractères, sur les mœurs et sur les sociétés elles-mêmes. Il est donc nécessaire pour l'historien de les connaître et de les apprécier, et leur étude est une des obligations de l'archéologue.

La dissertation de Richard Payne Knight, qui forme la première partie de notre volume, est connue, au moins de nom, des bibliophiles et des antiquaires, comme un livre d'une grande érudition, devenu extrêmement rare et ne pouvant s'obtenir, lorsque l'occasion s'en présente, qu'à des prix très élevés.

L'auteur était membre de la Chambre des communes et il appartenait au parti libéral. Comme, lorsque son livre parut, les passions politiques étaient violemment surexcitées, il fut immédiatement attaqué par la malveillance, et on chercha à dénaturer le caractère de son travail. Mathias, dans sa satire peu littéraire, intitulée : *Pursuits of literature*, et beaucoup d'autres dont on a reconnu aujourd'hui l'inanité des critiques, le dénigrèrent longtemps et avec acharnement. Ce n'était cependant pas la première fois que de semblables sujets étaient traités, et, à cet égard, les archéologues du continent avaient depuis longtemps devancé Payne Knight.

Nous avons pensé qu'une nouvelle édition du curieux travail de Payne Knight, faite dans des conditions à le rendre plus accessible

aux gens d'étude, serait accueillie favorablement. Et comme notre auteur s'était borné à rechercher l'origine et les premières formes d'un culte dont l'histoire embrasse les diverses races humaines et les temps modernes aussi bien que les anciens, nous avons cru pouvoir ajouter une seconde partie à notre volume.

L'objet de la deuxième partie est donc de rechercher la trace de ces superstitions parmi nous, de les suivre à travers l'Europe occidentale pendant les époques de transition, de déterminer l'influence qu'elles ont eue sur l'histoire du moyen âge et sur la formation de la société moderne ; enfin de mettre sous les yeux du public lettré les matériaux que nous avons pu réunir.

Nous réclamons l'indulgence de nos lecteurs. L'étude du moyen âge sera trouvée peu complète. La majeure partie des documents sur ce temps sont perdus, et la plupart des monuments du culte phallique à cette époque ont été détruits. Cependant beaucoup d'entre eux existent encore et restent à collectionner. Cette publication suscitera, nous l'espérons, de nouvelles recherches sur le sujet et sur les causes de la persistance des rites phalliques jusque dans nos temps modernes. Il se produit journellement à ce sujet des renseignements précieux et inattendus. Ainsi, sur un exemplaire de Payne Knight que nous avons sous les yeux, nous voyons, écrite en marge, une note au crayon du précédent possesseur, *Richard Turner*, amateur de livres curieux et résidant autrefois à *Grantham, dans le Lincolnshire*. Voici cette note : « En 1850, je « rencontrai une Bohémienne qui portait à son cou une amulette « en ivoire supérieurement sculptée, qu'elle affirmait valoir « 30 livres, et dont elle ne voulut se séparer pour quoi que ce soit. « Elle venait de Florence. C'était le *lingam* et le *yoni* réunis. » Ce fait est curieux en ce qu'il donne une preuve évidente des rapports existants entre les Bohémiens de l'Europe occidentale et ceux de l'Inde.

Lorsque l'on a décrit le triple phallus (voir page 114 et planche XXV, fig. 2 et 3), les dessins que l'écrivain avait devant lui paraissaient représenter ces objets supportés par la patte d'un chien. Depuis que cette page a été imprimée, des esquisses plus correctes nous sont parvenues, et on y distingue clairement les pattes et le pied fourchu d'un bouc.





RESTES DU CULTE DE PRIAPE

DÉCOUVERTS RÉCEMMENT

A ISERNIA, DANS LE ROYAUME DE NAPLES

EN DEUX LETTRES

L'une, de Sir William Hamilton, ministre de S. M. Britannique à la cour de Naples

ADRESSÉE

à Sir Joseph Banks, baronnet, président de la Société royale

et l'autre, d'une personne résidant à Isernia

LETTRE DE SIR WILLIAM HAMILTON

Naples, 30 décembre 1781.

SIR,

Ayant fait, l'an dernier, la curieuse découverte que, dans une province éloignée de moins de 50 milles de la capitale de ce royaume, une espèce de culte est encore rendue (quoique sous une autre dénomination) à Priape, divinité obscène des anciens, j'ai pensé que c'était une circonstance digne d'être mentionnée et qui présente une nouvelle preuve de la similitude de

la religion papale avec le paganisme, similitude si bien démontrée déjà par le docteur Middleton, dans sa célèbre Lettre de Rome. Je me propose de déposer les preuves authentiques * de cette découverte au British Museum, lorsqu'une occasion propice se présentera. En attendant, je vous envoie le travail suivant, qui vous intéressera, je l'espère, et qui pourra plus tard venir à l'appui desdites preuves.

J'avais remarqué depuis longtemps que les femmes et les enfants des basses classes de Naples se paraient souvent avec des espèces d'amulettes (contre le *mal occhio*, mauvais œil), exactement pareilles à celles que les antiques habitants de ce pays portaient pour le même motif, en leur supposant une influence fortifiante. Ces amulettes ont évidemment rapport au culte de Priape.

Frappé par cette conformité des anciennes et des nouvelles superstitions, je fis une collection des anciennes et des nouvelles amulettes de cette sorte et je les plaçai ensemble au British Museum.

L'amulette moderne la plus en vogue représente une main fermée. Le bout du pouce est serré entre l'index et le doigt du milieu **. L'index est une écaille et le troisième doigt une demi-lune. Ces amulettes sont (à l'exception de l'écaille, qui est naturelle) en argent, en ivoire, corail, ambre, cristal ou autre pierre précieuse, et même en caillou. Nous avons la preuve que la main ci-dessus décrite a du rapport avec Priape, dans une élégante petite figurine de bronze du Musée royal de Portici. Elle a été trouvée dans les ruines d'Herculanum. Le dieu a un énorme phallus, et avec un regard et un geste malin, il étend sa main droite pliée dans la forme ci-dessus

* Lesdites preuves authentiques sont un spécimen de chacun des *ex-voto* en cire, avec la lettre originale d'Isernia. Voir les *ex-voto*, planche I.

** Voir planche II, fig. 1.

mentionnée *; ce qui signifiait sans doute la consommation. Une preuve à l'appui de ceci, c'est que l'amulette qui, avec le phallus seul, se trouve le plus fréquemment chez les anciens est une main semblable jointe au phallus. Vous en pouvez voir plusieurs spécimens dans ma collection, au British Museum. Je me rappelle surtout la demi-lune jointe à la main et au phallus. Cette demi-lune est, sans doute, une allusion aux menstrues des femmes. L'écaille, ou *concha Veneris*, est évidemment l'emblème de l'organe sexuel féminin.

Il est certain que les amulettes, si crûment indécentes, du phallus seul, sont depuis longtemps hors d'usage dans la capitale civilisée du royaume, mais on m'a assuré qu'il n'y a que très peu de temps que les prêtres ont pu empêcher le port de ces amulettes en Calabre et dans d'autres provinces éloignées du centre.

On a fait un nouveau chemin, l'année dernière, allant de Naples à la province des Abruzzes et passant à travers la ville d'Isernia, appartenant autrefois aux Samnites et très populeuse **. Un individu d'une éducation libérale, employé à ces travaux, était présent à Isernia au moment où on célèbre la fête du moderne Priape, saint Côme. Il fut frappé de la singularité de la cérémonie, toute semblable à celle en usage dans l'ancien culte du dieu des jardins, et, connaissant mon goût pour les antiquités, il me fit part de ses observations. C'est du récit de ce gentilhomme et de ce que j'ai appris, sur les lieux, du gouverneur d'Isernia lui-même, ayant été dans cette cité au mois de février dernier, que j'ai écrit le compte rendu suivant, compte rendu strictement exact.

* Cette élégante petite figure est gravée dans le premier volume des bronzes d'Herculanum.

** La population actuelle d'Isernia (1786) est, selon le rapport du gouverneur, de 5,156 personnes.

J'avais l'intention d'assister, cette année-ci, à la fête de saint Côme; mais depuis que le nouveau chemin est fait, le pays étant plus fréquenté, on aura remarqué l'indécence de la cérémonie, et des ordres ont été donnés pour que le *grand orteil* * du saint ne soit plus exposé. Voici donc le récit de la fête des saints Côme et Damien, telle qu'elle était célébrée, sur les confins des Abruzzes, dans le royaume de Naples, jusqu'en l'année de Notre Seigneur 1780.

Le 27 septembre, une foire annuelle a lieu à Isernia, ville des plus anciennes du royaume de Naples. L'emplacement de cette foire est un terrain élevé entre deux rivières, situé à un demi-mille environ de la ville, et dans la partie la plus haute duquel est une ancienne église. L'architecture de cette église est dans le style du Bas-Empire; elle appartenait, dit-on, aux moines bénédictins, au temps de leur pauvreté; elle est dédiée à saint Côme et saint Damien. Un des jours de la foire, les reliques de ces saints sont exposées, puis elles sont ensuite transportées processionnellement de la cathédrale de la ville à cette église, et elles sont accompagnées par une foule innombrable de peuple.

Dans la ville et à la foire, des *ex-voto* en cire représentant les parties mâles de la génération, de toutes les dimensions, quelques-unes même de la grandeur d'une palme, sont vendus publiquement, et mêlés avec d'autres figures en cire représentant d'autres parties du corps; mais ces dernières sont peu nombreuses en comparaison des phallus. Les dévôts distributeurs de ces vœux portent d'une main une corbeille qui en est remplie, et de l'autre ils présentent un plateau pour recevoir l'argent. Ils vont criant : *Santi Cosmo et Damiano !* Si vous demandez le prix d'un de ces vœux, ils vous répondent : *Più ci metti, più meriti* (Plus vous donnerez, plus vous

* Dans la lettre italienne imprimée à la fin de celle-ci, on verra que les modernes Priapes étaient ainsi nommés à Isernia.

mériterez). Deux tables placées sous le vestibule de l'église sont présidées par des chanoines. L'un crie : *Qui si riceveno le misse e litanie* (Ici on reçoit pour les messes et les litanies). L'autre : *Qui si riceveno li voti* (Ici les vœux sont reçus). Le prix d'une messe est de quinze grains. Celui d'une litanie est de cinq grains. Sur chacune de ces tables est posé un vaste bassin pour recevoir les différentes offrandes. Les vœux sont principalement offerts par des femmes, et ceux représentant l'organe mâle de la génération l'emportent de beaucoup par le nombre sur les autres.

Le gentleman qui était à cette fête, en 1780, et dont le témoignage m'a été confirmé depuis par le gouverneur d'Isernia, m'a rapporté avoir entendu une femme dire, au moment où elle présentait un vœu semblable à celui reproduit à la planche Ire, fig. 1 : *Santo Cosimo benedetto, cosi lo voglio* (Bienheureux saint Côme, faites qu'il soit comme celui-ci). Et une autre : *Santo Cosimo, a te mi raccommendo* (Saint Côme, je me recommande à vous). Et une troisième : *Santo Cosimo, ti ringrazio* (Saint Côme, je vous remercie).

Le vœu n'est jamais présenté sans être accompagné d'une pièce de monnaie, et il est baisé par la dévote au moment de la présentation. Au grand autel, dans l'église, un chanoine donne la sainte onction avec l'huile de saint Côme*, qui est préparée de la même manière que celle du rituel romain, avec addition des prières des saints martyrs Côme et Damien. Ceux qui ont un membre malade se présentent à cet autel et découvrent le membre (sans en excepter celui qui est le plus fréquemment représenté par les *ex-voto*). Le chanoine l'oint, en disant : *Per intercessionem beati Cosmi, liberet te ab omni malo. Amen.*

* La cure des maladies par l'huile est un usage ancien ; Tertullien nous dit qu'un chrétien, nommé Proculus, guérit l'empereur Sévère d'une maladie, par l'usage de l'huile, et qu'en récompense de ce service, l'empereur garda Proculus dans son palais le reste de ses jours.

La cérémonie terminée, les chanoines se partagent le butin, argent et bougies, lequel doit être considérable, vu l'affluence énorme de peuple qui vient à cette fête.

L'huile de saint Côme jouit d'une grande réputation pour ses qualités fortifiantes ; elle est employée en frictions sur les reins et sur les parties adjacentes. Il n'en fut pas consommé moins de quatorze cents bouteilles, au grand autel, pour les onctions et les distributions gratuites, pendant la fête de 1780 ; et, comme il est d'usage que chaque personne qui emploie cette huile à l'autel, ou en emporte une bouteille, laisse une aumône pour saint Côme, la cérémonie de l'huile est très lucrative pour les chanoines de l'église.

Je suis, Sir, avec grande vérité et respect, votre très humble et très obéissant serviteur,

William Hamilton.





LETTERA DA ISERNIA

NELL' ANNO 1780.

In Isernia Città Sannitica, oggi della Provincia del Contado di Molise, ogni Anno li 27 *settembre vi è una Fiera delle classe delle perdonanze (cosi dette negl' Abruzzi li gran mercati, e fiere non di lista): Questa fiera si fa sopra d'una Collinetta, che stà in mezzo a due fiumi; distante mezzo miglio da Isernia, dove nella parte piu elevata vi è un antica Chiesa con un vestibulo, architettura de' bassi tempi, e che si dice esser stata Chiesa, e Monistero de P. P. Benedettini, quando erano poveri? La Chiesa è dedicata ai Santi* Cosmo *e* Damiano, *ed è Grancia del Reverendissimo Capitolo. La Fiera è di* 50 *baracche a fabrica, ed i Canonici affittano le baracche, alcune* 10, *altre* 15, *al piu* 20, *carlini l'una; affittano ancora per tre giorni l'osteria fatta di fabrica ducati* 20 *ed i comestibili sono benedetti. Vi è un Eremita della stessa umanità del fù F. Gland guardano del Monte Vesuvio, cittato con rispetto dall' Ab. Richard. La fiera dura tre giorni. Il Maestro di fiera è il Capitolo, ma commette al Governatore Regio; e questa alza bandiera con l'impresa della Citta, che è la stessa impresa de P. P. Ce-*

lestini. Si fa una Processione con le Reliquie dei Santi, ed esce dalla Cattedrale, e và alla Chiesa sudetta; ma è poco devota. Il giorno della festa, sì per la Città, come nella collinetta vi è un gran concorso d'Abitatori del Motese, Mainarde, ed altri Monti vicini, che la stranezza delli vestimenti delle Donne, sembra, a chi non ha gl' occhi avvezzi avederle, il pui bel ridotto di mascherate. Le Donne della Terra del Gallo sono vere figlie dell' Ordine Serafico Capuccino, vestendo come li Zoccolanti in materia, e forma. Puelle di Scanno Sembrano Greche di Scio. Puelle di Carovilli Armene. Puelle delle Pesche, e Carpinone tengono sul capo alcuni panni rossi con ricamo di filo bianco, disegno sul gusto Etrusco, che a pochi passi sembra merletto d'Inghilterra. Vi è fra queste Donne vera bellezza, e diversità grande nel vestire, anche fra due popolazioni vicinissime, ed un attaccamento particolare di certe popolazioni ad un colore, ed altre ad altro. L' abito è distinto nelle Zitelle, Maritate, Vedove è Donne di piacere.

Nella fiera ed in Città vi sono molti divoti, che vendono membri virili di cera di diverse forme, e di tutte le grandezze, fino ad un palmo; e mischiate vi sono ancora gambe, braccia, e faccie; ma poche sono queste. Quei li vendono tengono un cesto, ed un piatto; li membri rotti sono nel cesto, ed il piatto serve per raccogliere il danaro d'elemosina. Gridano S. Cosmo e Damiano. *Chi é sprattico domanda, quanto un vale? Rispondono* più ci metti, più meriti. *Avanti la Chiesa nel vestibolo del Tempio vi sono due tavole, ciascuna con sedia, dove presiede un Canonico, e suol' essere uno il Primicerio, e l'altro Arciprete; grida uno:* Qui si ricevono le Messe, e Litanie; *l'altro,* Qui si ricevono li voti; *sopra delle tavole in ogn' una vi è un bacile, che serve per raccogliere li membri di cera, che mai si presentano soli, ma con denaro, come si è pratticato sempre in tutte le presentazioni di membri, ad eccezzione di quelli dell' Isola di Ottaiti. Questa divozione è tutta quasi delle Donne, e sono pochissimi quelli, o quelle che presentano gambe,*

e braccia, mentre tutta la gran festa s' aggira a profitto de membri della generazione. Io ho inteso dire ad una donna: Santo Cosimo benedetto, cosi lo voglio. *Altre dicevano :* Santo Cosimo, a te mi raccommando; *altre :* Santo Cosimo ringrazio; *e questo è quello osservai, e si prattica nel vestibulo, baciando ogn' una il voto che presente.*

Dentro la chiesa nell' altare maggiore un canonico fa le sante unzioni con l' olio di S. Cosimo. La ricetta di quest' olio è la stessa del Rituale Romano, con l'aggiunta dell' orazione delli SS. Martiri, Cosimo e Damiano. Si presentano all' Altare gl' Infermi d' ogni male, snudano la parte offesa, anche l' originale della copia di cera, ed il Canonico ungendoli dice, Per intercessionem beati Cosmi, liberet te ab omni malo. Amen.

Finisce la festa con dividersi li Canonici la cera, ed il denaro, e con ritornar gravide molte Donne sterili maritate, a profitto della popolazione delle Provincie; e spesso la grazia s' entende senza meraviglia, alle Zitelle, e Vedove, che per due notti hanno dormito, alcune nella Chiesa de' P. P. Zoccolanti, ed altre delli Cappuccini, non essendoci in Isernia Case locande per alloggiare tutto il numero di gente, che concorre : onde li Frati, ajutando ai Preti, danno le Chiese alle Donne, ed i Portici agl' Uomini; e cosi Divisi succedendo gravidanze non deve dubitar sì, che si a opera tutta miracolosa, e di divozione.

Nota I.

L' olio non solo serve per l' unzione che fà il Canonico, ma anche si dispensa in picciolissime caraffine, e serve per ungersi li lombo a chi ha male a questa parte. In quest' anno 1780, *si sono date par divozione* 1400 *caraffine, e si è consumato mezzo Stajo d' olio. Chi prende una caraffina da l' elemosina.*

Nota II.

Li Canonici che siedono nel Vestibulo prendono denaro d' Elemosina per Messe, e per Litanie. Le Messe a grana 15, e le Litanie a grana 5.

Nota III.

Li forestieri alloggiano non solo frà li Cappuccini e Zoccolanti, ma anche nell' Eramo di S. Cosmo. Le Donne che dormono nello chiese de' P. P. Sudetti sono guardate dalli Guardiani, Vicarj e Padri più di merito, e quelli dell' Eremo sono in cura dell' Eremita, divise anche dai Proprj Mariti, e si fanno spesso miracoli senza incomodo delli santi.

Le non le gusta, quando l'avrà letta
Tornerà bene farne una baldoria:
Che le daranno almen qualche diletto
Le Monachine quando vanno a letto.





DU

CULTE DE PRIAPE

Les hommes, considérés collectivement, sont dans tous les siècles le même animal, pourvu des mêmes organes et doué des mêmes facultés. Leurs passions, leurs préjugés et leurs conceptions naissent en conséquence d'un même principe intérieur, bien qu'ils aient des fins diverses et qu'ils soient incessamment modifiés par les nombreuses circonstances externes agissant sur eux.

L'éducation et la science peuvent corriger, restreindre et étendre, mais ni l'une ni l'autre ne peut détruire ni créer. Elles peuvent détourner les courants, les améliorer, mais non arrêter ni augmenter le flux des sources ; et les courants retournent à leurs anciens lits lorsque les causes qui les en avaient détournés ne subsistent plus.

Les principes primordiaux de l'esprit humain agissent sur l'homme dans la proportion de l'ardeur et de la convoitise qu'il éprouve en envisageant un objet ; la passion ou le préjugé le dominent au fur et à mesure que ces principes sont mis en action.

Dans les cas ordinaires, cet empire de la passion et du préjugé est limité par le témoignage des sens et par l'évidence des faits; mais, quand l'esprit est entraîné vers des idées spéculatives au delà de sa portée, un tel frein devient impuissant. La raison alors n'a rien à opposer aux fantômes de l'imagination, terrifiants et tout-puissants par leur vague et par leur obscurité.

Tel est le cas pour tous les sujets religieux. Étant hors de la portée des sens et de la raison, ils sont toujours embrassés ou rejetés violemment, avec ardeur ou avec colère. Les hommes pensent qu'ils savent, parce qu'ils sont certains de sentir, et ils sont fermement convaincus, parce qu'ils sont violemment agités. De là, le zèle furieux avec lequel les dévots de toutes les religions veulent, en combattant les doctrines des autres, imposer à tous les leurs propres; tandis qu'il serait facile, après un examen impartial, de constater qu'elles ont toutes, au fond, la même signification et qu'elles ne diffèrent que dans leurs manifestations.

De tous les rites profanes du polythéisme, aucun ne fut plus violemment attaqué par les zélés apôtres de la foi chrétienne que ceux du culte de Priape. Ses cérémonies leur ont paru, non seulement contraires à la gravité et à la sainteté de la religion, mais encore subversives des principes élémentaires de la décence et de l'ordre dans la société. La forme même sous laquelle le dieu était représenté leur a semblé une dérision de toute piété et de toute élévation, et plus convenable pour un bordel que pour un temple. Mais, les formes et le cérémonial d'une religion ne sont pas toujours créés pour être entendus dans leur sens direct et apparent; ce sont des représentations symboliques de quelque signification cachée, qui est sage et juste, quoique les symboles puissent paraître absurdes et extravagants à ceux qui n'en comprennent pas le vrai sens. La cupidité sacerdotale et la superstition ayant perpétué ces représentations symboliques plusieurs siècles après que leur signification était perdue et leur but originaire oublié, elles devaient, en effet, paraître insensées et ridicules, sinon impies et extravagantes.

Tel est le cas avec le rite dont nous nous occupons. Rien n'est plus monstrueux ni plus indécent s'il est pris dans sa grossière et vulgaire représentation ou comme faisant partie du culte catholique;

mais, en le considérant dans son sens et son but originel, on découvre en lui le symbole naturel d'une religion très philosophique.

J'essaierai, dans les pages suivantes, d'expliquer aussi brièvement et aussi clairement que possible, ce qu'il était. Et si on veut se rendre compte combien les symboles et la religion qu'ils représentaient étaient étendus, on peut consulter le grand et excellent travail de M. d'Hancarville qui, avec beaucoup de savoir et d'habileté, a décrit leur progrès sur toute la terre. Je m'efforcerai seulement de montrer d'après quels principes les symboles furent d'abord conçus, et par quels côtés ils tenaient à l'ancienne théologie. Ces recherches serviront à démontrer une vérité qui doit être présente à tout esprit éclairé lorsqu'il juge les actions d'autrui, c'est que : *Dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, il n'y a point d'effet sans une cause déterminante.*

Si, dans le cours de ce travail, je suis souvent obligé de différer d'opinion avec le savant auteur cité plus haut, ce sera toujours respectueusement et avec les plus grands égards ; car c'est à lui que nous devons la seule méthode raisonnable pour interpréter les travaux emblématiques des anciens artistes.

Quel que soit le sens que les Grecs et les Égyptiens attachaient au symbole en question, il est certain qu'il n'était ni burlesque ni licencieux. Nous n'en voulons pour preuve que ce fait, qu'il était solennellement porté dans des processions, à la célébration des mystères, gardiens des principes primordiaux de la religion. Dans ces mystères, la connaissance du dieu de la nature, le premier, le suprême, l'intelligent (1), était communiquée à l'initié, sous le sceau du secret et des serments les plus rigoureux. Le néophite devait se purifier avant l'initiation, s'abstenir du plaisir de l'amour et de toute nourriture immonde (2) ; ce qui montre qu'aucune intention impure n'était au fond de ce symbole, mais qu'il représentait un principe fondamental de la foi, principe sur lequel nous ne pouvons être bien renseignés à cause de l'obscurité où cette partie de la religion était tenue. Plutarque nous dit que les Égyptiens représentaient Osiris avec l'organe de la génération en érection pour dési-

(1) Plut., *De Is. et Os.*

(2) Ibid.

gner son pouvoir générateur et prolifique. Il nous dit aussi qu'Osiris était la même divinité que le Bacchus de la mythologie grecque, lequel n'était autre que le primordial engendreur d'amour (Ερως πρωτογονος) d'Orphée et d'Hésiode. Cette divinité est célébrée par les anciens poètes comme le créateur de toutes choses, le père des dieux et des hommes (1); et il paraît, d'après le passage cité plus haut, que l'organe de la génération était le symbole de ses attributions les plus caractéristiques. Ceci est en parfait accord avec un usage général chez les artistes grecs qui (ainsi que nous le démontrerons plus loin) ont uniformément représenté les attributs d'une divinité par ses propriétés correspondantes à l'objet qu'elle a en vue. Ainsi, ils personnifiaient les épithètes et les titres qui lui étaient donnés dans les hymnes et dans les litanies, et ils rendaient l'idée qu'ils se faisaient d'elle par des formes comprises seulement des initiés, au lieu de mots et de sons intelligibles pour tous.

L'organe de la génération représentait l'attribut générateur ou créateur, et dans le langage de la peinture et de la sculpture, il avait la même signification que l'épithète παγγενετως dans les litanies d'Orphée.

Cette interprétation surprendra peut-être ceux qui n'ont pas l'habitude d'élever leur esprit au-dessus des préjugés reçus, mais elle paraîtra juste et rationnelle à ceux qui jugent les mœurs et les coutumes dans leurs rapports avec les causes qui les ont produits, et non selon les idées particulières et les préjugés d'une autre époque et d'un autre pays.

Il n'y a naturellement ni impureté, ni licence dans la satisfaction régulière et modérée des appétits sensuels. La turpitude consiste uniquement dans l'excès et dans la dépravation. De même, l'organe d'une espèce de plaisir n'est pas plus un objet de honte en lui-même qui celui d'un autre plaisir, et il n'est pas plus naturel de cacher l'un que l'autre. Chaque raffinement dans les mœurs modernes, en ce sens, vient d'une habitude acquise et non de la nature : habitude née depuis longtemps, car elle semble avoir existé au siècle d'Homère comme de nos jours; mais elle n'était

(1) Plut., *De Is. et Os.*

certainement pas née à l'époque où les symboles mystiques de l'ancien culte furent créés.

Comme ces symboles exprimaient des idées abstraites par des objets palpables, leurs inventeurs durent choisir ceux dont les propriétés caractéristiques avaient la plus grande analogie avec les attributions divines qu'ils voulaient représenter.

A une époque où aucun préjugé de décence factice ne régnait, quelle image plus naturelle et plus juste eussent-ils pu choisir pour rendre l'idée d'un pouvoir créateur que celle de l'organe par lequel ils avaient eux-mêmes le pouvoir de procréer et de participer, non seulement à la félicité de Dieu, mais aussi à sa principale attribution, celle de multiplier leur propre image et de la transmettre de génération en génération?

Selon l'ancienne théologie de la Grèce, conservée dans les fragments orphéiques, Dieu, Ερως πρωτογονος, ou principe primordial d'amour, a été produit, aussi bien que l'Æther, par le Temps ou l'Éternité (Κρονος) et la Nécessité (Αναγκη), agissant sur la matière inerte (Χαος). On le présente comme engendrant éternellement, et il est dit, en termes latins, le Lucide et le Splendide, parce qu'il se manifeste avec éclat. On dit aussi qu'il est d'une double nature : mâle et femelle, active et passive (1).

(1) Orph. *Argon.* Ce poème de l'expédition des Argonautes n'est point de l'ancien Orphée, mais il fut écrit sous son nom par un poète postérieur à Homère, comme le prouve l'allusion à la descente d'Orphée aux enfers, fable inventée après les temps homériques. Il est néanmoins d'une grande antiquité, ainsi qu'on peut le voir par son style et par sa forme, et il ne peut être plus moderne que Pisistrate a qui il est attribué. Le passage auquel nous nous référons est cité d'un autre poème, qui passait alors pour être l'ouvrage des bardes de la Thrace, opinion qui suffit pour démontrer son ancienneté. Les autres poèmes orphéiques cités dans ce travail sont les hymnes ou litanies attribuées par les platoniciens et les chrétiens à Onomacritus, poète du siècle de Pisistrate, mais qui sont probablement de différents auteurs (voir Brucker, *Hist. crit. et philos.*, vol. I, part. 2, lib. I, c. 1). Néanmoins, rien ne prouve qu'ils soient postérieurs à l'époque du siège de Troie. Si Onomacritus ou quelque autre auteur plus récent y a participé, il aura seulement refait la versification ou changé le dialecte (voir Gesner, *Proleg. orphica*, p. 26). Si, les ayant forgés, il avait voulu les donner comme les compositions véritables des anciens bardes, il les aurait bourrés de mots antiques et de phrases surannées, tandis qu'au contraire, le langage de ces poésies était pur et digne de l'époque de Pisistrate.

La lumière est son attribut nécessaire et primordial, coéternel avec lui et issu avec lui de la nécessité et de la matière inerte. De

Ces poèmes ne sont pas précisément des hymnes, car les hymnes des anciens Grecs chantaient la naissance et les actions des dieux, comme le font Homère et Callimaque; mais ce sont des compositions d'un genre différent et des invocations ou prières employées dans les mystères orphéiques. Ils offrent déjà des rapports avec les psaumes des Hébreux. Ils sont rarement mentionnés par les anciens écrivains, et sont souvent cités par leurs successeurs. Cela vient de ce qu'ils appartenaient au culte secret, et qu'à la venue du christianisme, ce culte fut divulgué par les Grecs convertis pour le travestir et déprécier ainsi l'ancienne religion au profit de la nouvelle. De leur côté, les païens révélaient ce qui pouvait neutraliser cette malveillance. Ils dévoilaient le mystère de leur religion, afin de montrer que son principe n'était pas aussi ridicule que les formes, dont il était revêtu, pouvaient le faire croire, et que leur théologie, dépouillée de la poésie allégorique et des fables vulgaires, était pure, rationnelle et sublime (Gesner, *Proleg. orphica*). Ce qui reste de ces poèmes ayant été probablement compilé, interpolé et versifié par plusieurs personnes, ne doit être admis qu'avec réserve, spécialement les fragments conservés par les Pères de l'Eglise et les ammoniens platoniques; car ces écrivains ne se faisaient aucun scrupule de fabriquer les documents qui pouvaient servir à favoriser leurs vues, surtout les premiers, qui, en outre de leurs convictions, avaient les intérêts d'un corps confédéré à soutenir. Ils pensaient que tous les moyens qui gagnaient des prosélytes à la vraie foi étaient, non seulement permis, mais méritoires (voir Clementina Hom. VII, sec. 10. — Recogn. lib. I, sec. 65. — Origen. *apud Hieronom. apolog. I*, *contra Ruf.*, et Chrysostom., *De Sacerdot.*, *lib. I.* Chrysostôme, en particulier, non seulement justifie, mais recommande chaudement toutes les fraudes pieuses qui peuvent être avantageuses à l'Eglise du Christ.)

Pausanias dit (lib. IX) que les hymnes d'Orphée sont courtes et peu nombreuses, mais qu'elles égalent celles d'Homère pour le mérite poétique et qu'elles les surpassent pour la sainteté. Ce sont probablement celles de la collection originale qui nous reste. Mais elles sont si mêlées qu'il est difficile de discerner celles qui sont authentiques de celles qui ne le sont pas.

Il n'y a peut-être pas de meilleur moyen pour établir un jugement que de comparer leurs épithètes et leurs allégories avec les symboles et les monogrammes des Grecs, et de faire de ce rapprochement la pierre de touche de leur authenticité.

Les médailles étaient l'enregistrement des actes publics de l'État, faits sous la direction de magistrats initiés aux mystères. Nous pouvons donc être sûrs que, quels que soient les emblèmes mystiques ou théologiques qu'elles représentent, ces emblèmes font partie de l'ancienne religion de la Grèce. C'est par ces médailles qu'il est prouvé que les hymnes orphéiques et leurs débris contiennent la pure théologie ou croyance mystique des anciens, croyance appelée orphéique par Pausanias (lib. I, c. XXXIX), et si différente de la religion vulgaire, qu'on ne peut croire d'abord

là, la pureté et la sainteté attribuées par les Grecs à la lumière (1). Il est nommé le Père de la nuit, parce que, attirant à lui la lumière et étant la fontaine qui la distribue au monde, il produit la nuit, qui est décrite comme la cause éternelle, parce qu'elle a toujours existé, quoique étant confondue dans la masse générale. — Il pénètre le monde par le mouvement de ses ailes, qui produisent la lumière pure. De là, il est nommé le Magnifique, le Souverain Priape, l'Illuminé (αυταυγης) (2). Il est à remarquer que le mot Πριηπος, placé après le nom d'une divinité subalterne, est employé comme un titre relatif à ses attributions, par des motifs que j'expliquerai plus loin.

Les ailes lui sont attribuées comme emblème de la douceur et de l'incubation. Par la douceur il pénètre le monde, et par l'incubation il fait éclore l'œuf du chaos.

qu'elle ait appartenu au même peuple. Mais, après des recherches exactes, on reconnaît bientôt qu'elle en est la source certaine et qu'elle est la cause des exagérations du culte populaire.

L'histoire d'Orphée est si confuse et tellement obscurcie par la Fable, qu'on n'a nulle donnée certaine sur ce qui le concerne. La tradition la plus répandue est qu'il était venu de la Thrace et qu'il introduisit en Grèce les mystères du plus pur système religieux (Brucker, vol. I, part. 2, lib. I, c. I). Elle dit aussi qu'il avait voyagé en Egypte (Diodore Sic., lib. I, p. 80); mais, comme les Egyptiens prétendaient que tous les étrangers avaient reçu la science d'eux, et que ceux qui entraient dans leur pays étaient mis à mort ou réduits en esclavage (Diodor. Sic., lib. I, pp. 78 et 107), ce détail peut être rejeté avec beaucoup d'autres de même sorte.

Les Egyptiens n'ont certainement pas enseigné à Orphée la pluralité des mondes, et le vrai système solaire qui paraissent avoir été le principe fondamental de leur philosophie et de leur religion (Plutarque, *De Placid. Philos.*, lib. II, c. 13. — Brucker, *in loc. citato*). Orphée ne pouvait avoir reçu cette science d'aucun peuple dont la tradition soit arrivée jusqu'à nous. Nous n'en connaissons aucun chez qui le savoir ait été assez avancé pour qu'il ne rejette pas de prime abord une vérité au-dessus de l'observation vulgaire et opposée au témoignage des sens. La Thrace était, certainement, avant les temps historiques, habitée par une nation puissante; car, lorsque Philippe de Macédoine fit ouvrir les mines d'or de ce pays, on reconnut qu'elles avaient déjà été exploitées à grands frais, et avec une grande habileté par un peuple instruit dans les arts mécaniques, et dont il ne restait point de souvenir. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'Orphée eût fait partie de ce peuple, ainsi que Thamyris, dont Platon disait que deux de ses poèmes pouvaient être lus encore avec plaisir de son temps.

(1) Sophocle, *Œdipe Tyr.*, vers 1436. (2) Orphée, hymnes.

L'œuf était porté processionnellement, dit Plutarque, parce qu'il était la matière (1) de la génération. Il contient les germes de la vie et du mouvement, quoiqu'il ne possède ni l'un ni l'autre, et, pour cette raison, il est le symbole du chaos, qui contient les semences de toutes choses, lesquelles sont stériles, jusqu'à ce que le Créateur les féconde par l'incubation de son esprit vital, et qu'il les dégage ainsi de la matière inerte par sa puissance divine. L'incubation de l'esprit vital est représentée sur les médailles de la colonie de Tyr par un serpent enlaçant un œuf (2), parce que le serpent ayant la propriété de changer de peau et de renouveler ainsi l'apparence de la jeunesse est le symbole de la vie et de la vigueur, et comme tel, il est toujours représenté à côté des divinités mythologiques qui président à la santé (3). Les animaux de l'espèce du serpent ont la vie plus tenace que les autres. Il faut excepter toutefois le polype, qui est quelquefois représenté sur les médailles grecques (4) et probablement en sa place. J'ai vu moi-même le cœur d'une vipère continuer de battre quelques minutes après avoir été retiré du corps. Et après le refroidissement, les palpitations se renouvelaient sous la moiteur d'une aspersion d'eau tiède et l'attouchement d'un bistouri.

Le Créateur, délivrant les semences fécondes des entraves de la matière inerte par sa divine puissance, est représenté sur d'innombrables médailles grecques par l'auroch, ou taureau sauvage, se butant contre l'œuf du chaos et le brisant avec ses cornes (5). Il est vrai que, sur les médailles que j'ai vues, l'œuf n'était point avec le taureau. Mais M. D'Hancarville (6) a rapporté des exemples d'autres pays où ce système était en vigueur, ce qui, d'accord avec l'analogie générale de la théologie grecque, démontre que l'œuf, quoique absent était sous-entendu et que l'attitude du taureau ne peut être autrement expliquée. J'aurai, du reste,

(1) Symph., lib. II.
(2) V. pl. XXI, fig. 1.
(3) Macrob. *Sat.* I, ch. xx.
(4) V. Goltz, tabl. XI, fig. 7 et 8.
(5) Voir pl. V, fig. 2 et les *Recherches sur les arts*, vol. I, pl. VIII. Le mot hébreu *chroub* ou *cherub* signifie dans l'origine fort ou robuste, mais il est habituellement employé comme métaphore signifiant taureau. Voir Cleric. dans l'Exode, ch. xxv.
(6) *Recherches sur les arts*, lib. 1.

l'occasion de montrer plus loin qu'il était habituel dans l'exécution de ces monuments mystiques de ne faire qu'une partie d'un groupe qui représentait le tout.

Ce fut à l'imitation du symbole des cornes, exprimant la puissance de ce Dieu, que les portraits des rois en furent ornés, pour montrer qu'ils tenaient leur pouvoir du ciel et qu'ils n'en reconnaissaient pas de supérieur sur la terre.

Les modernes ont changé la signification de ce symbole et ils lui en ont donné une dont il serait difficile de déterminer l'origine. Je me suis souvent étonné que les savants gentlemen qui font des antiquités de la Grande-Bretagne l'objet de leurs actives recherches, ne se soient pas occupés de cette étude. Quant à présent; il ne représente ni la dignité, ni la puissance, non plus qu'il n'indique que ceux qui en sont gratifiés soient particulièrement favorisés par les pouvoirs créateurs et générateurs. Mais ceci est un sujet trop important pour être traité ici. Je le livre aux savants antiquaires qui se sont distingués dans les recherches de ce genre, et je recommande vivement à leur génie laborieux de remarquer que l'acception moderne de ce symbole est de la plus haute antiquité, car elle est proverbiale dans les Onéirocritiques d'Artémidore (1). Elle n'est pas seulement restreinte à la Grande-Bretagne, mais elle a cours dans toute la chrétienté, de même que la signification de l'ancien symbole était reçue de tous les peuples, sans en excepter celui dont la religion chrétienne descend le plus directement.

Il est dit souvent, dans l'Ancien Testament, que les cornes de tel ou tel seront exaltées, ce qui signifie : qu'il sera élevé au pouvoir et à la domination. Lorsque Moïse descendit de la montagne ayant l'esprit de Dieu sur lui, sa tête parut ornée de cornes (2).

A la tête du taureau étaient quelquefois adjoints les organes de la génération, indiquant, non seulement la puissance du Créateur,

(1) Lib. I, c. XII.

(2) Exode, c. XXXIV, v. 35, ed. Vulgate. D'autres traducteurs entendent l'expression métaphoriquement et supposent que cela signifie radieuse, lumineuse.

mais l'application de cette puissance à la création des êtres sensibles. Il y a un petit bronze de ce genre dans le musée de M. Townley, qui est reproduit par la gravure, planche IV, fig. 2 (1).

Quelquefois l'attribut générateur est représenté par le symbole du bouc, qui est réputé le plus lascif des animaux et qui est adopté au même titre que le taureau et le serpent (2). Les chœurs chantés en l'honneur du procréateur Bacchus étaient nommés Τραγωδιαι, ou chants du bouc, titre qu'on donne encore aujourd'hui aux dialogues dramatiques anciennement intercalés dans les odes pour en rompre l'uniformité. Sur une médaille frappée en l'honneur d'Auguste, le bouc a une queue de poisson pour indiquer l'incorporation du pouvoir générateur avec l'eau. Sous ses pieds est le globe de la terre, qui est fertilisée par cette union. Sur son dos une corne d'abondance représente le résultat de cette fertilité (3).

M. d'Hancarville attribue l'origine de ces symboles à l'ambiguïté des mots, le même terme étant employé dans l'antiquité pour signifier : Dieu et taureau, — univers et bouc, — vie et serpent. Mais les mots sont les types et l'expression des idées, et ils doivent leur être postérieurs, de même que les idées le sont à leur objet. Les mots d'un langage primitif, étant l'image directe des idées qui les font naître et des objets qu'ils expriment, il doit y avoir la même relation entre eux et les objets qu'entre les idées et les objets eux-mêmes. Il est donc impossible que dans un tel langage, il y ait les mêmes ambiguïtés que dans un idiome secondaire, dont les mots, venus de sources différentes, se trouvent accolés sans aucune relation naturelle, et forment ainsi des signes arbitraires. Dans ce dernier cas, les mots venus de sources diverses se modifient et arrivent à une forme identique, tout en ayant une signification différente, ce qui donne naissance aux ambiguïtés, lesquelles ne peuvent exister dans une langue originale.

Les artistes et les poètes grecs présentent souvent la personnification d'un attribut comme étant le dieu lui-même. Ici il est

(1) Voir pl. III.
(2) Diodor. lib. I, p. 78.
(3) Pl. X, fig. 3.

appelé Ταυροβοας, Ταυρωπος, Ταυρομορφος (1), et là les initiales et les monogrammes des épithètes employées pour le dieu, sont joints au taureau et autres symboles comme dans les médailles grecques (2).

Il ne faut conclure de ceci que les anciens croyaient que la Divinité existait sous la forme d'un taureau, d'un bouc ou d'un serpent : elle est décrite dans la théologie orphéique comme un esprit général et pénétrant sans formes spéciales. D'après un curieux fragment conservé par Proclus (3), elle paraît n'être autre que l'attraction personnifiée. Il y est dit que l'esprit créateur de lui-même νοος αυτογενεθλος, le Père éternel, a étendu la pesante chaîne d'amour à travers toutes choses (πασιν ενεσπειρεν δεσμον περιβριθη Ερωτος), afin qu'elles puissent durer toujours. Ce Père éternel, Κρονος, le Temps ou l'éternité personnifiée, figure l'être inconnu qui remplit l'infinité et l'éternité. Les anciens théologiens savaient que nous ne pouvons nous former une idée positive de l'infini dans le pouvoir, dans le temps et dans l'espace, conceptions qui échappent à notre entendement. La seule notion que nous puissions nous former de l'infini est par l'addition et la division des choses finies, par le pouvoir que nous sentons en nous, de multiplier et de diviser sans fin.

Les docteurs modernes se montrent plus audacieux. Par un mode sommaire de raisonnement dans lequel ils excellent, ils démontrent qu'ils ont une idée aussi claire et aussi complète de l'infini que de quelque substance finie que ce soit. L'infini, disent-ils, est ce qui n'a pas de limites. Cette négation étant une affirmation positive, doit être fondée sur une idée positive. Donc, nous avons une idée positive de l'infini.

Les juifs éclectiques et leurs successeurs les ammoniens, ainsi que les chrétiens platoniciens, qui essayèrent de mettre leur philosophie et leur religion en accord avec l'ancienne théologie, disaient que l'infini de l'espace était simplement l'immensité de la présence

(1) *Hymnes d'Orphée*, V et XXIX.

(2) *Numm. Vet. Pop. Urb.* Tab. XXXIX, fig. 19 et 20. Ils sont sur des médailles de Marseille, Naples et autres cités.

(3) *In Tim.* III, et *Frag. Orphic.*, éd. Gesner.

divine (1). Ce dogme est inscrit maintenant encore dans les confessions de l'église grecque (2).

L'infini était distingué par eux de l'espace vulgaire, comme le temps l'était de l'éternité. Ce qui est éternel ou infini, disaient-ils, est indivisible, parce que la division est incompatible avec la durée et la continuité : donc, l'espace et le temps sont distincts de l'infini et de l'éternité, qui sont immuables et indivisibles. Le temps est mesuré par les années, les mois, les jours, les heures, etc., et se distingue en passé, présent, futur, divisions exclues de l'éternité, comme la localité l'est de l'infini, et tous deux le sont de l'être qui remplit l'éternité et l'infini et qui, par conséquent, ne peut subir la succession des événements, ni connaître les degrés de la distance. La durée infinie est pour lui un moment, l'étendue infinie un point (3). C'est pourquoi les ammoniens platoniques disent de lui : Qu'il est concentré dans sa propre unité ; qu'il est en toutes choses, mais qu'aucune chose n'est lui ; qu'il est d'une nature plus parfaite et plus élevée que l'intelligence elle-même, et ne peut, en conséquence, être connu ni par les sens, ni par la perception, ni par la raison ; qu'il est la cause de tout, et doit être alors antérieur à tout, même à l'éternité, si on la considère dans le temps et non dans l'unité. Car l'unité est la divinité même, dont les émanations font vivre toutes choses, et toutes choses doivent leurs degrés de supériorité ou d'infériorité à la distance plus ou moins rapprochée où elles sont de l'unité, c'est-à-dire de Dieu. L'*être*, dans son sens le plus abstrait, dérive de lui.

Tout *être* est fini de sa nature. Autrement il n'aurait aucune limite, et ne pourrait, par conséquent, être plus ou moins rapproché de la cause première, et avoir par là une supériorité ou une infériorité envers les autres créatures. Car, ainsi que la variété des temps est exclue de la durée infinie, et les divisions locales de l'étendue infinie, ainsi les degrés de supériorité ou d'infériorité le sont de la progression infinie.

(1) Philo. *De Leg. Alleg.*, lib. I. — Jo. Damasc. *De Orth. fid.*

(2) Mosheim. *Nota in Sec.* XXIV. — Cudw. *Syst. intellect.*

(3) Voir Boece, *De Consol. Philos.*, lib. IV, pros. 6.

Comme les attributs matériels étaient exclus de l'abstraction métaphysique que les ammoniens platoniques appelaient cause première, cette abstraction est dépourvue des interprétations morales qui généralisent les modes d'action de ces attributs. On lui refusait même la vérité abstraite, parce que la vérité, dit Proclus, n'est que la relative de fausseté, et aucun relatif ne peut exister sans une positive ou corrélative. Donc, la divinité qui n'a pas le mensonge ne peut avoir la vérité, dans le sens que nous attachons à ce mot (1).

Les études de théologie mystique étant, à bon droit, délaissées aujourd'hui, j'ai pensé que ce petit spécimen intéresserait les lecteurs par sa singularité, et aussi par le rapport intime qu'il a avec l'ancien système que nous examinons ici. Ceux qui désirent en savoir davantage sur ce sujet pourront consulter Proclus ou la théologie de Platon, dans laquelle est gaspillé l'esprit le plus ingénieux. Personne n'a cependant montré plus de force et de finesse de raisonnements que les platoniciens et les scolastiques, mais ayant abandonné le sens commun et entrepris d'escalader le monde intellectuel, ils le dépensèrent en efforts impuissants qui pouvaient amuser l'imagination, mais ne pouvaient satisfaire l'entendement.

Les anciens théologiens étaient plus réservés. Ne concevant aucune idée positive de l'éternité, ils se contentaient de révérer l'Être infini dans l'effet le plus général de son pouvoir, l'attraction, dont l'action est visible dans la matière et dont le mouvement pourra sans doute être découvert un jour. Ce pouvoir fut personnifié, et il devint la divinité subalterne à laquelle un culte fut rendu comme à la cause suprême de toutes choses, cause produisant les diverses évolutions par lesquelles le système de l'univers est soutenu. Ses attributs étaient très nombreux et très variés; ils étaient désignés sous divers titres et par diverses épithètes dans les hymnes et dans les litanies mystiques, et représentés par les artistes sous diverses formes et par divers caractères d'hommes et d'animaux. Son grand attribut caractéristique était l'organe de la géné-

(1) Proclus, *in Theolog. Platon.*, lib. I et II.

ration dans l'état d'érection nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions. Beaucoup de petites figures semblables, attachées aux colliers que les pieuses et chastes dames de l'antiquité mettaient autour de leur cou et de leurs bras, ont été retrouvées parmi les ruines d'Herculanum et de Pompéi. Les ailes de l'incubation (1) sont quelquefois ajoutées à l'organe pour montrer que la dévote qui le portait se dévouait entièrement à la procréation, la grande fin qui lui était assignée. Ce symbole expressif, sans cesse placé sous ses yeux, devait fixer son attention et lui rappeler continuellement la reconnaissance qu'elle devait au Créateur, qui l'avait reçue à son service, et la faisait participer à l'exercice de sa puissance la plus bienfaisante.

Les organes sexuels féminins étaient révérés (2) comme le symbole de la puissance génératrice de la nature ou matière, et les mâles comme celui du pouvoir générateur de Dieu. Leur emblème était la coquille *concha Veneris* avec laquelle les dévotes se paraient et qui a été portée depuis par les pèlerins. L'union des deux sexes était exprimée par la main décrite dans la lettre de sir Hamilton (3). Cette main était un emblème peu explicite et a pu échapper à l'attention des réformateurs. Elle est toujours portée, ainsi que la coquille, par les femmes d'Italie sans qu'elles en comprennent le sens. Ce symbole exprime l'acte de la génération, qui était un sacrement solennel institué en l'honneur du Créateur, ainsi qu'il sera amplement démontré plus loin.

Les organes mâles de la génération sont quelquefois représentés par des figures identiques entre elles, lesquelles peuvent être conséquemment appelées le symbole des symboles. Un des plus remarquables de ceux-ci est une croix, dans la forme de la lettre T (4), et qui était un emblème de la création et de la génération, bien avant que l'Église chrétienne l'eût adopté comme un signe de salut. Heureuse coïncidence qui, sans doute, a facilité l'adoption de ce

(1) Planche II, fig. 2, gravée d'après une amulette qui se trouve au British Museum.

(2) S. August. *De Civ. Dei*, lib. VI, c. IX.

(3) Voir pl. II, fig. 1, d'après un modèle du British Museum dans lequel les deux symboles sont réunis.

(4) *Recherches sur les arts*, lib. I, c. III.

signe par les nouveaux croyants. Une tête humaine était quelquefois ajoutée aux organes mâles, ainsi disposés, et cela leur donne l'exacte apparence du crucifix comme sur la médaille de Cizicus, publiée par M. Pellerin (1).

Une ancienne médaille trouvée dans l'île de Chypre et qui, d'après le style de la main-d'œuvre, est certainement antérieure à la conquête macédonienne, représente ce symbole avec un chapelet ou rosaire pareil à ceux en usage aujourd'hui dans l'Église romaine (2). Les grains en sont usés de longue date (3). Ils sont placés en cercle pour indiquer le développement continu de la création, tandis que la séparation des grains indique les divisions qu'elle parcourt en retournant sur elle-même, et produisant ainsi les années, les mois et les jours. Le *soleil*, symbole du pouvoir créateur, est placé au-dessus, indiquant que les divisions sont spécialement sous son influence. Le soleil était la visible image du Créateur et le centre d'expansion de ses émanations. Aussi les Égyptiens, dans leurs hymnes sacrées, citaient Osiris comme l'être qui réside caché dans les embrasements du soleil (4). De là, le grand luminaire lui-même est nommé Κοσμοκρατως (régulateur du monde) dans les hymnes orphéiques (5).

Cette émanation générale de l'esprit pénétrant de Dieu, par lequel toutes choses sont procréées et conservées, est magnifiquement dépeinte par Virgile dans les lignes suivantes :

.... Deum namque ire per omnes
Terrasque, tractusque maris, cœlumque profondum.
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum,
Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas.
Scilicet huc reddi deinde, ac resoluta referri
Omnia : nec morti esse locum, sed viva volare
Sideris in numerum, atque alto succedere cœlo (6).

(1) Voir pl. IX, fig. 1.
(2) Voir pl. IX, d'après Pellerin; de semblables médailles sont dans la collection de Hunter et sont évidemment l'œuvre des Phéniciens.
(3) *Recherches sur les arts*, lib. I, c. III.
(4) Plutarque. *De Is. et Os.*
(5) Voir hymne VII.
(6) *Géorgiques*, lib. IV, vers 221.

L'esprit éthéré est décrit ici comme se répandant lui-même à travers l'univers, donnant la vie et le mouvement aux habitants de la terre, de l'eau et de l'air, en les faisant participer à sa propre essence, chaque partie retournant à la source originelle lors de la dissolution du corps qu'elle animait. Ainsi, non seulement les hommes, mais tous les animaux et même les végétaux étaient imprégnés d'une partie de la nature divine, et leurs qualités, leurs penchants aussi bien que leur puissance reproductrice en dérivaient. Ils semblaient autant d'émanations des attributions divines opérant, d'après divers modes et à différents degrés, selon la nature des êtres qui en étaient pénétrés. Aussi les propriétés caractéristiques des animaux et des plantes étaient, non seulement regardées comme une représentation du pouvoir divin, mais aussi comme une émanation continuelle et véritable de sa propre essence (1). C'est pourquoi les symboles étaient traités avec plus de respect et de vénération que s'ils eussent été des signes et des emblèmes arbitraires. Plutarque dit que les prêtres égyptiens prenaient le bœuf Apis, qui était adoré avec tant de cérémonie, pour la simple image de l'esprit d'Osiris (2), et je suis convaincu que tel a été le sens réel de toutes les prétendues adorations d'animaux chez les Égyptiens. Les animaux ou les plantes chez lesquels quelque attribution de la divinité semblait prédominer, en devinrent le symbole, et ils furent adorés comme l'image de la divine Providence agissant dans cette voie. Ces coutumes, ainsi que beaucoup d'autres des cultes anciens, et même des cultes modernes, ont été sans doute pratiquées longtemps après que les principes, motifs de leur adoption, étaient tout à fait oubliés, ou conservés partiellement dans de vagues traditions. Ainsi, les prêtres égyptiens connaissaient la signification du culte du bœuf Apis, mais ils ne pouvaient dire pourquoi le crocodile, l'ichneumon et l'ibis recevaient le même hommage. Ils continuèrent à se servir des caractères hiéroglyphiques, nonobstant leur infériorité sur les sons et la parole, seulement parce qu'ils les trouvaient plus saints et plus sacrés, mais sans pouvoir en donner aucune raison plausible. Strabon nous dit que, de son

(1) Proclus, *in Theol. Plat.*, lib. I, pp. 56-57.

(2) *De Is. et Os.*

temps, ils ignoraient complètement l'ancienne science (1). Ceci n'a rien de surprenant, quand on se rappelle que les Égyptiens des temps historiques survivaient au renversement de leur monarchie par les Perses, à la destruction de leurs temples et à l'anéantissement de leur religion, d'abord par les ordres de Cambyse (2), et ensuite par ceux d'Ochus. Nous n'avons aucun renseignement sur ce qu'ils étaient avant ces désastres, car Hérodote, qui visita le premier ce pays, n'y arriva que lorsqu'il était déjà en ruines (3).

On peut remarquer, dans les religions modernes, que les hommes sont superstitieux en proportion de leur ignorance, et que ceux qui connaissent le moins les principes d'un culte sont les plus ardents et les plus fervents dans la pratique de ses rites et de ses cérémonies extérieures. Nous pouvons donc supposer, par analogie, qu'il en était ainsi chez les Égyptiens. Les gens éclairés et rationnels révéraient les animaux sacrés, tandis que le vulgaire les adorait. Les premiers ayant été, on peut le croire, dispersés par la persécution des vainqueurs, le culte matériel subsista seul. Diverses cités adoptèrent différents animaux comme divinités tutélaires, ainsi que font les cités catholiques en se mettant sous l'invocation des saints et des martyrs, et dans la ferveur de leur dévotion pour les symboles, elles en oublièrent la cause originelle.

La coutume d'entretenir des animaux sacrés comme image d'un attribut divin, paraît avoir existé aussi bien en Grèce qu'en Égypte, car le dieu de la santé était représenté par un serpent vivant à Épidaure, alors le centre de la religion (4). Cependant, les Grecs préféraient des symboles plus complexes, non qu'ils eussent alors la supériorité dans les arts qu'ils acquirent depuis Homère (5), et lorsque leur théologie était déjà corrompue, mais la combinaison de plusieurs formes réunies les aidaient à exprimer leurs idées et à faire comprendre, non seulement l'attribut divin, mais le mode et l'objet de son action.

Tel est le bronze célèbre du Vatican représentant l'organe de la

(1) Lib. XVII.

(2) Plut., *De Is. et Os.*

(3) Hérodote, lib. III. Strabon, lib. XVII.

(4) Liv. *Hist. epitom.*, lib. XI.

(5) Lorsque Homère fait l'éloge de quelque travail d'art, il l'appelle un travail de Sidoniens.

génération placé sur la tête du coq, emblème du soleil, porté sur le cou et les épaules par un homme. Cette composition représente le pouvoir générateur de l'Ερως, l'Osiris, le Mithras, ou Bacchus, dont le point central est le soleil incarné avec l'homme.

L'inscription du piédestal intitule l'attribut ainsi personnifié : *Le Sauveur du monde* (Σω Της κοσμῶ), titre digne de vénération, sous quelque symbole qu'il soit placé (1).

Les Égyptiens montraient encore l'incarnation de la divinité sous un symbole plus mobile, quoique aussi expressif. Ainsi, à Mendes, on entretenait un bouc vivant, emblème du pouvoir générateur. Les femmes se présentaient nues près de lui pour avoir l'honneur d'en jouir publiquement. Hérodote fut témoin de ce fait (ες επιδειξιν ανθρωπων) et l'appelle prodigieux (τερας). Mais les Égyptiens n'en avaient pas une telle horreur. Il était pour eux la représentation de l'incarnation de la divinité et la communication de son esprit créateur à l'homme. C'était un des sacrements de cette ancienne Église; il n'y a nul doute qu'il fût reçu avec la crainte respectueuse que les croyants ressentent à l'accomplissement des mystères de leur foi, quels qu'ils soient. Du reste, ainsi que le dit le savant et orthodoxe évêque Warburton, dont je n'ai point ici à contester l'autorité : *La moralité d'une action ne ressort pas de sa nature, mais de ses effets* (2). C'est pourquoi, quelque chose qu'on en puisse dire, et quelque choquante que soit cette cérémonie pour nos idées modernes, elle peut avoir été orthodoxe au temps où elle était pratiquée et avoir été un spectacle édifiant pour les saints de l'ancienne Égypte. Les Grecs, même, ne paraissent pas avoir ressenti à sa représentation imitative l'horreur et le dégoût que leurs historiens ont jugé à propos d'exprimer pour sa célébration réelle.

Plusieurs spécimens de sculptures sur ce sujet ont échappé à la rage des réformateurs et subsistent pour l'étude des temps passés. L'un d'eux, trouvé parmi les ruines d'Herculanum et renfermé secrètement au musée de Portici, est bien connu. Un autre fait partie de la collection de M. Townley. Je l'ai fait graver pour le

(1) Voir pl. II, fig. 3.

(2) *Div. leg.*, book I, c. IV.

plaisir des savants (1). Dans ces monuments, le bouc est *passif* au lieu d'être *actif*. Ce qui fait que le symbole humain est incarné dans le divin au lieu que le divin le soit dans l'humain. Mais, en fait, c'est la même chose, puisque le Créateur réunissant les deux sexes en lui, peut être représenté sous l'un ou l'autre. Dans le symbole du bœuf, le sexe varie également. Les médailles grecques offrent quelquefois un taureau, d'autres fois une vache (2). La vache était, selon Strabon, adoptée à Memphis, en Egypte, comme symbole de Vénus, pouvoir générateur passif (3).

Ces deux symboles, le taureau et la vache, sont encore adorés par les Hindous comme symbole mâle et femelle, générateur et nutritif, du pouvoir de la divinité. La vache est dans presque toutes leurs pagodes, mais le taureau est adoré avec une dévotion et une solennité supérieure. Tanjour possède un monument de leur piété pour lui, qu'il n'est pas probable que les naturels de ce pays aient pu élever, malgré leur patience et leur adresse, sans posséder une science des arts mécaniques plus complète que celle qu'ils ont à présent. C'est une statue du taureau couché; elle est taillée avec une grande précision dans un seul bloc de granit dur, apporté d'une distance de cent milles anglais par la voie de terre, et son poids dans l'état présent est au moins de cent tonnes (4).

Les Grecs faisaient quelquefois leur taurine Bacchus, ou taureau avec une face humaine, pour désigner les deux sexes, ce qu'ils expliquent par l'épithète significative (Διφυης), placée au-dessous de lui (5). Au-dessus, ils mettaient fréquemment le rayonnant astérisque qui représente le soleil, pour montrer la divinité dont ils voulaient désigner les attributs (6). D'après ceci, nous pouvons comprendre pourquoi les Germains, qui, selon César (7), adoraient

(1) Voir pl. VII.

(2) Voir pl. IV, fig 1, 2, 3 et pl. III, fig. 4, grav. d'après des médailles qui m'appartiennent.

(3) Lib. XVII.

(4) Voir pl XXII; les mesures furent prises, par le capitaine Patterson, sur les lieux.

(5) Voir pl. IV, fig. 2, d'après une médaille de Naples de la collection Hunter.

(6) Voir pl. IV, fig. 2, et pl. XIX, fig. 4, d'après une médaille de Cales, m'appartenant.

(7) *De B. G.*, lib. VI.

le soleil, portaient un taureau d'airain pour l'image de leur dieu, lorsqu'ils envahirent les possessions romaines du temps de Marius (1).

De même, lorsque le peuple élu de Dieu fit l'étendard qui devait le guider à travers le désert et chasser les impies, il choisit l'emblème d'un veau ou jeune taureau (2).

Les Grecs, en progressant dans la culture des arts, changèrent graduellement la forme animale en forme humaine, tout en conservant le caractère originel. La tête humaine fut d'abord ajustée au corps du taureau (3). Mais ensuite on fit la figure entièrement humaine, avec quelques-uns des traits généraux de l'animal mêlés en elle (4). Souvent les figures mixtes ont une signification qui leur est propre comme celle du bronze du Vatican, et ne sont pas seulement un produit du raffinement de l'art. Tels sont les faunes et les satyres, qui sont des émanations du Créateur, incarnées dans l'homme et agissant comme ses anges et ses ministres dans le travail de la procréation universelle. Accouplés avec le bouc, ils représentent l'incarnation réciproque de l'homme et de Dieu incorporé dans la matière universelle; car la divinité, étant à la fois mâle et femelle, est à la fois active et passive dans l'acte de procréation. Elle pénètre d'abord l'homme de sa propre essence, et cette essence sert à la reproduction, conjointement avec les puissances productrices de la nature, qui ne sont autres que son propre esprit prolifique transfusé dans la matière.

Ces êtres mixtes dérivent de Pan, principe de l'ordre universel dont ils partagent les emblèmes avec lui. Pan est invoqué dans les litanies orphéiques, comme premier principe d'amour, ou créateur incorporé dans la matière universelle et formant ainsi le monde (5). Il y est dit que le ciel, la terre, l'eau et le feu sont ses membres, et il est décrit comme la source et l'origine de toutes choses

(1) Plut., *in Mario*.

(2) Exod., c. XXXII, avec les *Commentaires de Patricks*.

(3) Voir les médailles de Naples, Gela, etc.; la pl. IV, fig. 2 et pl. IX, fig. 11, en sont des spécimens, mais les médailles sont dans toutes les collections.

(4) Voir les *Bronzes d'Herculanum*, tome V, pl. V.

(5) Hymme X.

(παντοφυης γενετως παντων), comme représentant la matière animée par l'esprit divin. Lycaon Pan était le dieu le plus ancien et le plus révéré des Arcadiens (1), le peuple le plus ancien de la Grèce. L'épithète Lycaon (Λυκαιος) dérive habituellement de λυκος, un loup. Il est impossible de découvrir quel rapport cette étymologie peut avoir avec les divinités auxquelles on l'appliquait, car l'épithète Λυκαιος ou Λυκειος (qui est seulement la prononciation différente de différents dialectes), est quelquefois appliquée à presque tous les dieux. Je n'ai cependant aucun doute qu'elle ne dérive du vieux mot λυκος ou λυκη, *lumière,* d'où vient le mot latin *lux* (2). Dans ce sens ce serait une épithète convenable, pour la nature divine, dont la lumière est l'essence. Je suis confirmé dans cette conjecture par un mot de l'*Electre* de Sophocle, qui paraît avoir été jusqu'à présent mal compris. Au commencement de la pièce, le tuteur d'Oreste, entrant dans Argos avec son pupille, lui montre les plus célèbres monuments, et parmi eux, le Lycaon forum, τῶ λυκοκτονῶ Θεῶ, que les écoliers et les traducteurs interprètent : *Du loup tuant Dieu,* quoiqu'il n'y ait aucune raison pour que ceci soit appliqué à Apollon. Mais si nous faisons dériver ce mot de λυκος, *lumière*, et εκτεινειν, *étendre*, au lieu de κτεινειν, *tuer*, la signification sera parfaitement juste; *Étendant la lumière* sera de toutes les épithètes la plus convenable pour le soleil.

Sophocle, aussi bien que Virgile, est connu pour être un admirateur des vieilles expressions, et il a imité Homère plus qu'aucun autre poète attique. Il n'y aurait donc rien d'étonnant qu'il eût employé un mot suranné.

Prenant l'étymologie ci-dessus pour exacte, le Lycaon Pan d'Arcadie serait Pan, *le lumineux*, c'est-à-dire l'essence divine de la lumière, incorporée à la matière universelle. Les Arcadiens le nommaient τον της ὑλης Κυριον, seigneur de la matière, ainsi que Macrobe le traduit à bon droit (3). Il était aussi appelé Sylvanus par les Latins. *Sylva*, étant dans le langage des anciens Pélasges et Grecs éoliens, duquel le latin dérive, de même que ʼυλη; car il

(1) Dionys. *Antiq. Rom.*, lib. I, c. XXXII.

(2) Macrob., *sat.* XVII.

(3) *Sat.* I, c XXII.

est bien connu de tous ceux qui ont comparé attentivement les deux idiomes, que *sigma* et *van* sont des lettres qui ont été omises, l'une partiellement, et l'autre généralement, lorsque les Grecs épurèrent leur prononciation et leur orthographe, après l'émigration des colonies étrusques et latines.

Dans l'*Ajax* de Sophocle, les chœurs invoquent Pan sous le titre de Αλιπλαγκτος (1), probablement parce qu'on l'adorait sur les rivages de la mer. L'humidité était réputée le plus fécond des éléments subalternes (2) sur lesquels l'esprit de Dieu, selon Moïse, ou la nature plastique, selon les platoniciens, exerça son action pour produire la vie et le mouvement sur la terre. Homère dit de l'océan : Qu'il est la source de toutes choses (3). De là aussi l'usage de l'eau pour le baptême qui régénère et crée de nouveau la personne baptisée. L'âme, que les premiers chrétiens croyaient mortelle, devient alors immortelle par cette immersion (4).

D'après les mêmes principes, Pan (5) est représenté se versant de l'eau sur les organes sexuels, afin de fortifier le pouvoir créateur actif, avec l'élément prolifique passif. L'eau était l'essence du principe passif et le feu l'essence du principe actif; l'un d'origine terrestre et l'autre d'origine éthérée.

Aussi saint Jean-Baptiste, qui pouvait avoir acquis quelque connaissance de l'ancienne théologie, dit par ses successeurs, les Juifs éclectiques : *Je vous baptise dans l'eau du repentir, mais celui qui viendra après moi sera plus puissant, et il vous baptisera dans l'esprit saint et dans le feu* (6). Ce qui signifie : Je purifie et je rafraîchis l'âme par sa communion avec le principe terrestre de la vie, mais celui qui viendra après moi la régénérera et la fortifiera par sa communion avec le principe éthéré (7). Pan est aussi

(1) Vers 703.

(2) Pindar., *Olymp.* I, ver. 1. Diodor. Sic., lib. I, p. 11.

(3) *Il.* ξ, ver. 246 et φ, ver. 196.

(4) Clementina, Hom. XII. Arnob. *Adv. Gentes*, lib. II.

(5) Voir pl. VI, fig. 1. L'original est parmi les antiquités trouvées à Herculanum et maintenant au musée de Portici.

(6) Matthieu, c. III.

(7) L'intention avouée du savant travail de Grotius est de prouver qu'il n'y a rien de nouveau dans le christianisme. Ce que j'ai ajouté ici peut venir à l'appui des découvertes de ce grand homme. Voir *De Veritate Relig. Christ.*, lib. IV, c. XII.

invoqué dans les chœurs salaminiens de cette même tragédie de Sophocle (1), par le titre d'auteur et directeur des danses des dieux (Θεων χοροποι'αναξ), comme étant la cause et l'effet du mouvement régulier de l'univers dont ces danses divines, innées en lui, sont la représentation (αυτοδαη). Les danses des Gnossiens et des Nysiens sont comprises ici, la première étant consacrée à Jupiter et l'autre à Bacchus; car Pan, étant le principe d'ordre universel, participe de la nature de tous les autres dieux. Elles étaient les personnifications des modes d'action particuliers du grand principe régulateur Pan, celui de sa loi générale et de la préexistante harmonie par laquelle l'univers est gouverné. C'est pour cela que Pan est souvent représenté jouant de la flûte. La musique étant l'emblème naturel de l'harmonie physique, selon Plutarque, le Jupiter Ammon des Africains était le même dieu que le Pan des Grecs (2). Ceci explique pourquoi les rois macédoniens portaient les cornes de ce dieu. Car, bien qu'Alexandre se disait son fils, ses successeurs, qui ne prétendirent jamais à un pareil honneur, n'en portèrent pas moins le même emblème que lui, ainsi qu'on peut le voir sur leurs médailles (3). C'est que Pan ou Ammon étant l'univers, et Jupiter étant un titre du dieu suprême, comme il sera démontré plus loin, les cornes, emblème de sa puissance, étaient le symbole de cette domination universelle que tous, aussi bien qu'Alexandre, avaient l'ambition d'exercer.

La figure d'Ammon se rapportait donc au bélier et celle de Pan au bouc. Il est difficile de trouver le motif de cette différence, à moins de supposer que les boucs, étant moins connus dans les pays où le culte de Pan s'éleva, le bélier exprimait le même attribut (4). Sur une pierre précieuse du musée de M. Townley, esq., la tête du Pan grec, jointe à celle du bélier, tient au corps d'un coq, surmontée

(1) Ver. 708.

(2) *De Is. et Os.*

(3) Voir pl. IV, fig. 4. Gravure faite d'après une médaille de Lysimaque, médaille d'une beauté exquise et qui m'appartient. Antigonus met aussi la tête de Pan sur ses médailles, lesquelles ne sont pas rares.

(4) Pausanias, lib. XI, dit qu'il connaît la signification de ce symbole, mais qu'il ne peut la révéler faisant partie du culte secret.

de l'astérisque du soleil. Sous le corps du coq est attaché un oiseau aquatique (1).

Le coq est l'emblème du soleil, probablement parce qu'il annonce son approche le matin, et l'oiseau aquatique est l'emblème de l'humidité. Ainsi cette composition, d'une apparence si fantasque, représente l'univers entre deux féconds éléments, causes actives et passives de toutes choses.

Le Créateur étant mâle et femelle, les effluves de son esprit créateur agissent sur la matière universelle, qui enfante des agents subalternes et donne pour compagnons aux faunes et aux satyres, les nymphes des eaux, des montagnes et des bois. Ces agents représentent le pouvoir producteur actif et passif des deux sexes séparés. De cette même classe sont le Γενετυλλιδες, mentionné par Pausanias comme compagnon de Vénus (2), laquelle, ainsi que Cérès, Junon, Diane, Isis, etc., n'était que la personnification de la nature et le principe passif de la génération, agissant sous diverses manifestations.

Apulée invoque Isis sous les noms de Cérès, Éleusis, Vénus céleste, et Proserpine, et la déesse lui répond en se désignant ainsi : « Je suis la nature, la mère de la création, l'ancêtre primi-
» tive du temps, la première entre les dieux et les déesses du ciel,
» la reine des ombres, la puissance éternelle, gouvernant d'un
» signe de tête les hauteurs lumineuses du firmament, les brises
» de la mer et le silence de la mort; je suis la seule divinité qui
» soit vénérée du monde entier sous une multitude de formes,
» avec des rites divers, et sous des noms différents. Les Égyptiens,
» qui connaissaient la science ancienne, me rendaient le culte qui
» m'est dû par des cérémonies particulières, et m'appelaient de
» mon vrai nom, Reine Isis. »

Selon les Égyptiens, Isis s'accoupla avec son frère dans les entrailles de leur mère, d'où naquit Aroëris ou Horus, l'Apollon des Grecs (3). Cette allégorie signifie que les pouvoirs actifs et passifs de la création s'unissent dans le sein de la nuit, où ils ont

(1) Pl. III, fig. 1.
(2) Lib. I.
(3) Plut., *De Is. et Os.*

été engendrés par le père inconnu Κρονος, ou Temps, et produisent, par cette action, la délivrance ou séparation des éléments l'un de l'autre. Car le nom d'Apollon est un titre provenant de απολυω, qui veut dire : Délivrer de (1). Les vêtements d'Isis étaient de couleurs variées, et les plis en étaient compliqués pour indiquer que le pouvoir passif et matériel prend des formes multiples et des voies diverses pour s'assouplir de lui-même à l'action du pouvoir actif ou éthéré. Mais le vêtement d'Osiris était simple et d'une seule couleur lumineuse, afin de montrer son unité d'essence et l'universalité immuable de son pouvoir (2). La couleur lumineuse représente le soleil qui, selon l'interprétation des théologiens, est la substance du pouvoir sacré et l'image visible de son être intellectuel. Il est appelé, dans les litanies orphéiques, la chaîne qui relie toutes choses ensemble, ὁ δ'ανεδραμε δεσμος α'παντων (3), le principe d'attraction, le rédempteur (λυσιος) (4), qui délivre en les vivifiant, les pouvoirs innés de la nature et féconde ainsi la matière. Ces épithètes expriment, non seulement le système théologique, mais la doctrine physique de l'école orphéique, dans le système de laquelle le soleil, placé au centre de l'univers avec les planètes se mouvant autour de lui, est, par sa force attractive, la cause de cohésion et d'harmonie du tout, et, par les effluves de ses rayons, la cause du mouvement des parties. Homère fait allusion à ce système dans l'allégorie des chaînes d'or par lesquelles Jupiter suspend toutes choses. Mais il y a lieu de croire qu'il en ignorait la vraie signification et qu'il l'a transmise telle qu'il l'avait entendu raconter.

Les ammoniens platoniciens adoptaient le même système d'attraction, mais ils remplaçaient le centre du soleil par une abstraction métaphysique, ou unité incompréhensible dont les émanations pénétraient toutes choses et les liaient ensemble (5).

(1) Damm, *Lex. Etym.*

(2) Plut., *De Is. et Os.*

(3) Hymn. XLVI.

(4) Hymn. XLIX. Les initiales de cette épithète sont avec le taureau sur une médaille de Naples, qui m'appartient. Le taureau à tête humaine a été appelé *Minotaure* par les antiquaires. Cependant on le trouve sur différentes médailles accompagné des symboles de Bacchus et d'Apollon.

(5) Proclus, *In Theol. Plat.*, lib. I, c. XXI.

Outre les faunes, les satyres et les nymphes, émanations incarnées du pouvoir actif et passif du Créateur, nous trouvons dans les anciennes sculptures certains êtres androgynes possédant les organes des deux sexes. Je pense qu'ils représentaient la matière organisée, aux temps primordiaux, au moment où, délivrée du chaos, elle n'était pas encore pénétrée de l'essence éthérée du Créateur. Sur un magnifique bijou que possède R. Wilbraham, esq. (1), un de ces androgynes est représenté endormi avec les organes sexuels recouverts, et l'œuf du chaos brisé dessous. Sur l'autre côté, Bacchus le créateur, portant une torche, emblème du feu éthéré, la penche sur la figure endormie, pendant qu'un de ses agents semble attendre son ordre pour commencer l'exécution d'un office dont, selon des signes extérieurs très visibles, il s'acquittera avec énergie et succès.

Le Créateur s'appuie quelquefois sur une de ces figures appelées vulgairement *silènes*, qui, à en juger d'après leurs formes épaisses et lourdes, devaient être l'emblème de la matière brute et inerte, de laquelle tout est créé; mais qui, étant impropre à rien produire par elle-même, est justement représentée comme servant de base au pouvoir créateur, quoique instrument inactif dans son action.

La calvitie totale de ces figures exprime l'état improductif de la matière lorsque les pouvoirs générateurs n'étaient pas en elle ; car c'était une opinion des anciens, et je me rappelle l'avoir lue dans Aristote, que chaque secousse du coït produit un frisson subtil dans le cerveau qui altère la racine des cheveux, et qu'ainsi la calvitie est une marque de la stérilité produite par des excès répétés. Les figures de Pan sont à peu près semblables à celle que je suppose représenter la matière inerte, si ce n'est que leurs formes sont mêlées avec celle du bouc, symbole du pouvoir créateur qui a fécondé la matière et qui l'a organisée. Elles ont quelquefois un organe sexuel d'une dimension énorme, pour indiquer l'application du pouvoir créateur à ses fins les plus nobles, la procréation d'êtres sensitifs et rationnels.

Cette figure mixte est le Priape ordinaire des poètes romains. Il était adoré comme les autres personnages de la mythologie céleste,

(1) Voir pl. V, fig. 3.

mais il n'était pas mieux compris de beaucoup de ses anciens dévots que des bonnes femmes d'Isernia. Son organe caractéristique est souvent représenté par les artistes dans l'état d'érection où il se trouve au moment d'accomplir sa fonction (1). D'autres fois, il est dans l'état d'enflure molle qui succède immédiatement à l'action (2), et est encore chargé de la production naturelle qui résulte des efforts prolifiques pour lesquels il paraît si bien constitué, ainsi qu'on l'a vu plus haut. J'ai donné, planche V, des spécimens de chaque situation. L'un est pris au musée de Portici et l'autre dans celui de M. Charles Townley, esq. Il est facile de voir que, dans le premier cas, les muscles de la face sont tirés et contractés, comme si chaque nerf était tendu. Dans l'autre cas, au contraire, les traits sont dilatés et abattus. Le menton repose sur la poitrine, et toute la physionomie exprime la langueur et la fatigue.

Si l'explication que j'ai donnée des figures androgynes est la vraie, les faunes et les satyres qui les accompagnent figureraient des émanations abstraites et non des incarnations, comme lorsqu'elles font acte de copulation avec le bouc.

Le Créateur étant lui-même fréquemment représenté sous une forme humaine, il est logique que ses émanations participent quelquefois de cette forme, sans avoir cependant rien d'humain dans leur ensemble. Il semble toutefois que la croyance a existé dans quelques parties de l'Asie, que le Créateur avait réellement une forme humaine. Les législateurs juifs disent expressément : Que Dieu a fait l'homme à son image, et qu'avant la naissance de la femme, il l'avait créé mâle et femelle (3), vraisemblablement comme il l'était lui-même (4). De ceci, un auteur ingénieux a conclu que les androgynes étaient les individus primordiaux de la race humaine, et que, possédant les organes des deux sexes, ils avaient produit des enfants de chacun. Ceci paraît être le sens sous lequel ils ont été représentés par quelques-uns des anciens artistes. Mais

(1) Pl. V, fig. 2. D'après un bronze du musée de Portici.

(2) Pl. V, fig. 2. D'après un bronze du musée de M. Townley.

(3) Génèse, c. I.

(4) Philon, *De Leg. Alleg.*, lib. II.

je n'ai jamais rencontré de trace de cette croyance dans aucun auteur grec, à l'exception de Philon le Juif, et je n'ai jamais vu aucun monument de l'art ancien dans lequel le Bacchus, ou Créateur représenté sous la forme humaine, eût les organes des deux sexes.

Dans les images symboliques, la double nature est souvent représentée par quelques insectes androgynes, tels que le limaçon, qui est doué des deux organes et peut s'accoupler avec l'un ou avec l'autre. Mais quand, par suite du perfectionnement de l'art, on adopta la forme humaine, la double nature fut représentée par un mélange de caractères masculins et féminins dans les formes du corps, tout en conservant l'organe mâle de la génération. Euripide appelle Bacchus Θηλυμορφος (1), et le chœur des bacchanales l'invoque par des épithètes masculines ou féminines. Ovide lui dit aussi :

— Tibi cum sine cornibus adstas,
Virgineum caput est (2),

faisant allusion dans la première ligne à la taurine, et dans la seconde à la figure androgyne.

Les anciens théologiens étaient, de même que les modernes, divisés en plusieurs sectes, mais n'ayant jamais, comme ces derniers, troublé la paix de la société, ils ont été très peu cités. Je me suis conformé à ce qui m'a paru être le véritable système orphéique dans la petite analyse que j'en ai essayée ici. Ce système était probablement le fond de la foi catholique, quoiqu'il diffère considérablement d'un autre système ancien, décrit par Aristophane (3) et qui était plus poétique, mais moins philosophique. Selon ce dernier, le Chaos, la Nuit, Érèbe et le Tartare, étaient les êtres primitifs. La Nuit produisit un œuf dans le sein infini d'Érèbe, et il en sortit l'Amour, qui relia toutes choses ensemble, et produisit le ciel, l'océan, la terre et les dieux.

Il est fait allusion à ce système, par l'épithète Ωογενος, appliquée au Créateur dans une des litanies orphéiques (4). Mais il n'a jamais

(1) Bach, vers. 358.
(2) *Metam.*, lib. IV, vers. 18.
(3) Ορνιθ., v. 693.
(4) Hymne V.

dû être orthodoxe; car le Créateur est habituellement représenté comme brisant l'œuf du chaos, et, par conséquent, il ne pouvait sortir de cet œuf. Dans le mélange confus des allégories et des traditions de la Théogonie attribuée à Hésiode, l'Amour vient après le chaos et la terre, mais il est antérieur à toute autre chose.

Ces différences n'ont rien d'étonnant, car en supposant qu'Aristophane eût compris le vrai système, il ne pouvait le révéler avec sécurité que sous le voile de la fiction et de l'allégorie. Quant à l'auteur de la Théogonie, il est évident, d'après l'étrange ramassis de fables incohérentes qu'il a rassemblées, qu'il le comprenait très peu. Le système auquel il est fait allusion dans les stances orphéiques, notées dans les Argonautes, est, selon toute probabilité, le véritable. Il est, non seulement conséquent dans toutes ses parties, mais il contient des vérités physiques que les plus grandes découvertes modernes n'ont fait que confirmer et expliquer depuis. Les autres paraissent en être de poétiques corruptions qui, s'étendant peu à peu, produisirent cet indescriptible système de mythologie qui constituait la religion vulgaire de la Grèce.

Les faunes et les satyres qui accompagnent les figures androgynes des anciennes sculptures sont souvent représentés comme servant le Créateur par l'action de leurs attributs caractéristiques avec elles, aussi bien qu'avec les nymphes, anges passifs de la procréation. Ce qui a embarrassé les savants dans l'examen de ces figures, c'est qu'elles paraissent contradictoires au système de l'ancienne religion, en ce sens, que beaucoup de ces groupes sont dans des attitudes qui expriment plutôt l'action des appétits désordonnés que celle de la procréation. Mais un savant auteur, qui a répandu une vive lumière sur ces sujets les a dégagés de ce soupçon, en montrant que ces êtres mixtes qui possédaient les organes des deux sexes, étaient dans les attitudes les plus commodes pour atteindre aux organes féminins (1). Ceci est confirmé par Lucrèce, qui affirme que cette posture est plus favorable à la procréation qu'aucune autre (2). Nous pouvons alors conclure qu'au lieu de les représenter satisfaisant leurs appétits d'une manière désordonnée,

(1) *Recherches sur les arts*, liv. I, c. III. (2) Lib. IV, vers 1260.

les artistes ont voulu les montrer accomplissant un devoir de la manière la plus conforme aux vues du Créateur.

Sur les médailles grecques, où la vache est le symbole de la divinité, elle est fréquemment représentée léchant un veau qui la tette (1). Cela, sans doute, veut dire que le pouvoir créateur chérit et nourrit aussi bien qu'il crée. Les quadrupèdes léchant leurs petits pour les fortifier et les rafraîchir aussitôt qu'ils sont nés, on peut croire que, dans le langage symbolique, cette action était emblématique.

Sur d'autres médailles, l'animal est occupé à se lécher (2). Ceci, par la même analogie, doit représenter la force divine renouvelée et augmentée par l'exercice de son pouvoir nutritif sur elle-même. Sur d'autres encore est une tête humaine d'un caractère d'androgyne semblable à celle du Bacchus διφυης, avec la langue allongée sur la lèvre inférieure, comme s'il léchait quelque chose (3). C'était probablement le même symbole, rendu d'une manière moins complète. Les artistes grecs étant dans l'usage de ne faire souvent qu'une fraction de la composition qui exprimait le tout. Une médaille de Paros, publiée par Goltztius, représente, d'un côté, le taureau se léchant et ayant le radieux astérisque ; sur l'autre côté, il a la langue allongée et la tête couverte de serpents, emblèmes de la vie (4). Sur une autre médaille de ma collection, les serpents ne sont pas attachés à la tête, mais ils sont placés à côté comme un symbole distinct, et l'animal se léchant est une génisse accompagnée de l'initiale du mot Θεος, au lieu du nimbe radié. Les antiquaires ont appelé cette tête une Méduse ; mais s'ils l'avaient examinée attentivement sur n'importe quelle monnaie bien conservée, ils auraient remarqué que l'expression des traits exprime le désir et non la fureur (5). Le fait est que les antiquaires ont toujours été induits en erreur en cherchant les explications des

(1) Voir pl. IV, fig. 3; d'après une médaille de Dyrrachium, qui m'appartient.

(2) Voir pl. III, fig. 5; d'après une médaille de Gortyna de la collection Hunter; et pl. III, fig. 4; d'après une médaille de Parium qui m'appartient.

(3) Voir pl. III, fig. 4, et pl. III, fig. 6; d'après Pellerin.

(4) Goltz, *Insul.*, tab. XIX, fig. 8.

(5) Voir pl. III, fig. 4.

devises et des médailles grecques dans les fantasques et extravagantes histoires des Métamorphoses d'Ovide, au lieu d'examiner les principes primordiaux de l'ancienne religion, principes contenus dans les fragments orphéiques, dans les écrits de Plutarque, de Macrobe et d'Apulée, ainsi que dans les odes chorales des tragédies grecques. Ces principes étaient le sujet des anciens mystères, et c'est à ceux-ci que les symboles des médailles ont toujours rapport, car les médailles étaient les actes publics des États et nullement les caprices des individus.

De même que M. d'Hancarville trouva une représentation complète du taureau cassant l'œuf du chaos dans les sculptures des Japonais, tandis qu'une partie seulement existe dans les monuments grecs, ainsi, nous pouvons trouver, dans un curieux fragment oriental apporté récemment des cavernes sacrées d'Éléphanta, près de Bombay, une complète reproduction du symbole exprimé par la tête ci-dessus mentionnée. Ces cavernes sont d'anciens lieux d'adoration. Elles sont creusées dans le roc avec un grand travail et d'immenses difficultés. Celle dont le fragment en question a été retiré, a cent trente pieds anglais de long sur cent dix de large et est ornée avec des colonnes et des sculptures d'un style très différent de celui des artistes indiens (1). Elle est abandonnée maintenant, mais d'autres de même sorte servent toujours de lieux d'adoration aux Hindous, qui ne peuvent donner aucun renseignement sur leur origine, laquelle doit remonter très haut, puisque les Hindous sont un peuple fort ancien et que ces sculptures représentent une race d'hommes bien différents d'eux et de tous les habitants de l'Inde actuelle. Le spécimen dont nous parlons fut apporté de l'île d'Éléphanta sur le vaisseau de guerre le *Cumberland* et fait maintenant partie du musée de M. Townley. Il se compose de plusieurs figures d'un très haut relief. La principale est celle d'un homme et d'une femme dans une occupation que je ne m'aventurerai pas à décrire. Je ferai seulement remarquer que leur action, que j'ai supposée avoir pour but de fortifier et de rafraîchir, symbole de vigueur et de soulagement, est exercée mutuellement par les deux personnages sur leurs organes respectifs (2). Ce doit

(1) *Archæl.*, vol. VIII, p. 289.

(2) Voir pl. XI.

être l'emblème des pouvoirs actifs et passifs de la génération s'entr'aidant mutuellement.

Les Hindous représentent toujours le pouvoir créateur de la divinité par les organes sexuels masculins et féminins, et les adorent avec le même respect pieux que le faisaient les anciens Grecs et Égyptiens (1). Comme eux aussi, ils ont étouffé les principes primordiaux de leur ancienne théologie sous une masse de théologie poétique ; de sorte qu'ils ne peuvent donner d'autre idée complète de leur doctrine, sinon qu'ils adorent une cause première de laquelle les divinités subalternes ne sont que les agents, ou, à proprement parler, les modes d'action (2).

Telle est la doctrine qui est incluse et très complètement développée dans le *Bagvat Geeta*, ouvrage de morale et de métaphysique traduit récemment du sanscrit et écrit, dit-on, depuis plus de quatre mille ans. Dans cet ouvrage, Kreshna, divinité incarnée dans la forme humaine, afin de pouvoir instruire l'humanité, révèle à ses disciples les principes fondamentaux de la vraie foi, de la religion et de la sagesse, principes qui sont l'exacte contre-partie du système des émanations, si magnifiquement décrit par Virgile et cité plus haut. Nous trouvons ici, quoique sous une enveloppe mystique, le même principe de vie universelle, s'exhalant et se répandant universellement, puis retournant partiellement s'absorber dans l'abîme infini de l'être intellectuel. Cette réabsorption, qui est considérée comme la fin extrême de la perfection humaine, ne peut s'obtenir que par une vie de méditation intérieure et de pensée abstraite assez ferme pour n'être point interrompue par les incidents mondains, ni troublée par aucune passion sensuelle ou intellectuelle. Mais comme une telle vie ne peut être que le partage d'un brahme, des récompenses inférieures, consistant en un avancement gradué dans l'échelle des êtres pendant les transmigrations de l'âme, sont accordées au guerrier, à l'agriculteur, à l'industriel, selon qu'ils ont plus ou moins bien rempli les devoirs de leurs différents stages. Ceux mêmes qui servent d'autres dieux ne sont pas exclus des bienfaits rémunérateurs de toute vertu morale, *car*,

(1) Sonnerat, *Voyage aux Indes*, t. I, p. 180.

(2) Niebuhr, *Voyages*, vol. II, p. 17.

dit le divin instructeur, *s'ils le font avec une foi sincère, ils m'adorent sans le savoir. Je suis celui qui participe de tous les cultes, et je suis leur récompense* (1). Cette divinité universelle est le principe de tout mouvement. Elle est le principe de la création, de la conservation et de la destruction. *Om* est la syllabe mystique qui renferme ces trois attributs. En répétant intérieurement cette syllabe avec une grande foi et une concentration immuable, on arrive à la perfection (2), et, par suite, à la réabsorption qui permet de contempler Dieu dans ses trois grands attributs caractéristiques. Le plus vénéré de ceux-ci, l'attribut générateur, semble avoir été primitivement représenté par la réunion des organes des deux sexes. Il occupe toujours, sous le nom de *Lingam*, l'intérieur des temples et des pagodes de l'Inde. Il est aussi porté comme parure en bracelets et en colliers (3). Dans un petit temple portatif recueilli dans la contrée de Rohilla, pendant la dernière guerre, et qui est à présent au British Museum, le *lingam* est sur un piédestal, au milieu d'une place carrée creusée dans un bloc d'albâtre (4). Un serpent, emblème de la vie, est enroulé autour de la base. Sa tête, posée sur l'extrémité de sa queue, symbolise l'éternité ou le retour constant du temps sur lui-même, s'écoulant, dans une durée perpétuelle, par une évolution régulière, et avec des phases périodiques. De dessous le corps du serpent s'échappe le *lotus* ou *Nelumbo* de Linné, lequel s'étend sur toute la partie du sol non occupée par les figures qui sont aux angles. Cette plante, qui vit dans l'eau, donne naissance, parmi ses larges feuilles, à une fleur dont le calice est de la forme d'une cloche ; la corolle est semée à son sommet de petits réceptacles où croît la graine (5). L'orifice de ces cellules étant trop petit pour laisser échapper les graines lors de leur maturité, elles germent à la place même où elles ont pris naissance. La bulbe leur sert de matrice et les alimente jusqu'à ce que les rejetons soient assez forts pour produire des fleurs. A leur éclosion, ils se détachent, flottent, et, comme toutes les plantes

(1) *Bagvat Geeta*, p. 81.

(2) *Bagvat Geeta*, p. 74.

(3) Sonnerat, *Voyage aux Indes*, liv. II, pl. 180. Voir pl. LIV.

(4) Voir pl. XII.

(5) Planche XX, fig. 1.

aquatiques, ils prennent racine où le courant les dépose. Cette plante se reproduisant d'elle-même, et s'élevant ainsi de sa propre matrice sans être alimentée par la terre, était adoptée comme le symbole du pouvoir producteur des eaux, sur lequel l'esprit actif du Créateur agissait pour donner la vie et la nourriture à la matière. On retrouve ce symbole dans toutes les parties de l'hémisphère septentrional où régnait et où règne encore la religion symbolique appelée improprement idolâtre. Les images sacrées des Tartares, des Japonais, des Indiens, sont presque toutes posées dessus, et de nombreux exemples en sont donnés dans les publications de Kæmpfer, Chappe-d'Auteroche et Sonnerat. Sur la partie supérieure de la base du *lingam*, les organes sexuels sont entremêlés avec cette fleur, et l'auteur de la *Bagvat Geeta* nous dit que Brahma, le Créateur, est assis sur son trône de lotus (1).

Les figures d'Isis sur la table isiaque tiennent d'une main la tige de cette plante, surmontée de la corolle qui contient la graine, et de l'autre la croix, symbole de l'organe mâle de la génération (2). Ce qui signifie que la puissance universelle active et passive était attribuée à cette déesse. Il y a aussi, sur cette même table isiaque, le dessin d'un ancien temple, dont les colonnes sont exactement semblables à la plante qu'Isis tient en main, excepté que la tige en est plus grosse, afin de supporter le toit et l'entablement (3). Des colonnes et des chapitaux de même genre existent en grand nombre parmi les ruines de Thèbes en Égypte, et dans les curieuses ruines de l'île de Philoé, sur les confins de l'Éthiopie, lesquelles sont probablement les plus anciens spécimens de l'art, à l'exception, du moins, des temples de Thèbes, leurs voisins. Les uns et les autres furent certainement construits du temps où cette cité était le siège de la richesse de l'empire, époque contemporaine, dit-on, de la guerre de Troie. Combien a duré cette prospérité? C'est ce que nous ne pouvons conjecturer. Toujours est-il qu'elle a décliné rapidement depuis; car lorsque les Grecs, sous le règne de Psammétichus (approximativement 530 ans après le siège de Troie),

(1) Page 91.

(2) Voir pl. XVIII, fig. 2; d'après Pignorius.

(3) Voir pl. XVIII, fig. 1; d'après Pignorius.

prirent personnellement connaissance de l'intérieur de ce pays, Memphis était devenue, depuis bien des siècles, sa capitale, et Thèbes était, en quelque sorte, déserte. Homère, par la bouche d'Achille, parle de ses immenses richesses et de sa grandeur comme d'un fait généralement su et reconnu, de sorte que, même à cette époque reculée, cette renommée devait déjà être ancienne.

Nous pouvons donc légitimement conclure que la plus grande partie des beaux édifices dont les débris nous restent, furent exécutés, ou du moins commencés avant les temps historiques. Beaucoup d'entre eux sont tels, qu'ils n'auraient même pu être terminés qu'après un grand nombre d'années, en supposant encore que la puissance des anciens rois d'Égypte était aussi considérable que celle du plus puissant des empereurs romains.

L'exécution de la colonne Trajane en trois années est justement considérée comme un effort extraordinaire; car il doit y avoir eu au moins trois cents sculpteurs de talent employés à ce travail : eh bien, nous trouvons dans le voisinage de Thèbes, des temples d'une énorme grandeur, entièrement couverts de figures sculptées dans le dur et cassant granit des montagnes du Liban, au lieu des marbres tendres de Paros et de Carrare. Les voyageurs qui ont visité cette contrée ne nous ont donné qu'une idée très imparfaite du fini de ces travaux; mais on en peut juger par l'obélisque de Rhamsès, dont les fragments existent à Rome. On verra que ces sculptures sont infiniment plus fouillées que celles de la colonne Trajane. Un sculpteur éminent avec lequel j'examinai cet obélisque était de l'avis que le travail avait dû être buriné, à la manière des pierres précieuses, avec un instrument de graveur, car il lui paraissait impossible qu'un ciseau pût couper le granit rouge avec autant de netteté et de précision.

L'époque de Rhamsès n'est pas connue d'une manière certaine. Les chronologistes modernes supposent que Rhamsès était le même individu que Sésostris et qu'il régnait à Thèbes environ mille cinq cents ans avant l'ère chrétienne et environ trois cents ans avant le siège de Troie. Ces dates néanmoins ne peuvent être que supposées, lorsqu'il s'agit d'événements remontant à une si haute antiquité.

Les prêtres égyptiens du siècle d'Auguste prétendaient, d'après une tradition qu'ils disaient être confirmée par les écritures hiéroglyphiques, que leur roi, Rhamsès ou Ramèse, avait étendu par ses conquêtes sa domination sur toute l'Asie et sur l'Éthiopie (1). Quoique cette prétention paraisse exagérée, on peut cependant présumer, d'après le témoignage de leurs monuments, que les Égyptiens avaient un vaste empire. D'un autre côté, tous les historiens reconnaissent qu'ils abhorraient la navigation, qu'ils n'avaient point de ports de mer. Ils ne pouvaient donc recueillir les bénéfices d'un grand commerce. Comment alors auraient-ils acquis un superflu de richesses suffisant pour ériger de pareils monuments, si ce n'est par les apports des provinces tributaires? surtout si, comme le dit Hérodote, toute la partie basse du pays était, dans les anciens temps, un marais inculte. Il est vrai qu'Homère, qui connaissait tout ce qui pouvait être connu de son temps, et qui a transmis à la postérité tout ce qu'il savait, ne montre pas qu'il ait entendu parler de leur empire ou de leurs conquêtes. Elles étaient sans doute effacées par de nouvelles conquêtes et par l'élévation de nouveaux empires. Mais le renom de leurs anciennes richesses était proverbial, comme l'était de nos jours celui du grand Mogol, quoique celui-ci soit devenu le plus pauvre souverain du monde.

Aussi loin qu'on remonte à travers les âges, on ne trouve pas la preuve dans ces restes d'édifices, qu'ils aient été inventés par les Égyptiens; nous croyons au contraire qu'ils ont été copiés d'après ceux d'un peuple antérieur qui habitait la rive opposée de la mer Rouge. Un des indices les plus évidents de ceci, est le serpent coiffé, reptile particulier au sud-est de l'Asie, et que nous trouvons représenté avec une grande précision sur l'obélisque de Rhamsès, ainsi que sur les tables isiaques et autres travaux symboliques des Égyptiens. On le distingue très facilement parmi les sculptures des grottes sacrées d'Éléphanta (2), et il est ajouté comme symbole caractéristique à beaucoup d'idoles des Hindous modernes, dont les fables absurdes, en ce qui le concerne, ont été reproduites tout au long par M. Sonnerat, quoiqu'elles ne soient pas dignes

(1) Tacite, *Amn.*, lib. II, c. LX.

(2) Niebuhr, *Voyage*, vol. II.

d'être mentionnées. Il est probable que nous nous apercevrions mieux de ces rapports, si l'on pouvait se procurer des dessins très exacts des ruines de la Haute Égypte.

En examinant les colonnes que les Égyptiens construisaient à l'imitation du lotus, on y découvre l'origine de l'ordre d'architecture corinthien. Dans les unes, le calice forme le chapiteau, sans autre changement que d'être un peu élargi à sa base pour lui donner de l'aplomb (1); dans les autres, le calice est enveloppé de feuilles de plantes variées (2), selon la signification qu'on attachait à ces symboles additionnels. Les Grecs les décoraient avec des feuilles d'acanthe et d'autres feuillages, et divers symboles de leur religion faisaient partie des ornements de l'entablement, au lieu d'être sculptés sur les murs du temple ou sur le fût des colonnes. Un des plus fréquents de ces symboles est celui que les architectes nomment chèvrefeuille, mais que sir Joseph Banks (auquel je dois tout ce que j'ai dit concernant le lotus) m'a démontré être les jeunes pousses de cette dernière plante, vues horizontalement au moment où elles ont déchiré leur enveloppe et sont sur le point de se détacher du calice.

Les ornements forment des compositions variées sur beaucoup de leurs monuments : les Grecs faisaient des animaux et des végétaux monstrueux en combinant plusieurs formes symboliques ensemble pour en former une seule; c'est ce qui rend souvent ces symboles difficiles à déchiffrer. Mais le spécimen que j'en ai donné est trop fortement caractérisé pour qu'il soit possible de faire une erreur (3). On le voit sur quelques médailles grecques avec les animaux symboliques et les attributs personnifiés de la divinité, ce qui m'a fait penser, dès l'abord, que ce n'était pas un pur ornement, mais qu'il avait quelque signification mystique, comme en ont, sans contredit, presque toutes les décorations des édifices sacrés.

La surface carrée sur laquelle le lotus se déploie, dans le petit monument indien ci-devant mentionné, est quelquefois submergée

(1) Voir pl. XIX, fig. 6; d'après Norden.

(2) Voir pl. XIX, fig. 7; d'après Norden.

(3) Planche XIX, fig. 3; d'après les *Antiquités Ioniennes*, ch. II, pl. XIII.

par l'eau qu'une force motrice déverse sur le *lingam*. L'eau versée sur les symboles sacrés est un mode d'adoration très pratiqué par les Hindous dans leurs dévotions au taureau et au *Lingam*. La signification de ceci a déjà été expliquée à propos de l'image grecque de Pan, où il est représenté faisant le même acte d'adoration au symbole de son propre pouvoir procréateur (1).

Le sol des temples grecs était souvent inondé par un semblable procédé, ainsi que j'en donnerai bientôt des exemples. Nous trouvons quelquefois de petits temples portatifs presque semblables au modèle indien, mais de fabrication grecque. Leur sol était submergé au moyen d'une fontaine placée au centre. Ces temples, d'après les figures en relief qui ornent les côtés, semblent avoir été voués au culte de Priape ou du *lingam* (2). Cette même surface carrée est empreinte sur plusieurs anciennes médailles grecques. Elle est quelquefois divisée en quatre et quelquefois en un plus grand nombre de compartiments (3).

Les antiquaires ont supposé que cette empreinte était simplement produite par quelque chose placé sous le coin, afin de mieux l'assurer pour recevoir le choc du timbre ; mais en outre que ceci paraît mal approprié au but, nous trouvons quantité de monnaies qui ont reçu le choc du marteau (car le balancier est de date récente) précisément du même côté que cette empreinte carrée, et ce qui met notre assertion hors de conteste, c'est que des marques pareilles existent sur les petits talismans en pâte mystique retirés des momies égyptiennes, et qui n'ont cependant aucune empreinte sur le revers (4). Sur une petite médaille d'airain de Syracuse, nous avons aussi trouvé l'astérisque du soleil placé au centre du carré, comme est le *lingam* dans le petit temple indien (5). Pourquoi

(1) Voir pl. V, fig. 1.

(2) Voir pl. XIV. D'après une de la collection de M. Towley.

(3) Voir pl. XIII, fig. 1; d'après une médaille de Sélinus, et fig. 3, d'après une de Syracuse, qui m'appartient.

(4) Voir pl. XIII, fig. 2; d'après une médaille de la collection de M. Townley.

(5) Voir pl. XIII, fig. 3. La médaille est très commune et l'empreinte quadrangulaire peut être observée sur un grand nombre des plus anciennes médailles grecques. Il y a généralement un symbole de la divinité au centre. Voir celles d'Athènes, Lyttus, Maronea, etc.

cette forme quadrangulaire fut-elle adoptée? Voilà ce que nous ne pouvons découvrir dans aucune sculpture connue, grecque ou égyptienne. Mais, dans le petit temple indien, nous voyons que les quatre coins étaient destinés à quatre des divinités subalternes et personnifiant les modes d'action du grand générateur universel représenté par le symbole du centre vers lequel les quatre figures sont en adoration dans des postures humbles et respectueuses (1).

Nous ne pouvons deviner, dans les mêmes fragments qui nous restent de la science mystique des anciens, ce que signifiaient ces quatre figures; elles devaient être néanmoins des personnifications d'attributs, ainsi que l'étaient toutes les divinités subalternes, d'après ce qui nous est enseigné par la vénérable autorité du *Bagvat Geeta,* ou bien des individus canonisés, ce que ces figures évidemment ne sont pas.

Quant aux récits mythologiques répandus maintenant dans l'Inde, ils jettent autant de lumière sur ce sujet que les *Métamorphoses* d'Ovide sur l'ancienne théologie des Grecs, c'est-à-dire juste assez pour embrouiller et égarer l'esprit de ceux qui y prêtent attention. L'ancien auteur cité ci-dessus mérite plus de crédit, mais il n'a dit que peu de chose sur le culte symbolique. Toutefois son ouvrage prouve clairement que les principes de ce culte étaient les mêmes que ceux du culte des Grecs et des Égyptiens, et on pourrait peut-être trouver, dans ce qui nous reste de leur art et de leur littérature, quelques similitudes qui viendraient aider aux conjectures. Cependant l'éléphant est un symbole plus récent dans l'Occident, les Grecs n'ayant jamais vu de ces animaux avant l'expédition d'Alexandre (2), quoique l'usage de l'ivoire leur fût déjà familier du temps d'Homère.

Dans le temple indien qui nous occupe, la tête d'un éléphant est placée sur le corps d'un homme qui a quatre mains, dont deux sont levées comme pour frapper avec les objets qu'elles tiennent, et les deux autres sont abaissées comme en adoration du *lingam.* Cette image est nommée Gonnis et Pollear par les Hindous modernes; mais on ne trouve ni l'un ni l'autre de ces noms dans le *Geeta*, où la divinité dit seulement: *Que le savant la reconnaît aussi*

(1) Voir pl. XII.

(2) Pausanias, lib. I, c. XII.

bien, dans le révérend Brahme parfait en savoir, que dans le bœuf et dans l'éléphant.

Les anciens écrivains ne nous disent pas quels attributs particuliers l'éléphant exprimait, mais comme les qualités caractéristiques de cet animal sont la force et la sagacité, nous pouvons conclure que son image devait représenter des qualités analogues à celles que les Grecs attribuaient à Minerve, qui était la déesse de la force et de la sagesse, de la guerre et du conseil.

Le Gonnis indien est, il est vrai, masculin, tandis que Minerve est féminine; mais cette différence dans le sexe, quoique importante au physique, est de peu de conséquence dans les êtres métaphysiques. Minerve était, comme les autres divinités des Grecs, tour à tour de l'un et l'autre sexe, et quelquefois des deux ensemble (1).

Sur les médailles des Ptolémées, sous les règnes desquels les symboles indiens devinrent familiers aux Grecs par leur commerce avec Alexandrie, nous voyons souvent Minerve avec une peau d'éléphant sur la tête au lieu du casque, et ayant un maintien qui tient des deux sexes, tel que l'artiste aurait pu lui donner, s'il avait voulu fondre les symboles indiens et grecs en un seul (2). Minerve, selon la mythologie grecque, n'a pas eu de mère, elle est sortie de la tête de Jupiter, qui en fut délivré par le secours de Vulcain.

Ceci, en langage ordinaire, signifie qu'elle est une pure émanation de l'esprit divin agissant par le moyen du feu, agent universel, et qu'elle n'est point née, comme les autres personnages allégoriques, d'une action particulière de la divinité sur la matière. Aussi sa dignité approche de celle de son père et elle est douée de tous ses attributs (3); car la sagesse était la qualité la plus élevée de l'esprit, et l'esprit divin étant la perfection de la sagesse, tous ses attributs sont ceux de la sagesse, sous la direction de laquelle son pouvoir s'exerce toujours. La force et la sagesse ne forment ainsi

(1) Αρσεν και θηλυς εφυς. Orph. εις Αθην.

(2) Voir pl. XIII, fig. 5, gravée d'après une médaille qui m'appartient.

(3) Hor., lib. I, Od. 12. Callimach., εις Αθην.

qu'un seul et unique attribut de cette divinité. La Minerve grecque est habituellement représentée avec la lance au poing, de même que le Gonnis indien tient la hache d'armes pour montrer que le pouvoir destructif appartient autant à la sagesse divine que le pouvoir créateur et conservateur.

La statue de Jupiter, à Labranda, en Carie, tient dans ses mains la hache d'armes au lieu du tonnerre, et sur les médailles de Ténédos et de Thyatira, la hache est seule, de même que le tonnerre est seul sur beaucoup d'autres. *Je suis la foudre*, dit la divinité dans le *Bagvat Geeta* (1). Aussi, lorsque cet engin de la vengeance divine se trouve sur une médaille, nous ne devons pas l'interpréter comme une arme offensive du dieu suprême, mais comme le symbole de sa qualité destructive.

L'instrument que tient le Gonnis dans son autre main n'est pas facile à déterminer, parce qu'il a été un peu détérioré dans le voyage. Dans une des mains abaissées vers le sol, il tient la fleur du lotus pour montrer qu'il a la direction des pouvoirs passifs de la production, et dans l'autre un anneau d'or ou disque par lequel, ainsi que je le prouverai, beaucoup de nations de l'Orient représentent le soleil.

Sa tête est d'une forme conique ou pyramidale et est entourée par un ornement qui, évidemment, représente des flammes. Les Indiens, aussi bien que les Grecs, regardaient le feu comme l'essence de tous les pouvoirs actifs; c'est pourquoi des lampes sont tenues perpétuellement allumées dans le sanctuaire des pagodes de l'Inde, comme il y en avait anciennement dans le temple de Jupiter Ammon et dans d'autres temples à la fois Grecs et Barbares (2). Aussi le dieu incarné dans le *Bagvat Geeta* dit : *Je suis le feu résidant dans les corps de toutes choses qui ont la vie* (3).

Sur le front du Gonnis est le croissant qui figure la lune, dont le pouvoir sur les eaux de l'Océan la désigne comme la souveraine de l'élément nutritif; ses doux rayons accompagnés des fraîches brises de la nuit et de la rosée bienfaisante du matin l'ont fait naturellement apparaître aux habitants de ces chaudes contrées comme

(1) Voir page 86.
(2) Voir Plut., *de Orac. defect.*
(3) Voir page 113.

la conciliatrice et comme la réparatrice des forces de la terre : *Je suis la lune*, dit la divinité (dans le *Bagvat Geeta*), *dont la nature est de communiquer la saveur et le goût, et de protéger les herbes et les plantes des champs* (1).

La lumière du soleil, de la lune et du feu était cependant considérée comme une et unique, et émanant également de l'être suprême : *Sachez* (dit la divinité dans le même ancien dialogue) *que la lumière qui émane du soleil pour éclairer le monde et celle qui réside dans la lune et dans le feu sont la mienne. Je pénètre toutes les choses dans la nature et je les vivifie avec mes rayons* (2).

Dans la figure que nous examinons, une sorte de suprématie semble être donnée à la lune sur le soleil; cela vient sans doute de ce que les Hindous ignorent le vrai système solaire, qui devait cependant être connu du peuple dont ils apprirent à calculer les éclipses, calcul qu'ils continuent de faire, quoiqu'ils ne comprennent pas le principe sur lequel il a été établi.

Les Hindous placent encore aujourd'hui la terre au centre de l'univers, ainsi que le faisaient les Grecs, chez lesquels la même préférence était donnée au symbole lunaire : Jupiter est représenté sur une médaille d'Antiochus avec le croissant sur sa tête et le soleil radié dans sa main (3).

Dans un passage du *Bagvat Geeta*, déjà cité, l'éléphant et le taureau sont mentionnés comme symbole de la même sorte; et sur une médaille de Séleucus Nicator, nous les trouvons unis par les cornes de l'un placées sur la tête de l'autre (4). Les derniers Grecs faisaient figurer aussi l'éléphant comme le symbole universel de la divinité. C'est dans ce sens qu'il est représenté sur une médaille d'Antiochus, portant dans sa trompe la torche, emblème de son action universelle, et sur sa queue la corne d'abondance, emblème du résultat de ses efforts (5).

(1) Voir page 113.

(2) Voir page 113.

(3) Planche XIII, fig. 10, d'après une médaille qui m'appartient.

(4) Voir pl. XIII, fig. 9, et Gesner, *Num. Reg. Syr.*, tab. VIII, fig. 23.

(5) Voir pl. XIII, fig. 8, et Gesner, *Num. Reg. Syr.*, tab. VIII, fig. 1.

Dans un coin de la petite pagode indienne est une figure à quatre têtes, toutes de la forme conique de celle du Gonnis. Ceci, je pense, représente Brahma auquel les Hindous attribuent quatre bouches, et disent qu'il dicta par elles les quatre rosaires ou *veads*, volumes mystiques de leur religion (1). Les quatre têtes sont tournées de différents côtés, mais elles se ressemblent exactement l'une l'autre. Les barbes ont été peintes en noir et sont incultes et pointues comme celle du bouc que les Grecs donnent à Pan et à ses émanations subalternes, les faunes et les satyres, d'où j'incline à penser que le Brahma des Indiens est le même que le Pan des Grecs ; c'est-à-dire, l'esprit créateur de la divinité transfusé dans la matière et agissant dans les quatre éléments représentés par les quatre têtes. Les Hindous admettent, il est vrai, un cinquième élément comme faisaient les Grecs ; mais il n'est jamais classé avec les autres, étant d'une nature plus éthérée et plus élevée et appartenant particulièrement à la divinité. *Quelques-uns l'appellent ciel, d'autres lumière, et d'autres éther*, dit Plutarque (2). Les Hindous l'appellent *Occus*, par lequel ils semblent entendre le feu ou la lumière purement éthérée.

Ce mode de représenter les personnages allégoriques de la religion avec plusieurs têtes et plusieurs membres, pour exprimer leurs attributs variés et l'étendue de leur action, est maintenant universel en Orient (3). Il ne paraît pas avoir été inconnu des Grecs, au moins si nous en jugeons par les épithètes employées par Pindare et autres poètes primitifs (4). L'union de deux têtes symboliques est fréquente parmi les spécimens qui restent de leur art, comme on peut le voir sur les médailles de Syracuse, Marseille et autres cités. Sur une gemme de la collection de M. Townley, l'idée rendue de la pagode indienne par les figures distinctes de Brahma et de Gonnis, est exprimée par les têtes réunies d'Ammon et de Minerve. Ammon était le Pan des Grecs, et Minerve est ici évidemment synonyme de Gonnis, et elle a, selon le mode

(1) *Bagvat Geeta*, note 41.

(2) Et *apud Delph.*

(3) Voir Kæmpfer, Chappe d'Auteroche, Sonnerat, etc.

(4) Tels que ἑκατογκεφαλος, εκατονταχαρανος, εκατογχειρος, etc.

indien, la peau de l'éléphant sur sa tête en place du casque (1). Chacune de ces deux têtes se trouve séparément sur différentes médailles des Ptolémées (2). C'est probablement sous leur règne que la pierre citée plus haut aura été gravée. Alexandrie fut longtemps le grand centre de la religion, aussi bien que de l'industrie et de la science.

Près de la figure de Brahma, dans la petite pagode, est la vache pleine, emblème féminin du pouvoir génératif et nutritif de la terre, et à l'autre coin, près du Gonnis, est la figure d'une femme avec une tête de forme conique. Sur le front est une flamme d'où pend un croissant (3). Ceci paraît être la personnification féminine des attributs divins qui sont représentés par le Gonnis ou Pallear. Les Hindous, comme les Grecs, adorent la divinité sous les deux sexes, quoiqu'ils ne les réunissent pas en une seule figure : *Je suis le père et la mère du monde*, dit le dieu incarné dans le *Bagvat Geeta* (4). *Parmi les bestiaux*, ajoute-t-il plus loin, *je suis la vache Kamadhook*, *je suis le prolifique Kandarp*, *le dieu d'amour* (5). Ces deux sentences étant placées ensemble, semblent impliquer quelque relation entre *ce dieu d'amour* et la *vache Kamadhook*, et si nous lisons les mots sans ponctuation, ainsi qu'il en est dans toute orthographe ancienne, nous devons croire que l'auteur plaçait aussi le dieu d'amour parmi les bestiaux, ce qui est tout naturel, s'il était d'usage dans sa religion de le représenter par un animal symbolique.

Nous avons déjà fait observer que, parmi les Égyptiens, la vache était le symbole de Vénus, la déesse de l'amour et le pouvoir génératif passif de la nature. Sur les chapiteaux d'un des temples de Philoé, nous avons trouvé la tête de cette déesse représentée sous une forme mixte. Les cornes et les oreilles d'une vache sont jointes aux beaux traits d'une femme dans la fleur de l'âge (6), et telle que les Grecs représentaient la Vénus qu'ils adoraient comme la mère du dieu fécond d'amour Cupidon, lequel était la personni-

(1) Voir pl. XIII, fig. 7.
(2) Voir pl. XIII, fig. 5 et 6.
(3) Voir pl. XII.
(4) Page 80.
(5) Page 86.
(6) Voir pl XV, fig. 10.

fication du désir animal ou concupiscence, comme l'amour orphéique, le père des dieux et des hommes, l'était de l'attraction universelle.

Les Grecs, qui représentaient la mère sous la forme d'une belle femme, représentaient naturellement le fils sous la forme d'un beau garçon. Mais un peuple qui prend pour emblème de la mère une vache peut, sans inconséquence, prendre un veau pour celui du fils, ce qui semble le cas pour les Hindous et pour les Egyptiens. Aussi Kandarp peut-il être à sa place parmi les bestiaux.

En suivant ce raisonnement, nous arrivons à pénétrer le vrai sens d'un fait d'adoration très célèbre et recueilli par un autre écrivain du caractère le plus vénérable.

Lorsque les Israélites firent entendre leurs clameurs à propos de l'absence de Moïse, et qu'ils demandèrent à Aaron un Dieu pour les guider, il leur fit présent d'un veau d'or : ils lui offrirent alors des sacrifices, le fêtèrent, et, selon l'expression du traducteur, montèrent dessus *pour jouer*. Mais dans l'original, le terme est plus explicite et signifie littéralement cette sorte de jeu qui réclame le concours des deux sexes (1). Il était la conclusion logique d'un sacrifice à Cupidon, quelque déplaisant qu'il fût pour le Dieu qui les avait retirés de l'Egypte.

Les mythologistes égyptiens qui paraissent avoir inventé cette seconde divinité de l'amour, inventèrent sans doute aussi le Priape subalterne, personnifiant la faculté générative qui procède du désir animal, comme le Priape primitif personnifiait le grand principe générateur de l'univers.

Les poètes, dans leurs allégories, disent que ce dieu d'amour est fils de Bacchus et de Vénus; il est le résultat des pouvoirs génératifs, actifs et passifs de la nature. La fable qui le dit fils d'un conquérant et né à Lampsaque, paraît être une corruption de cette allégorie.

De toutes les nations de l'antiquité, les Perses avaient le culte le plus simple et le plus direct pour le Créateur. Ils étaient les puritains du monde païen. Non seulement ils repoussaient les images

(1) Exod., XXXII.

de Dieu et de ses agents, mais, si on en croit Hérodote, ils n'avaient ni temples ni autels (1). En ceci, je préfère l'autorité d'Hérodote à toute autre, parce qu'il a eu l'occasion de s'entretenir avec eux avant qu'ils n'eussent adopté aucune superstition étrangère (2).

Comme ils adoraient le feu éthéré, sans aucun intermédiaire ni aucune allégorie, ils pensaient aussi qu'il était indigne de la majesté divine d'être représentée par des formes définies et d'être circonscrite dans un lieu particulier. L'univers était pour eux son temple, et l'élément tout pénétrant du feu, son symbole. Les Grecs paraissent avoir eu originairement des opinions analogues, car ils furent longtemps sans statues (3). Pausanias parle d'un temple à Sycione, construit par Adrasta (4), qui vivait un siècle avant la guerre de Troie et qui consistait seulement en colonnes, sans murailles ni plafond, semblable aux temples celtiques de nos ancêtres septentrionaux, ou au Pyræthéia des Persans, qui est un cercle de pierre, au centre duquel était allumé le feu sacré (5), symbole de leur dieu.

Homère parle fréquemment de lieux d'adoration consistant seulement en un autel et un enclos (Τεμενος βωμος τε), lesquels étaient sans doute des places semblables à celles des Perses avec un autel au centre. Les temples dédiés au Bacchus créateur, que les architectes grecs appellent *hypœtral*, paraissent avoir été du même genre. De là vient probablement le titre περιχιονιος (*entouré de colonnes*), attribué à ce dieu dans les litanies orphéiques. Les restes d'un de ces temples subsistent encore à Pouzzoles, près de Naples. Les Napolitains l'appellent le temple de Sérapis. Mais les ornements de raisins, les vases, etc., trouvés parmi ses ruines, prouvent qu'il était dédié à Bacchus. Sérapis était la même divinité adorée sous une autre forme et personnifiant également le soleil (6). L'architecture en est romaine, mais le plan est sans doute plus

(1) Lib. 1.

(2) Hyde, Anquetil et d'autres écrivains modernes nous ont donné les superstitions compliquées des Perses actuels pour le simple déisme des anciens Persans.

(3) Pausan., lib , VII et IX.

(4) Lib. II.

(5) Strab., lib. XV.

(6) Diodor. Sic., lib. I.

ancien et doit être celui d'un temple qu'il a remplacé, car il est exactement pareil au dessin d'un monument celtique de Zélande, publié dans le *Stukeley's Itinerary* (1). Les bâtiments qui l'entourent ne font point partie du temple, ce sont les appartements des prêtres, les emplacements pour les victimes, pour les ustensiles sacrés et les chapelles dédiées aux divinités subalternes introduites par la corruption du culte et probablement inconnues des fondateurs de l'édifice primitif (2). Les portiques parallèles à ces bâtiments renferment le *temenos* ou sol sacré, lequel, dans le *Pyrœtheia* des Persans, était circulaire et qui est ici quadrangulaire comme dans les temples celtiques de Zélande et dans la petite pagode que nous avons examinée. Au milieu, était le sanctuaire habité par le dieu et consistant en un cercle décrit par des colonnes élevées sur un soubassement, sans voûtes ni murailles, dans le centre duquel brûlait le feu sacré ou bien résidait quelque autre symbole divin (3). La surface carrée sur laquelle il s'élève a été creusée dans le sol (4) qui devait être accidentellement inondé comme celui de la petite pagode indienne, si on en juge par les canaux et les conduits qui restent (5), ainsi que par plusieurs fragments de sculptures, représentant des ondes, des serpents et divers animaux aquatiques, qui ornaient le soubassement (6). Le Bacchus Περικιονιος adoré dans ce lieu était, ainsi que nous l'apprend l'hymne orphéique, le soleil, sous le mythe d'extincteur du feu qui jadis pénétrait notre globe et qu'il éteignait en exhalant les eaux de l'océan et en les éparpillant sur la terre, qui eut par là la température propre à sa fertilité. Pour cette raison, le feu sacré, image essentielle de Dieu, était entouré de l'élément qui féconde les produits de son grand attribut générateur.

Ces temples orphéiques étaient l'emblème du système solaire, principe de la foi des anciens. Le feu, essence de la divinité, occupait la place du soleil, et les colonnes qui l'entouraient figuraient les parties de l'univers qui lui sont subordonnées. Des restes de

(1) Voir pl. XV, fig. 1 et 2, et pl. XIII, fig 4.

(2) Voir pl. XV, fig. 2 a-a.

(3) Voir pl. XV, fig. 1 a et fig 2 c.

(4) Voir pl. XV, fig. 1 b-b.

(5) Voir pl. XV, fig. 1 c-c.

(6) Voir pl. XVII, fig. 1.

ce culte ont subsisté jusqu'aux derniers temps parmi les Grecs, témoin le feu sacré entretenu dans le sanctuaire de leurs temples et dans les lieux d'adoration; et quoique les Ammoniens platoniciens, ces derniers professeurs de l'ancienne religion, essayaient de placer l'essence de leur dieu suprême au delà de la perception des sens et de la raison, il n'en est pas moins vrai que, lorsqu'ils voulaient démontrer les modes d'action de cette abstraction métaphysique, qui était plus subtile que l'intelligence elle-même, ils le faisaient par les images de la lumière et du feu (1).

D'après un passage d'Hécatæus, conservé par Diodore de Sicile, je pense qu'il est évident que le Stonehenge et tous les autres monuments de même espèce trouvés dans le nord appartiennent à la même religion, laquelle paraît, à une époque éloignée, avoir régné sur tout l'hémisphère septentrional.

Selon cet ancien historien: *Les Hyperboréens habitaient une île au delà de la Gaule aussi large que la Sicile, dans laquelle Apollon était adoré dans un temple circulaire, considérable par sa grandeur et par ses richesses.* (2).

Nous savons qu'Apollon, dans la langue des Grecs de ce temps, ne pouvait signifier autre chose que le soleil, et il était, selon César, adoré par les Germains au temps où ils ne connaissaient d'autres divinités que le feu et la lune (3). L'île en question ne peut être autre chose que la Grande-Bretagne, qui n'était alors connue des Grecs que par les vagues récits des marins phéniciens, récits si incertains et si obscurs qu'Hérodote, le plus inquisitif et le plus crédule des historiens, doute de son existence (4).

Pour que le temple circulaire du soleil soit mentionné dans des récits aussi vagues et aussi imparfaits, il faut qu'il ait été unique et considérable, car un édifice de peu d'importance n'aurait pas été cité du tout, et si les historiens en avaient vu beaucoup de cette sorte dans la contrée, ils n'auraient pas employé le nombre singulier. *Stonehenge* a certainement été un temple circulaire à peu près

(1) Voir Proclus, *in Theol. Platon.*, lib I, c. XIX.

(2) Ναον αξιολογον, αναθημασι πολλοις κεκοσμημενον, σφαιροειδη τω σχηματι. Diod. Sic, lib. II.

(3) *De Bell. Gal.*, lib. VI.

(4) Lib. III, c. XV.

pareil à celui déjà décrit du Bacchus περιχιονιος à Pouzzoles, excepté que, dans ce dernier, la parfaite exécution et la belle symétrie de détails sont en quelque sorte la contre-partie de la simplicité rustique, mais majestueuse de l'autre. Dans le plan original ils ne diffèrent que par la forme du sol (1). On peut donc penser que nous possédons les ruines d'un temple similaire à celui décrit par Hécatæus, qui étant un Grec asiatique, a pu recevoir ses renseignements de quelque marchand phénicien qui avait visité l'intérieur de la Grande-Bretagne, en y faisant le trafic de l'étain.

Macrobe mentionne un temple de même sorte et de même forme sur le mont Zilmissus, en Thrace, et qui est dédié à Bacchus Sebasius (2). Les grands obélisques de pierre trouvés en plusieurs pays du Nord, tels que ceux de Rudstone (3) et près de Boroughbridge dans le Yorkshire (4), viennent de la même religion. Les obélisques sont, dit Pline, consacrés au soleil dont, par leur forme et par leur nom, ils représentent les rayons (5). Une ancienne médaille d'Apollonia, en Illyrie, appartenant au musée de feu le docteur Hunter, a, d'un côté, la tête d'Apollon couronnée de laurier, et de l'autre, un obélisque terminé par une croix, symbole le moins explicite des organes mâles de la génération (6). Cette croix a la même apparence que celles qu'on élevait dans les cours des églises et dans les carrefours, au temps où la dévotion était plus fervente qu'à présent. Beaucoup d'entre elles, sans nul doute, existaient avant l'établissement de la chrétienté et elles furent converties à la vraie foi, en même temps que leurs adorateurs. Elles représentaient anciennement le pouvoir générateur de la lumière, essence de Dieu. *For God*

(1) Voir pl. XV, fig. 2 et 3. J'ai préféré le plan du Stonehenge de Webb à celui de Stukeley et Smith, après avoir comparé chacun avec les ruines existantes. Leur différence matérielle est seulement dans le pourtour que Webb suppose hexagone et Stukeley la section d'une ellipse. La position de l'autel est purement conjecturale et je l'ai omise; je ne sais si l'un ou l'autre sont exacts dans le plan qui paraît, comme dans les autres temples Druidiques, avoir été fait pour un cercle, mais exécuté d'une manière incorrecte.

(2) *Sat.*, lib. I, c. XVIII.

(3) *Archæologia*, vol. V.

(4) Maintenant nommés *the Dewils' arrows*.

(5) *Hist. Nat.*, lib. XXXI, sec. 14.

(6) Planche X, fig. 1, et *Nummi pop. et urb.*, tab. X.

is light, and never but in unapproached light dwelt from eternity, dit Milton, qui, dans ceci et dans d'autres cas, a imité les Ammoniens platoniques, lesquels furent à la fois les restaurateurs et les corrupteurs de l'ancienne théologie. Ils la dégagèrent de la mythologie poétique sous laquelle elle était ensevelie, mais ils la raffinèrent par de sublimes abstractions métaphysiques qui lui firent prendre un essor aussi éloigné de la raison humaine que l'abaissement où l'avait fait tomber cette mythologie.

C'est des anciens obélisques solaires que dérivent les flèches et les pinacles qui décorent nos églises, quoique leur signification mystique soit perdue depuis des siècles. Il est heureux, pour la beauté de ces édifices, que ces anciens symboles soient tombés dans l'oubli, autrement les réformateurs du siècle dernier les auraient détruits, comme ils firent des croix et des images, pouvant avec aussi juste raison, les déclarer païens et profanes les uns comme les autres.

De même que l'obélisque, la pyramide de feu était le symbole de la lumière. Les Égyptiens, chez lesquels on retrouve le plus fréquemment ces formes, soutenaient qu'il y avait deux pouvoirs dans le monde agissant perpétuellement en opposition l'un à l'autre. L'un créait, l'autre détruisait. Le premier avait nom Osiris et le second Typhon (1). Leur émulation produisait ce mélange de bien et de mal qui, selon quelques vers d'Euripide cités par Plutarque (2), constitue l'harmonie du monde. Cette croyance en la nécessité du mélange du bien et du mal dérivait, selon Plutarque, des plus anciens théologiens et législateurs, non seulement par la tradition et par les récits, mais par les mystères et les sacrifices des Grecs aussi bien que des barbares (3).

Le feu était le principe efficace de ces deux pouvoirs, et, d'après quelques-uns des Égyptiens, spécialement le feu éthéré, qui est concentré dans le soleil. Plutarque combat cette assertion par la raison que Typhon, ou pouvoir destructeur, était un feu terrestre ou matériel essentiellement différent de l'éthéré; mais Plutarque

(1) Plut , *De Is. et Os.*

(2) Ibid., p 455, éd. Reiskii.

(3) Ibid.

ici argumente d'après ses propres préjugés, plutôt que d'après l'évidence du fait. Il croit à un principe originel du mal coéternel avec le bien et agissant en perpétuelle opposition avec lui. C'est une erreur dans laquelle les hommes ont été induits par les fausses idées qu'ils se sont faites du bien et du mal en les considérant comme ayant une existence qui leur est propre, tandis qu'ils ne sont que des modifications accidentelles variables comme les circonstances qui les font naître.

Cette erreur, quoique adoptée par des individus, n'a jamais fait partie de la théologie ni de la mythologie de la Grèce. Homère, dans la belle allégorie des deux casques, fait Jupiter le dieu suprême distributeur du bien et du mal (1). Le nom de Jupiter (Ζευς), lequel était à l'origine un des noms et des titres du soleil, signifie, d'après son étymologie, *imposant* ou *terrible* (2), sens que lui donnent les litanies orphéiques (3). Pan, la substance universelle, est appelé le Jupiter cornu (Ζευς ὁ κεραστης). Dans le fragment orphéique conservé par Macrobe (4), les noms de Jupiter et de Bacchus paraissent être les seuls titres du tout-puissant pouvoir créateur du soleil :

Αγλαε Ζεο, Διονυσε, πατες, ποντου, πατες αιης,
Ἥλιε Παγγενετος.

Dans un autre fragment conservé par le même auteur (5), le nom de Pluton (Αιδης) est employé comme un titre de la même divinité, qui paraît ainsi avoir présidé sur les morts aussi bien que sur les vivants et avoir été le seigneur de la destruction aussi bien que de la création et de la conservation. Nous trouvons aussi cela dans un des hymnes orphéiques qui restent. Il est littéralement nommé le donneur de vie et le destructeur (6).

Les Égyptiens représentaient Typhon, le pouvoir destructeur, sous la figure d'un hippopotame ou cheval de rivière, le plus farouche et le plus destructeur des animaux qu'ils connaissaient (7),

(1) *Il.* ω, vers 527.
(2) Damm., *Lex. Etymol.*
(3) Hymn. X, vers 13.
(4) *Sat.*, lib. I, c. XXIII.
(5) *Sat.*, lib. I, c. VIII.
(6) Hymn. LXXII, éd. Gesner.
(7) Plut., *De Is. et Os.*

et les chœurs dans le *Bacchœ* d'Euripide demandent à leur inspirateur Bacchus de leur apparaître sous la forme d'un taureau, d'une hydre ou d'un lion enflammé; ce qui démontre que les animaux les plus sanguinaires et les plus destructeurs, aussi bien que les plus utiles, représentaient, chez les Grecs, quelque attribut personnel du dieu.

M. d'Hancarville a aussi observé que le lion est souvent employé par les artistes anciens comme un symbole du soleil (1), et je suis disposé à croire que c'était pour exprimer son pouvoir destructeur, non moins requis pour conserver l'harmonie de l'univers que le générateur. Sur beaucoup d'anciens monuments, le lion est représenté terrassant ou dévorant quelque animal avec l'expression de la fureur. Sur un ancien sarcophage, trouvé en Sicile, il est figuré dévorant un cheval (2), et sur les médailles de Vélia, en Italie, il dévore un daim (3). Le cheval est consacré à Neptune, il est l'emblème de la mer. Le daim est consacré à Diane : il est ici l'emblème du produit de la terre, car Diane était la personnification de la fertilité terrestre, et il est dit qu'elle avait reçu ses nymphes ou agents producteurs de l'océan, source de la fécondité (4). C'est pourquoi le lion serait un symbole du soleil évaporant les eaux, dans le premier cas, et dans le second, séchant et putréfiant les produits de la terre.

Il y a, sur la frise du temple d'Apollon Didymæus, près de Milet, des monstres moitié bouc et moitié lion, reposant leurs pattes de devant sur la lyre du dieu, qui est debout entre eux (5). Le bouc, comme je l'ai déjà dit, représente l'attribut créateur et la lyre l'ordre et l'harmonie. Dès lors, si nous admettons que le lion représente l'attribut destructeur, cette composition signifie, dans le langage symbolique de la sculpture : l'ordre et l'harmonie de l'univers produits par l'action régulière et périodique des pouvoirs créateur et destructeur. C'est une idée à laquelle les hommes sont

(1) *Recherches sur les arts*. Voir Macrob. *Sat.* I. c. XXI.

(2) Houel, *Voyage en Sicile*, pl. XXXVI.

(3) Planche IX, fig. 5 ; gravée d'après une médaille qui m'appartient.

(4) Callimach. *Hymn. ad Dian.*, vers 13. *Genitor Nympharum oceanus* Catulle, *in Gell.* vers 84.

(5) *Ionian Ant.*, vol. I, c. III, pl IX.

amenés logiquement en observant l'enchaînement des faits naturels. Car cette même chaleur du soleil, qui brûle et dessèche les plantes dans l'été, mûrit les fruits en automne et couvre la terre de verdure au printemps. Dans une saison, elle aspire les eaux de la terre, dans l'autre, elle les lui rend en pluie. Elle cause la fermentation et la putréfaction qui détruisent une génération de plantes et d'animaux et en développent une nouvelle par une succession constante et régulière. Cette émulation entre les pouvoirs créateurs et destructeurs est représentée sur une ancienne médaille d'Acanthe, dans le musée de feu le docteur Hunter, par une lutte entre le lion et le taureau (1). Sur d'autres médailles, le taureau est représenté seul dans la même attitude que s'il luttait avec le lion (2), d'où je conclus que le lion est ici sous-entendu. Sur les médailles de Célendéris, le bouc se débat dans la même attitude que s'il luttait avec le lion (3), et sur une autre très curieuse et d'un travail très ancien, mais excellent et qui m'appartient, le thyrse de Bacchus est placé sur le dos du bouc et dénote le pouvoir que le dieu représente (4).

L'action mutuelle qui résultait de cette lutte est figurée dans la fable mythologique des Grecs par les amours de Mars et de Vénus, l'une le pouvoir actif de destruction, l'autre celui de procréation. Il y est dit que de leur union naquit la déesse *Harmonie*, qui était la personnification de l'ordre matériel de l'univers. La fable de Proserpine et de Cérès est la même allégorie intervertie. Cérès étant le pouvoir terrestre fécond, est appelée par les Grecs *mère de la terre*, Γη ou Δημητης. Le nom latin de Cérès signifie aussi *Terre*, le *C* romain étant originairement le même en figure et en pouvoir que le Γ grec qu'Homère emploie souvent, comme une simple aspiration gutturale, et qu'il ajoute arbitrairement à ses mots pour les rendre plus solennels et plus sonores (5).

Les aspirations gutturales et les terminaisons sifflantes viennent

(1) Planche IX, fig. 4, et *Nummi vet. Pop. et Urb.*, tab. I, fig. 16.

(2) Planche IX, fig. 12; d'après une médaille d'Aspendus dans la même collection. Voir *Nummi vet. Pop. et Urb* , tab. VIII, fig. 20.

(3) *Nummi vet. Pop. et Urb.*, tab. XVI, fig 13.

(4) Planche IX, fig. 13.

(5) Comme le mot εριδῶπος habituellement écrit par lui εριγδῶπος.

plus particulièrement du dialecte éolien duquel le latin dérive; toutefois nous ne serions pas étonnés que le même mot que les Doriens et les Ioniens écrivaient Ερα et Ερε, fût écrit par les Éoliens Γερες ou Cérès, les Grecs accommodant toujours leur orthographe à leur prononciation.

Un ancien bronze à Strawberry-Hill, représente Cérès assise avec une coupe dans une main et des fruits variés dans l'autre. Le taureau, emblème du pouvoir du Créateur, est dans son giron (1). Cette composition représente la fructification de la terre par la descente de l'esprit créateur, telle qu'elle a été décrite par Virgile :

Vere tument terræ et genitalia semina poscunt;
Tum pater omnipotens fœcundis imbribus æther
Conjugis in gremium lætæ descendit, et omnes
Magnus alit, magno commixtus corpore, fœtus (2).

L'éther et l'eau sont introduits par le poète comme les deux éléments qui fertilisent la terre, selon l'ancienne croyance de la philosophie orphéique, sur laquelle la théologie mystique était fondée.

Proserpine, ou Περσιφονεια, fille de Cérès, était, comme son nom grec l'indique, la déesse de la destruction. C'est ainsi qu'elle est invoquée par Althæa, dans le neuvième chant de l'Iliade. Mais nous l'avons souvent vue, sur les médailles grecques, couronnée de gerbes d'épis, comme étant la déesse de la fertilité aussi bien que de la destruction (3). Elle est, en réalité, la personnification de la chaleur qui pénètre la terre et qui est à la fois cause et effet de fertilité et de destruction, car elle est à la fois cause et effet de la fermentation dont tous deux procèdent.

La Libitina, ou déesse de la mort chez les Romains, est la même que la Persiphoneia des Grecs, et Plutarque nous dit que les plus savants chez ce peuple la reconnaissaient aussi comme la même que Vénus, déesse de la génération (4).

(1) Voir pl. VIII.

(2) *Géorgiques*, lib. II, vers 324.

(3) Planche IV, fig. 5; d'après une médaille d'Agathocle, qui m'appartient. La même tête est sur beaucoup d'autres médailles, de Syracuse, de Metapontum, etc.

(4) Dans Numa.

Il y a dans la galerie de Florence une image colossale de l'organe de la génération s'élevant sur l'arrière-partie d'un lion et autour duquel sont suspendues diverses sortes d'animaux. Ceci est l'image de la coopération mutuelle des pouvoirs créateurs et destructifs, qui sont tous deux réunis dans la même figure, parce qu'ils dérivent d'une seule cause. Les animaux suspendus autour indiquent, également, que tous deux agissent dans le même but, celui de remplir la terre et de la peupler avec des générations toujours renaissantes d'être sensitifs.

La Chimère décrite par Homère, et de laquelle les commentateurs ont donné tant d'interprétations fantastiques, était un symbole du même genre. Le poète l'avait probablement vue en Asie, et ne connaissant pas sa signification (qui était révélée seulement aux initiés), il aura cru que c'était un monstre qui avait autrefois infesté le pays. Il dit qu'elle était composée du bouc, du lion et du serpent, et qu'elle jetait du feu par la bouche (1). Ce sont les symboles du *Créateur*, du *destructeur* et du *conservateur* unis et animés par le feu, l'essence divine des trois (2). Sur une gemme publiée dans les Mémoires de l'Académie de Cortone (3), cette union des attributs destructeurs et conservateurs est représentée par la figure mixte du lion et du serpent, couronnée de rayons, emblèmes de la cause dont ils procèdent tous deux. Cette composition forme le Chnoubis des Égyptiens.

Bacchus est fréquemment représenté, par les anciens artistes, accompagné de tigres qui dévorent des grappes de raisin, fruit particulièrement consacré au dieu, et, dans d'autres, boivent le jus exprimé de ces grappes. L'auteur des *Recherches sur les arts* a sur ce sujet suivi les errements des mythologues. Il a affirmé, comme eux, que les tigres aiment réellement le raisin (4), ce qui est loin d'être vrai. Il leur est même impossible d'en manger, pas plus que d'aucun autre fruit. Ils sont conformés pour se nourrir

(1) *Il.* ζ, vers 223.

(2) Pour la propriété attribuée par les anciens au feu, voir Plutarque, *in Camillo;* Plin. *Hist. Nat.*, lib. XXXVI, c. LXVIII.

(3) Vol. IV, p. 32. Voir aussi pl. V, fig. 4, copiée d'après cette gemme.

(4) Lib. I c. III.

exclusivement de chair, et ils se procurent leur nourriture en déchirant les autres animaux; aussi je suis persuadé que, dans les anciens symboles, les tigres et les lions représentent le pouvoir destructif du dieu.

Quelquefois, ces animaux sont attelés à son char; alors ils figurent la destruction précédant la génération et développant son activité, comme la putréfaction précède et active la végétation. Sur une médaille de Maronea, publiée par Gesner (1), un bouc est attelé au char avec un tigre, l'artiste voulant montrer le pouvoir *général et actif* de la divinité conduit par ses deux grands attributs de création et de destruction.

Sur le monument choragique de Lysicrates, à Athènes, Bacchus est représenté donnant à manger à un tigre : c'est le pouvoir actif de la génération nourrissant et entretenant le pouvoir actif de la destruction (2). Sur un beau camée de la collection du duc de Marlborough, le tigre suce le sein d'une nymphe, ce qui figure le même pouvoir destructif nourri par le pouvoir passif de la génération (3).

Le musée de Charles Townley, esq., renferme un groupe de marbre de trois figures (4). Celle du milieu est un tronc de vigne d'une forme humaine avec des feuilles et des grappes de raisin sortant de son corps. D'un côté, le Bacchus (διφυης), ou créateur des deux sexes, reconnaissable à la mollesse efféminée de ses membres et de son attitude, lui dépose des grappes dans ses mains, tandis que de l'autre, un tigre s'élance après les raisins qui sortent de son corps. Cette composition montre la vigne entre les attributs créateurs et destructeurs du Dieu, l'un développant le fruit et l'autre le détruisant après sa maturité. Le tigre a une guirlande de lierre autour du cou pour montrer que le Destructeur est coessentiel du Créateur, le lierre, aussi bien que d'autres plantes toujours vertes, étant l'emblème de la jeunesse et de la virilité perpétuelle de ce dernier (5).

(1) Tab. XLIII, fig. 26.
(2) Stuart's, *Athens*, vol. I, c. IV, pl. X.
(3) Voir pl. XXIII; gravée expressément pour cette figure, la reproduction entière n'en étant pas permise.
(4) Voir pl. XXI, fig. 7.
(5) Strabon, lib. XV, p. 712.

L'action mutuelle et alternative des deux grands attributs de création et de destruction n'était point seulement bornée, selon les anciens, aux animaux, aux plantes et aux autres productions intermédiaires, mais elle s'étendait à l'univers entier. Le feu étant la cause essentielle des deux, ils croyaient que la conflagration et la rénovation de l'univers dans ses parties étaient régulières et périodiques, procédant l'une de l'autre, d'après les lois de leur propre constitution imprimée par le Créateur, qui est aussi le destructeur et le rénovateur (1). Car, comme le dit Platon, toutes choses viennent d'une seule, et dans une seule toutes sont contenues (2).

Il est bon de faire observer ceci, que lorsque les anciens parlent de création et de destruction, ils entendent formation et dissolution. Il est reconnu, par tous leurs systèmes religieux et philosophiques, que *rien ne peut venir de rien, et que, par conséquent, il n'est donné à aucun pouvoir d'annihiler ce qui existe réellement.*

L'idée hardie et mirifique de la création, procédant du néant, était réservée à la foi plus robuste et à l'esprit plus éclairé des modernes (3). Ils n'ont besoin d'aucune autorité pour confirmer leur croyance; car, de même que ce qui est évident en soi-même n'admet pas de preuves, ce qui est impossible en soi-même n'admet pas de réfutation.

La fable du serpent Python, détruit par Apollon, vient probablement d'une composition emblématique dans laquelle le dieu était représenté comme destructeur de la vie, de laquelle le serpent était le symbole. Pline mentionne une de ses statues, par Praxitèle, laquelle était fort célèbre et nommée Σαυροκτων, *le tueur du lézard.* Le lézard, vivant dans la rosée, est le symbole de l'humi-

(1) Brucker, *Hist. Crit. Philos.*, vol. I, part. 2, lib. I. Plutarque, *de Placit. Philos.*, lib. II, c. XVIII. Lucretius, lib. V, vers 92. Cic., *de Nat. Deor.* lib. II.

(2) Εξ ἑνος τα παντα γενεσθαι, και εις τ'ἀυτον αναλυεσθαι, dans *Phèdre* Le même dogme est plus complètement professé par les anciens Indiens, déjà cités. Voir *Bagvat Geeta*, sect. IX.

(3) Le mot de *la Genèse* sur lequel cette acceptation est fondée n'avait pas le même sens pour les anciens, car la version des Septante le traduit par εποιησε, qui signifie *formé* ou *façonné*.

dité, et le dieu le détruisant doit être pris dans le même sens que le lion dévorant le cheval.

Je crois que le nom d'Apollon devait signifier originairement destructeur, aussi bien que rédempteur. Les anciens, supposant que la destruction était simplement la dissolution, alors le pouvoir qui délivrait les atomes de la matière et des liens de l'attraction, et brisait le δεσμον περιβριθη ερωτος était en fait le destructeur (1). Les poètes disent que les morts subites, les fléaux, les épidémies, sont l'œuvre de ce Dieu, et qu'il est aussi le dieu de la médecine et de tous les arts créés pour conserver la vie. Ces attributions réunies ne veulent pas seulement indiquer que la création et la destruction sont identiques; elles démontrent aussi que la maladie précède l'art de guérir et qu'elle donne naissance à ses inventions.

Le dieu de la santé est le fils d'Apollon, parce que la santé et la vigueur sont entretenues par le déclin et la destruction d'autres êtres appropriés à sa substance. L'arc et les flèches sont le symbole de son attribut caractéristique, comme ils l'étaient pour Diane, personnification des pouvoirs féminins créateurs et destructeurs.

Diane est aussi nommée la triple Hécate, représentée par trois corps féminins réunis ensemble. Ses attributs étaient néanmoins adorés séparément. Quelques nations lui rendaient un culte sous une forme et d'autres sous une autre. Diane d'Éphèse était le pouvoir nutritif et productif, ainsi que l'indiquent les nombreux seins et d'autres allégories de sa statue (2); tandis que Βριμω, la Diane de *Scythie* ou de *Tauride*, paraît être le pouvoir destructif, lequel cependant était conjuré par des sacrifices humains et d'autres rites sanguinaires (3). Elle est quelquefois représentée debout sur le dos d'un taureau (4), et d'autres fois dans un char traîné par des

(1) Le verbe λυω, duquel Apollon dérive, signifie dans Homère *libérer* aussi bien que *détruire* ou *dissoudre*. *Il.* α, vers 20 ; *Il.* ι, vers 25. Macrobe fait dériver le titre de απολλυμι *détruire;* mais ce mot vient de λυω. Voir *Sat.* lib. I, c. XVII.

(2) Hieron., *Comment. in.* Paul *Epist. ad Ephes.*

(3) Pausan. lib. III, c. XVI.

(4) Voir une médaille d'Auguste, publiée par Spanheim, *Not. in.* Callim. *Hymne ad Dian.*, vers 113.

bœufs (1), d'où elle est nommée par les poètes Ταυροπολα (2) et Βοων ελατειρα (3). Ces deux compositions montrent le pouvoir passif de la nature créateur et destructeur, soutenu et guidé par le pouvoir actif et général duquel le soleil est le centre et le taureau le symbole.

Les anciens avaient remarqué que le soleil exerce son pouvoir destructeur le jour et son pouvoir créateur la nuit. C'est dans le jour qu'il tarit les eaux, dessèche les plantes et produit les maladies et la putréfaction; et c'est pendant la nuit que se répandent les vapeurs de la rosée, tempérées par la féconde chaleur qu'il a laissée dans l'atmosphère pour réparer les ravages du jour. Lorsqu'ils personnifiaient ses attributs, ils adoraient l'un comme diurne et l'autre comme nocturne, et dans leur culte mystique nommaient, selon Macrobe (4), l'un Apollon et l'autre Dyonisus ou Bacchus.

Les personnages de Castor et Pollux, qui vivaient et mouraient alternativement, étaient une allégorie du même dogme ; de là les deux astérisques par lesquels ils sont signalés sur les médailles de Locres, Argos et autres cités.

Les *pœans* ou hymnes de guerre que les Grecs chantaient à l'attaque dans leurs batailles (5), invoquaient originairement Apollon, qui était nommé *Pœon*. Macrobe nous dit (6) qu'en Espagne le soleil était adoré sous la figure de Mars, dieu de la guerre et de la destruction, et qu'ils ornaient sa statue avec des rayons, comme l'était celle de l'Apollon grec. Sur une médaille *celtibérienne* ou *runique*, trouvée en Espagne, et d'une exécution grossière, figure une tête entourée d'obélisques ou rayons que je crois être celle de cette divinité (7). Les cheveux sont dressés pour

(1) Planche VI; d'après un bronze du musée de M. Townley. esq.

(2) Sophocle, *Ajax*, vers 172.

(3) *Nonni* Dyonis., lib. I. Le titre Ταυροπολος était quelquefois donné à Apollon, Eusth., *Schol. in.* Dyonis , Περιηγησ, vers 609.

(4) *Sat.*, lib. I. c. XVIII.

(5) Thucyd., lib. VII.

(6) *Sat.*, lib. I, c. XIX.

(7) Planche X, fig. 2; gravée d'après une des miennes. J'ai depuis été confirmé dans mes conjectures par l'observation du caractère de Mars et d'Apollon mêlés dans les monnaies grecques. Sur une mamertine qui m'appartient est une tête avec les jeunes traits et la couronne de laurier d'Apollon; mais les cheveux sont courts et l'exergue indique que c'est Mars. Voir planche XVI, fig. 2.

imiter des flammes, ainsi qu'il s'en trouve sur plusieurs médailles grecques, et au revers est une tête barbue avec une espèce de bonnet en pyramide exactement semblable à celui par lequel les Romains conféraient la liberté à leurs esclaves, et qui fut pour cette raison nommé bonnet de la liberté (1). Sur une autre médaille celtibérienne est une figure à cheval, portant une lance à la main et coiffée d'une sorte de bonnet sur lequel est écrit le mot *Helman* (2), en caractères qui tiennent le milieu entre les vieux caractères runiques et pélasgiens, mais si près des derniers qu'il est facile de les comprendre (3). Cette figure paraît être celle du même personnage qui est représenté la tête couverte d'un bonnet sur la précédente médaille, et il ne peut être que l'ange ou le ministre de la mort (4), comme Persiphoneia ou Brimo l'était parmi les Grecs. La même effigie y est reproduite sur beaucoup d'anciennes médailles anglaises, et sur celles de quelques cités grecques, particulièrement celle de Gela, qui a la Taurine Bacchus ou le créateur sur le revers (5). La tête que j'ai supposée être le Mars celtibérien ou pouvoir destructif du soleil diurne, est sans barbe, comme celle de l'Apollon des Grecs, et, autant qu'on peut le voir dans de si grossières sculptures, il a les traits de l'Androgyne (6). Nous pouvons donc croire que les Celtibériens, ainsi que les Grecs, personnifiaient l'attribut destructeur par des genres divers, selon qu'il était l'emblème du soleil ou d'éléments subalternes, et qu'ils réunissaient quelquefois ces genres pour montrer qu'ils étaient essentiellement identiques. Alors le Helman, le Μοιραγητης ou Διακτως des Grecs peut, avec la même raison, être le ministre des deux ou de *chacun*, et la lance qu'il tient à la main est, non seulement un instrument de destruction, mais aussi un signe de commandement, comme elle l'était en Grèce et en Italie, aussi bien que

(1) Il peut être vu avec le poignard sur la médaille de Brutus.

(2) Voir pl. IX, fig. 9; d'après une médaille qui m'appartient.

(3) Le premier est un mélange du runique *hagle* et du H grec, le second est le runique *Laugur* qui est aussi le vieux Λ grec. Il est sur le vase calédonien, au British Museum. Les trois autres diffèrent peu du grec commun.

(4) *Edda.*, fab. XVI. D'Hancarville, *Recherches sur les arts*. liv. II, c. I.

(5) Voir pl. IX, fig. 11; d'après une médaille qui m'appartient.

(6) Voir pl. X, fig. 2.

dans le Nord. Dans ce sens, ευθυνειν δορι voulait dire *gouverner* (1), et *venire sub hastâ*, être vendu comme esclave. Les anciens Celtes et les Scythes rendaient des honneurs au sabre, à la hache d'armes et à la lance. Le premier était le symbole du dieu suprême. Jurer par le tranchant du sabre était le plus sacré et le plus inviolable de leurs serments (2). Euripide fait allusion à cet usage, lorsqu'il appelle un sabre ὁρκιον ξιφος; et Eschyle montre clairement que cet usage régnait en même temps en Grèce, lorsqu'il fait jurer les héros thébains par la pointe de leur sabre (ομνυσι δ'αιχμην) (3). Homère emploie indifféremment le mot αρης, pour dire le dieu de la guerre, ou pour une arme, et nous avons des preuves suffisantes de son origine celtique dans son affinité avec notre mot septentrional *war;* car si nous écrivons d'après l'ancienne manière, avec le *vau* pélasgien ou l'éolien, *Digamma*, Γαρης (*wares*), il ne diffère presque point.

Derrière la tête barbue de la première médaille celtibérienne mentionnée, est un instrument semblable à une paire de pincettes ou à des pinces de forgeron (4). Ce qui indiquerait qu'il est le même personnage que le Ηφαιστος, ou Vulcain de la mythologie grecque et romaine. La même idée est exprimée en quelque sorte plus clairement sur les médailles d'Isernia, en Italie, lesquelles sont exécutées avec tout le raffinement et toute l'élégance de l'art grec. Sur un côté est Apollon, le soleil diurne, monté sur son char, et de l'autre une tête sans barbe avec le même bonnet et le même instrument derrière elle, mais avec les jeunes traits et l'attitude élégante de Mercure qui, aussi bien que Vulcain, était le dieu de l'art et de l'industrie, et dont le principal emploi consistait à conduire les âmes des trépassés à leur demeure éternelle. D'où lui vient l'épithète Διακτως, qui lui est appliquée par Homère. Il était alors, sous ce rapport, le même que le Helman des Celtes et des Scythes, lequel conduisait au palais de Valhalla (6) les âmes des

(1) Eurip., *Hecuba*.

(2) Mallet, *Introduction à l'Histoire du Danemark*, c. IX.

(3) 'Επτα επι Θηϐας, vers 535.

(4) Planche X, fig. 2.

(5) Voir pl. X, fig. 5; d'après une médaille qui m'appartient.

(6) Mallet, *Hist. du Danemark*. Introd., c. IX.

bienheureux morts violemment, ce qui était considéré comme la seule mort vraiment heureuse.

Il paraît que les attributs divins figurés dans la mythologie grecque par Mercure et Vulcain, étaient réunis en un seul dans la mythologie celtique. César nous dit que les Germains adoraient Vulcain ou le feu, sous l'emblème du soleil et la lune réunis; et j'aurai souvent l'occasion de montrer que les Grecs prenaient le feu pour le vrai conducteur des morts et le réel émancipateur de l'âme. Les Isernians étant voisins des Samnites, nation celte, avaient pu adopter quelques-unes de leurs idées, ou, ce qui est plus probable, conserver la religion de leurs ancêtres plus pure que ne l'avaient fait les Grecs helléniques; c'est pourquoi ils représentaient Vulcain, qui était, d'après l'exergue de leurs monnaies, leur dieu tutélaire, sous les mêmes traits que Mercure, qui était seulement une personnification différente de la même divinité.

A Lycopolis, en Egypte, le pouvoir destructif du soleil était représenté par un loup. Cet animal était, selon Macrobe, adoré comme Apollon (1). Il est figuré devorant les raisins dans les ornements du temple de Bacchus, περιχιονιος, à Pouzzoles (2), et sur les médailles de Carthage, il est radié, ce qui prouve clairement qu'il représente le soleil (3). On le trouve aussi reproduit sur beaucoup de monnaies d'Argos (4), où nous avons vu que le soleil diurne, Apollon, distributeur de la lumière, était particulièrement adoré. Nous pouvons donc conclure de ceci que cet animal est un des symboles mystiques de l'ancien culte et qu'il n'est pas, comme quelques antiquaires l'ont supposé, une figure commémorative des contes mythologiques de Danaüs ou de Lycaon, lesquels furent imaginés, ainsi que bien d'autres, pour satisfaire l'avide curiosité du vulgaire, auquel le sens mystique des symboles et des devises était strictement dérobé.

Dans la mythologie celtique, ces symboles paraissent avoir le

(1) *Sat.*, lib. I, c. XVII.

(2) Planche XV, fig. 1.

(3) Pl. X, fig. 8; d'après une médaille qui m'appartient.

(4) Planche IX, fig. 7; d'après une médaille qui m'appartient.

même sens : Lok, le grand destructeur, y est représenté sous la forme d'un loup (1). L'Apollon Didymæus ou double Apollon, était la signification des deux pouvoirs destructeur et créateur réunis ; c'est pourquoi les ornements ci-dessus figuraient dans son temple (2).

Sur une médaille d'Antigone, roi d'Asie, il y a une figure avec des cheveux bouclés et flottants sur les épaules comme ceux d'une femme : les membres et l'attitude de cette figure sont d'une délicatesse extrême et d'une élégance toute féminine (3). Elle est assise sur la proue d'un navire comme le dieu des mers, et nous pourrions sans hésiter la prendre pour Bacchus, διφυης, sans l'arc qui est dans ses mains et qui la désigne comme Apollon. Je présente cette médaille comme la figure sous laquelle l'art raffiné (et il ne peut l'être plus qu'ici) représente l'Apollon Didymæus, ou l'union des pouvoirs créateur et destructeur des deux sexes en un même corps.

Si le feu était l'essence primitive du pouvoir mâle et actif, créateur et procréateur, de même l'eau était l'essence du pouvoir passif ou féminin. Appien dit que la déesse adorée à Hiérapolis en Syrie, était appelée *par quelques-uns* Vénus, *par d'autres* Junon, *et pour d'autres, elle était la cause qui produit et développe les semences de toutes choses dans l'humidité* (4). Plutarque la décrit à peu près dans les mêmes termes (5). L'auteur du traité attribué à Lucien (6) dit : *Elle était la Nature, mère des choses ou créatrice.* Elle était, dès lors, la même qu'Isis, qui figurait la matière féconde sur laquelle les attributs créateurs et destructeurs opéraient (7). Comme l'eau était son essence terrestre, et que la lune était l'essence céleste qui élève les vapeurs de l'océan par son pouvoir attractif, les anciens furent conduits à les associer. Ils supposaient aussi que la lune répandait sur la terre, par la rosée, les vapeurs

(1) Mallet, *Hist. du Danemark*, introd.

(2) Voir les *Antiq. Ionien.*, vol. I, c. III, pl. IX.

(3) Voir pl. X, fig. 6; d'après une des miennes. Des effigies semblables sont sur les monnaies des Séleucides.

(4) *De Bello Parthico.*

(5) *In Crasso.*

(6) *De Dea Syriâ.*

(7) Plut., *De Is. et Os.*

que le soleil en avait exhalées. Sa chaleur était réputée humectante et celle du soleil desséchante (1).

Les Egyptiens l'appelaient la mère du monde, parce qu'elle semait dans l'air les principes féconds dont elle avait été imprégnée par le soleil (2). Ces principes, aussi bien que la lumière qui l'illumine, émanant de la grande fontaine de la vie et du mouvement, participent de la nature de l'être d'où ils dérivent. C'est pourquoi les Egyptiens attribuaient à la lune les pouvoirs actifs et passifs de la génération, tous deux, pour parler le langage des scolastiques : *essentiellement* les mêmes, quoique *formellement* différents. Sur une médaille de Démétrius, roi de Syrie (3) on voit cette union représentée par la déesse d'Hiérapolis, avec l'organe mâle de la génération sortant de ses vêtements. Elle tient d'une main le thyrse de Bacchus, qui est l'emblème du feu, et de l'autre le globe terrestre, emblème des éléments subalternes. Sa tête est couverte de plantes et a, de chaque côté, un astérisque représentant, sans doute, le soleil diurne et nocturne, ainsi que sur les coiffures de Castor et Pollux (4). Cette forme n'est pas celle qu'elle revêtait dans le temple d'Hiérapolis lorsque l'auteur du récit attribué à Lucien le visita, et il n'y a rien d'étonnant à cela, les images de cette déesse universelle étant purement emblématiques et composées selon les attributions que les artistes voulaient exprimer. Il est probable que la médaille reproduit la forme sous laquelle un culte lui était rendu dans le voisinage de Cyzique, où on l'appelait Αρτεμις Πριαπινη, la *Diane Priapique* (5). Les pouvoirs actifs qui lui étaient communiqués par le Créateur avaient pour symboles, dans le temple d'Hiérapolis, d'immenses organes mâles placés de chaque côté de la porte. Leur dimension doit être inexacte dans le texte présent de Lucien. Ils étaient énormes, puisqu'on relate qu'un homme résida sept jours sur le faîte de l'un d'eux, afin d'établir une communication plus directe entre lui et la divinité pendant les prières qu'on lui adressait pour la prospé-

(1) *Calor solis arefecit, lunaris humectat.* Macrob. *Sat.*, VII, c. x.

(2) Plut , *De Is. et Os.*

(3) Pl. X, fig. 5; d'après Haym. *Tes. Brit.*, p. 70.

(4) Voir pl. IX, fig. 7.

(5) Plut., *in Lucullo.*

rité de la Syrie (1). Athénée dit que Ptolémée Philadelphe en avait un de cent vingt coudées de longueur, qu'on portait en procession dans Alexandrie (2) et dont le poète peut justement avoir dit :

Horrendum protendit Mentula contum
Quanta queat vastos Thetidis spumantis hiatus;
Quanta queat priscamque Rheam, magnamque parentem
Naturam, solidis naturam implere medullis
Si foret immensos, quot ad astra volantia currunt
Conceptura globos, et tela trisulca tonantis,
Et vaga concussum motura tonitrua mundum.

Ceci est la vraie signification des énormes emblèmes d'Hiérapolis : ils étaient les organes du Créateur, avec lesquels il a imprégné le ciel, la terre et les eaux. Il y avait dans le temple beaucoup de petites figures d'hommes avec des organes sexuels d'une grandeur disproportionnée. Ces dernières étaient les anges ou serviteurs de la déesse agissant, comme ses ministres, pour peupler et féconder la terre. La statue de la déesse était, dans le sanctuaire du peuple, auprès de la statue du Créateur que l'auteur nomme Jupiter, comme il nomme la déesse Junon, voulant indiquer qu'elles étaient les suprêmes divinités du pays où le culte leur était rendu. La déesse était soutenue par des lions et le dieu par des taureaux, ce qui voulait dire que les pouvoirs passifs, productifs de la nature, étaient alimentés par la destruction, tandis que l'esprit éthéré ou pouvoir actif productif était soutenu par sa propre force dont les taureaux sont le symbole (3). Entre les deux, était une troisième figure avec une colombe sur la tête et qui paraît désigner Bacchus, premier engendreur d'amour (4). La colombe était l'image de la nature plastique, de la beauté, qui daignait descendre sur les humains (5). Ce troisième personnage est le saint-esprit procédant des deux autres et consubstantiel avec *eux*, car les *trois* étaient la personnification *d'un seul*. Un pigeon, ou un oiseau semblable,

(1) Lucien, *De Dea Syriâ*.
(2) *Deipnos*, lib.
(3) Les pouvoirs *actifs* et *passifs* de la génération sont appelés *mâles* et *femelles* par les ammoniens platoniciens. Voir Proclus, lib. I, c. XXVIII.
(4) Lucien. *De Dea Syriâ*.
(5) Matth., c. III, vers. 17.

sur des médailles de Gortyna en Crète, paraît, avec Dictynna, la Diane de ce pays, remplir le même rôle que le cygne avec Léda (1). Cette composition a presque la même signification que celle de Cérès tenant le taureau entre ses genoux, Diane étant également une personnification du pouvoir producteur de la terre.

Il peut sembler extraordinaire qu'après son aventure avec le pigeon, la déesse soit restée vierge, mais on retrouve ce mystère dans toutes les religions (2). Il n'en est pas de même en ce qui concerne Junon, renouvelant sa virginité chaque année en se baignant dans une certaine fontaine. Aucune légende moderne ne peut, que je sache, mettre en parallèle un pareil miracle.

Dans la vision d'Ézéchiel, Dieu apparaît sous la forme mixte de l'aigle, du taureau et du lion (3), emblèmes de l'esprit éthéré et des pouvoirs destructeurs et créateurs qui étaient unis dans le vrai Dieu, quoique hypostatiquement divisés dans la trinité syrienne. L'homme, selon la théologie juive, était un composé des trois, comme étant l'image de Dieu. Les chérubins de l'arche d'alliance où Dieu réside (4) étaient aussi un composé des mêmes formes (5), de sorte que le prophète pouvait en avoir l'esprit préoccupé avant sa mission. Ces chérubins de l'arche d'alliance, quoique créés d'après l'ordre exprès de Dieu, n'étaient même pas originaux à cette époque, car une figure répondant exactement à la description qui nous en est faite se trouve parmi des ruines curieuses à Chilminar en Perse, lesquelles sont supposées être celles du palais de Persépolis brûlé par Alexandre. Pourquoi cette supposition? je n'en sais rien. Ces ruines ne correspondent certainement à aucune ancienne description de ce célèbre palais. Autant qu'on en peut juger dans l'état actuel, elles paraissent être celles d'un temple (6).

Les Perses, nous l'avons déjà dit, n'avaient ni temples ni statues. Ils les abhorraient tellement qu'ils cherchèrent par tous les moyens

(1) Voir pl. III, fig. 5. Καλῶσι δε την Αρτεμιν Θρακες Βενδειαν, Κρητες δε Δικτυνναν Palæph., *De Incred.*, tab. XXXI. Voir aussi Diodore Sic., lib. V, et Euripide, *Hippol.*, vers 145.

(2) Pausan., lib. II, c. XXXVIII.

(3) Ezech., c. I. v. 10. V. Lowth's *Comm.*

(4) Exod. c. XXV, vers. 22.

(5) Spencer, *De Leg. Ritual Vet. Hebræor.*, lib. III. diss. 5.

(6) Voir Le Bruyn, *Voyage en Perse*, pl. CXXIII.

à détruire ceux des Égyptiens. Ils pensaient qu'il était indigne de la majesté divine d'avoir sa présence tout expansive contenue dans les bornes d'un édifice et sa ressemblance travestie par une image de pierre ou de métal. Cependant, parmi les ruines de Chilminar, nous trouvons, non seulement beaucoup de statues qui sont évidemment des êtres idéals (1), mais aussi le même emblème de la divinité qui est sur presque tous les temples égyptiens (2). Les portails sont semblables à ceux de Thèbes et de Philoé, et, à l'exception des hiéroglyphes qui distinguent ces derniers, ils sont ornés à peu près de la même manière.

A moins de croire que les anciens Perses aient été assez inconséquents pour avoir érigé des temples contre les principes de leur religion et les avoir décorés de symboles et d'images qu'ils tenaient pour impies et abominables, nous ne pouvons supposer qu'ils soient les auteurs de ces monuments. Nous ne pouvons non plus les attribuer aux Parthes ou derniers Persans, car les figures, le travail et les formes des lettres dans les inscriptions dénotent une haute antiquité : ce qui ressort pleinement de la comparaison des dessins publiés par Le Bruyn et Niebuhr avec les monnaies des Arsacides et Assanides. Presque toutes les figures symboliques sont répétées sur les monnaies phéniciennes, mais les lettres des Phéniciens, qu'ils tiennent des Assyriens, sont beaucoup plus simples et proviennent d'un alphabet plus perfectionné. On peut voir quelques-unes de ces effigies sur les monnaies grecques, particulièrement celle du taureau et du lion luttant et celle de la fleur mystique, qui est la constante devise des Rhodiens. Le genre du travail est exactement le même que celui des très anciennes monnaies d'Acanthus, Célendaris et Lesbos. Les lignes sont fortement accusées et la chevelure est rendue en ronde bosse. Les ailes ajoutées au visage, comme celles des chérubins juifs de l'arche d'alliance, sont communes dans les sculptures grecques existant encore, telles que les petites images de Priape attachées aux

(1) Voir Le Bruyn et Niebuhr.

(2) Voir pl. XVIII, fig. 1, d'après la table Isiaque ; et pl. XIX, fig. 5, d'après les tables Isiaques et les portraits égyptiens, publiés par Norden et Pococke, sur chacun desquels ce singulier emblème existe.

anciens bracelets; les figures mixtes du bouc et du lion sur les frises du temple d'Apollon Didymæus, etc., etc. (1). Elles sont jointes de même au visage humain sur les médailles de Mélita et de Camarina (2), aussi bien que sur les anciennes sculptures en relief trouvées en Perse (3). Les plumes de ces ailes sont tournées en dehors, comme celles de l'autruche (4), auxquelles elles ne ressemblent pas autrement. Elles se rapprochent plutôt de celles d'une poule qui couve, quoiqu'elles soient tordues plus qu'aucunes plumes naturelles. Je ne sais si cette torsion veut exprimer le désir ou l'incubation, mais les compositions auxquelles les ailes sont adjointes ne laissent aucun doute qu'elles n'expriment l'un ou l'autre. Je suis tenté de croire que c'est l'incubation, car nous voyons sur une médaille de Mélita une figure ayant quatre ailes et qui paraît, par son attitude, couver quelque chose (5). Sa tête est coiffée du bonnet de la liberté. Sa main droite tient un hameçon ou attracteur, et sa gauche une vanne ou séparateur; elle représente ainsi le Ερως, ou l'esprit générateur couvant la matière et donnant la liberté à ses pouvoirs productifs par l'action de ses attributs, l'attraction ou la séparation.

Sur une très ancienne médaille phénicienne, apportée d'Asie par M. Pallinger et publiée très incorrectement par M. Swinton, dans les Transactions philosophiques de 1760, se trouve un disque ou cercle entouré d'ailes de formes différentes et dont les plumes sont également tordues (6). Le même disque surmonté des mêmes ailes renferme l'astérisque du soleil placé sur le bœuf Apis ou le Mnévis de la table isiaque (7). Il est, avec d'autres symboles égyptiens, sur les têtes d'Isis et d'Osiris (8), et, de même que sur la table isiaque, il est à l'entrée de presque tous les temples égyptiens décrits par Pococke et Norden (9), quoique avec des variations et sans l'asté-

(1) Voir Le Bruyn, pl. CXXIII. *Ionian Antiquities*, v. I, c. III, pl. IX, et pl. II, fig. 2.

(2) Voir pl. XX, fig. 2; d'après une de Melita qui m'appartient.

(3) Voir Le Bruyn, pl. CXXI.

(4) Comme celles des figures décrites par Ezéchiel, voir c. I, vers. 2.

(5) Voir pl. XX, fig. 2; d'après une de ma collection.

(6) Voir pl. IX, fig. 9; gravé d'après le modèle original qui m'appartient

(7) Voir pl. XIX, fig, I; d'après Pignorius.

(8) Voir pl. XVIII, fig. 2, id.

(9) Voir pl. XVIII, fig. 1, id.

risque. Mais il est avec peu ou point de variations sur les ruines de Chilmenar et autres antiquités du voisinage qu'on suppose être persanes (1). Sur quelques médailles grecques, l'astérisque est seul avec le taureau à face humaine (2), qui est le même que l'Apis ou Mnévis des Égyptiens. C'est l'image du pouvoir générateur du soleil désigné par l'astérisque dans les médailles grecques, et par le kneph ou disque ailé sur les monuments orientaux. Néanmoins les Grecs employèrent quelquefois ce dernier symbole, mais ils imaginèrent, selon leur habitude, de le joindre à une figure humaine. On peut le voir sur une médaille de Camarina, publiée par le prince Torremmuzzi (3). Sur d'autres médailles de la même cité, la même idée est exprimée sans le disque ou sans l'astérisque, par une figure ailée qui plane sur un cygne, emblème de l'eau, pour montrer l'action procréative du soleil fécondant cet élément, ou l'adjonction du pouvoir actif au pouvoir passif de la génération (4). Sur les médailles de Naples, une figure ailée couronne le taurine Bacchus avec une guirlande de laurier (5), ce que les antiquaires nomment une Victoire couronnant le Minotaure. Mais le monstre fabuleux appelé Minotaure n'a jamais été dit victorieux, même par les poètes qui l'ont inventé, et n'importe où les sculpteurs et les peintres l'ont représenté, il a toujours la tête d'un taureau jointe à un corps humain, témoin la célèbre peinture de Thésée publiée dans les antiquités d'Herculanum et les médailles d'Athènes frappées à peu près à l'époque de Sévère, époque où le style de l'art est totalement changé et l'ancienne théologie totalement éteinte. La figure ailée qui a été nommée Victoire est reproduite conduisant le char du soleil, sur les médailles de la reine Philistis (6). Elle voltige devant lui sur quelques-unes de Syracuse et remplace l'astérisque qui est sur d'autres de la même

(1) Voir Niebuhr et Le Bruyn, et pl. XIX, fig. 2, du premier.

(2) Voir pl. IV fig. 2, et pl. XIX, fig. 4; d'après une médaille de Cales, qui m'appartient.

(3) Voir pl. XXI, fig. 2; copiée d'après le dessin du prince.

(4) Voir pl. XXI, fig. 3; d'après une médaille qui m'appartient.

(5) Voir pl. XIX, fig. 5; ces monnaies sont communes dans toutes les collections.

(6) Voir pl. XXI, fig. 4; d'après une pièce de ma collection.

cité (1). Je suis persuadé que ces variations représentent une seule idée, qui est la même pour la figure ailée du taurine Bacchus des Grecs et pour le disque ailé de l'Apis ou Mnévis des Égyptiens.

L'Égide, ou cuirasse aux vipères, et la tête de Méduse sont, comme le fait observer le docteur Stukeley (2), une variante grecque pour représenter le disque ailé joint aux serpents, qui est souvent dans les sculptures égyptiennes et dans celles de Chilmenar en Perse. La rage ou la violence exprimée dans la Méduse est l'attribut destructeur uni au générateur, sous la direction de Minerve, la sagesse divine. Je pense que les larges anneaux auxquels les petites figurines de Priape sont attachées (3), signifient la même chose que le disque, car ils sont trop grands pour avoir été seulement destinés à les réunir et à les suspendre.

Sur la médaille phénicienne citée plus haut, le disque ailé repose sur une figure assise qui tient dans ses mains une flèche, tandis qu'un arc tendu, de l'ancienne forme scythe, gît à ses pieds (4). Elle a sur la tête une coiffure large et flottante attachée sous le menton, et qui me semble une peau de lion, telle que celle qui coiffe l'Hercule des médailles d'Alexandre. Mais le dessin est si petit, que bien qu'il soit rendu avec une précision et une netteté extrêmes, et qu'il soit parfaitement conservé, il est néanmoins difficile de dire avec certitude ce que représentent certaines parties d'un travail si minutieux.

On sait que l'arc et les flèches étaient anciennement les armes d'Hercule (5), et qu'elles le furent jusqu'au moment où les poètes grecs jugèrent à propos de lui donner la massue (6). Il avait un culte particulier à Tyr, métropole de la Phénicie (7), et son effigie est produite sous sa forme habituelle sur beaucoup de monnaies de ce peuple. Nous pouvons donc conclure que c'est lui qui est représenté ici, malgré la différence de style et de composition qu'on doit mettre sur le compte des modifications de l'art.

(1) Voir pl. XXI, fig. 5 et 6; d'après des monnaies qui m'appartiennent.
(2) Abury, p. 93.
(3) Voir pl. II, fig. 1, et pl. III, fig. 2.
(4) Voir pl. II, fig. 1. et pl. III, fig. 2.
(5) Voir pl. IX, fig. 10 b.
(6) Homère, *Odyssée* A, vers 606.
(7) Strabon, lib. XIV.

Les Grecs, inspirés par la suave mélodie de leur langage et par leurs anciens poètes, furent grands et poétiques dans toutes leurs conceptions, tandis que le dialecte des Phéniciens, rude et discordant, impropre à la poésie, ne pouvait développer chez eux les idées harmoniques. Les mots sont les types des idées et les signes par lesquels les hommes les impriment dans leur esprit et les font circuler entre eux. Le génie d'une langue se communique au caractère du peuple qui l'emploie, et la pauvreté de l'expression produit la pauvreté de la conception. Les hommes donc ne peuvent être imbus de sublimes idées, quand le langage dans lequel ils pensent est incapable de les exprimer. C'est pour cela que les Phéniciens ne rivalisèrent jamais avec les Grecs pour la perfection artistique, quoiqu'ils aient atteint un degré de perfection relative bien avant ces derniers. Chaque fois qu'Homère a l'occasion de parler d'un beau spécimen d'art, il prend le soin de nous informer que c'est le travail des Sidoniens. Il nous montre aussi les marchands phéniciens apportant des jouets et des ornements de costumes, pour être vendus aux Grecs, et pratiquant les fraudes que les commerçants emploient dans leurs transactions avec les peuples ignorants (1). Il est probable que leurs progrès dans les beaux-arts, semblables à ceux des Hollandais — qui sont les Phéniciens de l'histoire moderne — n'ont jamais été au delà de la stricte imitation de la nature, laquelle est aux grâces élevées de l'imagination, ce qu'est l'exacte narration d'un bulletin à la description d'une bataille d'Homère. D'après ceci, un Hercule d'un artiste phénicien offrirait les mêmes points de dissemblance avec un Hercule de Phidias ou de Lysippe que ceux qui existeraient entre un Moïse de Teniers ou de Gérard Dow, et un de Raphaël ou d'Annibal Carrache.

Hercule est de tous les personnages de la mythologie le plus difficile à interpréter. L'allégorie physique et la Fable sont tellement embrouillées dans les récits divers qui nous en sont parvenus, qu'il est presque impossible de les séparer. Il me semble néanmoins avoir été, comme les autres dieux, une allégorie du soleil. Le onzième hymne orphéique (2) s'adresse à lui comme à la

(1) Homère, *Odyssée*, *o*, vers 414.

(2) Ed. Gesner.

force et au pouvoir solaire. Macrobe dit qu'il était la force et la vertu des dieux par laquelle ils détruisirent les géants, et que, d'après Varron, Mars et Hercule de la Fable étaient la même divinité et avaient le même culte (1). Alors, selon Varron, qui est la plus grande autorité qu'on puisse citer, Hercule était l'attribut destructeur sous la forme humaine au lieu d'être représenté sous celle du lion, du tigre et de l'hippopotame.

La terrible peinture qu'en fait Homère me paraît inspirée par quelque statue symbolique incomprise du poète, et qu'il a supposée être celle du héros thébain dont l'histoire fabuleuse lui était bien connue et qui avait pris le titre du Dieu. Sa description s'applique néanmoins, dans tous ses détails, au personnage allégorique. Son attitude, désormais fixée dans l'action de lancer une flèche (2); les figures de lions, d'ours, de batailles et de meurtres qui ornent son ceinturon, tout concourt à le représenter comme l'attribut destructeur personnifié. Mais comment se fait-il qu'il est si souvent représenté étranglant un lion, emblème naturel de sa force? Est-ce une fable historique concernant le héros thébain, ou une allégorie matérielle du pouvoir destructeur détruisant ses propres forces par son action même, ou bien est-ce un seul attribut personnifié et qui est pris ici pour le pouvoir entier du dieu, comme dans d'autres cas déjà mentionnés? Les hymnes orphéiques semblent confirmer cette dernière conjecture, car il y est invoqué comme le dévorant et le régénérateur de tout (Παμφαγε παγγενετως). Quoi qu'il en soit, nous devons conclure que l'Hercule armé de l'arc et de flèches de la présente médaille est, comme Apollon, le pouvoir destructeur attribué au soleil diurne.

Sur l'autre côté de la médaille (3), une figure à peu près semblable au Jupiter des médailles d'Alexandre et d'Antiochus est assise tenant un sceptre orné de perles dans sa main droite, qui repose sur la tête d'un taureau se projetant d'un côté du siège. Un oiseau, sans doute un pigeon, symbole de l'esprit-saint, descend du soleil sur son épaule droite. Cependant cette partie de la médaille est si

(1) *Sat.*, lib. I, c. xx.

(2) Αιει βαλεοντι εοιχως. *Odyssée*, λ, vers 607.

(3) Voir pl. IX, fig. 10 a.

imparfaite que l'espèce de l'oiseau ne peut être bien définie. — Dans sa main gauche est une courte hampe du haut de laquelle sort une gerbe d'épis, et du bas une masse de grappes. Ces deux productions servant d'emblème à sa fertilité, cette figure est donc le générateur, comme celle du côté opposé de la médaille est le destructeur, tandis que le soleil, dont les deux attributs distincts sont la personnification, est placé entre eux. Les lettres placées du côté du générateur sont entières, et, selon l'alphabet phénicien publié par M. Dutens, elles seraient l'équivalent des lettres romaines qui composent les mots *Baal Thrz*, desquels M. Swinton fait *Baal Tarz*, et qu'il traduit *Jupiter de Tarse;* il conclut que cette médaille fut frappée dans cette cité. Mais la première lettre du dernier mot n'est pas un *teth,* mais un *thau* ou *T* aspiré, et comme les Phéniciens avaient une voyelle correspondante à l'*A* romain, il est probable qu'ils l'auraient insérée s'ils avaient voulu qu'elle fût prononcée. Nous n'avons aucune raison de croire qu'ils en eussent une pour exprimer le *u* ou *y*, lequel doit être alors compris dans la consonance précédente, où le son est exprimé. Donc le mot entendu ici est *Thyrz* ou *Thurz*, le *Thor* ou *Thur* des Celtes et des Sarmates, le *Thurra* des Assyriens, le *Thuran* des Tyrrhéniens ou Étrusques, le *Taurine Bacchus* des Grecs, et la divinité dont les Germains portaient l'emblème sous la forme du taureau quand ils firent invasion en Italie; et celui dont la cité de Tyr, aussi bien que Tyrrhenia ou Toscane, ont pris leurs noms. Son symbole est le taureau auquel son nom se rapporte. Il est représenté assis sur un trône, et son sceptre, emblème de son autorité, repose sur lui. L'autre mot *Baal* était simplement un titre dans la langue phénicienne : il signifie *dieu* ou *seigneur* (1). Il était une épithète du soleil, comme l'indique le nom *Baal-bek*, la *cité de Baal*, dont les Grecs firent Héliopolis, la *cité du soleil.*

Ainsi cette singulière médaille montre que le principe fondamental de l'ancienne religion phénicienne est le même que celui qui a prédominé sur toutes les nations de l'hémisphère septentrional. Des témoignages du même système se trouvent partout. Ils sont

(1) *Cleric Comm. in 2 reg.* c. I, vers. 2.

aussi variés qu'il était diversement compris, et la plupart du temps, ils n'ont été conservés que parce qu'ils n'étaient pas compris du tout. L'ancienne vénération pour les symboles a survécu longtemps à leur compréhension, et c'est ce qui les a sauvés d'une complète destruction. La division hypostatique de l'unité *essentielle* de la divinité est une des parties les plus remarquables de ce système, et en apparence, la plus éloignée du sens vulgaire et de la raison. Cependant, elle est parfaitement rationnelle et conséquente, si nous la considérons dans l'ensemble avec les autres parties ; car les émanations et les personnifications étaient seulement des abstractions figuratives de modes d'action divers dont la cause primordiale et l'essence originelle étaient une et la même.

Les trois êtres hypostatiques étant un seul être, chaque hypostase est occasionnellement prise pour le tout, ainsi qu'on le voit dans le passage d'Apulée, cité plus haut, où Isis se décrit elle-même comme la divinité universelle. A Strawberry-Hill, une petite figurine égyptienne en basalte la représente dans le caractère général. Elle est couverte du haut en bas de toutes sortes de symboles (1). Celui du taureau est placé le plus bas, pour montrer que la force du créateur est la fondation qui supporte tous les attributs. Sur sa tête sont des tours qui dénotent la terre, à son cou est suspendu un crabe, lequel, par la puissance qu'il a de séparer de son corps les membres mutilés et d'en faire naître de nouveaux, devient le symbole du pouvoir productif des eaux, emblème qui figure sur beaucoup de médailles de diverses cités (2). Le pouvoir nutritif est représenté par les nombreux seins de la déesse, et le destructif par les lions qu'elle tient entre ses bras. Les autres symboles sont figurés par d'autres animaux dont la signification précise m'échappe.

L'universalité de la déesse était représentée d'une façon plus

(1) Une impression exactement pareille est publiée par Montfaucon, *Ant. expliq.*, vol. I, pl. XCIII, fig. 1.

(2) Voir celles d'Agrigente, Himera, Cyrene. Sur une petite médaille d'Agrigente, qui m'appartient, une croix symbole abrégé du pouvoir mâle de la génération est près de la bouche du crabe, tandis que la corne d'abondance en sort de l'autre côté. (voir pl. XX, fig. 3); l'un représente la cause, et l'autre les effets de la fertilisation.

concise dans d'autres figures où elle tenait un sistre à la main. Plutarque donne une explication de cet instrument (1), qui montre que le mode que nous avons adopté pour l'investigation des anciens symboles n'est point seulement fondé sur les conjectures et l'analogie, mais aussi sur l'autorité du plus grave savant des Grecs. La courbe du haut, dit-il, représente l'orbite de la lune d'où la divinité exerçait ses attributions en faisant mouvoir les quatre éléments figurés par les quatre crécelles du bas (2). Dans le centre de la courbe était un chat, emblème de l'astre qui, par son influence sur la constitution des femmes, présidait spécialement à la génération (3), et en bas, sur sa base, la tête d'Isis ou Nepthus. Mais, sur une gravure que j'ai eue, ainsi que sur beaucoup de médailles qui nous restent, cette tête est remplacée par les organes sexuels mâles représentant les pouvoirs actifs, qui étaient attribués à Isis avec les passifs. Les évolutions des crécelles et le bruit qu'elles produisaient étant reconnus comme le symbole du mouvement et de la mixtion des éléments fondamentaux de toutes choses, le son du métal devint par suite un emblème général de même sorte ; de là, le tintement des cloches, le charivari des plaques de métal accompagnant les sacrifices, etc. (4).

Le titre de Priape appliqué aux attributs caractéristiques du créateur et quelquefois au créateur lui-même, doit être une corruption de Βριοπυος (*clameur* ou *bruit*), car le B et Π étant tous deux labials, la transposition de l'un pour l'autre est commune dans la langue grecque. Nous retrouvons des anciennes figures de ce symbole avec des sonnettes attachées après elles (5), comme il y en avait après la robe sacrée que les grands prêtres israélites revêtaient pour prêter serment au Créateur (6). Les sonnettes sont d'une forme pyramidale (7), afin d'indiquer l'essence éthérée de Dieu. Cette forme est toujours conservée pour les cloches de nos

(1) *De Is. et Os.*

(2) Voir pl. X, fig. 7; gravée d'après une médaille de la collection de R. Wilbraham, esq.

(3) Cic., *De Nat. Deor.*, lib. II, c. XLVI.

(4) Clem. Alex., Προτς, p. 9. *Schol. in Theocrit.*, idylle II, vers 36.

(5) *Bronzi Dell' Hercol.*, t. VI, pl. XCVIII.

(6) Exode, c. XXVIII.

(7) *Bronzi Dell' Hercol.*, t. VI, pl. XCVIII. Maimonides in *Patrick's Commentary on Exodus*, c. XXVIII.

églises, ainsi que les petites sonnettes que les catholiques agitent à l'élévation de l'hostie. Leur usage fut primitivement adopté par les chrétiens pour les mêmes motifs qu'avaient les païens : c'était un charme contre les démons (1). Étant le symbole de l'action des attributs créateurs, elles étaient nécessairement contraires aux émanations du destructeur.

Les Lacédémoniens frappaient sur des timbales à la mort de leur roi (2) pour favoriser l'émancipation de l'âme lors de la dissolution du corps. Nous sonnons aussi les cloches dans les mêmes occasions, quoique les motifs de cet usage soient depuis longtemps oubliés.

L'émancipation de l'âme s'accomplissait finalement par l'action du feu, image visible et active de l'essence divine, et médium entre la vie présente et la vie future. Les Grecs et les Celtes brûlaient les corps des morts comme les Indous font encore, tandis que les Égyptiens, chez lesquels le combustible était rare, les plaçaient dans des pyramides qui étaient le symbole du feu, et dont les prodigieux spécimens ornent encore le pays. L'âme, ainsi émancipée, était l'émanation divine, l'étincelle vitale de la flamme céleste, le principe de la perception et de la raison. Elle était personnifiée par le démon ou génie familier, qui inspirait chaque individu pour le bien ou pour le mal, pour la sagesse ou pour la folie, et conséquemment le mettait dans le chemin de la prospérité ou de l'adversité (3). De là procédait cette doctrine si uniformément inculquée dans Homère et dans Pindare (4), que toutes actions humaines dépendaient des dieux ; doctrine qui fut adoptée, avec peu de différences, par quelques chrétiens des temps apostoliques. Dans *Le Pasteur* d'Hermas et dans les *Examens* de Clément, nous trouvons les anges de la justice, de la pénitence, de la douleur, au lieu des démons ou génies que les anciens supposaient diriger les

(1) Ovid. *Fast*, lib. V, vers 441, *Schol. in Theocrit.*, idylle II, vers 36.

(2) *Schol. in Theocrit.*, idylle II, vers 36.

(3) Pindare, *Pyth.* V, vers 164. Sophocl., *Trachin.*, v. 922. Hor., lib. II, ep. II, v. 187.

(4) Εκ Θεων μαχαναι πᾶσαι βροτεαις και σοφοι και χερσι βιαται περιγλωσσοι τ'εφυν. Pindare, *Pyth.* I, vers 79. Les passages à ce sujet se trouvent presque à chaque page de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

esprits des hommes en leur inspirant leurs propres sentiments. Saint Paul adopta la doctrine plus commode de la grâce, utile aussi aux croyants modernes pour émanciper leur conscience des chaînes de la moralité pratique.

Les démons familiers ou émations divines résidaient, selon les anciens, dans le sang, qui contenait le principe de la chaleur vitale, et celui des animaux fut en conséquence défendu par Moïse (1). Homère, qui a recueilli les fragments de l'ancienne théologie et les a introduits çà et là parmi la fantasque profusion de ses fables poétiques, représente les ombres des morts comme privées de perception jusqu'à ce qu'elles aient goûté le sang des victimes offertes par Ulysse (2). Ce sang renouvelait leurs facultés par l'introduction de l'émanation divine de laquelle elles étaient séparées. Il est dit que l'âme de Tirésias est seule complète en enfer, et qu'alors il y possède seul la faculté de percevoir, parce que la divine émanation est toujours restée en lui.

L'ombre d'Hercule est décrite parmi celles qui errent dans l'enfer, bien que le poète dise que le héros est au ciel, parce que le principe actif de la pensée et de l'intuition remonte au ciel, d'où il procède, tandis que le principe passif ou purement sensitif reste attaché à la terre d'où il est sorti (3). Leur séparation finale n'avait lieu que lorsque le corps était consumé par le feu, comme on en voit l'exemple dans l'esprit d'Elpénor, dont le corps, toujours entier, retenait les deux principes et qui reconnut Ulysse avant d'avoir goûté au sang. C'est parce qu'il produit cette séparation que le Bacchus universel ou double Apollon, créateur et destructeur, est aussi appelé Λικνιτης, le purificateur (4), par une métaphore empruntée au van qui dégage le blé de la poussière et de la paille, comme le feu dégage l'âme de la souillure terrestre : aussi cet instrument est-il appelé par Virgile : *Van mystique de Bacchus* (5). Les ammonites platoniques et les chrétiens gnostiques pensaient

(1) Levit., c. XVII, vers. 11 et 14.

(2) *Odyssée*, λ, vers 152.

(3) Si on veut avoir une idée nette de la différence entre la sensation et la perception, on doit lire l'*Essai analytique sur l'âme,* par M. Bonnet.

(4) *Hymnes Orph.*, 45.

(5) *Mystica Vannus Bacchi*, Georg. I, vers 166.

que cette séparation pouvait, jusqu'à un certain point, être opérée avant la mort. C'est pour arriver à ce but qu'ils pratiquaient une rigide tempérance et qu'ils se livraient à de profondes études. Ils croyaient qu'en subjuguant le principe terrestre par le travail et la mortification, le principe céleste se trouverait fortifié et qu'il pourrait s'élever librement et dans toute sa pureté vers le monde intellectuel (1). Plus tard, le clergé inventa le purgatoire, qui remplaça la méditation abstraite et l'étude concentrée. C'est l'ancien mode de séparation par le feu, transporté dans une contrée inconnue, où le séjour plus ou moins prolongé des âmes est vendu aux habitants de la terre qui ont la foi et qui possèdent des richesses suffisantes.

Les anciens artistes représentent le principe éthéré par le symbole du papillon : c'est une des plus élégantes allégories de leur toute gracieuse religion. Cet insecte, lorsqu'il sort de l'œuf, sous la forme d'une chenille, rampant sur la terre et se nourrissant de feuilles, de plantes, est l'emblème de l'homme sous sa forme terrestre, dans laquelle la vigueur et l'activité de l'âme céleste se trouve entravée et est confondue avec l'être matériel. Lorsque la chenille passe à l'état de chrysalide, son immobilité, sa torpeur et son insensibilité en font l'image de la mort, état transitoire entre les fonctions vitales du corps et la délivrance finale de l'âme, qui avait lieu par le feu. Le papillon sortant de la chrysalide et s'élevant dans l'air est une image de l'âme céleste rompant les liens de la matière pour se confondre de nouveau avec l'éther dont elle émane.

Les artistes grecs, toujours préoccupés de l'élégance, transformèrent ceci, ainsi que d'autres emblèmes d'animaux, en forme humaine, conservant seulement les ailes comme caractéristiques du symbole. Le corps humain auquel elles sont attachées est celui d'une belle fille enfant ou adolescente. Une si gracieuse allégorie ne pouvait manquer de devenir le sujet favori d'un peuple qui a élevé le goût aristique au suprême degré du raffinement; aussi a-t-il

(1) Plotin., *Ennœd.*, lib. VI, c. XVI. Mosheim, Not. y in Cudw., *Syst. Intell.*, c. V., sect. 20.

été plus souvent traité et plus diversement reproduit qu'aucun de ceux dont le système était si favorable aux beaux-arts.

Quoique les anciens crussent que tous les hommes participaient de la divine émanation, ils ne pensaient pas néanmoins que ce dût être à un degré égal. Ceux qui avaient une capacité supérieure ou qui se distinguaient par de glorieuses actions possédaient, selon eux, une plus grande part de la divine essence, et pour ce motif, ils leur rendaient un culte et les honoraient des titres correspondants aux attributs de la divinité dont ils semblaient le plus participer.

De nouveaux personnages furent ainsi enrôlés parmi les divinités allégoriques, et les attributs du soleil furent confondus tantôt avec un roi de Crète ou de Thessalie, tantôt avec un conquérant asiatique ou un voleur thébain. Pindare, qui paraît avoir été un païen très orthodoxe, dit « que la race des hommes et celle des dieux est une, que tous deux naissent d'une même mère et qu'ils ne diffèrent que dans leur puissance (1). » Cette confusion des épithètes avec les titres a donné lieu aux conceptions extravagantes de la mythologie poétique, qui a en quelque sorte écrasé l'ancienne théologie, trop pure et trop philosophique pour rester longtemps une religion populaire. Le sublime système d'une cause première dont l'expansion est universelle, était au-dessus de l'entendement des multitudes ignorantes, qui, pour concevoir un Dieu omnipotent, n'avaient d'autre méthode que de se former une image agrandie de leurs propres despotes et de supposer que son pouvoir consistait dans la satisfaction illimitée de ses passions et de ses appétits. Par suite de cette idée, le grand et vénérable Jupiter, principe de la vie et du mouvement, fut le dieu qui lançait la foudre du haut du mont Ida et qui s'endormait paisiblement dans les bras de son épouse. Le dieu dont l'esprit planait sur la surface (2) des eaux et les imprégnaient de la puissance fécondante, devint un grand roi supérieur à tous les dieux, qui guida son peuple contre les impies et extermina ses ennemis sur son passage.

(1) *Nem.*, V, vers 1.

(2) Les traducteurs ont ainsi rendu l'expression de l'original, laquelle signifie littéralement une poule sur ses œufs, et fait allusion au symbole de l'ancienne théologie que nous avons examiné précédemment. Voir *Patrick's Commentary.*

Une autre cause de la corruption de l'ancienne mythologie et de l'accroissement de la mythologie poétique fut l'usage qu'introduisirent les artistes de représenter les divers attributs du Créateur sous des formes humaines, variées d'expression et de caractère. Ces figures portant les titres des divinités dont elles étaient l'emblème allégorique, furent, avec le temps, considérées comme des personnages distincts et furent adorées comme divinités subalternes. Le dieu multiple, le πολυμορφος et μυριομορφος de l'ancienne théologie, devint une multitude de dieux et de déesses, souvent décrits par les poètes comme différents les uns des autres et se querellant sous l'influence des mêmes passions qui agitent les hommes. A mesure que les symboles se multiplièrent, quelques-uns perdirent de leur dignité. Le Priape vénérable qui fait le sujet de nos investigations, descendit du rang de dieu de la nature au rang de divinité rurale subalterne. Il fut supposé fils du conquérant asiatique Bacchus, vivant parmi les nymphes d'une fontaine (1), et exprimant la fertilité des jardins, au lieu du pouvoir créateur du grand principe actif de l'univers. Sa dégradation ne s'arrêta pas là, nous le trouvons, à une époque encore plus profane et plus corrompue, n'être qu'un objet de dérision et d'insulte, bon tout au plus à servir d'épouvantail aux oiseaux et aux voleurs par sa trompe rubiconde. Ses attributs producteurs n'eurent plus leur signification primitive; ils furent prostitués, en accord avec les mœurs de l'époque, à des efforts vils et abortifs. Les hommes attribuent volontiers leurs passions aux objets qu'ils adorent ; s'ils croient que Dieu les a faits à son image, ils l'imaginent aussi à la leur; c'est ainsi que le symbole le plus élevé du principe primordial d'amour fut honteusement consacré à la promiscuité et qu'il fut appelé, *hæc cunnum, caput hic, præbeat ille nates* (2).

Il n'en continua pas moins d'avoir un temple, des prêtres et des oies sacrées (3), et les offrandes les plus exquises lui furent toujours présentées :

Crissabitque tibi excussis pulcherrima lumbis
Hoc anno primum experta puella virum.

(1) Théocrite, *Idylle* I, vers 21.
(2) Priap., carm. 21.
(3) Pétrone, *Satyric.*

Quelquefois on était moins scrupuleux dans le choix des victimes, et on souffrait que la frugalité présidât à l'offrande :

Cum sacrum fieret Deo salaci
Conducta est pretio puella parvo (1).

Avant la célébration du mariage, on plaçait la fiancée sur la statue du dieu, non point, comme dit Lactance, *ut ejus pudicitiam prior deus prœlibasse videatur*, mais afin qu'elle soit rendue féconde par sa communion avec le principe divin et qu'elle puisse remplir avec fruit les devoirs de son nouvel état. Dans un poème ancien (2), nous voyons une dame, nommée Lalage, lui présentant les peintures de l'*Éléphantis* et lui demandant gravement de jouir des plaisirs auxquels il préside, dans toutes les attitudes décrites par le célèbre traité (3). Le poète ne nous dit pas si sa prière fut exaucée, mais nous pouvons croire qu'elle n'essaya pas seulement de la prière et que, contrairement à ce que font beaucoup de dévotes, elle l'accompagna des pratiques capables de la rendre efficace.

Lorsqu'une femme avait rempli le rôle passif de victime, dans un sacrifice à ce dieu, elle exprimait sa gratitude par des présents déposés sur l'autel, consistant en petites figurines représentant l'attribut caractéristique du dieu et en nombre égal à celui des prêtres officiants (4). Sur une gemme antique de la collection de M. Townley, on voit une de ces intéressantes victimes qui vient d'accomplir le sacrifice et offre un nombre tel de ces figurines qu'on peut croire, d'après cela, qu'elle n'a pas été négligée (5). Cette offrande de remercîments avait aussi son côté mystique, car le feu brûlant sur l'autel étant le principe énergique de la force essentielle du Créateur, et le symbole ci-dessus mentionné étant la visible image de son attribut caractéristique, leur union était celle de la cause matérielle et de la cause essentielle dont toutes choses procédaient.

(1) Priap., carm. 34.
(2) Priap., carm. 3.
(3) *L'Elephantis* était écrit par une certaine Philœnis et paraît avoir été du même genre que les productions obscènes de l'Arétin.
(4) Priap., carm. 34, éd. Sciopppi.
(5) Voir pl. III, fig. 3.

Ces sacrifices, aussi bien que tous ceux offerts aux divinités qui présidaient à la génération, avaient lieu la nuit. Dans Euripide, Hippolyte dit, pour exprimer sa chasteté, qu'il n'aime aucun des dieux adorés la nuit (1). Ces dévotions avaient de tels rites qu'ils devaient naturellement révolter les esprits chastes et les natures tempérées, peu susceptibles d'être échauffés par l'extase particulière aux dévots, surtout lorsque ceux-ci, absorbés dans la contemplation des bienfaits du Créateur, s'exercent à l'imiter dans l'action caractéristique de son grand attribut. Pour élever encore cet enthousiasme, les saints des deux sexes de l'antiquité s'enfermaient dans les temples et vivaient dans la promiscuité, honorant le Seigneur par un grand déploiement de son pouvoir et par la communication mutuelle qu'ils se faisaient de ses bontés (2).

Hérodote et Denys d'Halicarnasse exceptent cependant, l'un, les Grecs et les Égyptiens, l'autre, les Romains, de cette coutume qui était générale chez les autres nations. Mais, au témoignage du premier, nous pouvons opposer les milliers d'images de la prostitution sacrée renfermées dans les temples de Corinthe et d'Érix (3). Et à celui du second, nous opposons les paroles expresses de Juvénal, qui, bien que d'une époque plus récente, vivait dans un temps où cette religion et presque les mêmes coutumes prédominaient encore (4). Diodore de Sicile nous dit aussi que, lorsque les préteurs romains visitèrent Érix, ils mirent de côté leur magistrale sévérité, et qu'ils honorèrent leurs déesses, en se mêlant avec leurs servantes et jouissant des plaisirs auxquels elles présidaient (5). Il paraît aussi que l'acte générateur était une sorte de sacrement dans l'île de Lesbos, car la devise de leurs médailles — qui, dans les républiques grecques, ont toujours du rapport avec la religion — est aussi implicite que possible (6). Les figures sont, il est vrai, mystiques et allégoriques. Le mâle a un mélange du bouc dans sa barbe et dans ses traits, et doit représenter Pan, pouvoir générateur de l'univers incorporé dans la matière. L'autre

(1) Vers 613.

(2) Hérodote, lib. II.

(3) Strabon, lib. VIII.

(4) *Sat.* IX, vers 24.

(5) Lib. IV, Ed. *Wessel.*

(6) Voir pl. IX, fig 8; d'après une médaille qui m'appartient.

a l'ampleur et la plénitude qui caractérise la personnification des pouvoirs passifs, connus sous les noms de Rhéa, Junon, Cérès, etc.

Avec des couvents pour l'éducation féminine, tels que ceux d'Érix et de Corinthe, il n'y a rien d'étonnant à ce que les femmes de l'antiquité aient été très instruites dans la pratique de tous les devoirs de leur religion. L'histoire de Julie et de Messaline nous prouve que les dames romaines n'y manquaient en aucun point, et cependant elles étaient autant citées pour leur gravité et leur décence que les Corinthiennes l'étaient pour leur adresse à se plier à toutes les attitudes inventées par l'imagination des prêtresses dans l'exercice du culte de leur déesse tutélaire (1).

Ces rites étaient célébrés la nuit à cause de la sainteté qui lui était attribuée par les anciens, parce que les rêves qu'elle procure descendent du ciel pour instruire et avertir les hommes. La nuit, dit Hésiode, apporte la bénédiction des dieux (2), et les poètes orphéiques l'appellent la source de toutes choses (παντεν γενεσις), indiquant la puissance productive qu'elle possédait réellement selon eux, car ils croyaient que les plantes et les animaux croissent plus la nuit que le jour. Ils étendaient même son pouvoir plus loin, car ils pensaient que, non seulement les productions de la terre, mais les lumières du ciel étaient alimentées par la nuit. De là cette magnifique apostrophe dans l'*Électre* d'Euripide : Ω νυξ μελαινα, χρυσεων αστρων τροφε, etc.

Les sacrifices aux divinités génératrices et en général tous les rites religieux des Grecs étaient des fêtes à l'imitation des dieux, qui, dans leur opinion, étaient toujours en fête ; ils avaient aussi pour but le culte des beaux-arts par lesquels il nous est donné de partager encore les jouissances artistiques créées par ce peuple. Il en était ainsi chez presque toutes les nations de l'antiquité, à l'exception des Égyptiens (3) et de leurs imitateurs réformés, les Juifs (4). Ces derniers, étant gouvernés par une hiérarchie, elle dut se rendre importante et vénérable à la multitude par une apparence d'austérité. Le peuple rompait cependant quelquefois

(1) Philodemi, *Epigram.* Brunk., *Analect.*, vol. II, p. 85.

(2) Εργ., vers 730.

(3) Strabon, lib. X.

(4) Voir Spencer, *De Leg. rit. vet. Hebræor.*

ces entraves et se livrait aux joyeux rites pratiqués par ses voisins, comme lorsqu'il se livra, sous le règne d'Abijam (1), au culte des idoles obscènes qu'on suppose avoir été des images de Priape.

La religion chrétienne, qui est une réforme de la juive, a plutôt accru qu'atténué l'austérité léguée par son modèle. Dans beaucoup d'occasions cependant, elle se relâcha de sa rigueur et donna carrière aux fêtes et à la joie sans toutefois se départir d'un certain décorum saint et solennel. Telles étaient les fêtes de l'eucharistie, qui, ainsi que le mot l'exprime, étaient des réunions joyeuses et de congratulation, quoique d'une nature spirituelle. Cependant, l'attention particulière qu'a saint Augustin de recommander aux dames qui y assistent de mettre du linge blanc (2), nous ferait penser que les choses matérielles étaient jugées aussi dignes d'attention que les spirituelles. Il importe peu aux prêtres modernes si les femmes auxquelles ils administrent le sacrement ont ou n'ont pas du linge blanc; mais pour le saint évêque, qui avait à administrer le *saint baiser*, cela avait une tout autre importance. Le *saint baiser* faisait, en effet, partie du cérémonial de l'eucharistie. Les fidèles se le donnaient aussi entre eux à la fin de certaines prières et se félicitaient ainsi par ce signe d'amour (3). C'est dans ces occasions qu'ils atteignaient au degré de ravissement qui les faisait se précipiter vers la mort en leur donnant le désir intense d'obtenir la couronne du martyre (4). L'enthousiasme pour un objet produit l'excitation pour d'autres, car les passions humaines, semblables aux cordes d'une lyre, vibrent toutes par l'effet de la vibration d'une seule. Le paroxysme de l'amour et l'ardente dévotion se confondent si bien en certain cas, que les personnes qui en sont agitées n'en ont pas conscience (5). Ce fut souvent le cas pour les chrétiens de l'Église primitive. Les fêtes de congratulation et d'amour, les αγαπαι et les vigiles nocturnes, quoique religieuses et pures à l'origine, offraient cependant trop d'occasions aux appétits et aux passions humaines pour demeurer telles longtemps. Le pur ravissement et les divines extases furent

(1) *Reg.*, c. XV, ver. 13, éd. Cleric.
(2) Augus. *Serm.* CLIII.
(3) Justin Martyr., *Apolog.*
(4) Martini Kempii, *De Osculis*, dissert. VIII.
(5) Voir le procès de La Cadière.

souvent des extases d'une autre sorte, dissimulées sous le couvert de la dévotion, d'où s'ensuivirent de grandes irrégularités, et il devint nécessaire, pour la réputation de l'Église, de les supprimer. C'est ce que firent plus tard les conciles par des décrets successifs.

L'abolition de ces fêtes peut être considérée comme la destruction finale de l'ancien culte, car tant que ces réunions nocturnes durèrent, il continuait d'exister, quoique sous une forme plus solennelle. Les faibles restes qui en furent conservés, tels que ceux d'Isernia, dont nous avons parlé, ne peuvent même être considérés comme une exception, car leur réelle signification était inconnue des officiants. Le peu d'importance du lieu, jointe aux noms vénérés de saint Cosme et saint Damien, les ont préservés longtemps de la suppression, qui a été prononcée dernièrement au grand regret des chastes matrones et des pieux moines de la ville. Cependant le souvenir des anciens rites a dû subsister dans la chrétienté longtemps après leur abolition officielle, si on en juge d'après les figures obscènes qui décorent souvent nos cathédrales gothiques et même les anciennes portes de bronze de Saint-Pierre de Rome, sur lesquelles on peut voir des groupes qui ne le cèdent en rien aux médailles lesbiennes.

En remontant le cours historique de la superstition, si humiliante pour notre orgueil, on est frappé de la régularité de la marche de l'esprit humain à travers les âges, sous les différentes latitudes et dans les diverses circonstances, parcourant toujours le même cercle, d'après les mêmes errements, pour arriver à une même fin. Ainsi l'esquisse que nous venons de donner de la corruption de la religion, en Grèce, a sa contre-partie dans la chrétienté, qui, issue du pur théisme des Juifs éclectiques (1), s'est développée, avec l'aide de l'inspiration, de l'émanation et de la canonisation, jusqu'à devenir l'immense et confuse doctrine qui compose la symbolique de l'Église actuelle. Dans l'ancienne religion, les émanations personnifiaient des vertus morales et des attributs physiques, au lieu d'être, comme dans la moderne, des esprits intermédiaires

(1) Comparez les doctrines de Philon avec celles enseignées dans l'Evangile de saint Jean et dans les épîtres de saint Paul.

et des anges gardiens. La canonisation ou semi-déification était accordée aux héros, aux législateurs, aux monarques, au lieu de l'être aux prêtres, aux moines et aux martyrs. Il y a aussi cette différence qu'à mesure que la religion se corrompt chez les modernes, la philosophie progresse, tandis que, chez les anciens, la religion et la philosophie avaient décliné ensemble. Le vrai système solaire était enseigné dans l'école orphéique et était adopté par les pythagoriens, la secte la plus rapprochée parmi celles régulièrement constituées. Les stoïciens commencèrent à le corrompre en plaçant la terre dans le centre de l'univers, tout en reconnaissant que le soleil était plus grand (1). A la fin, vinrent les épicuriens, qui le brouillèrent entièrement, en maintenant que le soleil était seulement un petit globe de feu de quelques pouces de diamètre, et les étoiles des lumières passagères tourbillonnant dans l'atmosphère de la terre (2).

Si mal approprié que soit l'ancien système des émanations à la béatitude éternelle, il n'en était pas moins parfaitement calculé pour procurer le bien temporel. Par la multiplication infinie des divinités subalternes, il excluait réellement deux des plus grands maux qui aient affligé l'espèce humaine : la théologie dogmatique et sa conséquence, les persécutions religieuses. Loin de supposer que les dieux adorés dans leur pays fussent les seuls existants, les Grecs pensaient que la diffusion des innombrables émanations de l'esprit divin s'étendait à tout l'univers, et de nouveaux sujets de culte se présentaient à eux partout où ils allaient. Chaque montagne, chaque source, etc., avait sa divinité tutélaire; indépendamment des esprits errant dans les airs, semant les rêves et les visions, et surveillant les affaires des humains.

Τρις γας μυριοι εισιν επι χθονι πῶλυβοτειρη
Αθανατοι Ζηνος, φυλακες θνητων ανθρωπων (3).

(1) Brucker, *Hist. Crit. Philos.*, p. II, lib. II, c. IX, s. 1.

(2) Lucret., lib. V, vers 565 et seq.

(3) Hesiod., Εργα και Ἡμες., vers 252, μυριοι, etc., sont toujours employés comme indéfinis par les anciens poètes grecs.

Ils n'eurent jamais la prétention d'en avoir une connaissance entière et complète; ils se contentaient modestement de les invoquer lorsqu'ils en sentaient le besoin ou qu'ils désiraient leur assistance. Lorsqu'un naufragé était jeté sur une côte inconnue, il offrait ses prières aux dieux du pays, quels qu'ils fussent, pour se les rendre propices, et il se joignait aux habitants, quelque rituel qu'ils employassent (1). Les Grecs n'imaginèrent jamais qu'il pût y avoir des rites impies ou profanes, et ils croyaient que toutes les expressions de reconnaissance et de soumission étaient agréables aux dieux. L'athéisme était, à la vérité, puni à Athènes, et les cérémonies obscènes des bacchanales, le furent à Rome; mais c'était comme des crimes civils contre l'État, l'un tendant à affaiblir les liens de la société, en détruisant la sainteté des serments, et l'autre comme subversif de la décence et de la gravité des manières dont les Romains étaient si fiers. L'introduction de dieux étrangers sans la permission des magistrats était aussi prohibée dans les deux cités, mais cette restriction ne s'étendait pas au delà de l'enceinte de la ville.

Il n'y a aucune partie de l'empire romain, si ce n'est la Judée, où toute espèce d'impiété et d'extravagance n'ait pu se produire lorsqu'elle se maintenait dans les bornes d'une croyance spéculative, et qu'elle n'était pas un engin de destruction, d'ambition ou de tyrannie. Les Romains poussaient la condescendance jusqu'à renforcer l'observance de la religion établie dans les pays qu'ils soumettaient, ainsi qu'il ressort de la conduite des magistrats de la Judée, relativement au Christ et à ses apôtres, et de ce que relate Josèphe, d'un soldat qui fut condamné à mort pour avoir insulté les tables de Moïse. Pourquoi ont-ils, par la suite, persécuté les chrétiens avec tant de cruauté? Les personnes qui n'ont pas étudié les antiquités ecclésiastiques seraient peut-être surprises si on leur disait (ce qui est incontestable) que les chrétiens ne furent jamais persécutés pour leurs croyances spéculatives, mais pour des crimes civils qui leur étaient imputés, tels que : la désobéissance aux lois

(1) Voir Homère, *Odyssée*, ε, vers 445 et seq. Les Grecs paraissaient avoir adopté progressivement dans leur rituel tous les rites pratiqués dans les contrées voisines.

de l'État, la formation d'une union fédérative dangereuse par sa constitution, et plus encore par le fanatisme intolérant de ses membres, qui, en toutes occasions, interrompaient le culte public, et représentaient la religion nationale (étroitement liée, chez les Romains, au gouvernement civil et militaire) comme la route de la damnation éternelle. La grande préoccupation de la police romaine fut, pendant de longues années, de rompre cette association; mais la violence des moyens employés dans ce but contribua à la fortifier. Les chrétiens qui penchaient vers le platonisme l'auraient plus sûrement annihilée s'ils eussent été plus nombreux. Ils essayèrent, mais en vain, de modérer le zèle furieux des membres de cette fédération et d'adoucir l'indomptable tempérament de la nouvelle religion, par le suave esprit de leur philosophie. Nous tous, disaient-ils, adorons un Dieu suprême, le père et le conservateur de tous. Les formes et les cérémonies importent peu, pourvu que nous l'approchions avec la pureté de l'esprit, la sincérité du cœur et l'innocence des mœurs; tous les cultes sont dignes de sa grandeur, quoiqu'ils soient variés selon les coutumes et les idées des hommes. S'il eût voulu être adoré partout de la même manière, il nous eût donné à tous les mêmes inclinations et les mêmes facultés; mais il en a sagement ordonné autrement, afin que la vertu et la piété puissent progresser par l'émulation des religions, ainsi que l'activité et l'industrie dans le commerce progressent par la concurrence des candidats à la richesse (1). Cette doctrine était trop libérale pour être admise par un clergé avide et ambitieux dont le principal but était d'établir une hiérarchie profitable à ses membres. Elle fut condamnée avec véhémence et avec succès par Ambroise, Prudence, et autres directeurs orthodoxes du christianisme.

Le système des émanations avait donné naissance à l'usage de l'hospitalité qui caractérisait les temps héroïques, et qui est si magnifiquement dépeint par Homère dans son Odyssée. Le pauvre et l'étranger errant et mendiant aux portes étaient respectés comme étant pénétrés d'une parcelle du même esprit divin qui anime le

(1) Symmach, *Ep.* 10 et 16. Themist., *Orat. ad imperat.*

grand et le puissant. *Ils sont tous de Jupiter*, dit Homère, *et un don minime est présentable* (1). Ce bienveillant sentiment a été comparé par les commentateurs anglais à celui du moraliste juif qui dit que *celui qui donne au pauvre prête à Dieu, qui lui rendra dix fois autant* (2); mais il est impossible d'être plus dissemblable : Homère ne montre d'autre récompense à la charité que la douceur de l'action en elle-même, tandis que l'Israélite montre, ce qui est un appât pour ses coreligionnaires, la perspective d'un intérêt considérable. Ils sont toujours prêts à faire la charité à ce taux-là, pourvu qu'ils aient de bonnes garanties. Les principes de la religion des Juifs étaient, dans l'origine, les mêmes que ceux des Grecs, et leur dieu n'était autre que Bacchus (3), le Créateur et le Générateur; mais, vu à travers la nébuleuse intervention de leurs prêtres, il apparaissait comme un dieu jaloux et irascible, et donnait ainsi une forme austère et insociable à leur religion. La vigne d'or conservée dans le temple de Jérusalem, aussi bien que la forme taurine des chérubins qui entourent leur dieu, ont une telle similitude avec les symboles des anciens, que ces derniers en ont pu conclure qu'ils exprimaient les mêmes idées (4); d'autant plus que rien dans la doctrine avouée des Juifs, ne paraît se rapporter à ces emblèmes et leur donner une signification. Le nom ineffable lui-même, qui, selon la ponctuation massorétique, se prononce *Jéhovah*, se prononçait anciennement *Jaho*, Ιαω ou Ιευω (5), qui était un titre de Bacchus, le soleil nocturne (6), comme était aussi *Sabazius* ou *Sabadius* (7), lequel est le même mot que *Sabaoth*, un des titres bibliques du vrai Dieu, adapté à la prononciation d'un langage plus raffiné. Le nom latin du Dieu suprême provient aussi de la même racine Ιυ-πατηρ, Jupiter, signifiant père Ιευ', quoique écrit d'après l'ancienne manière, sans la diphthongue, laquelle ne fut en

(1) *Odyssée*, ξ, vers 207.

(2) Voir Pope, *Odyssée*.

(3) Tacit., *Histor.*, lib. V.

(4) La vigne et la coupe de Bacchus sont aussi les devises des monnaies juives et samaritaines, qui furent frappées sous les rois ammonites.

(5) Hieron., *Comm. in Psalm.* VIII. Diodore Sic., lib I. Philo. Bybl. *Ap. Euseb. prep. evangel.*, lib. I, c. IX

(6) Macrob., *Sat.*, lib. I, c. XVIII.

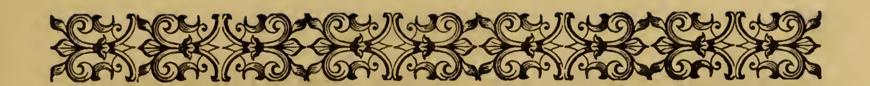
(7) Ibid.

usage que longtemps après et lorsque les colonies grecques se furent établies dans le Latium et y eurent introduit l'alphabet arcadien. Saint Paul reconnaissait aussi que le Jupiter du poète Aratus était le Dieu qu'il adorait (1), et Clément d'Alexandrie explique la prohibition de saint Pierre, d'adorer, selon la manière des Grecs, non comme une défense d'adorer le même dieu, mais simplement de lui rendre le culte corrompu qu'ils lui rendaient (2).



(1) *Act. apost.*, c. XVII, vers. 28.

(2) Stromat. lib. V.



DU CULTE

DES

POUVOIRS GÉNÉRATEURS

PENDANT LE MOYEN AGE

DANS L'EUROPE OCCIDENTALE

Richard Payne Knight a écrit avec un grand savoir sur l'origine et sur l'histoire du culte de Priape parmi les anciens. Ce culte, qui n'est qu'une fraction de celui des pouvoirs générateurs, paraît être le plus vieux de ceux enfantés par la superstition humaine (1). Il a plus ou moins prédominé chez

(1) Il paraît qu'on vient de découvrir un témoignage de ce culte qui remonterait aux premières périodes de l'histoire de la race humaine. Le *Moniteur* insérait récemment que, dans la province de Venise, en Italie, des fouilles pratiquées dans les catacombes ont mis en lumière, sous un amas de dix pieds de stalagmites, des os d'animaux la plupart analogues à ceux trouvés dans des places semblables, des ustensiles de pierre, une aiguille d'os ayant un trou et une pointe, et une plaque d'une composition argileuse sur laquelle est creusé un dessin grossier du phallus. (*Moniteur*, janvier 1865.)

tous les peuples connus avant le christianisme, et, chose singulière, il était tellement enraciné dans les mœurs, que, malgré la promulgation de l'Évangile, il continua d'exister et fut même souvent accepté, sinon encouragé, par le clergé des rangs inférieurs du catholicisme.

Ce travail fut inspiré à Payne Knight par la découverte, faite en son temps, que ce culte était toujours pratiqué sous une forme très caractérisée à Isernia dans le royaume de Naples. Il en donne la description détaillée dans la première partie de son livre. La ville d'Isernia fut depuis détruite avec presque tous ses habitants par le terrible tremblement de terre qui bouleversa le royaume de Naples, le 26 juillet 1805, dix-neuf ans après l'impression de son ouvrage. Ainsi furent peut-être effacées dans nos contrées les dernières traces du culte priapique dans sa forme caractéristique.

Mais Payne Knigth ignorait que ce culte a existé sous des formes diverses dans l'Europe méridionale et occidentale pendant le moyen âge. Comme, jusqu'à un certain point, il subsiste encore dans quelques endroits, ses effets en étaient ressentis dans les relations intimes et sociales plus généralement qu'on ne le suppose; c'est pourquoi nous croyons devoir appeler la lumière sur son existence à cette époque, quoique le sujet en lui-même soit peu digne d'attention et qu'il n'ait qu'une valeur relative à l'étude de l'histoire du moyen âge.

Beaucoup de faits intéressants sur ce sujet ont été rassemblés en un volume publié à Paris par M. J.-A. Dulaure, sous ce titre : *Des Divinités génératrices, chez les anciens et les modernes;* ce volume formait une partie de l'*Histoire abrégée des différents cultes*, par le même auteur (1). Ce travail est encore très incomplet. Nous nous proposons ici d'ajouter des faits nouveaux aux faits les plus intéressants déjà recueillis par Dulaure, et de décrire les monuments qui peuvent aider à jeter une lumière plus vive et plus étendue sur ce curieux sujet.

Le culte, durant le moyen âge, rendu aux puissances génératrices représentées par les organes sexuels venait de deux sources dis-

(1) La seconde édition de cet ouvrage, publiée en 1825, est de beaucoup la meilleure et est considérablement augmentée.

tinctes, et, en premier lieu, de Rome, qui apporta aux provinces qu'elle avait conquises, ses propres institutions et les formes de son culte, et les y établit d'une manière permanente.

On est étonné, en explorant les antiquités de ces provinces, de rencontrer une grande quantité de monuments du culte de Priape semblables à ceux qu'on a déjà vus à Rome et dans toute l'Italie. Parmi les débris de la civilisation romaine et dans les Gaules, nous trouvons des statues et des figurines de Priape, des autels qui lui étaient dédiés, des jardins et des champs confiés à ses soins, et le phallus, ou organe mâle figuré par diverses formes comme un pouvoir protecteur contre les mauvaises influences. Par suite de cette idée, le modèle bien connu était sculpté sur les murailles des monuments publics, placé aux endroits apparents dans l'intérieur des maisons, employé comme parure par les femmes, suspendu comme amulette au cou des enfants. Des scènes érotiques les plus extravagantes couvraient les vases de métal, de terre, de verre, destinés sans doute aux festins et aux usages ayant plus ou moins de rapport avec le culte du principe de la fécondité.

A Aix, en Provence, on trouva, sur l'emplacement des anciens bains, auxquels il avait sans doute rapport, un énorme phallus entouré de guirlandes et sculpté dans le marbre blanc. Au Châtelet, en Champagne, sur l'emplacement d'une ancienne ville romaine, un phallus colossal fut aussi trouvé. Les objets du même genre, en bronze et de petites dimensions, sont si répandus qu'il est rare de n'en pas rencontrer dans les explorations d'un site romain, et les spécimens en abondent dans les musées publics et particuliers d'antiquités romaines. Le culte phallique paraît avoir été florissant à Némausus, à présent Nîmes, dans le midi de la France. Les symboles qui sont sur les murs de ses amphithéâtres et autres édifices ont une forme à peine admissible, autrement que comme plaisante et de fantaisie. Les plus remarquables sont représentés sur nos planches XXV et XXVI.

Le premier de ceux-ci est un double phallus (1). Il est sculpté sur le linteau d'un des vomitoires du second rang de sièges de

(1) Planche XXV, fig. 1.

l'amphithéâtre romain, près de la porte d'entrée qui regarde le sud. Le double et triple phallus est très commun parmi les petits bronzes, qui paraissent avoir servi d'amulettes.

Dans le dernier, un phallus figure ordinairement un corps qui a souvent des jambes de chien, un deuxième occupe la place habituelle de cet organe, et un troisième sert de queue. Sur un pilastre de l'amphithéâtre de Nîmes, nous avons vu un triple phallus semblable avec des jambes de chien (1). Une petite sonnette est suspendue au plus petit phallus qui est devant, et le grand qui forme le corps a des ailes. La figure est complétée par l'adjonction de trois oiseaux, dont deux becquetant la tête découverte du principal phallus, tandis que le troisième abaisse la queue avec son pied (2).

Plusieurs spécimens de ce triple phallus sont dessinés dans le *Musée secret* des antiquités de Pompéi et d'Herculanum. Parmi les exemples ainsi figurés, le plus grand phallus a clairement le dos d'un chien, et à la plupart des autres sont attachées de petites sonnettes; ce qui ne nous paraît pas expliqué jusqu'ici d'une manière satisfaisante.

Les ailes sont aussi des attributs communs aux phallus de ces monuments, et Plutarque est regardé comme une autorité dans l'explication qu'il donne du triple phallus comme signifiant la multiplication des facultés productives (3).

Sur le faîte d'un autre pilastre de l'amphithéâtre de Nîmes, à droite de la principale entrée de l'ouest, était un bas-relief représentant aussi un triple phallus, avec des jambes de chien, des ailes et un accompagnement subséquent (4) : une femme vêtue à la romaine se dresse sur le phallus formant la queue et le conduit, ainsi que celui formant le corps, avec des guides (5). Ce bas-relief

(1) Voir pl. XXV, fig. 2.

(2) L'écrivain du texte du *Musée secret* pense que cette circonstance a quelque rapport à la double signification donnée au mot grec κύων, qui était l'expression des organes sexuels.

(3) Voir Auguste Pelet, *Catalogue du Musée de Nîmes*.

(4) Planche XXV, fig. 3.

(5) Un antiquaire français a donné une interprétation de cette figure. Peut-être, dit-il, signifie-t-elle l'empire que la femme exerce sur les trois âges de l'homme. Sur la jeunesse figurée par la sonnette, l'âge de vigueur qu'elle modère et la vieillesse qu'elle soutient. Ceci est peut-être plus ingénieux que persuasif.

a été enlevé en 1829; il est maintenant conservé dans le Musée de Nîmes.

Un monument encore plus remarquable a été trouvé dans les fouilles à Nîmes, en 1825, et est gravé pl. XXVI. Il représente un oiseau, probablement un vautour, avec les ailes étendues, et un phallus pour queue y est posé sur quatre œufs, chacun desquels sans doute représente l'organe féminin. Les antiquaires locaux donnent à ceci, comme aux objets semblables, une signification emblématique, mais elle peut être, à bon droit, regardée comme un jeu de l'imagination. Une figure semblable, avec quelques modifications, se trouve assez souvent parmi les antiquités gallo-romaines. Nous donnons le dessin du triple phallus guidé par une femme (1), d'après une petite plaque de bronze sur laquelle il se projette en bas-relief, plaque conservée dans une collection particulière, à Londres, avec un duplicata qui paraît avoir été fondu dans le même moule, quoique la plaque soit fendue en travers. Ces objets étaient faits évidemment pour être suspendus au cou. Ils proviennent de la collection de M. Baudot, de Dijon. La femme, dans ces spécimens, guide seulement le principal phallus. Les jambes sont celles d'un oiseau, et il repose sur trois œufs de la forme d'une pomme et représentant les organes féminins.

En regard des objets ci-dessus, un autre fragment de ce culte, qui ne paraît pas avoir été secret à Nîmes, a été trouvé dans les fouilles des bains romains. C'est une masse carrée de pierre dont les quatre côtés, semblables à celui de notre gravure, sont couverts de figures sexuelles féminines, disposées en rangées (2). C'était probablement la base d'une statue ou d'un autel. Ce curieux monument est conservé au Musée de Nîmes.

De même que Nîmes était un centre du culte priapique dans le sud de la Gaule, il y a eu aussi d'autres centres, peut-être moins importants ailleurs, et nous en trouvons les vestiges jusqu'à l'extrémité nord de la province romaine, et même de l'autre côté du Rhin. Sur l'emplacement d'un établissement romain dans la basse Hesse, on a trouvé une grande quantité de poteries et d'autres

(1) Voir notre pl. XXXVI, fig. 3.

(2) Voir pl. XXV, fig. 4.

objets significatifs qui ne laissent aucun doute sur la prédominance de ce culte dans cette région (1). Mais l'établissement que les Romains avaient sur l'emplacement d'Anvers paraît avoir été un des sièges les plus remarquables du culte priapique dans le nord de la Gaule, et ce culte y a persisté jusqu'à une période relativement moderne.

Lorsque nous parcourons la Grande-Bretagne, nous trouvons qu'il a été établi non moins largement dans cette île. Des figurines, des bronzes phalliques, des poteries couvertes de figures obscènes sont trouvés, et nos antiquaires le savent, partout où subsistent encore quelques débris importants de l'occupation romaine. Les nombreuses figures phalliques de bronze trouvées en Angleterre sont d'un caractère identique avec celles de France et d'Italie. Comme preuve de ce fait, nous donnons deux figures du triple phallus qui paraît avoir été, d'accord avec la remarque de Plutarque, une amulette en grande faveur. Le premier de ces bronzes fut trouvé à Londres, en 1842 (2). De même qu'à ceux du continent, un principal phallus figure le corps, avec la partie de derrière semblable à celle d'un chien. Il y a des ailes analogues à celles d'un dragon; plusieurs petits anneaux sont attachés après lui, peut-être pour y suspendre des sonnettes. L'autre figurine (3) fut trouvée à York, en 1844; elle offre un mouvement particulier ne laissant aucun doute qu'elle n'ait la partie postérieure d'un chien.

Tous les antiquaires qui ont quelque expérience connaissent le grand nombre de sujets obscènes qu'on rencontre sur les fines poteries rouges appelées *samian ware*, qui furent trouvées en si grande quantité dans tous les emplacements romains de notre île. Ils représentent des scènes érotiques dans toute la force du terme: promiscuité des sexes, vices contre nature, avec figure de Priape

(1) Deux villes romaines, Castra Vetera et Colonia Trajana, sont à peu de distance de Xanten. Ph. Houben, un notaire de cette ville, a formé un musée particulier des antiquités qui y furent trouvées et, en 1839, il en publia les gravures, avec un texte par le docteur Frantz Fiedler. Les objets érotiques font un recueil séparé sous le titre de *Antike erotische Bildwerke in Houbens antiquarium zu Xanten*.

(2) Voir pl. XXVII, fig. 3.

(3) Planche XXVII, fig. 4.

et emblèmes phalliques. Nous donnons pour exemple une des scènes *les moins* excentriques, copiée sur une coupe samienne, trouvée dans Cannon street, à Londres, en 1838 (1).

Les lampes, presque toutes en terre, forment une autre série d'objets sur lesquels de pareilles scènes sont peintes, et elles ont souvent la forme d'un large phallus. Une de ces lampes phalliques est représentée sur la même planche que la coupe de *simian ware*, déjà décrite (2). Il n'est pas nécessaire d'expliquer le sujet représenté par cette lampe, trouvée à Londres depuis peu d'années seulement.

Toute cette poterie obscène témoigne certainement d'une grande dissolution morale parmi la société romaine qui habitait dans la Grande-Bretagne ; mais il est vraisemblable que de tels objets ne pouvaient être d'un usage habituel à la table de la famille. Nous sommes fondé à croire qu'ils servaient, dans des occasions spéciales, à des fêtes en accord avec le culte licencieux dont nous parlons, et telles que celles stigmatisées si énergiquement dans les Satires de Juvénal. D'autres monuments trouvés en Angleterre donnent une évidence encore plus palpable à l'existence du culte priapique dans cette île pendant la période romaine.

Dans la paroisse d'Adel en Yorkshire, il y a de nombreux vestiges d'un établissement romain qui paraît avoir été assez important et avoir eu des temples. On a trouvé des autels et d'autres pierres avec des inscriptions, qui, après être restées longtemps dans une maison extérieure du rectorat d'Adel, sont maintenant déposées au Musée de la Société philosophique de Leeds. Une des plus curieuses et qui est gravée ici (3) pour la première fois, paraît être un vœu offert à Priape sous le nom de *Mentula*. C'est une pierre grossière d'un carré irrégulier, et qui semble avoir été choisie à cause de sa surface lisse et assez plane. La figure et les lettres ont été sculptées avec un instrument grossier, et par un ouvrier inhabile, incapable de tracer une ligne courbe régulière.

(1) Planche XXVII, fig. 1.
(2) Planche XXVII, fig. 2.
(3) Planche XXVIII, fig. 1.

Le milieu de la pierre est occupé par un phallus autour duquel on lit distinctement ces mots :

PRIMINVS MENTLA.

L'auteur de l'inscription était un latiniste aussi ignorant que le sculpteur était maladroit. Il a peut-être mal compris les lettres liées, négligeant l'abréviation qui aurait donné UL au lieu de L et Æ au lieu de A. Ce serait alors *Priminus Mentulœ :* Priminus à Mentula, l'objet personnifié. Ce peut avoir été un vœu offert à Priape par quelque individu du nom de Priminus, en quête d'un héritage ou tourmenté par quelque maladie sexuelle et réclamant l'assistance du dieu.

Une autre interprétation a été suggérée, dans la supposition que Mentla ou peut-être (L étant désigné pour IL liés) Mentila ou Mentilla, était le nom d'une femme qui faisait, de concert avec son mari, une offrande pour leur bien commun. La première de ces interprétations semble néanmoins la plus probable. Ces monuments paraissent appartenir aux derniers temps de la période romaine. Un autre ex-voto de même nature fut trouvé à Westerwood Fort, en Écosse, une des forteresses romaines d'Antonin. Ce monument (1) consiste en une plaque carrée de pierre dans le milieu de laquelle est un phallus et dessous lui les mots *ex-voto*, au-dessus les lettres XAN, signifiant peut-être que le donateur a souffert dix ans du mal dont il demande la guérison à Priape. Nous pouvons noter aussi un monument phallique d'une autre sorte, qui rappelle, à un certain degré, les belles sculptures de Nîmes. A Housesteads, dans le Northumberland, on voit les nombreux et imposants débris d'un établissement romain sur la muraille d'Adrien, au lieu nommé *Borcovicus*. Les murs de l'entrée sont remarquablement conservés, et sur celui de la maison du garde, qui y est attenante, est une plaque de pierre représentant

(1) Voir pl. XXVIII, fig. 2. Horseley qui a gravé ce monument dans son *Britannia romana*, Scotland, fig XIX, a inséré une feuille de figuier au lieu du phallus, mais avec de légères indications de la forme de l'objet qu'il voulait cacher. Nous ne savons pas si ce monument existe toujours.

la figure gravée planche XXVIII, fig. 4. C'est une grossière esquisse d'un phallus qui a les pattes d'un volatile; il nous rappelle quelques-uns des monuments de France et d'Italie déjà décrits. Ces images phalliques étaient sans doute ainsi exposées pour protéger une localité ou un édifice, et les individus se croyaient hors de l'atteinte des maléfices dans le moment qu'elles étaient sous leurs yeux. On doit les retrouver dans presque tous les sites romains, et placées comme est le phallus à Housesteads.

Quoique le culte qui nous occupe ait eu une grande extension chez les Romains et dans leurs provinces, il était loin cependant de leur être exclusif. Les mêmes rites formaient aussi une partie de la religion de la race teutonique et ils étaient transportés partout où elle s'établissait. Le dieu teutonique correspondant au Priape était nommé en anglo-saxon *Fréa*, en vieux norse *Freyr*, et en vieux germain *Fro*.

Chez les Suédois, le principal siège de son culte était à Upsal. Adam de Breme, qui vivait au XIe siècle, lorsque le paganisme conservait encore ses usages dans le Nord, nous dit à ce propos : « Que le troisième des dieux d'Upsal était *Fricco*, une autre forme » du nom, qui répandait la paix et le plaisir parmi les mortels et qui » était représenté avec un immense Priape; et il ajoute : Qu'à la » célébration du mariage, on offrait un sacrifice à *Fricco* » (1). Il est vrai que ce dieu présidait, comme le Priape des Romains, à la fertilité animale et végétale, et qu'il était invoqué en conséquence de ses attributions. Ihre, dans son *Glossarium Sueco-Gothicum*, mentionne des antiquités exhumées dans le nord de l'Europe, qui prouvent clairement que le culte phallique y prédominait.

Le cinquième jour de la semaine était consacré à Priape ou à sa représentation féminine, la Vénus teutonique *Friga*, et, à cause de cela, ce jour était nommé en anglo-saxon *frige-dœg*, en anglais moderne *fri-day*. *Frige-dœg* paraît un nom donné quelquefois, en anglo-saxon, à *Frea* lui-même. Sur une charte datée de 959, imprimée dans Kemble's *Codex diplomaticus*, une des marques sur une

(1) « Tertius est Fricco, pacem voluptatemque largiens mortalibus cujus etiam simulachrum fingunt ingenti Priapo; si nuptiæ celebrandæ sunt, Fricconi (sacrificia offerunt). » Adam Bremens, *De situ Daniæ*, p. 23, éd. 1629.

limite de territoire est *frigedœges Treow*, signifiant apparemment *Frea's tree*, arbre de *Fréa*, lequel était sans nul doute un arbre consacré à ce dieu et le lieu de rites priapiques. Il y a un endroit en Yorkshire, appelé *friday thorpe*, et le nom de *Friston*, qu'on trouve fréquemment en Angleterre, signifie probablement la pierre de *Fréa* ou *Friga*. Notre opinion paraît donc justifiée, quand nous pensons que ces indices ajoutés à celui des noms commençant par la syllabe *fri* ou *fry*, sont autant de vestiges de l'existence du culte phallique chez nos aïeux les Saxons. Deux coutumes encore chéries des Anglais entre toutes les vieilles superstitions populaires, dérivent de ce culte, ce sont les *needfire* et la promenade de la tête de porc aux réjouissances de Noël. Les *need fire* étaient allumés au solstice d'été et étaient certainement à leur origine un rite religieux. Le porc était intimement lié au culte de *Fréa* (1).

Nous n'avons pas une connaissance assez complète du paganisme teutonien, en ce qui concerne le culte de Priape, pour décider avec certitude si les pratiques superstitieuses du moyen âge dérivaient des Romains ou des peuples qui s'établirent dans leurs provinces après le renversement de l'empire occidental. Mais en Italie et dans la Gaule méridionale surtout, où les institutions et les sentiments romains persistèrent longtemps, ce fut le culte phallique romain, successivement modifié, qui fut conservé, et, malgré les vestiges imparfaits qu'il a laissés, nous pouvons cependant constater son existence jusqu'à une période relativement récente. Ainsi nous avons des preuves évidentes que le phallus était adoré par quelques chrétiens du moyen âge, et que plusieurs formules des prières et des invocations chrétiennes étaient dirigées contre lui.

Fascinum était le nom de l'organe mâle qu'on suspendait au cou des enfants et que les femmes portaient en parure. C'est aussi sous ce nom spécial qu'il exerçait une influence magique au profit de la personne qui était sous sa protection et qu'il la défendait contre les mauvaises influences du dehors. De là dérivent les mots *fasciner* et *fascination*. Le mot est employé par Horace et particu-

(1) Voir *Grimm's Deutsche Mythologie*, p. 139, 1re édition.

lièrement dans les épigrammes des *Priapeia*, qui peuvent, à un certain point, être considérées comme l'expression de la croyance populaire en ces matières. Nous avons, dans une de ces épigrammes, les lignes suivantes :

> « Placet, Priape? qui sub arboris coma
> Soles, sacrum revincte pampino caput,
> Ruber sedere cum rubente *fascino.* »
>
> *Priap.*, carm. LXXXIV.

Il est probable que ce mot était devenu l'expression vulgaire du phallus (du moins pris dans ce sens), vers la fin de l'empire romain; car, dans les vestiges de ce culte, retrouvés plus tard, il est désigné sous ce nom, qui reçut en français la dénomination de *fesne*. Le culte, au moyen âge, du *fascinum* est mentionné, d'abord, au VIIIe siècle. Un traité ecclésiastique intitulé : *Judicia sacerdotalia de criminibus* (1), qu'on pense être de la fin de ce siècle, ordonne ceci : « Si quelqu'un a fait des incantations au *fascinum*, ou quelque » autre sortilège qui soit en dehors des pratiques permises par le » credo ou la prière du Seigneur, il fera pénitence au pain et à » l'eau pendant trois carêmes. » Un acte du concile de Châlons du IXe siècle, prohibe les mêmes pratiques magiques presque dans les mêmes termes, et Burchard les reproduit encore au XIIe siècle (2); preuve évidente de la continuelle persistance de ce culte. Le synode du Mans, tenu en 1247, fit des statuts qui confirment les mêmes pénalités pour ceux « qui ont péché par le *fascinum* ou qui ont » pratiqué des sortilèges étrangers au credo, au pater et autres » prières canoniques (3). » La même injonction fut renouvelée par

(1) Martène et Durand, *Veterum scriptorum Amplissima Collectio*, t. VII, p. 35. « Si quis præcantaverit ad fascinum, vel qualescumque præcantationes, excepto symbolum sanctum aut orationem dominicam qui cantat et cui cantatur, tres quadragesimas in pane et aqua pœniteat. »

(2) D. Burchardi *Decretorum libri*, lib. X, c. XLIX.

(3) Martène et Durand, *Amplissima Collectio veterum Scriptorum*, t. VII, col. 1377. « Si peccaverit et fascinum vel qualescumque præcantationes fecerit excepto symbolo et oratione canonica dominica, vel aria oratione canonica et qui canta et cui cantatur tres quadragesimas pœniteat. »

les statuts du synode de Tours, tenu en 1396 et publiés en français. Le mot *fascinum* y est remplacé par le mot français *fesne*. Le *fascinum* auquel un culte était rendu, devait être certes quelque chose de plus qu'une petite amulette.

Ceci nous amène à la fin du XIVe siècle et nous prouve que le culte public des pouvoirs générateurs subsista longtemps et à un degré qui nécessita des mesures répressives de la part des synodes ecclésiastiques. Au siècle précédent, des faits semblables s'étaient produits, en Angleterre, dans des circonstances qui rappellent les détails du culte phallique chez les Romains. On se rappelle qu'un des principaux objets de ces cérémonies était d'obtenir la fertilité de la terre et la fécondité des animaux, puisque Priape était le dieu des horticulteurs et des agronomes. Saint Augustin, fulminant contre les obscénités des fêtes romaines de *Liberalia*, nous dit « qu'un énorme phallus était promené dans un chariot magnifique au milieu des places publiques, avec un grand déploiement de cérémonies, et que les femmes les plus honnêtes allaient déposer des guirlandes de fleurs sur « l'image obscène. » Ceci, nous dit-il, afin de plaire au dieu, « d'obtenir une abondante récolte et d'éloigner les maléfices de la terre (1). » Eh bien, la chronique de Lanercost nous apprend que, dans l'année 1268, une épizootie ravagea les bestiaux du district écossais de Lothian, et que, pour la combattre, quelques membres de la religion chrétienne — *bestiales, habitu claustrales, non animo*, — enseignèrent aux paysans à faire du feu par le frottement du bois (ce qui était le *needfire*), et à élever l'image de Priape comme un moyen de sauver leur bétail. « Alors un membre séculier de l'ordre Cistercien de Fenton l'a » fait devant la porte de la salle, puis il a aspergé les bestiaux avec » les testicules d'un chien, trempées dans de l'eau bénite. » Une plainte pour ce crime d'idolâtrie fut portée contre le seigneur du château, lequel, pour sa défense, allégua que cela avait été fait en son absence et sans qu'il en sût rien; mais il ajouta : « Pendant » que, jusqu'au présent mois de juin, les bestiaux devenaient » malades et mouraient, les miens restaient sains; mais mainte-

(1) Saint Augustin, *De Civit. Dei*, lib. VII, c. XXI.

» nant, chaque jour deux ou trois des miens meurent, de sorte » qu'il m'en reste peu pour le travail des champs (1). »

Quatorze ans après ce fait, un cas de même espèce se présenta à Inverkeithing, dans le présent comté de Fife en Écosse. La cause était probablement de même nature que celle pour laquelle le cistercien de Lothian eut recours à Priape. Voici les faits : Au commencement de 1282, le 29 mars et le 5 avril, un prêtre de la paroisse d'Inverkeithing célébrait les rites de Priape en rassemblant les jeunes filles de la ville, et, sans égard pour le sexe ni pour l'âge, il les faisait danser autour de la statue du dieu, et, promenant à travers la danse une image en bois de l'organe mâle de la génération, il chantait et dansait lui-même en accompagnant le chant de gestes et d'attitudes analogues à la circonstance et provoquait des actes licencieux, par des paroles non moins licencieuses. Les plus timorées des assistantes, scandalisées par de tels procédés, lui en firent des reproches qu'il accueillit avec mépris et qui ne servirent qu'à lui faire imaginer de plus grossières obscénités. Cité devant son archevêque, il s'excusa sur ce que c'était l'usage habituel du pays, et il lui fut accordé de conserver son bénéfice. Mais c'était sans doute un prêtre mondain, dans le style du temps, car il fut tué peu d'années après dans une bagarre vulgaire (2).

(1) Pro fidei divinæ integritate servanda recolat lector quod, cum hoc anno in Loadonia pestis grassaretur in pecudes armenti, quam vocant usitate lungessouth, quidam bestiales, habitu claustrales non animo, docebant idiotas patriæ ignem confrictione de lignis educere, et simulacrum Priapi statuere, et per hæc bestiis succurrere. Quod cum unus laicus Cisterciensis apud Fentone fecisset ante atrium aulæ, ac intinctis testiculis canis in aquam benedictam super animalia sparsisset; ac pro invento facinore idolatriæ dominus villæ a quodam fideli argueretur, ille pro sua innocentia obtendebat, quod ipso nesciente et absente fuerant hæc omnia perpetrata, et adjecit, « et cum ad usque hunc mensem Junium aliorum animalia languerent et deficerent, mea semper sana erant, nunc vero quotidie mihi moriuntur duo vel tria, ita quod agriculturæ pauca supersunt. — *Chronique de Lanercost*, édition Stevenson, p. 85.

(2) Insuper hoc tempore apud Inverchethin, in hebdomeda Paschæ (march 29—april 5), sacerdos parochialis, nomine Johannes, Priapi prophana parans, congregatis ex villa puellulis, cogebat eas, choreis factis, Libero patri circuire; ut ille feminas in exercitu habuit, sic iste, procacitatis causa, membra humana

L'usage de placer l'image du phallus sur les murs des édifices, usage qui vient des Romains, existait aussi au moyen âge; et les édifices plus particulièrement placés sous l'influence de ce symbole étaient les églises où il était admis contre les enchantements de toutes sortes, sous la terreur desquels vivaient constamment les populations de cette époque. Il en préservait, non seulement le lieu où il était et ceux qui le fréquentaient, mais aussi ceux qui jetaient un regard confiant vers lui. Ces images se plaçaient habituellement aux portails, comme à celui de la cathédrale de Toulouse, de plusieurs des églises de Bordeaux et de France. Mais à la Révolution, elles furent détruites par le peuple ignorant qui y vit un signe de la dépravation du clergé. Dulaure nous dit, qu'un artiste qu'il connaît, mais qu'il ne nomme pas, a fait les dessins de beaucoup de ces figures (1).

Il y avait un saint qui partageait un des privilèges de Priape: c'était saint Nicolas. Son image était mise en vue dans l'église, et on croyait que ceux qui la regardaient étaient protégés contre les enchantements pour le reste de la journée et particulièrement contre le grand objet de la crainte populaire, le mauvais œil.

Un fait singulier, c'est qu'en Irlande, ce sont les organes féminins qu'on retrouve sur les églises dans ce rôle protecteur. Le soin, bien que grossier, avec lequel ces images sont travaillées démontre qu'on y attachait une grande importance. Elles représentent la femme se faisant voir d'une façon non équivoque, et elles sont sculptées dans la pierre principale du cintre de l'entrée de l'église, où elles s'offraient au regard de tous. Elles proviennent, selon

virtuti seminariæ servientia super asserem artificiata ante talem choream præferebat, et ipse tripudians cum cantantibus motu mimico omnes inspectantes et verbo impudico ad luxuriam incitabat. Hi qui honesto matrimonio honorem deferebant, tam insolenti officio, licet reverentur personam, scandalizabantur propter gradus eminentiam. Si quis ei seorsum ex amore correptionis sermonem inferret, fiebat deterior, et conviciis eos impetebat. — *Chron. de Lancercost*, éd. Stevenson, p. 109.

(1) Il ajoute dans une note : « Les dessins de cet artiste, destinés à l'Académie des Belles-Lettres, ont passé, on ne sait comment, entre les mains d'un particulier qui en prive le public. » — J.-A. Dulaure, *Histoire des différents Cultes*, t. II, p 251, in-8°, 1825.

toute apparence, de très anciennes églises et on ne les retrouve plus qu'en ruines.

Le peuple leur a donné le nom de *Shelah-na-Gig*, qui signifie, nous dit-on, dans le dialecte irlandais, *Julie la Giddy*, ce qui est l'appellation des femmes de mauvaise vie ; mais il est bien connu qu'à leur origine, ces images étaient protectrices contre le mauvais œil. Nous avons reproduit, sur les planches XXIX et XXX, celles découvertes jusqu'à présent. La première (1) fut trouvée dans une vieille église à Rochestone, dans le comté de Tipperary, où elle était connue des habitants du voisinage sous le nom que nous avons dit. Elle était placée en haut du cintre de la porte d'entrée, mais elle en a été retirée. Notre second spécimen de la *Shelah-na-Gig* (2), a été pris d'une vieille église démolie dernièrement dans le comté de Cavan ; il fait à présent partie du Musée de la Société des Antiquaires de Dublin. Le troisième (3) a été trouvé au château de Ballinahend, dans le comté de Tipperary, et le quatrième (4) est au Musée de Dublin ; mais nous ne savons d'où il provient. Le cinquième, qui est (5) aussi au Musée de Dublin, provient d'une vieille église de *White-Island*, dans Eough-Erne, comté de Fermanagh. Les antiquaires irlandais supposent que cette église est une construction très ancienne, et quelques-uns la font remonter au VII[e] siècle ; mais ceci est une exagération. Le spécimen qui suit (6) faisait partie d'une église jetée bas par ordre des commissaires ecclésiastiques, et il a été donné au Musée de Dublin par feu le doyen Dawson. Notre dernier spécimen (7) était d'abord en la possession de sir Benjamin Chapman, baronnet, de *Killoa Castle*, *Westmeath*. Il est maintenant dans une collection particulière à Londres ; il fut trouvé, en 1859, à Chloran, dans un champ de la propriété de sir Benjamin, connue sous le nom de « Old Town, » champ duquel diverses antiquités ont été retirées à des époques antérieures, mais ce ne sont que de petits débris de constructions. Cette pierre était enfoncée a une profondeur de cinq pieds anglais

(1) Planche XXIX, fig. 1.
(2) Id., fig. 2.
(3) Id., fig. 3.
(4) Pl. XXXIX, fig. 4.
(5) Pl. XXX, fig. 1.
(6) Id., fig. 2.
(7) Id., fig. 3.

dans le sol, ce qui montre que l'édifice, sans doute une église, devait être ruiné depuis longtemps.

Non loin de ce champ, et à la distance d'environ deux cents pas du terrain où la *Shelah-na-Gig* a été trouvée, il reste encore une vieille église abandonnée, séparée du champ de Old Town par un mur délabré.

La croyance au pouvoir salutaire de la figure ci-dessus paraît être très ancienne et existe encore chez les peuples qui n'ont pas atteint un certain degré de civilisation. Cette superstition était si générale que nous sommes induits à penser qu'Hérodote a pu se méprendre sur le sens qu'il attribue à certains édifices de la haute antiquité. Il nous dit que Sésostris, roi d'Égypte, éleva des colonnes, dans quelques-unes des contrées qu'il avait conquises, sur lesquelles il fit figurer l'organe sexuel féminin, comme une marque de mépris pour les peuples qui s'étaient laissé facilement subjuguer par lui (1). Ces colonnes ne peuvent-elles avoir été élevées tout simplement pour exposer le symbole protecteur aux endroits les plus en vue du district où elles se trouvent ? Ce sentiment superstitieux peut, par induction, nous faire connaître le vrai sens de l'incident suivant qu'on dit avoir été représenté aux mystères d'Éleusis : Cérès errant sur la terre à la recherche de sa fille Proserpine et accablée par le chagrin que lui causait sa perte, arriva à la hutte d'une paysanne athénienne nommée Baubo qui lui donna l'hospitalité et lui offrit à boire d'un mélange rafraîchissant que les Grecs appelaient cycéon (κυκεὼν). La déesse rejeta l'offre bienveillante et refusa toute consolation. Baubo, dans sa détresse, s'avisa d'un autre expédient pour alléger le chagrin de sa convive. Elle dégagea ses parties sexuelles des marques extérieures de la puberté, et les montra dans cet état à Cérès qui se prit à rire, oublia sa douleur et but le cycéon (2). La croyance à

(1) Herodotus, Euterpe, c. CII. Diodore de Sicile ajoute, à ce que rapporte Hérodote, que Sésostris éleva aussi des colonnes avec les figures des organes mâles, comme un hommage rendu aux peuples qui s'étaient bravement défendus.

(2) Cette histoire est racontée par les deux pères de l'Église, Arnobe, *Adversus Gentes*, lib. V, c. V, et Clément d'Alexandrie, *Protrepticus.*, p. 17, éd. Oxon., 1715. Ce dernier relate que Baubo exposa ses parties sexuelles aux regards de Cérès, mais ne mentionne pas l'incident préparatoire décrit par Arnobe.

l'influence salutaire de cette vue est la seule interprétation qu'on puisse donner de cette fable. La même superstition existe sans doute implicitement dans une vieille histoire du moyen âge que nous donnons en note, telle qu'elle est racontée dans un célèbre livre du XVIe siècle intitulé : *Le Moyen de parvenir* (1).

Cette croyance qui, ainsi qu'on le voit par le *Shelah-na-Gig* des églises irlandaises, régnait ostensiblement au moyen âge, explique une autre série d'antiquités qui ne sont pas rares. Ce sont de petites figurines de femmes nues, s'exposant elles-mêmes de la même manière que celle des sculptures des églises d'Irlande citées ici. De telles figures se rencontrent, non seulement parmi les antiquités romaines, grecques et égyptiennes, mais même chez tous les peuples ayant quelque connaissance de l'art, depuis les aborigènes de l'Amérique jusqu'aux anciennes civilisations du Japon. Il nous serait facile de donner des exemples pris dans toutes les contrées connues, si nous ne voulions nous renfermer dans la spécialité de notre sujet.

Au siècle dernier, on découvrit, dans le duché de Mecklembourg-Strelitz, partie de l'Allemagne jadis occupée par les Vandales et la tribu des Obotrites, considérée comme une fraction des Vendes, un certain nombre de petites figurines en métal, d'un style grossier, mais original. Elles semblent représenter quelques divinités adorées par le peuple qui les a faites. Quelques-unes ont des inscriptions. L'une d'elles est en caractères runiques, d'où nous présumons

(1) « HERMÈS. On nomme ainsi ceux qui n'ont point vu le con de leur femme ou de leur garce. Le pauvre valet de chez nous n'étoit donc pas *coquebin;* il eut beau le voir. — VARRO. Quand? — HERMÈS. Attendez, étant en fiançailles, il vouloit prendre le cas de sa fiancée; elle ne le vouloit pas; il faisoit le malade, et elle lui demandoit : « Qu'y a-t-il, mon ami? — Hélas, ma mie, je suis si malade, que je n'en puis plus; je mourrai si je ne vois ton cas — Vraiment voire? dit-elle. — Hélas! oui, si je l'avois vu, je guérirois. » Elle ne lui voulut point montrer; à la fin, ils furent mariés. Il advint, trois ou quatre mois après, qu'il fut fort malade, et il envoya sa femme au médecin pour porter de son eau. En allant, elle s'avisa de ce qu'il lui avoit dit en fiançailles. Elle retourna vitement, et se vint mettre sur le lit; puis levant cotte et chemise, lui présenta son cela en belle vue, et lui disoit : « Jean, regarde le con, et te guéris. » — *Le Moyen de parvenir*, c. XXVIII.

qu'elles appartiennent à une époque pas beaucoup plus reculée que celle de la chute de l'empire occidental. Peu de temps après cette découverte, quelques figurines en métal furent encore trouvées dans l'île de Sardaigne ; elles étaient si exactement semblables à celles ci-dessus mentionnées, que d'Hancarville, qui en publia un compte rendu avec des gravures, n'hésite pas à les attribuer aux Vandales qui occupaient cette île, comme on peut le supposer par une allusion du traité de Germanie (1). Une de ces images, que d'Hancarville pense être la Vénus de la mythologie vandale, représente une femme inclinée, ayant les ailes et les griffes d'un oiseau, et tenant en vue une grenade ouverte, qui était considérée comme un emblème des organes féminins. Il existe, en fait, un emblème analogue et moins équivoque dans les figures romaines que nous avons déjà décrites (2) et qui a traversé le moyen âge pour arriver jusqu'à nous, c'est l'abricot. C'est encore, croyons-nous, dans les idées populaires de France, un signe de l'organe féminin que Rabelais caractérise énergiquement par abricot fendu. Cette curieuse image est représentée, d'après celle de M. d'Hancarville, à trois points de vue différents sur notre planche (3). Plusieurs figurines analogues, mais plus positives, ont été rapportées d'Égypte par un Français qui y occupait une position officielle, et trois d'entre elles sont à présent dans une collection particulière à Londres. Nous avons gravé un de ces petits bronzes, qui présente, on peut le voir, la contre-partie de la *Shelah-na-Gig*. Ces figurines égyptiennes appartiennent sans aucun doute à la période romaine. Une autre figurine en plomb (4) et d'une apparence moyen âge fut trouvée à Avignon ; elle est dans la collection particulière citée plus haut. Une troisième (5) fut déterrée, il y a environ dix ans, à *Kingston on Thames*. La forme de ces figurines ferait croire qu'elles étaient faites pour être sur soi, toujours à la portée de la main, afin d'être facilement placées sous le regard, lorsque la crainte du mauvais œil ou d'un maléfice se faisait sentir. Nous n'avons pas encore la

(1) D'Hancarville, *Antiquités étrusques*. Paris, 1785, t. V, p. 61.

(2) Voir nos planches XXV, fig. 1, XXVI et XXXVI, fig. 3.

(3) Pl. XXXI, fig. 1, 2 et 3.

(4) Planche XXXI, fig. 5.

(5) Planche XXXVI, fig. 4.

certitude de l'existence de la *Shelah-na-Gig*, autre part que dans les anciennes églises d'Irlande. Il nous a été dit qu'un spécimen en avait été trouvé dans une des petites églises de la côte de Devon, et qu'il y a de curieuses sculptures analogues parmi les ornements d'architecture de l'ancienne église de San-Fedele, à Côme, en Italie. Trois de celles-ci sont gravées dans notre planche XXXII. Sur le haut du pilier, à droite de la porte (1), est une figure masculine nue, et à gauche une féminine (2) dans la même position, lesquelles nous sont données comme Adam et Ève. Mais notre correspondant, auquel nous devons les dessins, a écrit seulement en haut : « Une figure de femme tenant ses jambes écartées. »

Nous savons que ces sculptures sont si usées qu'il est difficile de voir si les parties sexuelles ont été jamais distinctement marquées ; mais d'après l'attitude, la position des mains et la situation où sont ces figures, elles ressemblent de très près, excepté pour la perfection de l'art et du style, à la *Shelah-na-Gig* de l'Irlande. Il est hors de doute que la superstition à laquelle ces objets se rapportaient n'ait donné lieu à beaucoup de sculptures indécentes qu'on voit sur les édifices religieux du moyen âge. Le baron Von Hammer-Pürgstall a publié un très savant opuscule sur les monuments de toutes sortes qui, selon lui, jettent de la lumière sur l'histoire secrète de l'ordre des Templiers. Nous y apprenons qu'il y avait en son temps une série de sculptures des plus obscènes dans l'église de Schœngraber, en Autriche. Il avait l'intention d'en donner les gravures dans son livre, mais elles n'arrivèrent pas à temps (3). Il a seulement gravé le chapiteau d'une colonne de l'église d'Egra, ville de Bohême. Nous donnons la copie de ce chapiteau, sur lequel les deux sexes exposent à la vue les organes réputés si efficaces contre les maléfices.

L'effigie des organes masculins et féminins paraît avoir été révérée plus qu'on ne le suppose, pendant le moyen âge, de l'Europe occidentale. Placée sur les édifices comme un talisman contre les influences malignes et particulièrement contre la sorcellerie et le

(1) Planche XXXII, fig. 1.

(2) Id. fig. 2.

(3) Voir Von Hammer-Pürgstall, *Fundgruben des Orients*, vol. VI, p. 26.

mauvais œil, elle était employée aussi pour ce motif dans d'autres parties du monde : c'était une habitude générale chez les Arabes de l'Afrique du nord d'élever au-dessus de la porte de leur logis, ou de clouer sur une planche dans d'autres endroits, les organes sexuels d'une vache, d'une jument, d'une chamelle, comme un talisman contre le mauvais œil. L'image de l'organe féminin est bien plus susceptible d'altérations que celle du mâle, surtout si on pense à la difficulté qu'il devait y avoir pour les artistes grossiers de cette époque d'en faire les linéaments assez purs pour être intelligibles. D'où les formes par à peu près qui sont prises pour le symbole, quoique intentionnellement elles fussent la forme réelle ; par exemple, l'image de l'organe féminin a pu successivement devenir celle d'un fer à cheval, et quand on eut oublié la signification originelle, on ne tarda pas à la prendre pour le fer de cheval lui-même et à le clouer aux murs comme un préservatif contre les mauvaises influences. L'usage en existe toujours chez les paysans de quelques parties de l'Angleterre.

On retrouve aussi sur les vieux édifices des triangles et des triples nœuds qui dérivent peut-être de la forme typique du même objet. On dit qu'il existe une vieille église en Irlande où, sur un côté de la porte, est sculpté un organe mâle et, de l'autre côté, la Shelah-na-Gig; et que, bien que ces figures soient relativement modernes, leur signification comme talisman est très bien exprimée. Nous pouvons donc admettre que les hommes, étant sous l'influence de cette superstition, n'avaient rien de plus pressé que d'établir une pareille figure sur les monuments voisins de leurs demeures, afin de les mettre sous sa protection. C'est de ce sentiment que vient, sans doute, la tradition qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, de crayonner des figures phalliques sur les murs et sur les bâtiments isolés de toute surveillance.

L'antiquité avait fait de Priape un dieu; le moyen âge en a fait un saint sous plusieurs noms. Dans le midi de la France, la Provence, le Languedoc et le Lyonnais, il était adoré sous le nom de saint Foutin (1). On dit que ce nom est une corruption de celui

(1) Nos renseignements sur les saints phalliques sont pris en grande partie dans l'ouvrage de Dulaure.

de Fotinus ou Photinus, premier évêque de Lyon, à qui, par une vulgaire interprétation du nom, on avait transmis l'attribut distinctif de Priape sous la forme d'un grand phallus de bois, objet de la vénération des femmes, principalement de celles qui étaient stériles. Elles ratissaient le membre de bois, en faisaient infuser la poudre, et buvaient cette infusion ou la faisaient boire à leurs maris pour les fortifier. Le culte de ce saint, tel qu'il était pratiqué dans plusieurs provinces de France au commencement du VIIe siècle, est décrit dans le singulier livre : *La Confession de Sancy* (1). Il nous apprend qu'à Varailles, en Provence, des images de cire des organes des deux sexes, et dédiées à saint Foutin, sont suspendues au plafond de sa chapelle, de sorte que lorsque le vent les agite, elles s'entre-choquent et produisent un effet qui trouble un peu la quiétude des âmes dévotes (2). Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que c'est à peu près le même culte que celui qui existait à Isernia, dans le royaume de Naples, où le symbole était le même.

A Embrun, dans le département des Hautes-Alpes, le phallus de saint Foutin était vénéré d'une autre manière : les femmes faisaient une libation de vin sur la tête du membre, et ce vin était recueilli dans un vase, où il demeurait jusqu'à ce qu'il fût tourné. Ce liquide était nommé le saint vinaigre. Les femmes l'employaient à un usage auquel il est fait obscurément allusion. Lorsque les protestants prirent Embrun, en 1585, ils trouvèrent le phallus conservé soigneusement parmi les reliques de l'église principale la tête encore toute rougie par les ablutions du vin. Un autre grand phallus de bois recouvert de peau était l'objet d'un culte dans l'église de Saint-Eutrope à Orange; mais les protestants s'en emparèrent et le brûlèrent publiquement l'année 1562. Saint Foutin avait un culte semblable, à Porigny, à Cives dans le diocèse

(1) La *Confession de Sancy* forme le cinquième volume du *Journal de Henry III*, par Pierre De l'Estoile, éd. Duchat.

(2) « Témoin saint Foutin, de Varailles en Provence, auquel sont dédiées les parties honteuses de l'un et de l'autre sexe, formées en cire : le plancher de la chapelle en est fort garni, et, quand le vent les fait entre-battre, cela débauche un peu les dévotions à l'honneur de ce saint. »

de Viviers, à Vendres dans le Bourbonnais, à Auxerre, à Puy-en-Velay, dans le couvent de Girouet près Sampigny et dans d'autres lieux.

A la distance d'environ quatre lieues de Clermont en Auvergne, il y a, ou il y avait, un roc isolé qui avait la forme d'un immense phallus et qui était vulgairement appelé saint Foutin. Des saints phalliques analogues étaient vénérés sous les noms de saint Guerlichon ou Greluchon, à Bourg-Dieu dans le diocèse de Bourges; de saint Gilles, dans le Cotentin en Bretagne; de saint René, en Anjou; de saint Regnaud en Bourgogne; de saint Arnaud, et par-dessus tout, de saint Guignolé, près de Brest, ainsi que dans le village de la Châtelette, dans le Berry. Beaucoup de ces phallus existaient et étaient encore vénérés dans le dernier siècle. Dans quelques lieux, le phallus de bois fut détruit par le grattage continuel pour en extraire la poudre; dans d'autres, la perte était successivement réparée par un miracle. Le miracle n'était néanmoins pas grand, car ce phallus consistait en une longue pièce de bois passée dans un trou, et lorsque la partie de l'avant se raccourcissait, un coup de maillet donné derrière le faisait ressortir de toute la longueur qu'il avait perdue.

Il paraît qu'on révérait encore ces saints d'une manière qui dérivait aussi de l'ancien culte priapique. Chez les anciens, la fiancée, dans la cérémonie nuptiale, offrait sa virginité au dieu Priape, en se plaçant sur le phallus, quelquefois en se l'introduisant dans les parties sexuelles et en consommant le sacrifice. Cette cérémonie est représentée sur un bas-relief en marbre dont la gravure est donnée dans le *Musée secret* des antiquités d'Herculanum et Pompéi. Son objet était de se concilier la faveur du dieu, afin de n'être point stérile. Cet usage est décrit par les premiers écrivains chrétiens, tels que Lactance et Arnobe, comme étant général chez les Romains, et il prévaut toujours dans une grande partie de l'Orient, depuis l'Inde jusqu'au Japon, et dans les îles du Pacifique. Sur une place publique à Batavia, il y a un canon pris sur les naturels du pays et placé là comme un trophée par le gouvernement hollandais. Il présente cette particularité que la lumière est pratiquée sur une main phallique : le pouce est

placé dans la position de l'affût. Nous aurons à le décrire plus loin. A la nuit, les femmes Malaises stériles vont vers ce canon, montent sur le pouce et s'en frottent leurs parties sexuelles pour les rendre fécondes. En se retirant, elles déposent l'offrande d'un bouquet. C'est toujours l'hommage ancien de guirlandes et de gerbes de fleurs aux pouvoirs fertilisants de la nature.

Nous retrouvons à peu près les mêmes pratiques dans le moyen âge. Les femmes cherchaient un remède à la stérilité en baisant le bout du phallus du saint ou en s'essayant sur lui. Ce dernier usage était une continuation trop hardie des indécences du paganisme pour durer longtemps ou pour être pratiqué ouvertement; mais il paraît avoir été simulé d'une manière pudique en se couchant sur le corps du saint, ou s'asseyant sur une pierre emblématique dépourvue du monstrueux membre. Dans un coin de l'église du village de Saint-Fiacre, près Mouceaux, en France, il y a une pierre appelée la chaire de saint Fiacre, qui donnait la fécondité aux femmes qui s'assayaient dessus sans l'intermédiaire d'aucun vêtement. Dans l'église d'Orcival en Auvergne, il y a un pilier que les femmes stériles baisent respectueusement pour le même objet, et peut-être a-t-il remplacé un objet moins équivoque (1). Des traditions analogues se rapportaient à saint Foutin; car il paraît que les filles avaient la coutume, lors de leur mariage, d'offrir leur dernière robe virginale au saint. Cette superstition prit une telle extension qu'elle en devint proverbiale. Une histoire est racontée d'une jeune fille qui, dans la nuit de ses noces, essaya de donner le change à son mari sur sa conduite passée, quoique, dit l'auteur, elle eût depuis longtemps déposé sa robe de virginité sur l'autel de saint Foutin (2).

On prétend que c'est cette superstition qui a engendré chez les femmes l'usage du membre mâle artificiel, fréquent dans les monas-

(1) Dulaure raconte qu'un jour une épouse villageoise entra dans cette église, et, y trouvant seulement un gros chanoine, lui demanda : Où est le pilier qui rend les femmes fécondes? — Je suis ce pilier, lui répondit-il.

(2) « Sponsa quædam rustica quæ jam in sinu divi Futini virginatis suæ prætextam deposuerat. » *Facetiæ Facetiarum*, p. 277. *Theses inaugurales de Virginibus*.

tères. Cet usage, qui paraît devoir son origine à quelque pratique religieuse, existait déjà à une période très reculée, car il y est fait allusion dans les saintes Écritures (1), et il y est considéré comme un reste du culte païen. On le trouve, au commencement du moyen âge, décrit dans les pénitentiaux ecclésiastiques avec son cortège de répressions. Un des canons pénitentiaires du VIII[e] siècle, parle d'une femme qui, par elle-même « ou avec l'aide » des autres femmes, commit des impuretés, pour lesquelles elle » fut mise en pénitence pendant trois ans au pain et à l'eau ; » si ces impuretés étaient commises avec une nonne, la pénitence était augmentée de sept ans, dont deux seulement au pain et à l'eau (2). Un autre pénitentiaire d'une date ancienne prévoit le cas où deux femmes qui participeraient à cet acte seraient nonnes toutes deux (3), et Burchard, évêque de Worms, une des plus célèbres autorités sur ce sujet, décrit l'instrument et son emploi dans le plus grand détail (4). Cet usage a perdu évidemment tout caractère religieux et a fini par dégénérer en satisfaction sensuelle.

Anvers a été citée comme la Lampsaque de Belgique, et Priape était, à une époque relativement moderne, son patron sous le nom

(1) Ézéchiel, XVI, 17. Il y a peu d'années, il existait une fabrique considérable de ces objets à Paris, qui étaient, dit-on, exportés en Italie pour être vendus dans les monastères.

(2) Mulier qualicumque molimine aut per seipsam aut cum altera fornicans tres annos pœniteat, unum ex his pane et aqua. Cum sanctimoniali per machinam fornicans, annos septem pœniteat, duo ex his in pane et aqua. *Collectio. Antiq. Canon. Pœnit.*, ap. Martene et Durand, *Thesaurus Anecdotorum*, IV, 52.

(3) Mulier qualicumque molimine aut seipsam polluens, aut cum altera fornicans, quatuor annos. Sanctimonialis fœmina cum sanctimoniali per machinamentum polluta, septem annos. *M. S. Pœnitent.* Quoted in Ducange, sub. V. *Machinamentum*.

(4) Fecisti quod quœdam mulieres facere solent, ut faceres quoddam molimen aut machinamentum in modum virilis membri, ad mensuram tuæ voluntaris, et illud loco verendorum tuorum, aut alterius, cum aliquibus ligaturis colligares, et fornicationem faceres cum aliis mulierculis, vel aliæ eodem instrumento sive alio tecum ? Si fecisti, quinque annos per legitimas ferias pœniteas. —Fecisti quod quædam mulieres facere solent, ut jam supradicto molimine, vel alio aliquo machinamento, ut ipsa in te solam faceres fornicationem ? Si fecisti, unum annum per legitimas ferias pœniteas. Burchardi, *Pœnit.*, lib. XIX, p. 277, 8[e] ed.

de *Ters*, mot dont la racine est inconnue, mais qui avait une signification identique à celle du *phallus* grec et du *fascinum* latin. Jean Goropius, qui a publié un travail très savant sur les antiquités d'Anvers du milieu du VIe siècle, nous fait voir combien ce *Ters* était révéré dans son temps par les Anversois, et surtout par les femmes qui l'invoquaient dans leurs émotions soudaines. Il dit : « Si elles laissent tomber par hasard un vase, une poterie, si elles » font une chute, ou si quelque accident inattendu les contrarie, » les femmes, même les plus respectables, interpellent à grands » cris Priape par son nom obscène (1). » Goropius ajoute que, de son temps, il y avait sur la porte de la prison de la ville une statue qui avait été pourvue d'un grand phallus, alors détruit. Parmi les écrivains qui mentionnent cette statue, est Abraham Golnitz, qui publia son voyage en Belgique et en France en 1631 (2); il dit qu'elle était taillée dans la pierre et qu'elle pouvait avoir un pied anglais de hauteur ; ses bras étaient levés et ses jambes écartées, et le phallus avait été entièrement détruit par l'usage qu'avaient les femmes de le gratter pour en retirer de la poudre avec laquelle elles préparaient un remède contre la stérilité. Golnitz dit plus loin qu'un priape figurait sur la porte d'entrée de la clôture de l'église de Saint-Walburgis à Anvers, laquelle, selon quelques antiquaires, aurait été construite sur l'emplacement d'un ancien temple dédié à ce dieu. D'après cet auteur, les Anversoises décoraient, à certaines époques de l'année, ces phallus avec des fleurs.

L'usage de porter des figures priapiques, comme amulettes contre le mauvais œil et autres influences pernicieuses, usage qui était si répandu chez les Romains, a persisté pendant le moyen âge et il n'est pas encore entièrement abandonné. Il était bien naturel de croire qu'une figure si salutaire à regarder seulement, devait l'être encore plus lorsqu'on la portait sur soi. Les Romains donnaient le nom de *fascinum*, en vieux français *fesne*, à ces amulettes phalliques. Il existe un objet de cette sorte dont nous ne pouvons espérer de rencontrer aucune mention directe chez les écrivains

(1) Joannis Goropii Bécani, *Origines Antwerpianæ*, 1569, lib. I, pp. 26-101.

(2) Golnitzii, *Itinerarium Belgico-Gallicum*, p. 52.

du moyen âge, mais nous avons vu l'objet lui-même : il est en plomb, ce qui prouve son usage populaire, et il date probablement de la période comprise entre le XIVe siècle et le commencement du XVIe. Comme nous devons l'entière connaissance de ces images phalliques à un seul collectionneur : M. Forgeais, de Paris, qui les a obtenus d'une seule source, la rivière la Seine, les renseignements sont encore très bornés, mais il y a tout lieu de croire qu'elles étaient en usage à une époque reculée. Nous éclaircirons cette partie de notre sujet en décrivant quelques amulettes phalliques du moyen âge, conservées dans les collections particulières, et nous attirerons d'abord l'attention de nos lecteurs sur une série d'objets dont l'emploi n'est pas bien défini. Ce sont de petites empreintes ou médaillettes de plomb ayant sur la face les organes des deux sexes et sur le revers une croix; curieux indice du culte des pouvoirs générateurs chez les chrétiens de ce temps. Ces empreintes de plomb retirées de la Seine furent d'abord rassemblées et communiquées aux antiquaires par M. Forgeais, qui les a reproduites dans son ouvrage sur les objets en plomb retirés de cette rivière (1). Nous donnons des exemples de cinq de ces médailles, face et revers (2). On verra que les phallus de ces plombs ont presque tous des ailes; un d'eux a des pattes d'oiseau et des griffes, et un autre a une espèce de sonnette suspendue au cou; ces attributs caractéristiques sont, ou une tradition directe et exacte des ornements phalliques romains, ou une imitation des derniers modèles romains qu'on possède encore. Mais peu importe que les sonnettes qui ornent les modèles que nous donnons sur notre planche et qui sont pris dans la collection Forgeais soient des sonnettes moyen âge ou romaines, elles n'en représentent pas moins les manières qu'avaient les anciens de traiter ce sujet. Sur le premier (3), une femme à cheval sur le phallus, qui a des jambes d'homme, le tient par une bride. Cette figure était bien sûr un bijou qu'on attachait aux vêtements, car l'épingle y est toujours fixée par derrière. Deux autres exemples montrent (4) les images de

(1) Notice sur des plombs historiés trouvés dans la Seine et recueillis par Arthur Forgeais, in-8°, Paris, 1858.

(2) Voir notre pl. XXXIII.

(3) Planche XXXIV, fig. 1.

(4) Id., fig. 2 et 3.

phallus ailés, l'un avec une sonnette, et l'autre n'a plus que l'anneau auquel sans doute la sonnette était suspendue. Un autre a des jambes de chien. Un quatrième exemple (1) représente un énorme phallus attaché au milieu du corps d'un petit homme. Sur un autre (2), fait sans doute pour être suspendu au cou, les organes des deux sexes sont réunis. Trois autres figures de plomb (3), apparemment des amulettes, et qui étaient dans la collection Forgeais, offrent une très singulière variété de formes : elles représentent une figure qui a les attributs mâles, quoiqu'elle ait une contenance féminine et qu'elle porte la robe et la coiffe d'une femme; elle a un phallus devant et un derrière. Nous avons sur la même planche (4) un exemple remarquable de la combinaison de la croix, avec les emblèmes du culte que nous examinons, dans un objet trouvé à San-Agatha di Gaeti, près de Naples, lequel faisait partie de la collection Beresford Fletcher. Il est maintenant dans celle d'Ambroise Ruschenberger, de Boston, États-Unis. C'est un *crux ansata*, formé par quatre phallus : un cercle d'organes féminins entoure le centre; il paraît avoir été fait pour être suspendu. Comme cette croix est en or, elle devait appartenir à quelque haut personnage, peut-être sacerdotal, et nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'elle avait quelque rapport avec les fêtes priapiques. La dernière figure de cette même planche est prise aussi dans la collection de M. Forgeais (5). D'après le capuchon monacal et la corde autour des reins, on pourrait la prendre pour une satire contre les moines, dont quelques-uns ne portent point de culottes et qui tous avaient la réputation d'être de grands corrupteurs de la morale féminine.

On peut, en Italie, reconnaître plus distinctement l'usage de ces amulettes phalliques que dans nos contrées septentrionales. Là, elles sont encore aujourd'hui d'un commun emploi, et nous donnons le dessin de deux (6) de ces figurines de bronze qui sont journellement vendues, à Naples, pour un carlo chaque, ce qui équivaut à *four pence* de monnaie anglaise, ou quarante centimes de France.

(1) Planche XXXIV, fig. 4.
(2) Id., fig 5.
(3) Planche XXXV, fig. 1, 2 et 3.
(4) Planche XXXV, fig. 4.
(5) Id., fig. 5.
(6) Planche XXXVI, fig. 1 et 2.

Une d'elles, on peut le remarquer, est entourée par un serpent Elles sont considérées comme si efficaces pour la sécurité personnelle de ceux qui les portent, qu'il n'y a peut-être pas un paysan napolitain qui n'en ait habituellement une dans la poche de sa veste.

Il y a encore un autre emblème moins évident du phallus, et qui règne comme amulette depuis un temps immémorial, c'est ce que les antiquaires ont nommé la main phallique. Les anciens avaient deux formes de cette main, l'une étendait le doigt du milieu et avait le pouce et les autres doigts repliés sur eux-mêmes, et l'autre avait toute la main fermée, mais le pouce était passé entre l'index et le médium. La première de ces formes est la plus ancienne, l'extension du médium y représente celle du *membrum virile* et les doigts repliés de chaque côté sont les testicules; de là, le médium était appelé par les Romains, *digitus impudicus* ou *infamis*. Il était nommé par les Grecs καταπύγων, ce qui a quelque analogie avec le sens du mot latin, et a rapport à des pratiques honteuses qui étaient moins cachées alors que dans nos temps modernes. Montrer la main dans cette forme était exprimé en grec par le mot σκιμαλίζειν, et était considéré comme l'insulte la plus méprisante, parce qu'elle désignait la personne à laquelle ce signe s'adressait comme étant adonnée aux vices anti-naturels. C'était aussi la signification qui lui était attribuée par les Romains, comme nous l'apprenons par les premières lignes d'une épigramme de Martial :

> « Rideto multum, qui te, Sextille, cinædum
> Dixerit, et *digitum* porrigito *medium*. »
>
> Martial, Ep. II, 28.

Néanmoins ce geste de la main était déjà, à une époque très ancienne, un talisman contre les influences malfaisantes, et cette forme rendue en divers matériaux servit d'ornements comme le phallus. Il est très commun parmi les antiquités romaines et il fut adopté par les gnostiques comme une de leurs images symboliques. La seconde forme de la main phallique, dont le sens est clairement indiqué par le pouce, qui figure le phallus, était aussi bien connue des Romains, et on la fabriquait en beaucoup de mé-

taux et pierreries, tels que bronze, corail, lapis-lazuli et cristal, dans la dimension voulue pour être suspendue au cou ou ailleurs. Au Musée secret de Naples, il y a des spécimens de semblables amulettes sous la forme de deux bras joints par le coude, un d'eux terminé par la tête d'un phallus et l'autre ayant une main de la forme décrite plus haut. Ceci paraît avoir servi de pendants d'oreilles. Ce geste paraît avoir été nommé, dans la dernière période latine, *ficus*, figue. *Ficus* étant un mot du genre féminin, semble s'être transformé, dans le langage populaire, en la forme la plus commune des noms féminins, *fica*, d'où sort le *fica* italien (remplacé maintenant par *fico*), l'espagnol *higa* et le français *figue*. Florus, qui emploie le mot *fica*, figue, dit qu'il était aussi employé dans le sens de la femme galante; ainsi la figue pourrait être classée avec la grenade et l'abricot, pour la similitude du sens érotique (1). La forme de la main fut conservée sous ce nom durant le moyen âge, spécialement dans le midi de l'Europe, où les traditions romaines étaient plus fortes. Elle était à la fois un talisman et un geste insultant. Les Italiens appelaient ce geste *fare la fica* (faire la figue à quelqu'un), les Espagnols, *dar una higa* (donner une figue), et les Français, *faire la figue*. On retrouve cette phrase en remontant jusqu'au XIII[e] siècle. Dans le procès judiciaire des Templiers à Paris, en 1309, il fut demandé par raillerie à un des frères de l'ordre, qui se montrait loquace et délié dans ses réponses : « S'il » lui avait été ordonné par ledit récepteur (qui admettait les nou- » veaux candidats) de faire avec ses doigts la figue au crucifix (2). » Ici le mot employé est le latin correct *ficus*, et il est, de même, employé au pluriel, sur un document de l'année 1449, dans lequel il est dit qu'un individu a *fait figues* avec ses deux mains à un

(1) Chez les Romains la figue était un fruit consacré à Priape, à cause de sa productivité abondante.

(2) Item, cum prædictus testis videretur esse valde facilis et procax ad loquendum, et in pluribus dictis suis non esset stabilis, sed quasi varians et vacilans, fuit interrogatus si fuit ei præceptum a dicto receptore quod cum digitis manus suæ *faceret ficum* crucifixo, quando ipsum videret, et si fuit ei dictum quod hoc esset de punctis ordinis, respondit quod nunquam audivit loqui de hoc. Michelet, *Procès des Templiers*, I, 255, in-4°. Paris, 1841.

autre (1). Cette phrase paraît avoir été introduite dans le dialecte anglais au temps de la reine Élisabeth et venir des Espagnols avec lesquels l'Angleterre était alors en intime relation. Nous supposons ceci d'après cette particularité que la phrase anglaise était — *to give a fig* -- *dar la higa* (2), et que les écrivains du règne d'Élisabeth l'appellent *la figue d'Espagne*. Ainsi l'ancien Pistol, dans Shakespeare :

« A figo for thy friendship !
The fig of Spain. »
Henry V, III, 6.

La phrase a été conservée dans le pays jusqu'à nos jours. On dit toujours en anglais — *a fig for anybody* — ou *for anything*. — Non pour dire que l'on n'estime pas les gens plus qu'une figue, mais que l'on déverse sur eux le mépris qui était infligé à ceux à qui on montrait la main phallique et que les Grecs nommaient σκιμαλιζειν. La manière de témoigner son mépris par la figue est toujours connue dans les basses classes de Londres et dans beaucoup de contrées de l'Europe occidentale. Dans le dictionnaire espagnol de Baretti, qui remonte au commencement de ce siècle, nous trouvons le mot *higa*, interprété ainsi : « Une manière de railler les » gens qui consiste à montrer le pouce entre le premier et le second » doigt, de fermer le poing et le diriger vers la personne à laquelle » on veut donner cette marque de mépris. » Baretti donne aussi, comme toujours en usage, ce qui était l'emblème original du mot *higa* : « une petite main de jais que l'on suspend au cou des en- » fants pour les garder du mauvais œil : c'est une coutume supers- » titieuse. » On emploie toujours ce préservatif en Italie, et principalement à Naples et en Sicile. Il a cet avantage sur la forme matérielle du phallus, que lorsque le *fica* artificiel n'est pas là, un individu qui se trouve en danger subit, ou qui en craint un, peut faire un talisman avec ses propres doigts. La foi en son efficacité est telle dans le pays, qu'il y est souvent raconté que le roi d'Italie,

(1) Ambabus manibus *fecit ficus* dicto Sermes. Ms. quoted in Ducange, sub. V. *Ficha*.

(2) « Behold next I see contempt, *giving me the fico*. « *Wit's Misery*, quoted in Nares, v. *Fico*.

à la bataille de Solferino, tint sa main dans sa poche avec cet arrangement des doigts pour protéger son armée contre les coups de l'ennemi.

Il y a plusieurs personnalités liées au culte de Priape qui paraissent avoir été communes aux Romains de l'empire, ainsi qu'à ceux qui lui furent antérieurs et aux races étrangères qui s'établirent sur ses ruines. La race teutonique croyait à un être spirituel qui habitait les bois et qui était nommé par les anciens Germains *scrat*. Son caractère était plus général que celui d'un simple habitant des bois, car il correspondait au *hobgoblin* anglais ou au *cluricaune* irlandais. Le *scrat* était l'esprit des bois, et sous ce même caractère, il était quelquefois nommé *waltscrat*. Il était aussi l'esprit des champs et celui de la domesticité, l'esprit serviteur, l'esprit familier du logis. Son image était sans doute un talisman, protecteur de la maison, car un ancien vocabulaire germain, de l'année 1482, interprète *schrœtlin*, petits scrats, en latin *penates*. Le caractère lascif de cet esprit est patent dans le mot *scritta* de l'anglo-saxon, et celui de *scrat* en vieil anglais, qui signifient tous deux hermaphrodite. En accord avec ceci, les vocabulaires du moyen âge expliquent *scrat* par des équivalents latins, qui tous indiquent des compagnons ou des émanations de Priape, et, en dernier ressort, Priape lui-même. Isidore leur donne le nom de *pilosi* ou hommes chevelus, et nous dit qu'ils étaient nommés en grec *panitæ*, — sans doute par erreur pour *ephialtæ*, — et en latin *incubi* et *inibi*. Le dernier mot dérive du verbe *inire*, et il leur est appliqué à cause de leurs relations avec les animaux (1). Ils étaient en réalité les faunes de l'antiquité, habitant comme eux les forêts sauvages, et ils étaient caractérisés par la même impétuosité dans leurs passions sexuelles (2). Malheur à la pudeur des filles et des femmes qui s'aventuraient imprudemment jusqu'aux lieux hantés par eux! Comme incubes, ils s'introduisaient dans les maisons la

(1) Pilosi, qui Græce Panitæ, Latine Incubi, appellantur, sive Inivi, ab ineundo passim cum animalibus ; unde et Incubi dicuntur ab incumbendo, hoc est, stuprando. Isidori, *Etymol.*, lib. VIII, c. IX.

(2) Sæpe etiam improbi existunt, etiam mulieribus, et earum peragunt concubitum. Isid., *ib*.

nuit, et quelques héros célèbres du moyen âge, — témoin Merlin, — eurent pour père un incube. Ils étaient connus aux temps anciens dans la Gaule sous le nom de *dusii* (1), duquel dériva le mot moderne *diable*, employé dans des phrases telles : « Que le diable vous emporte! » après que l'Église eut enseigné que tous ces mystiques personnages étaient des démons. Le terme *ficarii* leur était aussi appliqué dans le latin moyen âge, à cause du mot *ficus*, déjà mentionné, ou parce qu'ils aimaient les figues. La plupart de ces synonymes latins sont donnés dans le vocabulaire anglo-saxon d'Alfric et sont interprétés comme signifiant mauvais esprits, esprits des bois (2). Un des anciens commentateurs des Écritures décrit les esprits des bois : « Monstres ressemblant à » l'homme, qui commencent en forme humaine et finissent en celle » de la bête (3). » Ils sont de fait moitié homme, moitié bouc, et identiques aux *hobgoblins* qui, à une époque ancienne, étaient bien connus en Angleterre sous le nom de *Goodfellows*. Le caractère priapique en est suffisamment démontré par les peintures qui sont sur les anciennes ballades imprimées et dont nous donnons les fac-similé. La première (4) est une figure de Robin Goodfellow. C'est l'illustration d'une ballade très populaire au commencement du VII[e] siècle et intitulée : *The mad merry Pranks de Robin Goodfellow*. Elle est en partie coloriée et elle a l'attribut priapique (5). La suivante est une seconde illustration de la même ballade de Robin Goodfellow, représenté en priape à forme de bouc, avec ses attributs fortement prononcés. Il est entouré d'un

(1) Et quosdam dæmones quos Dusios Galli nuncupant, hanc assidue immunditiam et tentare et officere plures talesque asseverant, ut hoc negare impudentiæ. Augustin. *De Civitate, Dei*, lib. XV, c. XXIII. Conf. Isidor., loc. cit.

(2) *Satiri, vel fauni, vel segni* (pour *obscœni*), *vei fauni ficarii*, unfæle men wudewasan, unfæle whita. Wright's *Volume of Vocabularies*, p. 17. Voir pour plus de détails sur ce sujet, Grimm, *Deutsche Mithologie*, pp. 272 et seq.

(3) Pilosi, monstra sunt ad similitudinem hominum, quorum forma ab humana effigie incipit, sed bestiali extremitate terminatur, vel sunt dæmones, incubones, vel satyri, vel homines silvestres *Mamotrectus in Isaiam*, XIII,21.

(4) Planche XXXVI ; d'après une copie *De the Black letter Ballad*, dans la bibliothèque du British Museum.

(5) Pl. XXXVII, fig. 2 ; d'après la même ballade.

cercle de ses adorateurs dansant par devers lui. Il apparaît ici sous le caractère assumé par le démon dans le sabbat des sorcières, duquel nous parlerons plus loin.

L'Église romaine a créé une grande confusion dans toutes les superstitions populaires, en considérant tous les personnages mystiques qui y avaient rapport comme autant de démons. Un de ces démons priapiques est figuré dans une peinture qui paraît avoir été en faveur, et il est souvent répété sur la marge des ballades du temps de Jacques I[er] et de Charles I[er] (1) : c'est le Priape descendu au dernier degré de l'avilissement.

A côté des invocations adressées individuellement à Priape ou pouvoir générateur, les anciens avaient établi de grandes fêtes en son honneur, où régnait la joie la plus licencieuse et dans lesquelles l'image du dieu était ouvertement portée en triomphe. Ces cérémonies avaient lieu spécialement parmi les populations rurales et seulement dans les mois d'été. Les travaux préparatoires de l'agriculture étaient terminés à cette époque, et le peuple avait le loisir de célébrer gaiement l'activité de la puissance reproductrice de la nature au moment où elle allait produire ses fruits. Une des fêtes les plus célèbres était la *Liberalia*, qui avait lieu le 17 mars. A cette fête, un énorme phallus était conduit processionnellement sur un char, et ses adorateurs s'adonnaient bruyamment aux chants les plus obscènes, aux paroles et aux attitudes les plus lubriques, et, pendant les stations, les matrones les plus respectables couronnaient l'image avec des fleurs.

Les bacchanales, représentant la *Dionysia* des Grecs, avaient lieu à la fin du mois d'octobre, lorsque la moisson était faite, et les cérémonies étaient, à peu de chose près, celles de la *Liberalia*. Le phallus était porté processionnellement et couronné, et, comme pour la *Liberalia*, les fêtes avaient lieu la nuit. A mesure que l'ivresse des célébrants augmentait, elles dégénéraient en une extrême licence, durant laquelle le peuple s'adonnait sans honte aux vices les plus ignobles. La fête de Vénus se célébrait au com-

(1) Pl. XXXVII, fig. 1 ; d'après deux Black letter Ballads du British Museum intitulées : *A Warning for all lewd livers;* l'autre *A strange andt rue news for Westmoreland.*

mencement d'avril. Ici les femmes conduisaient processionnellement le phallus dans un char jusqu'au temple de Vénus, hors de l'enceinte de la colline, pour être présenté par elles aux parties sexuelles de la déesse. Cette scène est représentée sur un *intaglio* bien connu qui a été reproduit dans plusieurs ouvrages sur l'antiquité. A la fin de ce mois venait la *Floralia*, qui dépassait, si c'est possible, les autres en licence. Ausone, au temps duquel — le commencement du IVe siècle — la *Floralia* était toujours dans toute sa force, parle de leur impudicité :

> Nec non lascivi Floralia læta theatri
> Quæ spectare volunt qui voluisse negant.
>
> Ausonii, *De feriis romanis.*

Les femmes de mauvaise vie de la ville et du voisinage, appelées de toutes parts par le son du cornet, se mêlaient, entièrement nues, à la multitude et excitaient les passions par des mouvements et des paroles obscènes, jusqu'à ce que la fête se terminât en une scène de folle orgie, sans règle et sans frein. Juvénal parle ainsi d'une dame romaine très dépravée :

> . . . . . . Dignissima prorsus
> Florali matrona tuba.
>
> Juvenal, *Sat.,* VI, l. 249.

Ces scènes effrénées de licence et de dégradation étaient depuis si longtemps enracinées dans les mœurs des populations qu'elles ne causaient aucun scandale public. On raconte même que Caton le jeune, assistant à la célébration de la *Floralia*, se retira, non point parce qu'il blâmait la cérémonie, mais pour ne point porter atteinte à sa réputation de gravité, le peuple hésitant à dépouiller les femmes de leurs vêtements en la présence d'un homme si renommé pour sa pureté (1). Les fêtes consacrées à Priape, les *Priapeia*, avaient les mêmes cérémonies et les mêmes orgies. Leur caractère nous est mieux connu, parce qu'elles ont été plus sou-

(1) Catonem, inquam, illum, quo sedente populus negatur permisisse sibi postulare florales jocos nudandarum meretricum. Senecæ *Epist.* XCVII.

vent reproduites par les objets d'art romain. Les Romains avaient d'autres fêtes analogues, mais de moindre importance : quelques-unes avaient un caractère plus privé et étaient célébrées en secret. Tels étaient les rites de *Bona Dea*, établi parmi les dames romaines, pendant la république, et dont les désordres sont décrits en un langage si brûlant par le satirique Juvénal, dans l'énumération qu'il fait des vices des femmes romaines :

Nota Bonæ secreta Deæ, quum tibia lumbos
Incitat, et cornu pariter vinoque feruntur
Attonitæ, crinemque rotant, ululantque Priapi
Mænades. O quantus tunc illis mentibus ardor
Concubitus! quæ vox saltante libidine! Quantus
Ille meri veteris per crura madentia torrens!
Lenonum ancillas posita saufeia corona
Provocat, et tollit pendentis præmia coxæ.
Ipsa Medullinæ fluctum crissantis adorat.
Palmam inter dominas virtus natalibus æquat.
Nil ibi per ludum simulabitur : omnia fient
Ad verum, quibus incendi jam frigidus ævo
Laomedontiades et Nestoris hernia possit.
Tunc prurigo moræ impatiens, tunc femina simplex,
Et toto pariter repetitus clamor ab antro :
Jam fas est : admitte viros!

Juvenalis, *Sat.* VI, 1. 314.

Chez les Teutons, aussi bien que chez d'autres peuples, des fêtes pareilles étaient célébrées dans les mois de l'été, et, comme elles ont leur source dans le même sentiment, il n'y a pas de doute qu'elles n'aient eu les mêmes formes. Les principales fêtes populaires de l'été, au moyen âge, avaient lieu aux mois d'avril, mai et juin, et comprenaient Pâques, *May day*, et la fête du solstice d'été. Elles paraissent avoir été mêlées dans l'origine avec le culte priapique, qui était une grande fête caractéristique des Romains, et, en fait, les coutumes et les traditions populaires survécurent naturellement et presque sans changement matériel à l'invasion de l'empire romain par les barbares. Quoique la plupart des signes proéminents du culte phallique fussent abandonnés et oubliés à l'époque où nous eûmes une connaissance plus intime de ces céré-

monies, nous en rencontrons encore des indices éparpillées qui ne nous laissent aucun doute sur leur existence dans ces temps intermédiaires. Il ne sera pas sans intérêt de faire une investigation sur ce point, afin d'établir quel degré d'influence ces traditions ont pu avoir sur le moyen âge.

La première des fêtes citées plus haut était purement teutonique et anglo-saxonne. Elle paraît être, à son origine, identifiée avec la *Liberalia* romaine, et avoir été plus tard transformée par l'Église en la grande fête religieuse de la Résurrection. Dans la primitive mythologie teutonique, il y avait une divinité féminine, nommée en vieux germain *Ostara*, et en anglo-saxon *Eastre* ou *Eostre ;* mais tout ce que nous savons d'elle est, ce qui est établi par notre père en histoire, *Bède :* que sa fête était célébrée par les anciens Saxons au mois d'avril. C'est pour cela que ce mois était nommé *Eastermona* ou *Eoster-mona*, et que le nom du mois fut donné subséquemment en anglais au temps pascal auquel il était identique (1).

Le nom de la déesse fut donné au même mois par les vieux Germains et par les Francs ; ainsi elle doit avoir été une des divinités teutoniques les plus honorées, et il faut que sa fête ait été très importante et qu'elle ait été profondément enracinée dans les habitudes populaires, pour que l'Église ait songé à l'identifier à une des plus grandes solennités chrétiennes de l'année. Les Romains consacraient ce mois à Vénus, sans doute parce que le pouvoir productif de la nature commence à se développer d'une manière visible ; mais lorsque la fête païenne fut adoptée par l'Église, elle devint une fête mobile au lieu de rester fixe comme à son origine. Parmi les objets offerts à la déesse se trouvaient des gâteaux, faits sans doute de fleur de farine, mais dont nous ignorons la forme. Les chrétiens, en s'emparant de la fête, donnèrent aux gâteaux une forme ronde qui était en ce temps la forme

(1) Antiqui autem Anglorum populi. ... Eostur-monath, qui nunc paschalis mensis interpretatur, quondam a dea illorum quæ Eostre vocabatur, et cui in illo festa celebrabant, nomen habuit ; a cujus nomine nunc paschale tempus cognominant, consueto antiquæ observationis vocabulo gaudia novæ solemnitatis vocantes. Bedæ. *De Temporum Ratione*, c. xv.

du pain, et pour effacer leur origine païenne et en faire un talisman contre les influences malignes qu'ils auraient pu tenir de leur précédent caractère, ils les marquèrent du signe chrétien de la croix, d'où dérivent les gâteaux que l'on mange en Angleterre, le vendredi saint, sous le nom de *hot-cross-buns*, et aussi le sentiment superstitieux qui s'y rattache ; car la multitude croit toujours que, si on ne mangeait pas un *hot-cross-bun* ce jour-là on aurait du malheur pour le reste de l'année. Mais, il y a tout lieu de croire que, du moins dans quelques endroits, les gâteaux de Pâques avaient aussi la forme du phallus. Tel paraît avoir été le cas en France, où cette coutume subsiste toujours. En Saintonge, dans le voisinage de la Rochelle, des petits gâteaux de la forme d'un phallus sont offerts à Pâques et transportés de maison en maison. On nous a assuré que de semblables usages existaient dans d'autres endroits. Dulaure relate que la fête du dimanche des Rameaux, dans la ville de Saintes, était appelée la *fête des pines; pine* est, dans le langage populaire et grossier en France, le nom vulgaire du *membre viril*. A cette même fête, les femmes et les enfants promènent, au bout de leurs branches vertes, un phallus fait en pâte de pain, qui est nommé sans détour une *pine*. Après avoir été bénit par le prêtre, il est conservé soigneusement par les femmes comme un talisman. Un usage semblable existait à Saint-Jean-d'Angély. De petits gâteaux de la forme du phallus et nommés *fateux*, étaient portés processionnellement à la Fête-Dieu ou *Corpus Christi* (1). Peu de temps avant que M. Dulaure la décrivît, cette coutume avait été supprimée par un sous-préfet, nommé M. Maillard. L'usage de faire des gâteaux en forme de phallus est d'une haute antiquité et était commun chez les Romains. Martial fait d'un phallus de pain — *Priapus siligineus* — le sujet d'une épigramme de deux lignes :

Si vis esse satur, nostrum potes esse Priapum :
Ipse licet rodas inguina, purus eris.

Martial, lib. XIV, ep. 69.

(1) Dulaure, *Hist. abr. des diff. Cultes*, II, 285.

Le même auteur parle, dans une autre de ses épigrammes, de l'organe féminin fait de la même pâte. Pour en expliquer le sens, il est besoin de dire que ces images étaient composées de la fine fleur de farine, *siligo :*

> Pauper amicitiæ cum sis, Lupe, nos es amicæ;
> Et quæritur de te mentula sola nihil
> Illa siligineis pinguescit adultera cunnis
> Convivam pascit nigra farina tuum.
>
> Martial, lib. IX, ep. 3.

Cette coutume, venue des Romains, paraît s'être perpétuée pendant tout le moyen âge, et nous en trouvons des traces distinctes jusqu'aux XIVe et XVe siècles. On dit que, dans quelques vieux manuscrits français sur la cuisine, des recettes sont données pour faire ces gâteaux, qui sont nommés carrément par le nom obscène, et un auteur du VIe siècle, Johannes Bruerinus Campegius, décrit les diverses formes de ces gâteaux et énumère ceux des parties secrètes des deux sexes, preuve, dit-il, de « la décadence des » mœurs, alors que les chrétiens eux-mêmes font leurs délices » des obscénités et des choses impudiques jusque dans les » articles de nourriture. » Il ajoute que quelques-uns de ceux-ci étaient vulgairement nommés des *cons sucrés* (1). Lorsque Dulaure écrivit, il y a de cela quarante ans, on faisait toujours de semblables gâteaux dans plusieurs parties de la France. Il dit que ceux de l'organe mâle étaient faits dans le bas Limousin et particulièrement à Brive, tandis que ceux de l'organe féminin étaient faits à Clermont, en Auvergne, et dans d'autres lieux. Ils étaient vulgairement appelés *miches* (2).

Une autre coutume de Pâques se rattachant à *Easter* et qui a probablement quelque rapport au culte que nous examinons, sem-

(1) Alias fingunt oblonga figura, alias sphærica, et orbiculari, alias triangula, quadrangulaque; quædam ventricosæ sunt; quœdam pudenda muliebria, aliæ virilia (si diis placet) repræsentant: adeo degeneravere bonos mores, ut etiam Christianis obscœna et pudenda in cibis placeant. Sunt etenim quos *cunnos saccharatos* appellitent. Jo. Bruerini Campegii, *De Re Cibaria*, lib. VI, c. VII. — Conf. Legrand d'Aussi, *Histoire de la Vie privée des Français*, II, 309.

(2) Dulaure, v. II, pp. 255-257.

blait propagée à travers l'Angleterre; mais nous croyons que maintenant elle est confinée au Shropshire et au Cheshire. Elle est appelée, dans le premier lieu *heaving* et dans le second *lifting*. Le lundi de Pâques, les hommes s'en vont avec des chaises, saisissent les femmes qu'ils rencontrent, les plaçent sur ces chaises, et les élevant dessus, tournent deux ou trois fois autour d'elles, réclament ensuite le droit de les embrasser. Le jeudi de Pâques, la même chose est faite par les femmes envers les hommes. Ceci toutefois n'est plus pratiqué que dans les basses classes, excepté cependant comme une malice entre intimes amis. La chaise paraît être une adjonction relativement moderne, depuis que ce meuble est devenu plus commun. Dans le siècle dernier, quatre ou cinq personnes d'un sexe prenaient la victime de l'autre sexe par les bras et par les jambes. Ils l'élevaient ainsi en l'air et l'opération du baiser était accomplie à toute fin par les hommes, avec beaucoup d'indécence. Les femmes exigeaient généralement une petite somme des hommes qu'elles avaient ainsi soulevés. Du temps de Durandus, au XIIIe siècle, une coutume plus singulière encore prévalait pendant ces jours. Il nous dit que dans beaucoup de pays, le mardi de Pâques, il était de règle pour les femmes de battre leurs maris et que, le jeudi, les hommes battaient leurs femmes (1). Dans ses *Antiquités populaires,* Brand dit que de son temps, à Durham, il était d'usage, ce même jour, pour les hommes, de s'emparer des souliers des femmes, que ces dernières devaient reprendre, et que le jour suivant, les femmes faisaient le même tour aux hommes.

Dans les poésies et dans les romances du moyen âge, le mois de mai est célébré, par-dessus tous les autres, comme étant consacré à l'amour, qui semble alors pénétrer la nature et inviter l'humanité à se livrer à la joie. Aussi, chez presque tous les peuples sa venue était-elle accueillie par des fêtes dans lesquelles, sous des formes diverses, un culte était rendu à la nature reproductrice. Les Romains accueillaient mai avec leur *Floralia*, que nous avons

(1) In plerisque etiam regionibus mulieres secunda die post Pascham verberant maritos suos, die vero tertia uxores suas. Durandus, *Rationale*, lib. VII, c. LXXXVI-LXXXIX.

citée, pour sa licence effrénée, et il est probable que nos aïeux, les Teutons, avaient aussi leur fête de cette saison longtemps avant de connaître les Romains, et beaucoup de fêtes au moyen âge, surtout dans le Midi, paraissent venir de la *Floralia* des anciens. Comme dans la *Floralia*, l'annonce de la fête était proclamée à son de trompe, le soir qui la précédait, et aussitôt minuit, la jeunesse des deux sexes se rendait par couples dans les bois, afin de recueillir des branches de verdure et faire des guirlandes pour décorer les portes des maisons quand venait le lever du soleil. En Angleterre, le grand simulacre du jour était le *Maypole* : on coupait, à cette occasion, un jeune arbre qu'on peignait de couleurs diverses, et, les ménestrels en tête on le portait en joyeuse procession jusqu'à la pelouse du village, où il était habituellement planté. Il était alors pavoisé avec des guirlandes de fleurs. Les garçons et les filles dansaient autour de lui et le peuple se livrait à de joyeux et bruyants divertissements. Tout ceci est parfaitement décrit par un auteur puritain du règne d'Elisabeth, Philippe Stubbes, qui dit ceci :
» Quand vient mai, chaque paroisse, ville ou village rassemble
» les hommes, les femmes et les enfants. Les jeunes et les vieux,
» tous ensemble ou divisés par compagnie vont, les uns dans les
» bois et dans les bosquets, les autres sur les collines et sur les
» montagnes, les uns à une place, les autres à une autre. Là ils
» emploient la nuit en joyeux passe-temps, et au matin ils retour-
» nent, apportant avec eux des berceaux de bouleau et des bran-
» ches d'arbre pour en orner leurs assemblées. — Mais le plus
» précieux bijou est leur *Maypole*, qu'ils rapportent en grande
» pompe. Ils ont trente à quarante couples de bœufs. Chaque bœuf
» a un odorant bouquet de fleurs placé au haut de ses cornes, et
» ces bœufs traînent le *Maypole* (la puante idole plutôt) qui est
» couvert de haut en bas d'herbes et de fleurs attachées par des
» liens. Il est quelquefois peint de diverses couleurs. Deux ou trois
» cents hommes, femmes et enfants, le suivent avec une grande
» dévotion, et alors, étant dressé avec des mouchoirs et des pavil-
» lons flottants sur le faîte, ils jonchent le terrain. Autour ils lui
» attachent des branches vertes, ils élèvent des treilles et des ber-
» ceaux près de lui, puis ensuite ils fondent sur le banquet et sur
» la fête, pour japper et danser autour de lui, comme faisaient les

» païens à la consécration de leurs idoles, dont ceci est un parfait » modèle, ou plutôt la chose elle-même (1). »

Les puritains croyaient fermement que le *Maypole* était un reliquat substantiel du paganisme, et ils avaient sans nul doute raison : il y a tout lieu de croire, qu'à une époque quelconque, le *Maypole* a pris la place du phallus. Les cérémonies pour l'inauguration des deux objets étaient identiques ; les mêmes joyeuses processions décrites ci-dessus amenaient le phallus au milieu de la ville ou du village où on le pavoisait avec des guirlandes, et l'adoration avait le même caractère. Nous devons ajouter que les deux fêtes étaient aussi licencieuses. « J'ai entendu rapporter, dit le » puritain Stubbes, et cela *viva voce*, par des hommes graves et de » bonne réputation, que de quatre-vingt à cent filles allant au bois » à la nuit, à peine le tiers revenait au logis sans souillure. »

La journée finissait ordinairement par des feux de joie; ils représentaient le *need-fire*, qui tenait intimement aux rites priapiques. Le feu en lui-même était, chez les anciens, un objet de vénération comme le plus puissant des éléments, mais on croyait qu'il perdait son caractère sacré lorsqu'il se produisait d'une matière à une autre, et les adorateurs cherchaient, aux occasions solennelles, à se le procurer dans son essence la plus pure, ce qui s'obtenait par le frottement rapide de deux pièces de bois l'une contre l'autre, accompagné de cérémonies *ad hoc*. Le pur élément du feu résidant, selon eux, dans le bois, on le forçait ainsi à sortir, d'où il fut appelé *need-fire*, — en vieux germain *not-feuer*, et en anglo-saxon *neod-fyr* — signifiant feu forcé ou feu extrait par force.

Avant d'extraire le feu du bois, il était nécessaire que tous les feux du village fussent éteints ; on les rallumait ensuite au feu de joie, qui était produit du *need-fire* lui-même. Tout le système des feux de joie dérive de cette superstition. Ils étaient allumés à l'occasion de réjouissances populaires, et les feux de l'anniversaire de la conspiration des poudres en Angleterre ne sont eux-mêmes que l'application d'un principe général à un cas particulier. La superstition du *need-fire* remonte à une grande antiquité chez la

(1) Stubbes, *Anatomie of abuses*, in-8°, fol. 94. London, 1583.

race teutonique; elle existait également dans l'ancienne Grèce, et elle fut proscrite par les anciens capitulaires des empereurs francs de la dynastie carlovingienne (1). L'universalité qu'avait cette superstition est démontrée par le fait qu'on la retrouve encore de nos jours dans les montagnes de l'Écosse, spécialement à Caithness, où le feu est employé comme un talisman contre les maladies des bestiaux, attribuées par les montagnards aux sorciers (2). Dans les temps anciens, la coutume était de faire passer les bestiaux, et même les enfants, à travers le *need-fire* comme un préservatif contre le malheur pour le reste de leur vie. Le *need-fire* était allumé à Pâques, au premier jour de mai, et surtout au solstice d'été, le soir de la Saint-Jean (*midsummerday*) (3).

La Saint-Jean était, pour la superstition populaire au moyen âge, un des jours les plus importants de l'année. Le *need-fire*, ou feu de la Saint-Jean, comme on l'appelait, était allumé à minuit précis, moment où on supposait que commençait le solstice d'été. La jeunesse des deux sexes dansait autour, et surtout sautait pardessus, ou s'élançait au travers, dans le but de se purifier et de se soustraire aux mauvaises influences futures. On croyait que, pendant cette nuit, les êtres du monde spirituel rôdaient dans l'espace, et qu'elle était celle où les sorcières avaient le plus de puissance. On croyait aussi que les âmes des vivants abandonnaient les corps au sommeil et s'en allaient errantes sur le monde.

C'était la nuit des grands sabbats; les sorciers mêlaient leurs plus subtils poisons, et composaient leurs plus dangereux charmes. C'était une nuit particulièrement favorable aux divinations et dans laquelle les vierges cherchaient à connaître d'avance leurs futurs fiancés. C'était aussi dans cette nuit que les plantes possédaient leurs plus efficaces pouvoirs, bons ou mauvais, et qu'elles

(1) Sive illos sacrilegos ignes quod *nedfratres* (pour *nedfyres*) vocant, sive omnes quæcumque sunt paganorum observationes diligenter prohibeant. Karlomanni, *Capitulare primum*, A. D. 172, in Baluzii, *Capitularia Regum Francorum*, col. 148.

(2) Logan. *The Schottisch gael*, v. II, p. 64, et Jamieson's *Schottisch Dictionary*, supp. sub. v. *Neidfyre*.

(3) Voir Grimm, *Deutsche Mythologie*, pp. 341-349.

étaient récoltées avec les cérémonies et les précautions voulues. Il faut dire que les vertus secrètes attribuées aux plantes par la croyance de ce temps étaient relatives à l'époque, à l'heure et aux formalités avec lesquelles elles étaient cueillies. Le clergé appliqua comme toujours un demi-remède au mal : il défendit toutes les incantations et autres pratiques superstitieuses pour la récolte des plantes médicinales, et ne permit en ces circonstances que la récitation du *Credo* (1) et de la prière du Seigneur.

Ainsi, nous venons de voir que la nuit de la Saint-Jean ou *midsummer*, les revenants de toutes sortes étaient errants, que les sorcières s'assemblaient et que les philtres, ainsi que les charmes qu'elles composaient, étaient tout-puissants. Les jeunes filles pouvaient savoir quels seraient leurs maris, quel caractère ils auraient et comment ils se conduiraient ; et les plantes médicinales cueillies le soir de ce jour, avec les formules *ad hoc*, avaient toute leur efficacité.

La plupart des pratiques secrètes de la superstition populaire sont aujourd'hui oubliées et la tradition en est perdue. Cependant nous en rencontrons encore des vestiges çà et là, et ils sont de nature à nous affermir dans notre pensée, qu'elles avaient de grands rapports avec le culte des pouvoirs générateurs qui a prédominé généralement chez tous les peuples.

Nous nous rappelons avoir lu, sans doute dans une des anciennes éditions de *Mother Bunch*, que des filles qui souhaitaient de savoir si leurs amoureux étaient constants ou non, furent conseillées d'aller dehors à minuit précis la nuit de la Saint-Jean, de se mettre complètement nues, et, dans cette situation, de se diriger vers une plante ou un arbuste dont on leur donna le nom, de former autour un cercle et de danser en répétant certains mots qui leur furent enseignés par leur institutrice ; et, après avoir accompli ceci, elles devaient cueillir les feuilles de la plante autour de laquelle elles avaient dansé et les emporter pour les mettre sous leur oreiller. Alors ce qu'elles désiraient savoir devait leur

(1) Non licet in collectione herbarum medicinalium aliquas observationes vel incantationes attendere, nisi tantum cum symbolo divino et oratione Dominica, ut Deus et Dominus noster honoretur. Buchardi, *Decretorum*, lib. X, 20.

être révélé dans un rêve. Nous avons trouvé dans des traités du moyen âge sur la vertu des plantes, des conseils relatifs à quelques-unes d'une valeur spéciale, qui devaient aussi être récoltées par de jeunes filles dans un état complet de nudité.

Les plantes et les fleurs étaient intimement liées au culte, nous les avons vues constamment employées sous forme de guirlandes et de bouquets, et elles figurent toujours parmi les offrandes à Priape. On jetait généralement dans les flammes, à la fin de la danse, autour du feu de la Saint-Jean, des fleurs et des plantes de toutes sortes ; ce qui était propitiatoire pour éviter, pendant un an, certains maux auxquels le peuple était sujet. Les plantes mentionnées sont la verveine, la violette et la *motherwort*. C'est peut-être à l'ancienne affiliation des plantes au culte priapique que nous devons la tendance populaire à leur donner des noms obscènes, la plupart desquels sont perdus maintenant ou sont tellement modifiés qu'ils ne présent plus la même idée. Ainsi l'*arum* de nos haies avait reçu le nom, sans doute suggéré par la forme de *cuckoo's pintle*, ou *priest's pintle*, ou *dog's pintle*, et, en France, ceux de *vit de chien*, *vit de prêtre* ; en anglais, il est maintenant abrégé en *cuckoo pint*. Toute la famille des orchidées était signalée par un mot analogue accompagné de diverses qualifications. Nous avons dans Williams Coles's (*Adam in Eden*, fol. 1659), les noms différents pour diverses variétés de : *doggs-stones*, *fool-stones*, *fox-stones*. Dans le vieil *Herbier* de Gérard (fol. 1597), *triple ballockes*, *sweet ballockes*, *sweet-cods*, *goat's-stones*, *hare's-stones*, *etc.*, en français, *couillon de bouc* — le bouc était spécialement lié aux mystères de Priape, — et *couille ou couillon de chien*. En France aussi on trouve, dans Cotgrave et dans les herbiers, « qu'une espèce de salade » était nommée *couille-à-l'évêque*, le grand *stone-crop* était nommé *couille au loup*, et le *spindle-tree*, *couillon de prêtre*. Plusieurs plantes ont l'apparence d'une touffe de cheveux ; une de celles-là, une espèce d'*adiantum*, était connue du temps des Romains sous le nom de *capillus Veneris*, et dans les temps modernes, elle a été nommée *maiden-hair*, et *lady's-hair*. Une autre plante, l'*asplenium trichomanes*, était et est encore nommée vulgairement *maiden hair*, ou *maiden's hair*, et nous croyons que le même nom a été donné à une ou deux autres plantes. Ceci

nous porte à croire que les cheveux indiqués par ces noms étaient ceux de la puberté (1). Nous pourrions recueillir bien d'autres exemples d'un caractère analogue à ceux que nous venons de citer.

Sur un vieux calendrier de l'Église romaine, qui est souvent cité dans Brand's *Popular Antiquities*, la recherche des plantes ayant des vertus secrètes et magiques est particulièrement notée comme faisant partie des coutumes de la nuit de la Saint-Jean, *herbœ diversi generis quœrantur*, et une de ces plantes est spécialement désignée en termes mystérieux difficiles à comprendre (2). La fougère était aussi l'objet des recherches de cette nuit, car on croyait qu'étant trouvée et recueillie selon des usages convenus, elle avait un pouvoir magique, spécialement celui de rendre invisible la personne qui la portait sur elle. Mais la plus célèbre des plantes ayant rapport au culte priapique était la mandragore. Cette plante a inspiré un sentiment de craintive vénération dans tous les temps et dans tous les lieux. Son nom teutonique, *alrun*, ou dans sa forme plus moderne, *alraun*, montre la croyance que cette race avait en ses qualités surnaturelles. Le peuple croyait qu'elle participait de l'être animal et que, lorsqu'on l'arrachait de de terre, elle jetait un cri qui tuait ou qui rendait fou celui qui l'arrachait. Pour échapper à ce danger, on la liait avec une corde à laquelle on attachait un chien. Ce dernier, en cherchant à s'enfuir, arrachait la mandragore et en supportait la fatale conséquence. La racine était la partie la plus recherchée de la plante : elle ressemble à une rave fourchue et on trouvait qu'elle représentait la forme humaine au-dessous de la ceinture, et que, dans la plante mâle ou femelle, les organes sexuels humains étaient distinctement développés. La mandragore, au moyen âge, servait d'amulette ; on la portait sur soi et on la conservait avec soin dans le logis. Elle produisait la fécondité en plus d'un sens, car étant enfermée avec des pièces de monnaie, le nombre de ces der-

(1) *Fumitory* était une autre de ces plantes et, dans un vocabulaire de plantes, dans un manuscrit du milieu du XIIIe siècle, nous trouvons les noms en latin, français et anglais donnés comme ceci : *fumus terrœ*, *fumeterre*, *cuntehoare*, Voir Wrigth, volume de vocabulaires.

(2) Carduus puellarum legitur et ab eisdem centum cruces.

nières doublait chaque année, et elle avait eu, en ce temps toutes les qualités protectrices du phallus. Les Templiers furent accusés d'adorer la mandragore, qui était très célèbre sous les règnes des faibles monarques Charles VI et Charles VII. En 1429, un moine, nommé Richard, fit un sermon terrible contre l'usage de ces amulettes ; l'effet en fut tel qu'un certain nombre des membres de sa congrégation donnèrent leurs mandragores au prédicateur pour être brûlées (1).

Il paraît que les vendeurs de ces amulettes ajoutaient l'art à la nature et qu'il y avait des procédés usuels pour les manipuler. Voyant que les plantes naturelles ne rendaient qu'imparfaitement la forme que l'imagination leur prêtait, ils pétrissaient les plus belles racines, qui, fraîchement sorties de terre, sont molles et gonflées et prennent facilement le modelé qu'on veut leur donner, puis ils les saupoudraient de graine de mil ou autres aux endroits où ils voulaient figurer des cheveux; alors on les replaçait en terre jusqu'à ce que ces grains eussent germé et que leurs racines fussent poussées. Au bout de vingt jours, on déterrait de nouveau la mandragore, on appropriait les racines fibreuses de mil, qui servaient de cheveux, on retouchait les parties mal venues et on mettait l'objet en vente (2).

A côté des grandes fêtes générales priapiques, il y en avait, sans aucun doute, de moindre importance ou d'un caractère plus local, qui dégénérèrent par la suite en fêtes particulières. Ce fut le cas dans les cités et dans les villes municipales. Elles eurent des magistrats pour garantir leurs institutions et elles finirent par modifier graduellement ces cérémonies. Plusieurs villes d'Angleterre eurent à la même époque des fêtes de ce caractère, et en dernier lieu trois représentations en furent conservées : la procession de *Lady Godiva*, à Coventry, *the Shrewsbury show*, et *the guild festival*, à Preston, dans le Lancashire. Dans la première, la dame, qui est censée chevaucher nue dans la procession, représente sans doute quelque trait de l'ancienne célébration priapique,

(1) *Journal d'un Bourgeois de Paris* dans l'année 1429.

(2) Voir les autorités pour ceci dans Dulaure, pp. 254-256.

et le récit de la manière dont lady Godiva détourna la colère de son mari de dessus le citadin, ce qui est certainement une pure fable, a sans doute été inventé pour expliquer un épisode de la cérémonie dont le sens réel s'est perdu à travers les âges. La mise en scène du *Shrewsbury show* paraît être de même un insignifiant reflet de formes anciennes, depuis longtemps oubliées avec les principes qui les avaient fait naître. Il y avait aussi sur le continent des fêtes locales du même genre, telles que la fête des fous, la fête des ânes : l'âne était consacré à Priape. Ces fêtes ont été adoptées par l'Église du moyen âge, au fur et à mesure que le clergé a compris le profit qu'on pouvait tirer du culte phallique sous une nouvelle forme.

Les empreintes de plomb ou petites médailles dont nous avons parlé (1) semblent correspondre à l'existence, au moyen âge, de sociétés secrètes qui pratiquaient ce culte obscène en dehors des fêtes publiques. On ne peut s'attendre à ce que des traces en aient été laissées. Mais, malgré l'absence de preuves du fait, la croyance qu'on avait en lui est clairement établie par la promptitude avec laquelle ces rites ont été mis sur le compte de beaucoup de réunions occultes du temps, soit clubs, soit sectes religieuses, et l'on sait qu'elles abondaient dans cette époque de ténèbres. Outre la bonne volonté qu'avait le clergé de l'Église romaine de faire son profit des restes de la superstition priapique, il n'était pas fâché aussi de retourner cette superstition comme une arme contre les sectes que l'Église tenait pour hérétiques en politique et en religion.

Il est évident que, dans les premiers âges de l'Église, la conversion des païens au christianisme n'était, en bien des cas, qu'une demi-conversion. Les promoteurs de l'Évangile étaient satisfaits si le néophyte s'affirmait chrétien, et ils ne regardaient pas de trop près à la sincérité du sentiment ni à la pratique des rites religieux. Nous pouvons voir, par les termes de désapprobation des auteurs ecclésiastiques les plus zélés, et dans les canons des conciles primitifs, l'alarme que causait la prédominance, chez les chrétiens,

(1) Voir ci-devant pl. XXXIII.

des anciennes fêtes du paganisme. Le renouvellement de ces canons et de cette désapprobation par les conciles ecclésiastiques et par les écrits de la dernière période du moyen âge, montre que le mal n'avait pas été terrassé. Il fut tenu un concile africain dans l'année 381, de laquelle Burchard, qui fit une compilation condensée des décrets ecclésiastiques, déclare tenir ses renseignements, contre « les fêtes qui avaient des cérémonies païennes. » On nous dit là que les rites dérivant du paganisme étaient même pratiqués aux jours les plus sacrés des anniversaires chrétiens, et que des danses d'un caractère infâme avaient lieu dans les rues et étaient accompagnées de gestes et de paroles lascifs, scandalisant les femmes honnêtes et les éloignant de l'office divin ce jour-là (1). On ajoute que ces coutumes païennes envahissaient même les églises et que les membres du clergé y prenaient part.

Il est probable que lorsque le paganisme en lui-même fut devenu un crime d'État, et que ceux qui le pratiquaient furent persécutés, beaucoup prirent le nom de chrétiens pour couvrir leurs grossières superstitions, et formèrent des sectes occultes païennes que l'Église a rangées parmi les hérésies chrétiennes. Le culte phallique et les rites obscènes entraient pour une large part dans plusieurs sectes des premiers âges; bien que leurs adversaires aient dû exagérer l'importance d'un vice qui se cachait sous leur nom, encore faut-il qu'il y ait eu quelque chose de vrai dans son existence. C'était un mélange de la licence du paganisme vulgaire

(1) Illud etiam petendum, ut quoniam contra præcepta divina convivia multis in locis exercentur, quæ ab errore gentili attracta sunt, ita ut nunc a paganis ad hæc celebranda cogantur, ex quare temporibus Christianorum imperatorum persecutio altera fieri occulta videatur, vetari talia jubeant, et de civitatibus et possessionibus imposita pœna prohiberi, maxime cum etiam in natalibus beatissimorum martyrum per nonnullas civitates et in ipsis locis sacris talia committere non reformident, quibus diebus etiam, quod pudoris est dicere, saltationes sceleratissimas per vicos atque plateas exerceant, ut matronalis honor, et innumerabilium fœminarum pudor, devote venientium ad sacratissimum diem, injuriis lascivientium appetatur, ut etiam ipsius sanctæ religionis pæne fugiatur accessus. Burchard, *Decret*, lib. X, c. XX, *De Conviviis quæ fiunt ritu paganorum*, *ex Concil. Africano*, c. XXVII. V. Labbæi *Concil.* t. II, col. 1085.

de l'antiquité et des doctrines fantasques des derniers philosophes orientaux. Les anciens écrivains orthodoxes appuient sur les détails de ces rites libidineux. Les premiers schismatiques en date furent les adamites, qui proscrivaient le mariage et soutenaient que la perfection n'était compatible qu'avec la communauté des femmes. Ils choisissaient des endroits secrets ou des cavernes pour leurs conventicules auxquels les deux sexes assistaient dans une complète nudité (1). Cette secte continua peut-être d'exister sous diverses formes, mais elle fut renouvelée au milieu des fantaisies du XV[e] siècle, et continua, du moins à être mentionnée, jusqu'au XVII[e]. La doctrine de la communauté des femmes et la pratique de la promiscuité dans les assemblées furent attribuées par les premiers chrétiens controversistes à plusieurs sectes, par exemple, aux disciples de Florian et de Carpocrate, qui étaient accusés d'éteindre les lampes à la fin de leurs offices pour se livrer indistinctement aux passions sexuelles (2); aux nicolaïtes, qui mettaient leurs femmes en commun; aux ébionites, et surtout aux gnostiques ou successeurs des basilides, et aux manichéens. Les nicolaïtes soutenaient que le seul chemin du salut était le commerce fréquent entre les sexes (3).

Épiphane parle d'une secte qui sacrifiait un enfant dans ses rites secrets en le piquant avec des épingles de forme obscène, et offrait son sang en holocauste (4). Les gnostiques étaient accusés de manger de la chair humaine aussi bien que de lubricité. Ils mettaient leurs femmes en commun et les prostituaient à leurs hôtes (5). Ils se reconnaissaient entre sectaires, par un attouchement particulier du doigt sur la paume de la main. Le signe étant fait, une confiance mutuelle s'établissait; l'étranger était invité à souper, et, après avoir bu et mangé, le mari se retirait d'auprès

(1) Epiphanii Episc. Constant. *Panarium versus Hœres*, v. I, p. 459, ed. Petav.

(2) In ecclesia sua post occasum solis lucernis extinctis misceri cum mulierculis. Philastri. *De Hœresibus Liber*, c. LVII.

(3) Epiphanii *Panarium*, v. I, p. 72.

(4) Epiphanius, v. I, p. 416.

(5) Sur le culte secret et sur le caractère des gnostiques, voir Epiphanii *Panarium*, v. I, pp. 84-102.

de sa femme et lui disait : « Va, exerce la charité envers notre » hôte; » ce qui était le signal de scènes ultérieures d'hospitalité (1). Ce récit nous est donné par saint Épiphane, évêque de Constance. Il nous est parlé plus loin de rites abjects de ces mêmes gnostiques, qui, après des scènes lascives, administraient le *semen virile* comme leur sacrement (2). Une pratique analogue avait lieu, de la part des femmes au moyen âge, dans le but de conserver l'amour de leurs maris, et provenait peut-être des gnostiques et des manichéens, dont les doctrines, parties de l'Orient, paraissent s'être étendues d'elles-mêmes dans l'Europe occidentale (3).

Nous n'avons cependant pas de documents précis sur ces doctrines avant le XIe siècle, époque où un grand mouvement intellectuel commença dans l'Occident et fit la lumière sur une foule de théories étranges pratiquées jusque-là dans l'ombre. La pompe populaire déployée aux grandes fêtes annuelles, urbaines et rurales, en était certainement mélangée, et les sectes occultes du vieux culte y prenaient une grande part. L'Église du moyen âge ne les considéra d'abord pas comme hérétiques et les laissa indépendantes, de sorte qu'à l'exception, de temps à autre, d'un arrêt du conseil ecclésiastique, à peine compris alors, et pas du tout exécuté, qui fulminait en termes généraux contre les superstitions, toutes ces pratiques se développèrent dans le silence. Aussi au moment où le stigmate nommé hérésie leur fut appliqué, l'alarme fut grande parmi elles. Le gnosticisme et le manichéisme étant en

(1) Épiphan. *Panarium*, v. I. p. 86.

(2) Voir les détails sur ce sujet dans Epiphanii *Panarium*. Conf. prædestinati *Adversus hæres.*, lib. I, c. XLVI, où la même chose est dite des manichéens.

(3) Gustasti de semine viri tui, ut, propter tua diabolica facta, plus in amorem tuum exardesceret? Si fecisti, septem annos per legitimas ferias pœnitere debes. Burchardi *Decretorum*, lib. XIX. La même pratique paraît avoir existé chez les Anglo-Saxons. Voir Theodori, *Liber Pœnitentialis*, (In Thorpe's *Ancient Laws and Institutes*), is, — Mulier quæ semen viri sui in cibum miserit, ut inde amoris ejus plus accipiat, VII annos pœniteat. Theod., *Lib. Pœn.*, XVI, 30. And again, Mulier quæ semen viri cum cibo suo miscuerit, et id sumpserit, ut masculo carior sit, III annos jejunet, Ecgberti *Confessionale*, sec. 29. Sprenger, *Malleus Maleficarum*, quæst. VII, tells us of witches who made men eat *bien autre chose* to secure their love.

réalité identiques, furent les hérésies les plus détestées de l'empire oriental, et, comme on le pense bien, les plus persécutées; et la persécution devait avoir pour effet de les refouler vers l'Occident. Au VIIe siècle, leurs doctrines furent modifiées par une secte du nom de pauliciens, de Palus, dit-on, enthousiaste arménien. Ceux-ci paraissent s'être plus tard attiré la haine de l'Église en se faisant, dans leur propre intérêt, les promoteurs de la liberté de penser et de la réforme ecclésiastique. Si on en croit l'histoire, leurs sentiments chrétiens n'étaient pas profonds, car plusieurs ne pouvant résister à la persécution dirigée contre eux dans l'empire, se retirèrent sur le territoire occupé par les Sarrasins et se joignirent aux ennemis de la croix dans la guerre contre les chrétiens grecs. D'autres émigrèrent en Bulgarie, où leurs doctrines furent adoptées et se répandirent bientôt de là en Occident. Ils furent connus, dans leur parcours à travers la Germanie vers la France, par le nom du pays d'où ils venaient, et dans leur route à travers l'Italie, ils gardèrent le nom de Pauliciens, corrompu dans le latin de cette période du moyen âge par *populicani*, *poplicani*, *publicani*, *etc.*, et en français par *popelican*, *poblican*, *policien*, et autres noms qu'il est inutile d'énumérer. Ils commencèrent à éveiller l'alarme en France au commencement du XIe siècle, sous le règne du roi Robert, où, sous le nom de popelicans, ils étaient établis dans le diocèse d'Orléans. Un concile fut tenu dans cette ville, en 1022, à cause d'eux, et trente des leurs furent condamnés à être brûlés. Leur nom de pauliciens disparut dans le cours du XIIIe siècle, mais celui de Bulgares devint permanent et se transforma, dans le langage français, en *bolgres,* ou *bougres*, mot qui devint l'appellation vulgaire de tous les hérétiques.

Il est certain que ces hérésies, à la faveur de leur sensualisme et de leurs rites secrets, ont apporté le culte phallique un peu modifié, sans doute, dans l'Europe occidentale, et, en faisant la part des exagérations intentionnelles, inspirées par la haine religieuse, et ensuite par les préjugés populaires, on reste persuadé que les rites et les mœurs licencieuses de ces sectaires sont des faits trop évidents pour être entièrement controuvés, et qu'ils ne sont pas en contradiction avec ce que nous connaissons de l'état

social au moyen âge et avec les exemples que nous en avons déjà cités dans le présent essai.

Ces sectes du christianisme primitif ont de grands rapports avec le communisme moderne, qui implique aussi la communauté des femmes, et, comme conséquence, l'abolition des rapports d'inégalité entre les individus. Un des antagonistes des hérétiques au moyen âge nous assure « que beaucoup de ceux qui se disaient » chrétiens, hommes ou femmes, n'avaient pas plus de scrupules » pour leurs relations sexuelles avec leurs frères et sœurs, fils ou » filles, neveux ou nièces, parents ou alliés, qu'avec leur époux ou » leur épouse (1). » Ils étaient accusés, en outre, de vices contre la nature, et on le croyait si bien, que le nom de bulgare ou hérétique devint l'équivalent de sodomite : d'où le mot français *bougre*, pris dans ce sens et ses synonymes anglais.

Durant le XIe siècle, les mêmes sectaires paraissent, en Italie, sous le nom de *patarini*, *paterini* ou *patrini*, qu'on dit avoir rapport à celui d'un vieux quartier de la ville de Milan, où ils tinrent d'abord leurs assemblées. Un anglais contemporain, Walter Mapes, nous donne un récit singulier sur les *paterini* et sur leurs rites secrets, qui leur furent révélés par quelques dissidents. A l'approche de la nuit, ils se réunissaient dans leurs temples, fermaient soigneusement les portes et fenêtres, et attendaient en silence jusqu'à ce qu'un chat noir extrêmement gros descendît au milieu d'eux le long d'une corde. Aussitôt l'apparition de cet étrange animal, les lumières étaient éteintes, et tout en murmurant les hymnes au lieu de les chanter, ils cherchaient leur chemin vers le chat, objet de leur vénération, et le baisaient selon le degré de leur humilité ou de leur orgueil, qui sur les pattes, qui sous la queue, et d'autres aux génitoires ; après quoi ils s'emparaient de l'individu le plus proche, quel que fût son sexe, et se livraient à un commerce charnel aussi longtemps que leurs forces le leur

(1) Et hæc est causa quare multi credentes, tam viri quam mulieres, non timent magis ad sororem suam, et filium sive filiam, fratrem, neptem, consanguineam, et cognatam accedere, quam ad uxorem et virum proprium. Reinerus, *Cantra Waldenses*, in Gretserus, *Scriptores contra Sectam Waldensium*, Gretseri Opera, t. XII, p. 33.

permettaient. Leurs directeurs leur enseignaient que le plus haut degré de charité était « de faire ou de souffrir fraternellement ce » que désirait ou demandait son semblable dans ce sens. » C'est pourquoi, dit Mapes, ils furent nommés *patiendo* (1). D'autres auteurs ont suggéré un autre dérivé, mais le premier est généralement accepté, quoique ces différentes sectes, en Italie et dans le midi de la France, paraissent tenir leurs noms des villes où elles avaient leur établissement ou leurs quartiers généraux. Ainsi, celles de Bagnoles, dans le département du Gard, étaient nommées par les auteurs latins *bagnolenses*. Quelques auteurs donnent aussi le nom de *concordenses* ou *concorezenses* aux hérétiques de Concordia en Lombardie. La ville d'Albi, dans le département du Gard, a donné son nom à la secte des albigeois, qui fut la plus considérable de toutes et qui s'étendait à tout le sud de la France.

Un riche enthousiaste de la ville de Lyon, nommé Waldo, qui avait amassé sa fortune dans des transactions commerciales et qui vivait dans le XII[e] siècle, vendit ses biens et en distribua le montant aux pauvres, puis il devint le chef d'une secte qui professait la pauvreté comme un de ses dogmes, secte dont les membres reçurent le nom de *vaudois*, dérivant de celui de son fondateur. Par suite de leur vœu de pauvreté, on les nommait quelquefois *pauperes de Lugduno* (les pauvres de Lyon). Les contemporains des vaudois parlent d'eux comme de gens très

(1) Resipuerunt autem multi, reversique ad fidem enarrant quod circa primam noctis vigiliam, clausis eorum januis, hostiis, et fenestris, expectantes in singulis sinagogis suis singulæ sedeant in silentio familiæ, descenditque per funem appensum in medio miræ magnitudinis murelegus niger, quem cum viderint, luminibus extinctis, hymnos non decantant, non distincte dicunt, sed ruminant assertis dentibus, accedentque ubi dominum suum viderint palpantes, inventumque deosculantur quisque secundum quod ampliore fervet insania humilius, quidam pedes, plurimi sub cauda, plerique pudenda, et quasi a loco fœtoris accepta licentia pruriginis, quisque sibi proximum aut proximam arripit, commiscenturque quantum quisque ludibrium extendere prævalet. Dicunt etiam magistri docentque novitios caritatem esse perfectam agere vel pati quod desideraverit et petierit frater aut soror, extinguere scilicet invicem ardentes, et a patiendo Paterini dicuntur. Mapes, *De Nugis Curialium*, p. 61.

ignorants, cependant ils se sont étendus peu à peu dans toute cette partie de la France et dans les vallées de la Suisse, et ils devinrent si célèbres, que, par la suite, tous les hérétiques du moyen âge furent classés sous le nom de Vaudois. Une autre secte, classée aussi parmi eux, était appelée *cathari*. Les novatiens, secte qui sortit de l'Église au IIIe siècle comme laïques aspirant à une grande pureté (καθαροὶ), ont aussi le nom de *cathari;* mais rien ne prouve que l'ancienne secte revivait dans la nouvelle, ni même que leurs noms fussent identiques. Le nom de la dernière secte s'épelle souvent *gazari*, *gazeri*, *gaçari* et *chazari*, et lorsqu'elle était plus spécialement germaine, elle a dû être l'origine des mots germains *ketzer* et *ketzerie*, qui devinrent les appellations communes pour un hérétique et l'hérésie. Il est dit par Henschenius que ce nom dérivait du germain *katze* ou *ketze* (un chat), par allusion à l'idée qu'on avait qu'ils tenaient leurs assemblées la nuit comme les chats ou comme les revenants (1). Or, là-dedans le chat n'est peut-être qu'une allusion à la croyance qu'on avait qu'ils adoraient cet animal dans leurs réunions secrètes. Cette secte doit avoir été très ignorante en même temps que très superstitieuse, s'il est vrai, ainsi que le disent d'autres écrivains, qu'ils croyaient que le soleil était un démon et la lune une femme nommée *Héva*, qui avaient ensemble des rapports sexuels chaque mois (2). De même que les autres sectes hérétiques, ces *cathari* étaient accusés de se livrer aux vices antinaturels, et le mot germain *ketzerie* et *ketzer* est employé indifféremment pour sodomie et pour sodomite aussi bien que pour hérésie et pour hérétique.

Les vaudois, étant un terme générique sous lequel on classait beaucoup d'autres sectes, et, particulièrement, les anciens bulgares et les anciens publicains, étaient accusés de tenir des réunions occultes dans lesquelles le diable venait sous la forme d'un bouc. Ils l'adoraient en lui offrant le baiser *in ano*, et s'abandonnaient

(1) Propter nocturnas coitiones, a voce germanica *caters,* id est, feles seu lemures. Voir Ducange, sub. V, *Cathari*.

(2) Bonacursus, *Vita Hœreticorum*, dans Dachery, *Spicilegium*, t. I, p. 209. On pense que ce livre fut écrit en l'année 1190 environ.

ensuite à la promiscuité des sexes. On pensait qu'ils étaient convoqués à ces assemblées par des moyens surnaturels. Le chroniqueur anglais, Ralph de Coggeshall, raconte une étrange histoire sur les moyens de locomotion que possédaient ces hérétiques, dans la ville de Reims, en France, au temps de saint Louis. A cette époque, une belle jeune femme fut accusée d'hérésie et amenée devant l'archevêque. Là, elle avoua sa croyance et confessa qu'elle avait reçu ses instructions d'une certaine vieille de la ville. La vieille femme fut arrêtée, puis convaincue d'être une hérétique incorrigible, elle fut condamnée au bûcher. Au moment où on se préparait à la conduire dehors pour subir son supplice, elle se tourna vivement vers ses juges et leur dit : « Pensez-vous que vous allez être capables de me brûler dans votre feu? Je ne me soucie ni de lui, ni de vous? » Et prenant une pelote de fil, elle la jeta par une large fenêtre près de laquelle elle se trouvait, puis, saisissant le bout du fil entre ses doigts, elle s'écria : « Prenez-le ! » —*recipe*— En une minute, à notre vue à tous, la vieille fut enlevée, et, suivant le fil s'en alla dans les airs, personne ne sut où. Alors les officiants de l'archevêque brûlèrent la jeune femme à sa place (1).

C'était la croyance à l'égard des anciennes sectes de cette sorte, aussi bien que pour celles des anciens païens, dont elles dérivent, que ceux qui étaient complètement initiés à leurs plus secrets mystères, étaient doués de pouvoirs supérieurs à ceux des autres individus. Une liste des erreurs des vaudois, imprimée dans les *Reliquæ antiquæ*, d'après un ancien manuscrit, énumère parmi elles : Qu'ils s'assemblent pour se livrer à la promiscuité et soutenir des doctrines perverses en accord avec leurs actes ; que, dans quelques endroits, le diable apparaît sous la forme d'un chat, et

(1) Radulphus Cogeshalensis, dans la *Amplissima Collectio* de Martène et Durand, sur les méfaits dont les différentes sectes comprises sous le nom de Valdenses étaient accusés. Voir Gretser's *Scriptores contra sectam Waldensium* qui sera trouvé dans le douzième volume du travail de Bonacursus, *Vita Hœreticorum*, dans le premier volume de D'Achery, *Spicilegium*, et l'ouvrage d'un moine cartusien, dans Martène et Durand, *Amplissima Collectio*. vol. VI, col. 57 et seq.

chacun d'eux le baise sous la queue; que, dans d'autres, ils chevauchent sur un bâton enduit d'un certain onguent et sont transportés où ils veulent en un instant. L'auteur ajoute que, dans le pays qu'il habite, ces pratiques n'existent plus depuis longtemps (1).

Les vieux chroniqueurs anglais se réjouissent du peu de succès qu'eurent les efforts des hérétiques français pour s'introduire dans leur île (2). Ces sectes, avec leurs rites obscènes et secrets, paraissent, il est vrai, avoir été mieux accueillies chez les peuples dont le dialecte dérive du latin, et cela doit nous sembler naturel, car le fait de la conservation de la langue latine est en lui-même une preuve de la grande force qu'avait l'élément romain dans la société, élément d'où dérivent principalement tous ces rites secrets.

Il y a une circonstance curieuse en rapport avec ce sujet : c'est que les jurons populaires et les exclamations des peuples qui parlent un langage dérivé du romain, sont presque tous composés des noms des objets phalliques, ce qui fait un entier contraste avec les pratiques des tribus teutoniques. Les jurons vulgaires des peuples néo-latins sont obscènes, ceux de la race germanique sont profanes. Nous avons vu comment les femmes, à Anvers, qui ne parlent pas, il est vrai, un dialecte romain, mais qui sont restées influencées par les sentiments romains, font appel à leur génie *ters*. Lorsqu'un Espagnol est irrité ou soudainement excité, il s'écrie *carajo!* (le membre viril), ou *cojones!* (les testicules). Un Italien, sous les mêmes impressions, s'écrie *cazzo !* (le membre viril). Les Français interpellent l'acte *foutre!* L'organe féminin *cono*, chez les Espagnols, *conno* chez les Italiens, et *con* chez les Français, était et est encore un terme de mépris, ce qui est aussi le cas pour les testicules, *couillons*. Les voyageurs qui ont connu le vieux temps de la *diligence* en France, doivent se rappeler que le postillon lorsque les chevaux n'allaient pas assez vite à son gré, interpellait le timonnier par ces mots : *Va donc, vieux con!* Il n'y a pas de mots de ce genre et employés ainsi dans le langage germanique, à l'excep-

(1) Wright et Halliwell, *Reliquiæ Antiquæ*, v. I, p. 247.

(2) Voir, par exemple, Guill. Neubrigensis, *De rebus Anglicis*, lib. II, c. XIII, et Walter Wapes, *De Nugis Curialium*, p. 62.

tion peut-être de l'allemand *potz!* et *potztausend!* et de l'équivalent anglais *pox!* mais celui-ci est tout à fait hors d'usage. On essaya, parmi les raffinés littéraires du temps d'Élisabeth, d'introduire le *cazzo* italien sous la forme de *catso*, et le *foutre*, français sous celle de *foutra;* mais ce fut une mode affectée du moment, et c'était tellement en désaccord avec le sentiment national que ces expressions disparurent bientôt.

Les premiers rapports sur les rites obscènes et secrets concernent une secte française. Il y avait, au commencement du XIe siècle, dans la ville d'Orléans, une société composée de personnes des deux sexes, qui s'assemblaient en une maison dans une but décrit tout au long sur un document trouvé dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Père, à Chartres. Il y est dit : qu'ils vont à l'assemblée portant chacun une lampe allumée à la main; ils commencent par chanter les noms des démons, en manière de litanie, jusqu'à ce qu'un de ceux-ci descende soudainement parmi eux sous la forme d'un animal. Aussitôt ils éteignent les lampes, et chaque homme s'empare de la première femme qui lui tombe sous la main et se livre à des actes sexuels avec elle, que ce soit sa mère, sa sœur ou une nonne consacrée; et ces actes, comme nous l'avons dit, étaient, selon eux, actes de sainteté et de religion. Les enfants qui résultaient de ce commerce étaient, le huitième jour de leur naissance, purifiés par le feu « à la manière des anciens païens ». Ainsi, dit l'auteur contemporain de ce document, ils étaient réduits en cendres dans un large feu fait exprès. Les cendres étaient recueillies avec grande vénération et conservées pour être administrées, au moment de la mort, aux membres de la société, comme les bons chrétiens reçoivent le saint viatique. Il y avait une telle magie dans ces cendres, qu'un individu qui en avait goûté une fois était incapable de se détourner de cette hérésie pour reprendre le sentier de la vérité (1).

(1) Congregabantur siquidem certis noctibus in domo denominata, singuli lucernas tenentes in manibus, et, ad instar litaniæ, dæmonum nomina declamabant, donec subito dæmonem in similitudine cujuslibet bestiolæ inter eos viderent descendere. Qui, statim ut visibilis illa videbatur visio omnibus, extinctis luminaribus, quamprimum quisque poterat, mulierem quæ ad manum sibi

Quelque réalité qu'il y ait au fond de cette histoire, elle a été sans nul doute fort travestie; cependant, le fait de l'existence de telles sociétés était trop généralement accrédité au moyen âge, pour que nous la récusions absolument. Peut-être pourrions-nous donner comme preuve à l'appui de l'existence de telles sociétés, les empreintes de plomb reproduites sur une de nos planches (1). Ces curieux objets ne peuvent s'expliquer que par leur emploi dans des clubs secrets d'un caractère très impudique.

Nous avons vu, toutefois, que de pareilles accusations étaient habilement exploitées pour justifier les persécutions politiques et religieuses. Nous en trouvons un nouvel exemple dans la première partie du XIIIe siècle. Le district de Steding, dans le nord de la Germanie, connu maintenant sous le nom d'Oldenbourg, était occupé au XIIIe siècle par des individus qui vivaient dans une fière indépendance. L'archevêque de Brême, ayant réclamé une sorte de suprématie féodale sur eux, ils lui résistèrent par la force. Ils furent déclarés hérétiques, et une croisade fut organisée contre eux. Les croisades contre les hérétiques étaient à la mode, car c'était à l'époque de la grande guerre contre les Albigeois. Les Stedingers purent maintenir leur indépendance pendant quelques années ; mais en 1232 et 1233, le pape fulmina deux bulles contre les rebelles Stedingers. Il les accuse dans les deux de diverses pratiques païennes et magiques; mais dans la seconde, il entre dans tous les détails. Les Stedingers, selon le pape Grégoire IX, accomplissaient les cérémonies suivantes à l'initiation des néo-

veniebat ad abutendum arripiebat, sine peccati respectu et utrum mater aut soror aut monacha haberetur, pro sanctitate ac religione ejus concubitus ab illis æstimabatur. Ex quo spurcissimo concubitu infans generatus octava die in medio eorum copioso igne accenso piabatur per ignem, more antiquorum paganorum. et sic in igne cremabatur. Cujus cinis tanta veneratione colligebatur atque custodiebatur, ut christiana religiositas corpus Christi custodiri solet, ægris dandum de hoc seculo exituris ad viaticum. Inerat enim tanta vis diabolicæ fraudis in ipso cinere, ut quicumque de præfata hæresi imbutus fuisset, et de eodem cinere quamvis sumendo parum prælibavisset, vix unquam postea de eadem hæresi gressum mentis ad viam veritatis dirigere valeret. Guérard, *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Père de Chartres*, v I, p. 112.

(1) Voir pl. XXXIII.

phytes de leur secte. Lorsque le novice était introduit, un crapaud se présentait et tous les assistants le baisaient, les uns au postérieur et les autres à la bouche, et dans ce dernier cas, introduisaient sa langue et sa bosse dans leurs bouches. Quelquefois ce crapaud se produisait dans sa grosseur naturelle, d'autres fois il était aussi gros qu'un canard ou une oie, et souvent sa grandeur était celle d'un four. Le novice s'avançait et se trouvait en face d'un homme extraordinairement pâle, avec des yeux noirs, et dont le corps était si dévasté que toute la chair en semblait retirée, ne laissant rien que la peau pendante sur les os. Le novice baisait ce personnage, qui était froid comme le marbre, et après ce baiser, toutes traces de la foi catholique s'évanouissaient de son cœur. Les sectaires s'asseyaient alors tous ensemble à un banquet, et lorsqu'il était fini, un chat noir de la grandeur d'un chien moyen s'élançait d'une statue qui était dans la salle et s'avançait vers eux avec sa queue en l'air. Le novice d'abord, puis le grand maître, et ensuite tous les assistants baisaient le chat sous la queue, et retournaient ensuite à leurs places où ils demeuraient en silence la tête inclinée devant le chat. Le grand maître prononçait soudainement ces mots : « Épargnez-nous ! » qu'il adressait à son voisin ; un troisième répondait : « Nous le savons, seigneur ! » et un quatrième ajoutait : « Nous devons obéir. » A la fin de la cérémonie, les lumières étaient éteintes, les hommes et les femmes se livraient aux excès lubriques de tous genres, ensuite de quoi ils retournaient à leurs places. Alors d'un coin obscur sortait un homme dont la partie supérieure, vue de loin, était brillante et radiée comme un soleil, et illuminait toute la salle, tandis que la partie inférieure était grossière et velue comme un chat. Le maître alors déchirait un morceau de l'habit du récipiendaire et disait au personnage irradié : « Maître, ceci m'est donné, et je te le donne. » Le personnage répliquait : « Tu m'as bien servi, tu me serviras encore de mieux en mieux. Ce que tu m'as offert, je te le donne à garder. » Après ces mots, l'homme lumineux s'évanouissait et l'assemblée se dispersait. Telles étaient les cérémonies secrètes des Stedingers, selon le document du pape Grégoire IX, qui les accusa aussi d'adorer Lucifer (1).

(1) Baronius, *Annales Ecclesiastici*, t. XXI, p. 89, où les deux bulles sont imprimées et où on trouvera les détails de l'histoire des Stedingers.

Mais l'affaire la plus célèbre dans laquelle ces accusations de cérémonies obscènes et secrètes furent produites, est celle du procès des chevaliers du Temple et de la dissolution de cet ordre. Les attaques contre les Templiers ne se firent d'abord pas ouvertement, mais depuis longtemps on insinuait qu'ils avaient des opinions subversives, et qu'ils se livraient à des pratiques répréhensibles. La richesse de leur ordre en France excita la cupidité de Philippe IV, et il fut résolu d'instruire contre eux et de les dépouiller de leurs biens. La base de cette action fut fournie par deux chevaliers, l'un gascon et l'autre italien. Ils avaient probablement des mœurs dissolues, et, étant emprisonnés pour quelque méfait, ils confessèrent les pratiques secrètes de leur ordre. On établit plusieurs passages de l'acte d'accusation d'après ces confessions, et les révélateurs furent mis en liberté par la suite. En 1307, Jacques de Molay, le grand maître de l'ordre, fut traîtreusement attiré à Paris par le roi, et là il fut saisi et jeté en prison. Des chevaliers furent pareillement emprisonnés dans toutes les parties du royaume. Interrogés séparément sur les charges qui pesaient sur eux, beaucoup avouèrent, tandis que d'autres nièrent obstinément le tout. Parmi les charges étaient les suivantes : 1° Qu'à la réception d'un nouveau membre, le néophyte, après avoir fait vœu d'obéissance, était obligé de renier le Christ, de cracher et souvent de trépigner sur la croix; 2° que lorsqu'il avait reçu sur la bouche le baiser du templier qui faisait l'office de récepteur, il devait à son tour le baiser *in ano*, sur le nombril et quelquefois sur l'organe sexuel; 3° qu'au mépris du Sauveur, ils adoraient quelquefois un chat introduit au milieu d'eux dans leurs conclaves secrets; 4° qu'ils se livraient ensemble aux vices antinaturels; 5° qu'ils avaient dans leurs provinces des idoles sous la forme de têtes ayant quelquefois trois faces, quelquefois deux : souvent c'était un simple crâne nu. Ils attribuaient à ces idoles la puissance de les enrichir, celle de faire pousser les fleurs et de fertiliser la terre ; et 6° qu'ils portaient enroulée autour de leur corps une corde qui avait touché cette tête et qu'elle leur servait de talisman (1).

(1) *Procès des Templiers,* édité par M. Michelet, v. I, pp. 90-92.

Les cérémonies de la réception dans l'ordre sont si connues, et sont décrites d'une manière si minutieuse qu'il est difficile de ne pas croire leur exactitude, du moins en partie. La négation du Christ devait être prononcée trois fois, sans doute à l'imitation de saint Pierre. Ce déni était pour éprouver la force de l'obéissance que le novice venait de jurer à l'ordre. Tous plaidèrent qu'ils avaient obéi avec répugnance, qu'ils avaient renié de la bouche et non du cœur, et qu'ils n'avaient fait que le simulacre de cracher sur la croix.

Quelquefois cette croix était en argent, mais elle était plus communément en airain ou de bois; souvent la croix peinte sur le missel et celle brodée sur l'étole du templier officiant suffisait. Lorsque Nicolas de Compiègne, à sa réception, refusa d'accomplir ces deux actes, tous les templiers présents lui dirent qu'il fallait qu'il les fît, que c'était la coutume de l'ordre (1).

Baldwin de Saint-Just protesta d'abord, mais l'officiant l'avertit que s'il persistait dans son refus, il lui en arriverait malheur: *Aliter male accideret sibi;* et il fut si effrayé que ses cheveux se dressèrent sur sa tête (2) Jacques de Trécis dit qu'il le fit par crainte, parce que son récepteur se trouvait près de lui avec un grand sabre à la main (3). Un autre, Geoffrey de Thatan, ayant refusé, son récepteur lui dit que c'était la règle de l'ordre, et que s'il ne pliait pas, il serait mis dans un lieu où il ne verrait jamais le bout de ses pieds (4). Un autre, qui ne voulut pas prononcer les mots du déni, fut jeté en prison et renfermé jusqu'à vêpres, et lorsqu'il se vit en danger de mort, il se rendit et fit ce que le récepteur exigeait de lui, mais il ajoute qu'il était si troublé et si effrayé qu'il avait oublié s'il avait craché oui ou non sur la croix (5). Gui de la Roche, ancien prêtre du diocèse de Limoges, dit qu'il a prononcé

(1) *Procès des Templiers,* édité par M. Michelet, v. II, p. 418.

(2) Et tunc ipse testis fuit magis attonitus, et orripilavit, id est eriguere pili sui. *Procès* I, 242.

(3) *Procès,* I, 254.

(4) *Procès,* I, pp. 222 et 223. Voir aussi, I, 321.

(5) Et tunc dictus recipiens posuit eum in quodam carcere, in quo stetit usque ad vesperas; et cum vidisset quod esset in periculo mortis, petivit quod exiret, et faceret voluntatem ejus. *Procès,* II, 284.

le déni tout en larmes (1). Un autre, quand il renia le Christ, était si abasourdi qu'il lui semblait être ensorcelé, car ils menaçaient de le traiter impitoyablement, s'il ne l'avait pas fait (2). Lorsque Étienne de Dijon refusa de renier son Sauveur, son récepteur lui dit qu'il le devait faire, parce qu'il avait juré d'obéir à ses ordres, et alors, il le renia de bouche, dit-il, mais non de cœur, et il le fit avec chagrin. Il ajoute qu'il se sentit après cela la conscience si brisée, qu'il eût voulu être dehors en toute liberté, dût-il lui en coûter la perte de ses bras (3). Lorsque Odo de Dampierre, malgré une grande répugnance, cracha à la fin sur la croix, il dit qu'il le fit avec une telle amertume de cœur, qu'il eût mieux aimé avoir ses deux cuisses brisées (4). Michelet, dans son *Histoire de France*, au chapitre des persécutions contre les Templiers, donne une ingénieuse explication et un sens symbolique à ces cérémonies d'initiation. Il pense qu'elles étaient empruntées aux mystères figuratifs et aux rites de l'Église primitive. Il suppose que, dans cet esprit, le candidat était d'abord présenté comme un pécheur et un renégat, et que, dans ce rôle, il devait, à l'exemple de saint Pierre, renier le Christ. Ce déni, ajoute-t-il, avait une sorte de mimique par laquelle le novice exprimait son état de réprobation en crachant sur la croix; il était ensuite dépouillé de ses habits profanes et admis, par le baiser de l'ordre, à un degré de foi supérieur; après quoi il revêtait le vêtement de sainteté. Si cette interprétation est bonne, la véritable signification du symbole aurait été bien vite perdue, surtout en ce qui est du baiser. Selon l'acte d'accusation, une des cérémonies de la réception consistait, pour le novice, à baiser le récepteur sur la bouche, sur l'anus, sur le nombril et sur le *virga virilis* (5). De dernier baiser n'est pas mentionné dans l'instruction,

(1) Cum magno fletu, *Procès*, II, 219.

(2) *Procès*, I, 291.

(3) Ibid. I, 302.

(4) Adjiciens se cum magna cordis amaritudine hoc fecisse, et quod tunc magis voluisset habuisse crura fracta quam facere prædicta, et fuit per aliquod spatium, sicut dixit, reluctans priusquam hoc faceret. *Procès*, I, 307.

(5) Item, quod in receptione fratrum dicti ordinis, vel circa, interdum, recipiens et receptus aliquando se deosculabantur in ore, in umbilico seu in ventre nudo, et in ano seu spina dorsi... aliquando in virga virili. *Procès*, I, 91.

mais les autres sont affirmés par tant de témoins qu'on ne peut en douter. D'après les dépositions de beaucoup de templiers, il paraît que l'habitude était de baiser le récepteur, 1° *in ano* sur le bout de l'épine dorsale ; 2° sur le nombril et 3° sur la bouche (1).

Le premier de ces baisers répugnant à beaucoup de récipiendaires, l'usage arriva graduellement de ne plus baiser que le bout de l'épine dorsale, en latin du moyen âge *in anca*. Bertrand de Somerens du diocèse d'Amiens, racontant une réception à laquelle plusieurs novices furent initiés, dit que le récepteur leur dit qu'ils devaient le baiser *in ano;* mais au lieu de le baiser là, ils retroussèrent sa robe et le baisèrent à l'échine (2). Le récepteur aurait, paraît-il, le pouvoir de remettre ce baiser, quand il le jugerait nécessaire. Étienne de Dijon, presbytérien du diocèse de Langres, dit que lorsqu'il fut admis dans l'ordre, l'instructeur lui dit qu'il fallait, selon les usages de l'ordre, qu'il baisât son récepteur *in ano*, mais qu'en considération de ce qu'il était presbytérien, il voulait le ménager et qu'il lui remettait ce baiser (3). Pierre de Grumenil, presbytérien, aussi appelé pour accomplir cet acte, s'y refusa, et il lui fut accordé de baiser son récepteur, seulement sur le nombril (4). Un presbytérien, nommé Ado de Dompierre, fut excusé pour la même raison (5), ainsi que beaucoup d'autres. Un autre templier, nommé Pierre de Lanhiac, dit qu'à sa réception dans l'ordre, son récepteur lui dit qu'il eût à le baiser *in ano*, parce que c'était un

(1) Voir le *Procès*, II, 286, 362 et 364.

(2) Deinde præcepit eis quod oscularentur eum in ano ; ipsi tamen non fuerunt eum inibi osculati, sed, elevatis pannis, prædictum receptorem fuerunt osculati in spina dorsi nuda, et hoc fecerunt, quia dixit eis quod erat de punctis ordinis. *Procès*, II, 60. Another said, on another occasion næcessit etiam dictus receptor eis, quod oscularentur eum in ano et in umbilico, et ipsi osculati fuerunt in anca et umbilico super carnem nudam. *Procès*, II, 159.

(3) Item dixit quod, prædictis peractis, dictus præceptor dixit et quod secundum observantias ordinis eorum recepti debebant osculari in ano receptores, quia tamen idem testis erat presbyter, parcebat ei et remittebat sibi dictum osculum. *Procès*, I, 302.

(4) Deinde præcepit quod oscularetur eum in ano, et cum ipse testis nollet hoc facere, præcepit quod ibi oscularetur eum, sed, avunculo ipsius testis flexis genibus instante, remisit ei osculum memoratum. *Procès*, II, 24.

(5) *Procès*, I, 307.

des points de l'ordre, mais qu'à la pressante sollicitation de son oncle, qui était présent et devait, par conséquent, être un chevalier de l'orde, il obtint la rémission de ce baiser (1).

Un autre grief contre l'ordre des Templiers était l'interdiction de tout commerce avec les femmes. Un des hommes interrogés révéla, ce qui fut aussi confessé par d'autres, qu'à partir de leur réception, ils ne devaient jamais mettre le pied dans une maison où se trouvait une femme en couches, ni prendre part à aucun baptême d'aucun enfant (2), et il ajouta qu'il avait rompu son vœu, car il avait assisté au baptême de plusieurs enfants, étant encore dans l'ordre qu'il avait enfin quitté par amour pour une femme, environ un an avant l'arrestation de ses membres. D'un autre côté, plusieurs chevaliers, dans les réponses à leur interrogatoire, furent unanimes à avouer que, lors de leur admission, ils avaient la permission de commettre le crime de sodomie entre eux. Deux ou trois affirmèrent qu'ils n'avaient pas compris cette injonction dans un mauvais sens, mais qu'ils avaient supposé que lorsqu'un frère n'avait pas de lit, ils devaint être prêts à lui prêter le leur (3). Un d'eux, nommé Gillet de Encraye, dit qu'il avait d'abord compris cette injonction d'une manière innocente, mais que son récepteur l'avait de suite désillusionné, en le lui répétant, d'une manière plus claire. Ce qui l'horripila tellement, qu'il eût voulu à l'instant, être loin de la chapelle où la cérémonie avait lieu (4). Un grand nombre de templiers déclarèrent, qu'après le baiser d'initiation, il leur fut

(1) Post quæ dixit eidem quod secundum dicta puncta debebat eum osculari in ano, et præcepit quod ibi oscularetur eum, sed, avunculo ipsius testis flexis genibus instante, remisit ei osculum memoratum. *Procès*, II, 2.

(2) Dixit etiam quod ab illa hora in antea non intraret domum in qua aliqua mulier jaceret in puerperio, nec susciperet aliquem nec teneret in sacro fonte. *Procès*, I, 255.

(3) Post quæ immediate præcipit idem frater P. ipsi testi quod si aliquis frater dicti ordinis vellet jacere secum, non deberet recusare. Ipse tamen testis, ut dixit, non intellexit quod hoc diceret ut jacentes insimul aliquod peccatum committeretur; sed, si deficeret lectus alteri, quod reciperet eum in lecto suo honesto. *Procès*, I, 262. Voir aussi I, 568.

(4) Sed dictus frater Johannes subjunxit et declaravit quod carnaliter poterant commisceri, de quo ipse testis fuit multum turbatus, ut dixit, et multum desideravit, ut dixit, quod tunc esset extra portam dictæ capellæ. *Procès*, I, 250.

déclaré, que, s'ils se sentaient émus par un feu naturel, ils pouvaient appeler un de leurs frères à leur aide, et qu'ils devaient de même, secourir ceux de leurs frères, qui se trouvaient dans le même cas (1).

Ceci paraît avoir été la forme la plus ordinaire de cette injonction. Dans un ou deux cas, le récepteur ajoutait que ceci était un acte de mépris pour l'autre sexe, ce qui peut faire croire que cette cérémonie dérivait de quelques-uns des mystères des étranges sectes qui parurent aux premiers temps du christianisme. Jean de Saint-Loup, qui remplit l'office de grand maître de la maison des Templiers à Soisiac, dit qu'à sa réception dans l'ordre, il reçut l'injonction de n'avoir aucun commerce avec les femmes, mais qu'on lui permit, s'il ne pouvait garder la continence, d'avoir commerce avec les hommes (2). A d'autres, il fut dit qu'ils devaient satisfaire leurs désirs entre eux, pour éviter les mauvais propos qui auraient lieu s'ils avaient recours aux femmes (3). Mais, si l'unanimité des dépositions ne laisse pas douter que cet ordre n'ait été donné, il y a, d'un autre côté, la même unanimité pour nier que ces injonctions aient été exécutées. Chaque templiers, aux questions qui lui sont posées, admet qu'il lui avait été permis de s'adonner à ce vice avec ses frères; mais il affirme qu'il ne l'a jamais fait, et qu'il n'a jamais été sollicité de le faire par aucun d'eux. Théobald de Taverniac, dont le nom indique l'origine méridionale, repousse avec indignation la supposition d'un pareil vice dans l'ordre, mais il le fait en termes qui ne prouvent guère en faveur de la moralité des Templiers, sous un autre rapport. Il dit : « Pour le crime de sodomie, que l'accusation est fausse, parce

(1) Quo facto, dixit sibi recipiens quod si aliquis calor naturalis moveret eum ad libidinem exercendam, faceret secum jacere unum de fratribus suis et haberet rem cum eo, et permitteret hoc idem similiter sibi fieri ab aliis fratribus. *Procès*, II, 284. Conf. pp. 287 et 288.

(2) Dixit etiam per juramentum suum quod fuit sibi injunctum per eos quod non haberet rem cum mulieribus, sed, si continere non posset, commisceret se carnaliter cum hominibus. *Procès*, 287. Conf. II, 288, 294, etc.

(3) Postea unus prædictorum servientium dixit eis quod, si haberent calorem et motus carnales, poterant ad invicem carnaliter commisceri, si volebant, quia melius erat quod hoc facerent inter se, ne ordo vituperaretur, quam si accederent ad mulieres. *Procès*, I, 386.

qu'ils possédaient de belles et élégantes femmes, quand cela leur plaisait, pourvu qu'ils soient assez riches pour en faire la dépense et qu'à ce sujet, lui et d'autres frères furent seulement changés de maison (1). »

Nous apprenons d'un document cité par Dupuy, que si un enfant naissait du commerce entre un templier et une vierge, ils le faisaient rôtir et faisaient un onguent de sa graisse pour oindre leur idole (2). Ceux qui avouent le vice de sodomie, sont en si petit nombre et ce qu'ils en disent est si vague et si peu positif, que cela ne mérite aucune créance. L'un a entendu dire que quelques frères d'outre mer ont commis des vices antinaturels (3); l'autre, Hughes de Faure, a entendu dire que deux frères de l'ordre, demeurant au château Pèlerin, ont été accusés de sodomie, mais que cela étant venu aux oreilles du grand maître, il donna l'ordre de les faire arrêter, et que l'un d'eux fut tué en essayant de s'échapper, tandis que l'autre fut emprisonné pour la vie (4). Pierre Brocart, templier de Paris, déclara qu'une nuit, un chevalier vint le trouver et se livra à l'acte de sodomie avec lui, et il ajoute qu'il ne l'avait pas refusé, parce qu'il était lié par le vœu d'obéissance aux règles de l'ordre (5). L'évidence est donc contraire à la prédominance d'un tel vice parmi les templiers, et la permission alléguée n'était peut-être qu'une formule qui cachait un sens inconnu de la masse des Templiers eux-mêmes. Nous ne rejetons pas absolument la théorie du baron von Hammer-Pürgstall, à savoir que les Tem-

(1) De crimine sodomitico, respondit se nihil scire, nec credere contenta in ipsis articulis esse vera, quia poterant habere mulieres pulchras et bene comptas, et frequenter eas habebant cum essent divites et potentes, et ex hoc ipse et alii fratres ipsius ordinis amoti fuerant a suis domibus, ut dixit, *Procès*, I, 326.

(2) Præterea, si ex templarii coitu infans ex puella virgine nascebatur, hunc igni torrebant; exque aliquata inde pinguedine suum simulachrum decoris gratia ungebant. Robert Gaguin, ap. Du Puy, *Histoire Militaire de l'Ordre des Templiers*, p. 24.

(3) *Procès*, II, 213.

(4) Audivit dici quod duo fratres ordinis, commorantes in castro Peregrini, erant de crimine sodomitico diffamati, et cum hoc pervenisset ad magistrum, mandavit eos capi, et unus illorum fuit interfectus cum fugeret, et alter fuit perpetuo carceri mancipatus. *Procès*, II, 223.

(5) *Procès*, II, 294.

pliers avaient adopté quelques-uns des dogmes des gnostiques de l'Orient.

Un point de l'idolâtrie secrète dont les Templiers étaient accusés, n'a jamais été éclairci; le chat a été peu cité dans leurs dépositions. Quelques chevaliers italiens déclarèrent qu'ils avaient assisté à un chapitre secret de douze membres, tenu à Brindes, où un gros chat avait paru soudainement et qu'ils lui rendaient un culte. A Nîmes, quelques templiers déclarèrent que, dans un chapitre tenu à Montpellier, le diable apparut sous la forme d'un chat et leur promit la prospérité terrestre; mais ils étaient sans doute visionnaires, car ils dirent que le diable leur apparaissait au même moment sous la forme d'une femme. Un templier anglais, interrogé à Londres, déclare qu'en Angleterre ils n'adoraient pas le chat ni l'idole, mais qu'il a entendu dire positivement que le chat et l'idole étaient adorés par les Templiers dans des pays d'outre mer (1). Un solitaire français, Gillet de Encreyo, parle du chat et dit qu'il a entendu, il ne se rappelle plus où, que, dans le pays d'outre mer, un certain chat était apparu aux Templiers dans leurs combats (2), mais qu'il ne croyait pas que ce fût vrai. Le chat faisait partie, dans les superstitions populaires, seulement des classes inférieures à l'ordre des Templiers.

Ceci, néanmoins, n'est pas le cas pour l'idole, qui est dépeinte sous la forme d'une tête humaine et paraît avoir été exhibée dans les plus secrets chapitres et dans des occasions particulières. Plusieurs chevaliers, interrogés devant les commissaires, déclarèrent qu'ils avaient entendu dire que l'idole en question existait, et d'autres déclarèrent l'avoir vue. Elle était à peu près de la grosseur d'un homme ordinaire, avait un air féroce et une barbe quelquefois blanche. Quant à la matière dont elle était faite, différents témoignages et quelques particularités nous induisent à croire que chaque maison de l'ordre possédant l'idole en avait une de forme

(1) Respondit quod in Anglia non adorant catum nec idolum, quod ipse sciat; sed audivit bene dici, quod adorant catum et idolum in partibus transmarinis. Wilkins, *Concilia*, II, 384.

(2) Audivit tamen ab aliquibus dici, de quibus non recordatur, quod quidam catus apparebat ultra mare in præliis eorum, quod tamen non credit. *Procès*, I, 251.

spéciale, mais tout s'accorde pour faire croire qu'un culte lui était rendu. Un chevalier déclara qu'à un chapitre, on apporta la tête, mais qu'il lui serait impossible de la décrire, car à sa vue, il avait été si stupéfié par la terreur qu'il put à peine percevoir ce qu'elle était (1). Un autre, Ralph de Gysi, qui remplissait l'office de récepteur pour la province de Champagne, dit : qu'il a vu la tête dans beaucoup de chapitres, et que lorsqu'elle était introduite, les assistants se prosternaient et l'adoraient. Et quand on lui demanda de la décrire, il affirma par serment que son aspect était si terrible, qu'il lui semblait voir la figure d'un diable, employant le mot français, *d'un maufé;* et que chaque fois qu'il la regardait, une si grande peur s'emparait de lui qu'il en tremblait (2). Jean Taylafer dit : qu'à sa réception dans l'ordre, son attention fut attirée par une tête posée sur l'autel de la chapelle et qu'on lui dit d'adorer. Il la dépeint comme de grandeur naturelle, mais il ne peut donner plus de détails, si ce n'est qu'elle était très colorée (3). Raynerus de Larchent vit la tête deux fois dans des chapitres; une des deux fois à Paris, où elle avait une barbe; les assistants l'adorèrent et la baisèrent; ils l'appelaient leur sauveur (4). Guillermus de Herbaleyo vit la tête dans deux chapitres. Il pense qu'elle était de bois, recouvert d'argent; il vit « les frères l'adorer, et il fit mine de l'adorer » lui-même, quoiqu'il la répudiât dans son cœur » (5). Un nommé Deodatus Jaffet, chevalier du midi de la France, qui avait été reçu à Pedenat, dit que le percepteur lui montra une tête ou idole qui lui parut avoir trois faces, et lui dit : « Vous l'adorerez comme votre » sauveur et le sauveur du temple. » Et il lui enseigna ce qu'il fallait qu'il fît pour cette adoration en disant : « Béni soit celui qui sauve » mon âme ! » Un autre déposant fait un récit identique. Le chevalier Hugo de Paraudo dit que, dans le chapitre de Montpellier, il

(1) *Procès,* I, 190.

(2) Interrogatus cujus figuræ est, dixit per juramentum suum quod ita est terribilis figuræ et aspectus quod videbatur sibi quod esset figura cujusdam dæmonis, dicens gallice *d'un maufé,* et quod quotiescunque videbat eum tantus timor eum invadebat, quod vix poterat illud respicere nisi cum maximo timore et tremore. *Procès,* II, 364.

(3) *Procès,* I, 190.

(4) Quod adorant, osculantur, et vocant salvatorem suum. *Procès,* II, 279.

(5) Et vidit fratres adorare illud ; et ipse fingebat illud adorare, sed nunquam fecit corde, ut dixit. *Procès,* II, 300.

a vu et touché l'idole ou la tête, et que lui et les assistants l'adorèrent, mais il plaida, comme les autres, qu'il ne l'avait point adorée dans son cœur. Il la dépeint supportée par quatre pieds, deux devant et deux derrière(1). Guillaume de Arrablay, *eleemosynarius regius,* c'est-à-dire l'aumonier du roi, dit que, dans le chapitre où il fut reçu, une tête d'argent placée sur l'autel était adorée par les membres du chapitre. On lui dit que c'était la tête d'une des onze mille vierges, et il l'avait cru jusqu'au moment de la suspension de l'ordre; mais qu'éclairé par tout ce qui était révélé à ce sujet, il suspectait cette tête d'être l'idole. Il ajoute, dans sa déposition, qu'elle avait deux faces, un aspect terrible et une barbe (2). On ne comprend pas qu'il ait pu prendre une tête à deux faces, d'un aspect terrible et ayant une barbe, pour une des onze mille vierges; mais ceci est peut-être expliqué par les dépositions d'un autre témoin, Guillaume Pidoye, qui avait la garde des reliques, etc., à Paris. Il livra une tête d'argent ayant une figure féminine et un petit crâne de la forme de celui d'une femme: on la disait celle d'une des onze mille vierges. Au même moment, on apportait une autre tête barbue qu'on affirmait être celle de l'idole (3). Les témoins avaient sans doute confondu les deux choses. Pierre Garald, de Mursac, un autre témoin, dit qu'après qu'il eut renié le Christ et craché sur la croix, le récepteur sortit de son sein une petite image de cuivre ou d'or qui paraissait représenter la figure d'une femme, et lui dit « qu'il devait y croire, y avoir confiance et qu'il s'en trouverait bien » (4). Ici l'idole paraît avoir été une figurine. Il y a aussi un autre récit sur l'idole, qui remonte peut-être à quelque objet antérieur de superstition chez les Templiers. Selon quelques dépositions, c'était une vieille momie embaumée ayant des escarboucles pour ses yeux, qui brillaient comme la lumière du ciel. D'autres

(1) *Procès,* II, 363.

(2) Videtur sibi quod haberet duas facies, et quod esset terribilis aspectu, et quod haberet barbam argenteam. *Procès,* I, 502.

(3) *Procès,* II, 218.

(4) Item, dixit quod post prædicta dictus receptor, extrahens de sinu suo quamdam parvam imaginem de leone (*apparenthy a misreading)* vel de auro, quæ videbatur habere effigiem muliebrem, dixit et quod crederet in eam, et haberet in ea fiduciam, et bene sibi esset. *Procès*, II, 212.

disent que c'était la peau rembourrée d'un homme, mais ils s'accordent quant aux escarboucles des yeux (1). Un frère mineur anglais déclara qu'un chevalier anglais lui avait assuré qu'ils avaient quatre idoles principales en Angleterre, une dans la sacristie du temple à Londres, une autre à Bristelham, une troisième à Brueria (Bruern, en Lincolnshire) et la quatrième à un endroit au delà de Humber (2).

Un autre renseignement relatif à cette idole, qui a été un sujet de tant de contestations parmi les écrivains modernes, ressortit encore de l'interrogatoire de quelques chevaliers du Midi. Gauserand de Montpesant, chevalier provençal, dit que leur supérieur lui montra une idole ayant la forme de Baphomet (3). Un autre, nommé Raymond Rubei, la peint comme une tête de bois sur laquelle la figure de Baphomet était peinte, et ajoute, « qu'il l'adora en lui baisant les pieds et s'écriant *Yalla*, ce qui était, dit-il, *verbum Saracenorum*, c'est-à-dire, un mot pris des Sarrasins (4). Un templier déclara à Florence que, dans le chapitre secret de l'ordre, un frère disait à un autre, en montrant l'idole : Adorez cette tête. Cette tête est votre Dieu et votre Mahomet. Le mot Mahomet était employé au moyen âge comme terme général pour exprimer une idole ou un faux dieu ; mais quelques écrivains ont pensé que Baphomet était lui-même une corruption de Mahomet et que les Templiers avaient embrassé secrètement le mahométisme. Une explication plus satisfaisante de ce mot a été présentée et est au moins digne d'être prise en considération, surtout venant d'un orientaliste aussi distingué que feu le baron Joseph de Hammer Pürgstall. Elle naît, en partie, de la comparaison que l'on peut faire entre eux d'un certain nombre d'objets d'art ayant appartenu, selon toute apparence au XIII[e] siècle, objets consistant principalement en petites figurines, coffres et coupes (5). Von Hammer a décrit et a

(1) Du Puy, *Hist. des Templiers*, pp. 22-24.

(2) Wiskins, *Concil.*, v. II, p. 363.

(3) Que leur supérieur lui montra une idole barbue faite *in figuram Baffometi*. Du Puy, *Hist. des Templiers*, p. 216.

(4) Du Puy, *Hist. des Templiers*, p. 21.

(5) Von Hammer a publié ses découvertes et ses opinions, en 1816, dans une étude qui se trouve dans le sixième volume de *Fundgruben des Orients*, inti-

donné les dessins de trente-quatre figures qui correspondent parfaitement à la description de l'*idole*, faite par les Templiers dans leurs dépositions, si ce n'est qu'ils la dépeignent de grandeur naturelle et n'ayant que la tête. Beaucoup ont de la barbe et un aspect très farouche. Dans celles reproduites par Von Hammer, il y en a sept qui représentent simplement une tête. Deux ont deux faces, une devant et une derrière. Comme il est dit dans les dépositions, ces deux têtes paraissent être celles de femmes. Von Hammer a décrit aussi quinze coupes et gobelets et un nombre moins grand de coffrets. Les coupes et les coffrets sont ornés de figures très curieuses, représentant dans une scène suivie, une cérémonie religieuse quelconque, mais certainement d'un caractère obscène. Toutes les personnes engagées dans l'action sont nues. Il n'est pas de notre sujet d'entrer dans un examen détaillé de ces mystères; nous dirons seulement que le plus intéressant des coffrets décrits par Von Hammer, et qui est conservé dans la collection du duc de Blacas, est en pierre calcaire de neuf pouces anglais de long sur sept de large, et quatre et demi de profondeur, avec un couvercle d'environ deux pouces d'épaisseur. Il fut trouvé en Bourgogne. Sur le couvercle est sculptée une figure nue avec une coiffure dans le genre de la Cybèle des anciens monuments. Elle tient une chaîne de ses deux mains et est entourée de symboles variés : le soleil et la lune au-dessus d'elle, au-dessous l'étoile et le pentacle et sous les pieds un crâne humain (1). Les chaînes, selon Von Hammer, étaient celles des *éons* des gnostiques. Sur les quatre côtés, diverses figures sont occupées à des cérémonies difficiles à expliquer, mais que Von Hammer considère comme faisant partie des rites des gnostiques et des *ophiens*. L'offrande d'un veau figure au premier rang de ces rites, et le culte existe encore, dit-on, chez les *Nossariens* ou *Nessariens*, chez les *Druses* et parmi d'autres sectes de l'Orient. Au milieu de la scène d'un des côtés, on voit un crâne

tulée : *Mysterium Baphometis revelatum, seu fratres militiæ Templi, qua gnostici et quidem ophiani apostasiæ, idoloduliæ et impuritatis convicti per ipsa eorum monumenta*. En 1832, il a publié un essai supplémentaire, sous le titre de *Mémoire sur deux coffrets gnostiques du Moyen âge, du cabinet de M. le duc de Blacas*, par M. Joseph de Hammer.

(1) Voir notre pl. XXXVIII.

humain surmonté d'une perche. Sur un autre côté une figure androgyne est l'objet du culte de deux individus qui ont des masques de chats et dont la forme d'adoration nous rappelle le baiser exécuté à l'initiation des Templiers (1). Ce groupe nous rappelle aussi les reproductions d'orgies du culte de Priape sur les monuments romains. Le second de ces coffrets, de la galerie du duc de Blacas, fut trouvé en Toscane. Il est plus grand que celui dont nous venons de parler, il est fait de la même matière, mais d'un grain plus fin; le couvercle en est perdu, et les côtés sont couverts de sculptures analogues à celles du premier. Un large gobelet ou coupe en marbre du Musée impérial de Vienne est entouré de figures du même caractère. Elles ont été gravées par Von Hammer. Ce dernier a cru découvrir dans un groupe d'hommes qui, dans l'original, sont pourvus de phallus proéminents et de serpents, une allusion directe aux rites *ophiens*. Vient ensuite un groupe reproduit sur notre planche (2) représentant une figure étrange, assise sur un aigle et accompagnée de deux symboles figurés sur le coffret trouvé en Bourgogne, le soleil et la lune. Les deux symboles du bas sont considérés par Von Hammer comme représentant, selon les notions grossières du moyen âge, la matrice. L'organe fécondant pénètre l'un, et l'enfant émerge de l'autre. La dernière figure de cette série (3) est semblable à celle qui est sur le couvercle du coffret trouvé en Bourgogne, mais elle représente plus distinctement un androgyne. Nous avons exactement la même figure au Musée de Vienne (4) avec quelques-uns des mêmes symboles, l'étoile, le pentacle, et le crâne humain. Peut-être que, dans cette dernière, la barbe marque que la figure est androgyne.

Après une investigation impartiale, nous ne pouvons pas douter que ces objets curieux — images, coffrets, coupes et gobelets — n'aient été employés dans des rites mystiques et secrets, et les arguments par lesquels Von Hammer essaye de prouver qu'ils appartenaient aux Templiers semblent plausibles. Plusieurs des sujets qu'ils représentent, même le crâne, sont désignés dans les dépositions des chevaliers, et ces derniers ne disaient pas tout ce

(1) Planche XXXIX, fig. 1.
(2) Idem, fig. 2.
(3) Planche XXXIX, fig. 3.
(4) Idem, fig. 4.

qu'ils savaient. Beaucoup même n'étaient que partiellement initiés aux secrets de l'ordre, et il est très probable que les doctrines secrètes n'étaient complètement connues que de quelques membres. Plusieurs choses paraissent encore corrober les faits à l'appui de ce qu'affirme Von Hammer : ainsi la plupart de ces objets portent des devises en caractères arabes, grecs et romains. Les inscriptions des images paraissent être seulement des noms propres, peut-être ceux de leurs possesseurs; mais cela est différent pour les coffrets et pour les coupes, car ils portent tous une inscription uniforme en caractères arabes, qui, selon Von Hammer, sont faits sur l'original par un sculpteur européen de médiocre talent et qui ne les comprenait pas; aussi contiennent-elles des corruptions et des erreurs qui proviennent de cette circonstance, ou bien, selon que le suggère Von Hammer, elles y ont été introduites à dessein, afin d'en obscurcir le sens aux yeux des profanes. Un bon spécimen de ces inscriptions entoure le couvercle du coffret de Bourgogne et est interprété par Von Hammer comme une paraphrase du *Cantate laudes Domini.* Il est de fait que le mot placé sous les pieds de la figure, entre eux et le crâne, n'est autre chose que le mot latin *cantate* en lettres arabiques. Les mots par lesquels cette cantate commence sont écrits au-dessus de la tête et sont traduits par Von Hammer par : *Jah la Sidna*, ce qui est plus correctement *Jella Sidna*, c'est-à-dire, O Dieu ! notre Seigneur ! La formule dont ceci est l'introduction commence à droite et la première partie se lit : *Houvè mete zonar feseba*, ou *sebaa*, *B. Mounkir teaala tiz.* Il n'y a pas le mot *Mete* dans le dialecte arabe, et Von Hammer pense que c'est le mot grec μῆτις (sagesse), personnification qui peut correspondre, dans la mythologie gnostique, à la Sophia des ophianites. Il pense aussi que le nom Baphomet dérive des mots grecs βαφὴ μήτεος, c'est-à-dire, baptême de métis, et que, dans ses applications, c'est l'équivalent du nom de Mete lui-même. Il démontre, sans conteste, que le nom de Baphomet, loin d'être une corruption de Mahomet, était un nom reçu dans les sectes gnostiques de l'Orient. *Zonar* n'est point non plus un mot arabe, c'est peut-être une corruption ou une erreur du sculpteur. Von Hammer suppose qu'il signifie une ceinture et que c'est une allusion à la ceinture des Templiers, de laquelle il est tant parlé dans le procès. La lettre B. est supposée par Von Ham-

mer être ici l'initiale de Baphomet ou de Barbalo, un des plus importants personnages de la mythologie gnostique. Mounkir est le nom arabe des renégats de la foi orthodoxe. Le reste de la formule est sur l'autre côté; mais comme l'inscription a plusieurs irrégularités, nous donnons la traduction en latin, faite par Von Hammer, de la formule inscrite sur la coupe du gobelet du musée de Vienne. Cette formule de foi est écrite sur une tablette présentée à la vue par une figure représentant sans doute Mete ou Baphomet; Von Hammer la traduit ainsi : *Exaltetur Mete germinans, stirps nostra ego et septem fuere, tu renegans reditus* ωρωκτὸς *fis.*

Ceci est, il faut l'avouer, un peu obscur; il est vrai que beaucoup d'exemplaires de ces formules de foi sont plus ou moins défectueux, mais si on les compare entre eux, la forme générale et la signification homogène du tout ressortent très clairement de cet examen, et ceci peut être traduit ainsi : « Que Mete soit loué ! Il fait germer et fleurir toutes choses ! Il est notre principe, qui est un et sept. Adjure (la foi) et abandonne-toi à tous les plaisirs. » Le nombre sept se rapporte aux sept archontes de la doctrine gnostique.

Diverses parties de cette formule ont certainement une singulière affinité avec les constatations faites dans l'instruction du procès des Templiers. En premier lieu, l'invocation *Yalla* (*Jah la*), qui précède la formule, se rapporte exactement avec la déclaration de Raymond Rubei, un des templiers provençaux, que, lorsque le supérieur lui exhiba l'idole ou figure de Baphomet, il la baisa et s'écria : « Yalla ! » qu'il qualifie un mot des Sarrasins (1). Il est évident que ce témoin connaissait, non seulement le mot, mais aussi sa signification dans le langage auquel il appartenait. L'épithète *germinans* appliquée à Mete ou Baphomet, est en accord avec l'affirmation contenue dans les notes précédentes du procès des Templiers, qu'ils adoraient leur idole parce que « elle fait fleurir les arbres et germer la terre (2). » L'adjuration de la formule paraît identique au déni prononcé par les initiés à leur réception dans l'ordre du Temple. Ajoutons que les mots inclus dans la formule impliquent dans l'original une idée plus obscène que celle qui est

(1) Du Puy, *Hist. des Templiers*, p. 94. Item, quod terram germinare. Michelet.
(2) Item, quod facit arbores florere. *Procès des Templiers*, I, 92.

rendue par la traduction relativement aux vices antinaturels que les chevaliers ont déclaré leur être permis. Il y a un fait curieux dans les interrogatoires et qui se rattache directement à nos coffrets et à nos images. Un des témoins anglais nommé John de Donington, qui avait quitté l'ordre et s'était fait moine à Salisbury, dit qu'un ancien templier lui a assuré que quelques chevaliers portaient des idoles dans leurs coffrets (1). Ils paraissent les avoir adoptées pour le même motif que la mandragore était recherchée; car un des articles principaux de l'acte d'accusation contre les Templiers, était qu'ils rendaient un culte à leur idole, parce qu'elle les rendait riches et qu'elle donnait la puissance à l'ordre (2).

Les deux autres séries que le baron de Hammer suppose être des vestiges du culte secret des Templiers, ne nous paraissent pas avoir une origine aussi facile à reconnaître. Ce sont des sculptures provenant d'anciennes églises, des monnaies et des médailles. Ces sculptures se rencontrent, selon Von Hammer, dans les églises de Schöngraber, Waltendorff et Bercktoldorf, en Autriche ; dans celles de Deutschaltemburg, dans les ruines de celles de Postyen, en Hongrie, et dans celles de Murau, Prague et Égra, en Bohême. A ceci nous devons ajouter les sculptures de l'église de Montmorillon dans le Poitou, dont quelques-unes ont été gravées par Montfaucon (3), et celles de l'église de Saint-Croix à Bordeaux. Nous avons déjà fait remarquer la prédominance assez fréquente de sujets obscènes dans les sculptures qui ornent les églises primitives, et nous avons dit que cela pouvait être expliqué, jusqu'à un certain point, par le ton que le culte priapique donnait encore à la société; mais nous ne partageons pas l'opion de Von Hammer dans l'explication qu'il en donne, et nous ne pensons pas qu'elles aient jamais eu aucun rapport avec l'ordre du Temple. On peut aisément comprendre que de pareils emblèmes soient mis sur des coffrets ou sur d'autres objets qu'on pouvait garder en son particulier ; mais il n'est guère probable que des hommes qui avaient des opinions

(1) Item dixit idem veteranus eidem fratri jurato, quod aliqui templarii portant talia idola in coffris suis. Wilkins, *Concilia*, II, 363.

(2) Item, quod divites facere. Item quod omnes divitias ordinis dabat eis. Michelet, *Procès*, I, 92.

(3) Montfaucon, *Antiquités expliquées*, suppl., t. II, pl. LIX.

et qui pratiquaient des rites dont l'énonciation eût été si dangereuse, les aient affichés sur les murs des édifices, car alors les murailles d'une église étaient le plus puissant intermédiaire de publicité. La question des médailles des Templiers est aussi très obscure. Von Hammer a gravé un certain nombre de ces objets qui présentent de singuliers sujets sur la face et quelquefois une croix sur le revers ; d'autres fois, elles sont guillochées. Des antiquaires ont donné le nom de *abbey tokens* à une série assez nombreuse de ces médailles dont l'usage est demeuré incertain, quoiqu'elles aient, sans aucun doute, un caractère religieux. On a supposé qu'elles étaient distribuées à ceux qui suivaient certaines pratiques et qu'elles étaient un témoignage de plus ou moins de régularité de leur assistance. Que cela soit exact ou non, il est certain que les réunions burlesques et autres au moyen âge, telles que la fête des Fous, par exemple, contrefaisaient ces empreintes et qu'elles avaient des médailles grotesques en plomb ou en autre métal qui étaient distribuées sans doute de la même manière. Nous avons déjà parlé plus d'une fois des médailles obscènes et nous en avons gravé des spécimens : elles devaient être employées dans les sociétés occultes qui dérivaient du culte de Priape. Il n'est pas improbable que les Templiers aient eu des médailles semblables qui reproduisaient les emblèmes des rites auxquels elles servaient, et les médailles publiées par Von Hammer ont été principalement trouvées aux emplacements sur lesquels étaient les maisons de l'ordre du Temple.

Quoi qu'il en soit, les faits relatés dans les réponses de beaucoup de templiers et ceux transmis par les rapports officiels, étant comparés avec les images et les sculptures des coupes et des coffrets cités par Von Hammer, amènent la conclusion qu'il y a quelque chose de vrai dans l'explication de ceux-là, et que les Templiers, du moins quelques-uns d'entre eux, avaient adopté secrètement les rites du gnosticisme, qui était lui-même fondé sur le culte phallique des anciens. Un templier anglais, Stephen de Staplebridge, avoua que « il y avait deux degrés dans l'ordre du Temple, le premier légal et bon, le second contraire à la foi (1). » Il avait été admis au

(1) Quod duæ sunt professiones in ordine templi, prima licita et bona, et secunda est contra fidem. Wilkins, *Concilia*, II, 383.

premier degré d'abord, onze ans avant le procès, mais il ne fut initié au second ou aux secrets mystères qu'un an après. Il donne une description pittoresque de sa seconde initiation, qui eut lieu dans un chapitre tenu à Dineslée, dans le Herefordshire. Un autre templier anglais, Thomas de Tocci, dit que les erreurs ont été introduites en Angleterre par un chevalier français qui avait un rang élevé dans l'ordre (1).

Nous avons vu sous combien d'aspects le vieux culte de Priape se présentait au moyen âge, et avec quelle opiniâtreté il s'est maintenu à travers tous les changements et tous les développements sociaux ; nous retrouverons, en dernier lieu, les particularités des orgies priapiques des anciens combinées avec les adjonctions qu'y fit le moyen âge avec l'immense superstition de la sorcellerie. De tous temps, les initiés ont cru ou ont fait croire, qu'ils avaient des pouvoirs supérieurs à ceux des non initiés, et ils étaient supposés connaître seuls les formes d'invocation d'un culte dont les divinités ont été invariablement transformées en démons par les apôtres du christianisme ; en conséquence, les vœux que les anciens adressaient à Priape dûrent être, au moyen âge, adressés à Satan. Le sabbat des sorciers est donc la dernière forme du priapisme dans l'Europe occidentale, et les incidents des grandes et licencieuses orgies des Romains y étaient reproduits dans tous leurs détails. Le sabbat des sorciers ne paraît pas avoir fait partie de la mythologie teutonique ; mais nous pouvons retrouver ses traces dans tout le Midi, et dans les divers pays où l'élément romain avait prédominé. Les traces du sabbat remontent, en Italie, jusqu'au commencement du xv[e] siècle, et bientôt après, on les retrouve en France. Vers le milieu de ce siècle, un individu, nommé Robinet de Vaulx, qui vivait en ermite en Bourgogne, fut arrêté, jugé à Langres et brûlé. Cet homme était né en Artois. Il déclara qu'il y avait à sa connaissance un grand nombre de sorciers dans sa province, et non seulement il avoua avoir assisté aux assemblées nocturnes des sorciers, mais il donna le nom de plusieurs habitants d'Arras qui y étaient. Au même temps, en 1459, le chapitre des jacobins ou frères prê-

1) Vilkins, *Concilia*, II, 387.

cheurs, se tenait à Langres, et parmi les assistants se trouvait un frère jacobin du nom de Pierre de Broussart qui remplissait l'office d'inquisiteur à Arras, et qui recueillit attentivement toutes les circonstances de la déposition de Robinet. Entre les personnes citées par ce dernier, il y avait une prostituée nommée Demiselle, qui vivait à Douai, et un nommé Jehan Lévite, mais plus connu sous le nom d'*Abbé de peu de sens*. Lorsque Broussart retourna à Arras, il fit arrêter ces deux personnes et les fit jeter en prison. Jehan Lévite, qui était peintre, auteur et chanteur de chansons populaires, avait quitté Arras avant que Robinet de Vaulx eût fait sa déposition, mais il fut rejoint et arrêté à Abbeville. On arracha des aveux aux prisonniers qui compromirent d'autres personnes, et un certain nombre d'individus furent conduits en prison et plusieurs furent brûlés après avoir été amenés à s'unir entre eux dans leurs déclarations. A cette époque, le nom de Vauderie ou Vaulderie était appliqué à la pratique de la sorcellerie. Ils dirent que le lieu de réunion était à une fontaine dans le bois de Mofflaines, à une lieue environ d'Arras, et que quelquefois ils s'y rendaient ensemble à pied. Cependant leur procédé de locomotion le plus habituel, selon leur propre récit, était celui-ci : Ils prenaient un onguent donné par le diable, avec lequel ils frottaient un bâton, puis ils en enduisaient leurs mains, et, plaçant le bâton entre leurs jambes, ils étaient transportés rapidement dans les airs jusqu'au lieu de leur assemblée. Ils trouvaient là une multitude de gens des deux sexes de tous les rangs, même des riches bourgeois et des nobles. Une des personnes interrogées déclara qu'elle avait vu, non seulement des ecclésiastiques ordinaires, mais des évêques et des cardinaux. Des tables étaient dressées avec une grande abondance de mets et toutes sortes de vins. Un diable présidait sous la forme d'un bouc ; il avait la queue d'un singe et une attitude humaine. Chacun commençait par lui faire l'offrande de son âme, ou tout au moins d'une partie de son corps, et ensuite, comme marque d'adoration, on lui baisait le derrière. Pendant ce temps, les adorateurs tenaient une torche dans leurs mains. L'*Abbé de peu de sens*, ci-dessus mentionné, remplissait l'emploi de maître de cérémonie, et il était de son devoir de s'assurer si les nouveaux venus rendaient convenablement leur hommage. Après ceci, ils trépignaient sur la

croix, ils crachaient dessus en signe de mépris pour Jésus et la Sainte-Trinité et se livraient à des actes profanes, puis ils s'asseyaient aux tables, et après avoir bu et mangé, ils se mêlaient dans une scène de promuiscuité à laquelle le diable prenait part, assumant alternativement les formes de l'un ou l'autre sexe, selon celui de son conjoint temporaire, et ils accomplissaient toutes sortes de mauvaises actions. Le diable prêchait ensuite; il leur enjoignait de ne pas aller à l'église, de ne pas entendre la messe, ni toucher à l'eau bénite, ni d'accomplir aucun des devoirs d'un bon chrétien. A la fin de ce sermon, l'assemblée était dissoute et chacun retournait à son logis (1).

La violence des persécutions à Arras produisit une réaction qui cependant ne dura pas, et depuis ce temps jusqu'à la fin du siècle, la crainte des sorciers s'étendit en Italie, en France, en Allemagne, et alla en augmentant d'intensité. C'est dans cette période que la sorcellerie fut élevée à la hauteur d'un grand système par les soins des zélés inspirateurs eux-mêmes. Des ouvrages volumineux contenant les pratiques des sorciers furent publiés avec les instructions pour sévir contre eux. Un des plus anciens écrivains sur ce sujet est un moine suisse, nommé Jean Nider, qui remplissait l'office d'inquisiteur en Suisse et qui a consacré un volume de son *Formicarium* aux sorciers, tels qu'ils étaient dans son pays; il ne fait aucune allusion au sabbat, et il ne paraît pas en avoir entendu parler. En 1489, Ulric Molitor publia un traité sur ce sujet, intitulé : *De Pythonicis Mulieribus;* et dans la même année, apparut l'ouvrage célèbre, le *Malleus Maleficarum* (ou Marteau des sorciers), par les trois inquisiteurs de l'Allemagne, dont le chef était Jacob Sprenger. Ce curieux ouvrage nous donne l'historique de la sorcellerie, telle qu'elle existait, comme article de foi en Allemagne. Les auteurs discutent plusieurs questions y ayant rapport, entre autres celle du mystérieux transport des sorciers d'une place à une autre, et ils décident que ce transport était réel, et qu'ils étaient enlevés corporellement dans les airs. Il est à remarquer aussi que le *Malleus Maleficarum* ne contient aucune allusion directe au sabbat,

(1) Le récit des sorciers d'Arras a été publié dans un supplément de Monstrelet, mais le rapport original de l'instruction a été retrouvé et imprimé depuis.

et nous pouvons en conclure que cette grande orgie priapique ne faisait point partie de la croyance germanique. Elle fut sans doute introduite parmi les pratiques des sorciers au XVI[e] siècle seulement. Depuis l'époque de la publication du *Malleus Maleficarum* jusqu'au commencement du XVII[e] siècle, le nombre des livres imprimés dans l'Europe occidentale sur la sorcellerie est énorme; on compte même un monarque anglais, le roi Jacques I[er], au nombre des écrivains sur ce sujet.

Trois quarts de siècle après l'apparition du *Malleus*, un Français, nommé Bodin, dont le nom latinisé est Bodinus, publia un lourd traité qui devint, depuis ce temps, une autorité parmi les livres sur la sorcellerie. Le sabbat y est décrit au grand complet. Il se tenait habituellement dans un endroit isolé, et autant que possible sur le sommet d'une montagne ou dans la solitude d'une forêt. Lorsque la sorcière se disposait à y aller, elle se dépouillait de ses vêtements et s'oignait le corps avec un onguent fait exprès, puis elle prenait un bâton qu'elle frottait aussi avec le même onguent, et, l'enfourchant en invoquant un charme, elle était transportée à travers les airs avec une vitesse incroyable jusqu'au lieu de l'assemblée. Bodin discute savamment la question de savoir si les sorcières étaient ou non transportées corporellement dans les airs, et il conclut pour l'affirmative. Le sabbat était une grande assemblée de sorciers et des démons des deux sexes. C'était à qui, parmi les premiers, amènerait le plus d'adeptes. Ils les présentaient d'abord en arrivant au diable qui présidait, et ils l'adoraient ensuite ensemble en lui baisant les parties postérieures; après quoi, ils lui rendaient compte de tous les maléfices qu'ils avaient accomplis depuis l'assemblée précédente, et ils en recevaient des récompenses ou des reproches, selon le nombre plus ou moins grand de ces méfaits. Le diable, sous la forme d'un bouc, leur distribuait des poudres, des onguents et autres compositions qui devaient être employées à l'avenir dans les sortilèges. Les adorateurs faisaient une offrande au diable, consistant en un mouton ou un autre objet; mais lorsque ce n'était qu'un petit oiseau, une mèche de cheveux d'une sorcière ou une chose d'aussi peu de valeur, ils étaient obligés de se livrer eux-mêmes en reniant la foi chrétienne, en trépignant sur la croix et en blasphémant contre les saints.

Dans le cours de la réunion, le diable avait un commerce sexuel avec les initiés; il les marquait sur quelque partie secrète de leur corps et leur assignait un esprit familier, ou lutin, qui était à leurs ordres et les aidait dans la perpétration du mal. Tout ceci était en quelque sorte le travail de l'assemblée, et lorsqu'il était terminé, les assistants s'asseyaient à un banquet desservi quelquefois avec de belles viandes, mais plus fréquemment composé de mets nauséabonds ou peu substantiels, de sorte que les hôtes se retiraient aussi affamés que s'il ne leur avait été rien offert. Après le festin, ils se livraient à des danses et à des scènes de tumulte sauvage.

La danse habituelle, dans ces occasions, paraît avoir été la *carole* du moyen âge, qui était, selon toute apparence, la danse ordinaire des paysans, avec cette différence que lorsque alternativement les hommes et les femmes se tenaient en cercle par les mains, au lieu de tourner la face au dedans du cercle, ils la tournaient en dehors, de sorte qu'ils étaient tous dos à dos. On prétend que cet arrangement était pris pour qu'ils ne se reconnussent pas l'un l'autre; ou bien, c'était un pur caprice du diable, qui ne voulait rien faire comme les chrétiens. D'autres danses plus désordonnées et souvent obscènes avaient lieu aussi, et les paroles chantées dans ces orgies étaient d'une vulgarité ridicule ou d'une obscénité révoltante. La musique était composée d'instruments burlesques, tels qu'un bâton ou un os pour la flûte, un crâne de cheval pour une lyre, le tronc d'un arbre pour un tambour et une branche d'arbre pour trompette. Au fur et à mesure que l'excitation croissait, la licence progressait jusqu'à une indescriptible promiscuité à laquelle les démons prenaient une part active. L'assemblée se séparait en temps opportun pour permettre aux sorciers de regagner leur logis avant que le coq ne chantât (1), par le même courrier qui les avait amenés.

Tel est le sabbat décrit par Bodin. Nous l'avons transcrit succinctement, parce que nous voulons vous parler de cette étrange scène, d'après la narration, plus complète encore et plus curieuse,

(1) La première édition de l'ouvrage de Bodin, *De la Démonomanie des Sorciers*, fut publiée à Paris, in-4°, en 1580; il eut plusieurs éditions et fut traduit en latin et en plusieurs langues.

d'un autre Français, Pierre de Lancre. C'était un conseiller du roi et juge au parlement de Bordeaux. Il fut adjoint avec un de ses collègues, en 1609, à une commission pour instruire un procès contre des personnes accusées de sorcellerie dans le Labourd, district des provinces Basques connu par ses sorciers et par l'abrutissement de ses habitants. C'est un pays sauvage et en partie délaissé, dont les habitants avaient gardé obstinément leurs anciennes superstitions. De Lancre, après avoir argué savamment de la nature et du caractère des démons, examine la question de savoir pourquoi il y en a tant dans le pays de Labourd, et pourquoi ses habitants sont tellement adonnés à la sorcellerie. Les femmes de ce pays sont, dit-il, d'un tempérament luxurieux, ce qui se voit dans leur manière de se vêtir. Il dépeint leur coiffure comme extrêmement indécente et dit qu'elles exposent leur personne d'une manière très immodeste (1). Il ajoute que le produit principal de ce pays est en pommes; et il dit : N'est-il pas de toute évidence que ces femmes ont le caractère d'Ève et qu'elles cèdent plus facilement à la tentation qu'ailleurs? Après quatre mois consacrés à rendre, chez ce peuple ignorant, ce qu'ils appelaient la justice, les commissaires retournèrent à Bordeaux; et là, De Lancre, profondément impressionné de ce qu'il avait vu et entendu, entreprit l'étude de la sorcellerie; il composa et publia son grand travail sur ce sujet et il l'intitula : *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et des démons* (2). Pierre de Lancre a écrit honnêtement et consciencieusement, et il croyait évidemment à tout ce qu'il a écrit. Son ouvrage est précieux par le grand nombre de renseignements dérivant des déclarations des sorciers

(1) Et pour le commun des femmes, en quelques lieux, voulant faire les martiales, elles portent certains tourions ou morrions indécens, et d'une forme si peu séante, qu'on diroit que c'est plustost l'armet de Priape que celuy du dieu Mars; leur coeffure semble tesmoigner leur désir, car les veuves portent le morrion sans creste pour marquer que le masle leur deffault. Et en Labourt, les femmes monstrent leur derrière tellement que tout l'ornement de leurs cotillons plissez est derrière, et afin qu'il soit veu elles retroussent leur robbe et la mettent sur la teste et se couvrent jusqu'aux yeux. De Lancre, *Inconstance des Démons*, p. 40.

(2) In-4°, Paris, 1612. Une nouvelle édition corrigée parut en 1613.

et reproduites souvent dans les mêmes termes. La seconde partie de ce volume est consacrée entièrement aux détails concernant le sabbat.

Il a été déclaré par les sorciers, dans leurs interrogatoires, qu'autrefois le lundi était le jour ou plutôt la nuit de réunion, mais que, de leur temps, ils en avaient deux par semaine, le mercredi et le vendredi. Quelques-uns prétendent avoir été transportés au sabbat dans le milieu du jour, d'autres au coup de minuit. Les assemblées avaient lieu souvent dans les carrefours, mais pas toujours, car De Lancre nous dit :

« Il a aussi accoustumé les tenir en quelque lieu désert et sau-
» vage, comme au milieu d'une lande; et encore en lieu du tout
» hors de passage, de voisinage, d'habitation et de rencontre : et
» communément ils l'appellent Aquelarre, qui signifie Lane de
» Bouc, comme qui diroit la lane ou lande où le Bouc convoque
» ses assemblées. Et de faict les sorciers qui confessent, nomment
» le lieu pour la chose, et la chose ou l'assemblée pour le lieu :
» tellement qu'encore que, proprement Lane de Bouc soit le sabbat
» qui se tient ès landes, si est-ce qu'ils appellent aussi bien Lane
» de Bouc le sabbat qui se tient ès églises et ès places des villes,
» paroisses, maisons, et autres lieux : parce qu'à mon advis les
» premiers lieux qui furent découverts, où lesdictes assemblées
» se faisoyent, furent ès landes, pour la commodité du lieu. Et
» d'autant qu'on y voit le plus de ces boucs, chèvres et autres ani-
» maux semblables. Car nous avons ouy plus de cinquante tesmoins
» qui nous ont asseuré avoir esté à la Lane de Bouc, au sabbat sur
» la montagne de la Rhune, parfois à l'entour, parfois dans la
» chapelle mesme du S. Esprit, qui est au-dessus et parfois dans
» l'église de Dordach, qui est sur les lisières de Labourt; parfois
» ès maisons particulières comme quand nous leur faisions le
» procès en la paroisse de Sainct-Pé, le sabbat se tint une nuict
» dans nostre hostel, appelé de Barbare-nena, et en celuy de maistre
» de Segure, assesseur criminel à Bayonne, lequel faisait, en
» mesme temps que nous y estions, une plus ample inquisition
» contre certaines sorcières, en vertu d'un arrest de la Cour du
» parlement de Bourdeaux. Puis s'en allèrent en mesme nuict le

» tenir chez le seigneur du lieu, qui est le sieur d'Amou, et en son
» chasteau de Sainct-Pé. Et n'avons trouvé en tout le pays de
» Labourt aucune autre paroisse que Sainct-Pé, où le diable tint le
» sabbat ès maisons particulières.

» Il cherche aussi parfois, outre les landes, de vieilles mazures
» et ruines de vieux chasteaux, assiz sur les coupeaux des mon-
» tagnes; parfois d'autres lieux solitaires, où, pour toutes maisons,
» il n'y a que des maisons des morts, qui sont les cimetières, et
» encore les plus escartez, comme près des églises ou chapelles
» seules, ou plantées au milieu d'une lande ou désert, ou sur une
» haute coste de la mer, comme la chapelle des Portugais à Sainct-
» Jean de Luz appellée de Saincte-Barbe, si haut montée qu'elle
» sert d'échauguete ou de phare pour les vaisseaux qui s'en appro-
» chent, ou sur une haute montagne, comme la Rhune en Labourt
» et le Puy de Dôme en Perigort, et autres lieux semblables. »
(*Tableau de l'Inconstance*, p. 65.)

Satan manquait rarement à présider ces assemblées; mais quand cela lui arrivait, un démon subalterne prenait sa place. De Lancre énumère les formes variées qu'il revêtait dans ces occasions :

« Reste maintenant, puisqu'il a comparu, d'en scavoir la forme,
» et en quel estat il a accoustumé de se représenter et faire voir
» esdictes assemblées. Il n'a point de forme constante, toutes ses
» actions n'estans que mouvemens inconstans pleins d'incertitude,
» d'illusion, de déception et d'imposture.

» Marie d'Aguerre, aagée de treize ans, et quelques autres, dé-
» posoient, qu'esdictes assemblées il y a une grande cruche au
» milieu du sabbat d'où sort le diable en forme de bouc; qu'estant
» sorty il devient si grand qu'il se rend épouvantable, et que, le
» sabbat finy, il rentre dans la cruche.

» D'autres disent qu'il est comme un grand tronc d'arbre obscur
» sans bras et sans pieds, assis dans une chaire, ayant quelque
» forme de visage d'homme, grand et affreux.

» D'autres qu'il est comme un grand bouc ayant deux cornes
» devant et deux en derrière : que celles de devant se rebrassent
» en haut comme la perruque d'une femme. Mais le commun est
» qu'il a seulement trois cornes, et qu'il a quelque espèce de lu-

» mière en celle du milieu, de laquelle il a accoustumé au sabbat
» d'esclairer et donner du feu et de la lumière même à ces sorciè-
» res, qui tiennent quelques chandelles allumées aux cérémonies
» de la messe qu'ils veulent contrefaire. On luy voit aussi quelque
» espèce de bonet ou chapeau au dessus de ses cornes. Il a au de-
» vant son membre tiré et pendant, et le monstre, toujours long
» d'une coudée, et une grande queuë au derrière, et une forme de
» visage au dessoubs : duquel visage il ne profère aucune parole,
» ains luy sert pour le donner à baiser à ceux que bon luy semble,
» honorant certains sorciers ou sorcières plus les uns que les
» autres.

» Marie d'Aspilecute, habitante de Handaye, aagée de dix-neuf
» ans, dépose : Que la première fois qu'elle luy fut présentée, elle
» le baisa à ce visage de derrière au dessoubs d'une grande queuë :
» qu'elle l'y a baisé par trois fois, et qu'il avoit aussi ce visage
» faict comme le museau d'un bouc.

» D'autres disent qu'il est en forme d'un grand homme vestu té-
» nébreusement, et qui ne veut estre veu clairement, si bien qu'ils
» disent qu'il est tout flamboyant, et le visage rouge comme un fer
» sortant de la fournaise.

» Corneille Brolic, aagé de douze ans, dict, que lorsqu'il luy fut
» présenté, il estoit en forme d'homme, ayant quatre cornes en la
» teste, et sans bras, et assis dans une chaire avec quelques femmes
» de ses favorites tousjours près de luy. Et tous sont d'accord
» que c'est une grande chaire qui semble dorée et fort pompeuse.

» Janette d'Abadie de Siboro, aagée de seize ans, dit qu'il avoit
» un visage devant et un visage derrière la teste, comme on peint
» le dieu Janus.

» J'ai veu quelque procédure, estant à la Tournelle, qui le pei-
» gnoit au sabbat comme un grand levrier noir : parfois comme
» un grand bœuf d'airain couché à terre, comme un bœuf naturel
» qui se repose. » (*Tableau de l'Inconstance*, p. 67.)

Quoiqu'il soit constaté qu'à l'origine, le diable venait à ces assemblées sous la forme d'un serpent — nouvelle coïncidence avec le culte de Priape, — il paraît certain que, du temps de De Lancre, il revêtait la forme d'un bouc. A l'ouverture du sabbat, les sorciers,

hommes et femmes, présentaient cérémonieusement à Satan ceux qui n'y étaient pas encore venus, et les femmes particulièrement lui apportaient leurs enfants qu'elles lui consacraient. Les nouveaux venus, les novices, renonçaient au Christ, à la Vierge, aux saints, et ils étaient rebaptisés avec de railleuses cérémonies. On procédait au culte du diable en le baisant à la face, sous la queue ou autrement. Les jeunes enfants étaient placés au bord d'un courant d'eau, car la scène se passait généralement près d'une source ou d'une rivière; des baguettes blanches étaient mises entre leurs mains, et on leur confiait le soin des crapauds qu'on tenait là et qui avaient leur importance dans les opérations ultérieures des sorciers. La renonciation était souvent renouvelée, et dans quelques cas, requise à chaque assemblée. Jeannette d'Abadie, jeune fille de seize ans, dit que bien souvent le diable lui faisait baiser son visage, puis le nombril, puis le membre viril, puis son derrière (1). Après le baptême diabolique, il mettait son sceau sur le corps de sa victime dans quelque endroit caché, sur les parties sexuelles chez les femmes. La narration de De Lancre sur le sabbat est très curieuse, il dit que :

« Le sabbat est comme une foire de marchands meslez, furieux » et transportez, qui arrivent de toutes parts, un rencontre et » meslange de cent mille subjects soudains et transitoires, nou- » veaux à la vérité, mais d'une nouveauté effroyable qui offence » l'œil et soubslève le cœur. Parmy ces mesmes subjects, il s'en » voit de réels, et d'autres prestigieux et illusoires : aucuns » plaisans (mais fort peu), comme sont les clochettes et instrumens » mélodieux qu'on y entend de toutes sortes, qui ne chatouillent » que l'oreille, et ne touchent rien au cœur : consistant plus en » bruit qui estourdit et estonne, qu'en harmonie qui plaise et qui » resjouisse; les autres déplaisans, pleins de difformité et » d'horreur, ne tendant qu'à dissolution, privation, ruine et des- » truction, où les personnes s'y abbrutissent et transforment en » bestes, perdant la parole tant qu'elles sont ainsi. Et les bestes, » au contraire, y parlent, et semblent avoir plus de raison que » les personnes, chacun estant tiré hors son naturel.

(1) *Tableau de l'Inconstance*, p. 72.

» Les courriers ordinaires du sabbat sont les femmes, les
» mystères duquel passent par leurs mains, [plus] que par celles
» des hommes. Or, elles volent et courent eschevelées comme
» furies à la mode du pays, ayant la teste si légère, qu'elles n'y
» peuvent souffrir couverture. On les y voit nues, ores graissées,
» ores non. Elles arrivent ou partent (car chacune a quelque
» infauste et meschante commission) perchées sur un baston ou
» balay, ou portées sur un bouc ou autre animal, un pauvre enfant
» ou deux en croupe, ayant le diable ores au devant pour guide,
» ores en derrière et en queue comme un rude foüeteur. Et lorsque
» Sathan les veut transporter en l'air (ce qui n'est encor donné
» qu'aux plus suffisantes), il les essore et eslance comme fusées
» bruiantes, et en la descente, elles se rendent audit lieu et fondent
» bas, cent fois plus viste qu'un aigle ou un milan ne sçauroit
» fondre sur sa proye.

» Ces furieuses courrières ne portent jamais que sinistres nou-
» velles, mais vrayes, car elles ne contiennent que l'histoire
» véritable des maux qu'elles ont faicts. Le poison, de toutes
» sortes et à tous usages, est la plus précieuse denrée de ce lieu.
» Les enfants sont les bergers, qui gardent chacun la bergerie des
» crapaux, que chaque sorcière qui les mène au sabbat leur a
» baillé à garder, ayant chacun une gaule blanche en main, telle
» qu'on baille aux pestiferez pour marque de leur contagion.

» Le diable, maistre souverain de l'assemblée, s'y représente
» parfois en bouc puant et barbu : la plus horrible et orde figure
» qu'il a peu emprunter parmy tous animaux, et celuy avec lequel
» l'homme a moins de commerce. Il s'y trouve et s'y void quelque-
» fois en tronc d'arbre espouvantable en forme d'homme sombre
» et monstrueux : comme sont ces vieux cyprès surannez à la
» cime d'une haute montagne, ou ces chesnes chauves que la
» vieillesse faict commencer à sécher par la teste, vrayement
» tronc, car il y paroist escartellé, et comme estropiat, et sans
» bras, et en figure d'un géant ténébreux et object fort reculé.

» Que s'il y paroist en homme, c'est en homme gehenné,
» tourmenté, rouge et flamboyant comme un feu qui sort d'une
» fournaise ardente. Homme effacé, duquel la forme ne paroist

» qu'à demi, avec une voix cassée, morfondue, et non articulée, » mais impérieuse, bruiante, et effroyable. Si bien qu'on ne » scauroit bonnement dire à le voir s'il est homme, tronc, ou » beste. Il est assis dans une chaire, dorée en apparence, mais » flamboiante : la royne du sabbat à son costé, qui est quelque » sorcière qu'il a debauchée, laquelle il faict paroistre pompeuse, » ornée de plusieurs faux affiquets, et couronnée en royne, pour » amorcer les autres. Donnant aussi une forme affreuse, presque » à tous ceux qui sont en cette assemblée maudite, les visages » desquels, à la fauce lumière de ces chandeles de poix qui s'y » voyent, paroissent ténébreux, farouches, ou voilez : et les » personnes de taille et hauteur monstrueuse, ou de bassesse » extraordinaire et deffectueuse.

» On y voit de faux feux, au travers desquels il faict passer » quelques démons, puis des sorcières, d'où il les tire sans » douleur pour les apprivoiser à ne craindre les feux de notre » justice en ce monde, ny les feux éternels de la justice divine en » l'autre. On luy offre des enfans innocens ensorcellez par des » méchantes femmes, ausquels il représente des abymes dans » lesquels il faict semblant de les précipiter, s'ils font tant soit » peu les restifs à renoncer Dieu et à l'adorer.

» On y voit de grandes chaudières pleines de crapaux et » vipères, cœurs d'enfans non baptisez, chair de pendus, et autres » horribles charognes, et des eaux puantes, pots de graisse et de » poison qui se preste et se débite à cette foire, comme estant la » plus précieuse et commune marchandise qui s'y trouve. Et » néantmoins ce sont les meilleures viandes qu'on rencontre en » leurs festins, desquels ils ont banni le sel, parce que Sathan veut » que tout y soit insipide, relant, et de goust depravé.

» On y dance en long, deux à deux, et dos à dos, et parfois en » rond, tous le dos tourné vers le centre de la dance, les filles et » femmes tenant chacune leurs démons par la main, lesquels » leur apprennent, des traicts et gestes si lascifs et indécens, » qu'ils feroient horreur à la plus effrontée femme du monde ; avec » des chansons d'une composition si brutale, et en termes et mots » si licencieux et lubriques, que les yeux se troublent, les oreilles

» s'estourdissent, et l'entendement s'enchante, de voir tant de » choses monstrueuses qui s'y rencontrent à la fois.

» Les femmes et filles avec lesquelles il se veut accoupler, sont » couvertes d'une nuée, pour cacher les exécrations et ordures » qui s'y trouvent, et pour oster la compassion qu'on pourroit » avoir des cris et douleurs de ces pauvres misérables. Et voulant » mesler l'impiété avec l'abomination du sortilége, pour leur faire » paroistre qu'il veut qu'elles vivent avec quelque forme de » religion, le service ou culte divin, qu'il essaye de contrefaire ou » représenter, est si sauvage et déréglé, et hors de tout sens » commun, que le faux sacrificateur ayant dressé quelque autel, » faict semblant d'y dire quelque forme de messe, pour se moquer » des chrétiens : Et y faict paroistre quelque hostie, faicte de » quelque puante matière noire et enfumée, où il est peint en » bouc. Ce faux prestre a la teste en bas, et les pieds contremont, » et le dos ignominieusement tourné vers l'autel. Enfin on y voit » en chaque chose ou action des représentations si formidables, » tant d'abominables objects, et tant de forfaicts et crimes » exécrables, que l'air s'infecteroit si je les vouloys exprimer plus » au long : Et peut-on dire sans mentir, que Sathan mesme a » quelque horreur de les commettre. Car outre la nuée de » laquelle il voile ses accouplemens, il tient les enfans esloignez, de » peur de les rebutter pour jamais par l'horrible veuë de tant » de choses. Et plusieurs personnes voilées, pour tenir mine de » grandeur, afin qu'on ne les voye rougir ni paslir de la grandeur » de cent mille maux qu'on y voit commettre à tous momens.

» A la vérité, la description du sabbat qui se faict en diverses » contrées semble estre un peu diverse. La diversité des lieux où » il se tient, du maistre qui y préside, tout divers et tout variable, » et les diverses humeurs de ceux qui y sont appelez, font la » diversité. Mais tout bien considéré, on est d'accord pour le » principal et pour le plus important des cérémonies plus » sérieuses. C'est pourquoy je rapporteray ce que nous avons » apprins par nos procédures, et diray simplement ce que » quelques notables sorcières en ont déposé devant nous, tant sur » la forme du sabbat que sur tout ce qu'on a accoustumé d'y voir,

» sans rien changer ny altérer de leur déposition afin que chacun
» en prenne ce qui luy plaira.

» Je commenceray par une fort ancienne déposition que j'ay » trouvée puis peu de jours, d'une Estébene de Cambrue, aagée de » 25 ans, de la paroisse d'Amou, du 18 décembre 1567, qui marque » que deslors cette pauvre paroisse en estoit déjà infectée, qui dict » que les sorcières n'alloient en la grande assemblée et au grand » sabbat que quatre fois l'année, en dérision des cérémonies » que l'église célèbre les quatre festes annuelles. Car les petites » assemblées qui se font près des villes ou paroisses, où il n'y va » que ceux du lieu, ils les appellent les esbats, et se font ores en » un lieu de ladite paroisse, ores en un autre, où on ne faict que » sauter et folastrer, le diable n'y estant avec tout son grand arroy, » comme aux grandes assemblées. Que le lieu de cette grande » convocation s'appelle généralement par tout le pays la Lanne du » Bouc. Où ils se mettent à dancer à l'entour d'une pierre, qui est » plantée audit lieu, sur laquelle est assis un grand homme noir, » qu'elles appellent Monsieur, et chacun de l'assemblée luy va » baiser le derrière. Et se font porter jusqu'audit lieu, sur une » beste, qui semble parfoys un cheval, et parfoys un homme; et ne » montent jamais plus haut de quatre sur ces montures qui portent » ainsi au sabbat. Là ils renient Dieu, la Vierge, et le reste, et » prennent Sathan pour leur père et protecteur, et la diablesse pour » leur mère. Qu'aucuns font là du poison, desquels les autres le » vont acheter, lequel est faict de crapaux, avec une langue de » bœuf ou vache, et une chèvre et des œufs couvez et pourris, et » de la cervelle d'enfant, et le mettent cuire dans un pot. Dict » qu'elle a veu au sabbat un notaire qu'elle nomme, lequel a accous- » tumé de lever les défauts de celles qui ont manqué de se trouver » au sabbat, et dict qu'encore qu'il pleust à pleins seaux, lorsqu'on » est en chemin pour y aller, on ne se moüille point, pourveu qu'on » die ces mots, *Haut la coude, Quillet*, parce qu'alors la queuë de » la beste sur laquelle ils vont au sabbat les couvre si bien, qu'ils » ne se moüillent point. Et quand ils font un long chemin ils disent » tels mots : *Pic super hoeilhe, en ta la lane de bouc bien m'arre-* » *coueille.*

» En la procédure d'Ustarits, qui est le siége de la justice de

» Labourt, faisait le procez à Petri Daguerre, aagé de septante-» trois ans, lequel depuis a esté exécuté à mort comme insigne » sorcier, deux tesmoins luy maintindrent qu'il estoit le maistre » des cérémonies et gouverneur du sabbat. Que le diable lui met-» toit en main un baston tout doré, avec lequel, comme un maistre » de camp, il rengeoit et les personnes et toutes choses au sabbat : » et qu'iceluy finy, il rendoit ce baston au grand maistre de » l'assemblée.

» Leger Rivasseau confessa en la cour qu'il avoit esté au sabbat » par deux fois, sans adorer le diable ny faire comme les autres, » parce qu'il avoit ainsi faict son pacte avec luy, et baillé la moitié » de son pied gauche pour avoir la faculté de guérir, et la liberté » de voir le sabbat simplement sans estre obligé à autre chose. » Et disoit que le sabbat se faisoit presque tousjours environ la » minuit, à un carrefour, le plus souvent la nuict du mercredy et » du vendredy : que le diable cherchoit la nuict la plus orageuse » qu'il pouvoit, afin que les vents et les orages portassent plus » loing et plus impétueusement leurs poudres : que deux diables » notables présidoient en ces sabbats, le grand nègre qu'on appe-» loit maistre Leonard, et un autre petit diable que maistre » Leonard subrogeoit quelquefois en sa place, qu'ils appel-» lent maistre Jean Mullin; qu'on adoroit le grand maistre, et » qu'après qu'on luy avoit baisé le derrière, ils estoient environ » soixante qui dançoient sans habits, dos-à-dos, chacun un grand » chat attaché à la queuë de la chemise, puis ils dançoient tous » nuds : que ce maistre Leonard, prenant la forme d'un renard » noir, bourdonnoit au commencement une parole mal articulée, » et qu'après cela tout le monde estoit en silence....

» Jeanne Dibasson, aagée de vingt-neuf ans, nous dict que le » sabbat estait le vray Paradis, où il y a beaucoup plus de plaisir » qu'on n'en peut exprimer : que ceux qui y vont trouvent le temps » si court, à force de plaisir et de contentement, qu'ils n'en peuvent » sortir sans un merveilleux regret, de manière qu'il leur tarde » infiniment qu'ils n'y reviennent.

» Marie de la Ralde, aagée de vingt-huit ans, très-belle femme, » laquelle a quitté cette abomination puis cinq ou six ans, dépose

» qu'elle a esté sorcière et fréquenté les sabbats puis l'aage de dix
» ans, y ayant esté menée la première fois par Marissans, femme
» de Sarrauch, et après son decez, le diable l'y menoit luy-mesme.
» Que la première fois qu'elle y fut, elle y vit le diable en forme de
» tronc d'arbre, sans pieds, qui sembloit estre dans une chaire,
» avec quelque forme de face humaine fort ténébreuse, mais
» depuis elle l'a veu souvent en forme d'homme, tantost rouge,
» tantost noir : qu'elle l'a veu souvent approcher un fer chaud près
» des enfans qu'on luy présentoit, mais qu'elle ne sçait s'il les
» marquoit avec cela. Qu'elle ne l'a jamais baisé puis qu'elle est en
» aage de cognoissance, et ne sçait si auparavant elle l'avoit baisé :
» bien a veu que comme on le va adorer, ores il leur présente le
» visage à baiser, ores le derrière, comme il luy plaist, et à sa
» discrétion. Qu'elle avoit un singulier plaisir d'aller au sabbat, si
» bien que quand on la venoit semondre d'y aller, elle y alloit
» comme à nopces : non pas tant pour la liberté et licence qu'on
» a de s'accointer ensemble (ce que par modestie elle dict n'avoir
» jamais faict ni veu faire), mais parce que le diable tenoit telle-
» ment liés leurs cœurs et leurs volontez qu'à peine y laissoit-il
» entrer nul autre désir. Outre que les sorcières croyent aller en
» quelque lieu où il y a cent mille choses estranges et nouvelles
» à voir, et y entendent tant de divers et mélodieux instrumens
» qu'elles sont ravies, et croyent estre dans quelque paradis
» terrestre. D'ailleurs que le diable leur persuade que la crainte
» de l'enfer, qu'on appréhende si fort, est une niayserie, et leur
» donne à entendre que les peines éternelles ne les tourmenteront
» pas davantage que certain feu artificiel qu'il leur faict cauteleu-
» sement allumer, par lequel il les faict passer et repasser sans
» souffrir aucun mal. D'avantage, qu'elles y voyent tant de prestres,
» leurs pasteurs, curez, vicaires et confesseurs et autres gens de
» qualité de toutes sortes, tant de chefs de famille et tant de màis-
» tresses des maisons principales dudict païs, tant de gens voilez,
» qu'elles présupposent grans parce qu'ils se cachent et veulent
» estre incognus, qu'elles croyent et prennent à très grand honneur
» et à titre de bonne fortune d'y estre receuës....

» Marie d'Aspilcouëtte, habitante de Handaye, aagée de dix-neuf
» ans, dit qu'elle a fréquenté les sabbats puis l'aage de sept ans, et

» qu'elle y fut conduitte la première fois par Catherine de Moleres,
» qui a depuis esté exécutée à mort, lui ayant esté maintenu qu'elle
» avoit chargé le haut mal par son seul attouchement à un fort
» honneste homme : que néantmoins il y a deux ans qu'elle s'est
» retirée des liens de Satan, et qu'elle en a secoué le joug. Que le
» diable estoit en forme de bouc, ayant une queuë et au dessoubs
» un visage d'homme noir, où elle fut contrainte le baiser ; puis
» ladicte Moleres luy donna sept crapaux à garder. Que ladicte
» Moleres la transportoit au sabbat par l'air, où elle voyoit dancer
» avec violons, trompettes ou tambourins, qui rendoyent une très-
» grande harmonie. Qu'esdictes assemblées y a un extrême plaisir
» et resjouissance. Qu'on y faict l'amour en toute liberté devant
» tout le monde. Que plusieurs s'emploient à couper la teste à des
» crapaux, et les autres à en faire du poison : qu'on en faict au
» logis aussi bien qu'au sabbat. (*Tableau de l'Inconstance*, pp. 119
» et suivantes).

» Jeannette de Belloc, dicte Atsoua, fille de vingt-quatre ans,
» nous dict que puis son bas aage, elle avoit esté faicte sorcière
» par une femme nommée Oylarchahar, laquelle la mena au sabbat
» la première fois, et la présenta au diable, et après son decez,
» Marie Martin, dame de la maison d'Adamechorena, print sa place.
» Et d'autant qu'environ le mois de febvrier 1609, elle s'alla con-
» fesser à maistre Jean de Harrousteguy, prieur de Soubernoue,
» nepveu de ladicte Martin, il enjoignit à sa tante de la laisser en
» paix et ne la mener plus au sabbat. Qu'ès festes solemnelles on
» baisoit le diable au derrière, mais les notables sorcières le bai-
» soient au visage. Que les enfans environ l'aage de deux ou trois
» ans, et puis qu'ils sçavent parler, font la renonciation à Jésus-
» Christ, à la saincte Vierge, à leur baptesme, et à tout le reste,
» et commencent dès lors à prendre habitude à recognoistre et
» adorer le diable. Dict que le sabbat est comme une foire célèbre
» de toutes sortes de choses, en laquelle aucuns se promènent en
» leur propre forme, et d'autres sont transformez, ne sçayt pour-
» quoy, en chiens, en chats, asnes, chevaux, pourceaux et autres
» animaux : les petits enfans et filles gardent les troupeaux du
» sabbat, qui sont un monde de crapaux, près d'un ruisseau avec
» des petites gaules blanches qu'on leur donne, sans les laisser

» approcher du gros des autres sorciers : les médiocres et ceux » qui sont de bon aage parmi eux, on leur permet simplement de » voir, et leur en donne-on le plaisir et l'estonnement, les tenant » comme en apprentissage. Pour les autres, il y en a de deux » sortes : aucuns sont voilez pour donner opinion aux pauvres que » ce sont des princes et grands seigneurs, et qu'aucun d'eux n'ayt » horreur d'y estre et faire ce qu'ils font en adorant le diable.... » Les autres sont descouverts et tout ouvertement dancent, s'ac- » couplent, font du poison, et autres fonctions diaboliques, et » ceux-cy ne sont si près du maistre, si favoris, ne si employez. » Ils baillent l'*asperges* de l'urine du diable. Ils y vont à l'offrande, » et y a veu tenir le bassin à un Esteben Detzail, lors prisonnier : » et disoit-on qu'il s'en estoit enrichy. Qu'elle y a veu jouer du » tabourin à Ansugarlo de Handaye, lequel a depuis esté exécuté » à mort comme insigne sorcier, et du violon à Gastelloue. Elle » nous disoit qu'on eust veu desloger du sabbat et voler l'une en » l'air, l'autre monter plus haut vers le ciel, l'autre descendre vers » la terre, et l'autre parfois se précipiter dans les grands feux » allumez audit lieu, comme fuzées qui sont jettées par plusieurs, » ou comme esclairs : l'une arrive, l'autre part, et tout à un coup » plusieurs partent, plusieurs arrivent, chacune rendant compte » des vents et orages qu'elle a excités, des navires et vaisseaux » qu'elle a fait perdre : et s'en vont de Labourt, Siboro et Saint- » Jean de Luz, jusques à Arcachon, qui est une des testes de » l'Océan, aussi l'appellent-ils la teste de Buch, assés près de Bour- » deaux, et en Terre-Neuve, parce qu'elles y voyent leurs pères, » leurs maris, leurs enfans et d'autres parens, et que c'est leur » voyage ordinaire, mesme on en a veu plusieurs qui notoi- » rement sont en Terre-Neuve qu'elles menoyent au sabbat.... » Quant à la transformation, dict qu'encore que parfois elles s'y » fassent voir hautes comme une maison, pourtant elle n'a jamais » veu aucune d'elles se transformer en bestes en sa présence, mais » seulement certaines bestes courir par le sabbat, et devenir » grandes et petites, mais si soudainement qu'elle n'en a jamais » pu découvrir la façon. En voicy une plus sçavante :

» Jeannette d'Abadie, habitante de Siboro, aagée de seize ans,

» dépose qu'elle fut menée la première fois au sabbat par une
» nommée Gratianne : qu'il y a environ neuf mois qu'elle veille et
» faict tout ce qu'elle peut pour se remédier : que puis les trois
» premiers mois desdicts neuf, parce qu'elle veilloit la nuict chez
» elle, le diable la menoit tousjours au sabbat de plain jour : et
» les six mois restans jusque au 16 septembre 1609, elle n'y est
» allée que deux fois parce qu'elle a veillé et veille encore dans
» l'église : et la dernière fois, qu'elle y a esté, ce fut le 13 de sep-
» tembre 1609, ce qu'elle conte d'une bizarre et bien terrible
» façon. Car elle dict qu'ayant veillé dans l'église de Siboro, la
» nuict du samedy venant au dimanche, le jour venu, elle s'en alla
» dormir chez elle, et pendant qu'on disoit la grande messe, le
» diable lui vint arracher un higo de cuir qu'elle portait au col,
» comme font une infinité d'autres; qui est une forme de main au
» poing serré, le poulce passé entre les deux doigts, qu'elles
» croyent et portent comme remède à toute fascination et sortilége :
» et parce que le diable ne peut souffrir ce poignet, elle dict qu'il
» ne l'osa emporter, ainsi le laissa près du sueil de la porte de la
» chambre dans laquelle dormoit. En revenant au commencement
» et à la première entrée qu'elle fut au sabbat, elle dit qu'elle y vid
» le diable en forme d'homme noir et hideux, avec six cornes en
» la teste, parfois huict, et une grande queuë derrière, un visage
» devant et un autre derrière la teste, comme on peint le dieu
» Janus : que ladicte Gratianne, l'ayant présentée, receut une
» poignée d'or en récompense, puis la fit renoncer et renier son
» Créateur, la saincte Vierge, les saincts, le baptesme, père, mère,
» parents, le ciel, la terre, et tout ce qui est au monde, laquelle
» renonciation il luy faisoit renouveller toutes les fois qu'elle alloit
» au sabbat, puis elle l'alloit baiser au derrière. Que le diable luy
» faisoit souvent baiser son visage, puis son nombril, puis son
» membre, puis son derrière. Qu'elle a veu souvent baptiser des
» enfans au sabbat, qu'elle nous expliqua estre des enfans des sor-
» cières et non autres, lesquelles ont accoustumé faire plustôt
» baptiser leurs enfans au sabbat qu'en l'église, et les présenter
» au diable plustôt qu'à Dieu. » (*De l'Inconstance des mauvais anges*, p. 128.)

Une autre cérémonie était celle du baptême des crapauds; car

ces animaux jouent un grand rôle dans ces orgies populaires. A l'un des sabbats, une femme dansa en portant quatre crapauds, un sur chaque épaule, un sur chaque poignet, les derniers perchés comme des faucons. Jeannette d'Abadie poursuivit ses révélations au sujet des particularités plus scabreuses. Elle dit :

« Pour l'accouplement, qu'elle a veu tout le monde se mesler » incestueusement et contre tout ordre de nature, comme nous » avons dict cy devant, s'accusant elle mesme d'avoir été dépu- » cellée par Satan et cognue une infinité de fois par un sien parent » et autres qui l'en daignoient semondre : qu'elle fuyoit l'accou- » plement du diable, à cause qu'ayant son membre faict en » escailles, il faict souffrir une extresme douleur : outre que la » semence est extrêmement froide, si bien qu'elle n'engrosse » jamais, ni celle des autres hommes au sabbat, bien qu'elle » soit naturelle ; que hors du sabbat, elle ne fit jamais faute, » mais que dans le sabbat, elle avoit un merveilleux plaisir » en ces accouplemens autres que celui de Satan, qu'elle disoit » estre horrible, voire elle nous tesmoignoit un merveilleux plaisir » à le dire, et le conter, nommant toutes choses par leur nom plus » librement et effrontément que nous ne luy osions faire demander, » chose qui confirme merveilleusement la réalité du sabbat. Car » il est plus vraysemblable qu'elle se soit accouplée au sabbat avec » des gens qu'elle nommoit, que non, que Sathan les y ait faict voir » dans son lict par illusion, ou qu'il les luy ait portez corporelle- » ment : n'ayant peu sentir cent fois (comme elle dict) cette » semence naturelle que s'accouplant corporellement et réelle- » ment avec un homme naturel qu'elle nous a nommé qui est » encore vivant. Qu'elle y a veu des tables dressées avec force » vivres, mais quand on vouloit prendre on ne trouvoit rien souls » la main, sauf quand on y avoit porté des enfans baptisez ou non » baptisez, car de ces deux elle en avoit veu fort souvent servir et » manger : mesme un qu'on tenoit estre fils de maistre de » Lasse. Qu'on les coupe à quartiers au sabbat pour en faire part » à plusieurs parroisses.

» Davantage dict qu'elle a veu plusieurs petits démons sans bras, » allumer un grand feu, jetter des sorcières du sabbat là dedans,

» et, les retirant sans douleur, le diable leur dire qu'elles n'au-
» roient non plus de mal du feu d'enfer. Qu'elle a veu le grand
» maistre de l'assemblée se jetter dans les flammes au sabbat, se
» faire brusler jusques à ce qu'il estoit réduit en poudre, et les
» grandes et insignes sorcières prendre les dictes poudres pour
» ensorceler les petits enfans et les mener au sabbat, et en pre-
» noient aussi dans la bouche pour ne révéler jamais; et a
» veu pareillement ce mauvais démon au sabbat se réduire tout
» en menu vers. Qu'elle a ouy dire souvent messe à quelques pres-
» tres et entre autres à Migualena et Bocal, vestus de rouge et de
» blanc : que le maistre de l'assemblée et autres petits démons
» estoient sur l'autel en forme de saincts : que pour aller au sab-
» bat elle ne laissoit d'aller à l'église, mais elle trembloit quand
» elle y voyoit faire l'eslévation, et tremble encore toutes les fois
» qu'elle la voit. Et quand elle se veut approcher du crucifix, pour
» luy baiser les pieds, elle devient tout esperdue et troublée, sans
» sçavoir quelle prière elle fait, parce qu'elle voit en mesme
» instant comme une personne noire et hideuse qui est tout au
» bas et au dessoubs des pieds dudict crucifix, qui fait contenance
» de l'en empescher. Quant aux sorciers qui ne confessent ny à
» la torture ny au supplice, elle dict avoir veu que le diable leur
» perce le pied gauche avec un poinçon et leur tire un peu de sang
» au dessoubs du petit doigt dudict pied gauche, lequel sang il
» succe, et celuy là ne confesse jamais chose qui concerne le sor-
» tilége : ce qu'elle a veu pratiquer en la personne de maistre
» François de Bideguaray, prestre au lieu appelé Bordegaina, où
» le sabbat a accoustumé se tenir, si bien qu'elle nous a dict qu'il
» ne confesseroit jamais. Qu'elle a veu au sabbat entre une infinité
» qu'elle nomme et cognoist, un nommé Anduitze, qui est celuy
» qui va donner les assignations aux sorcières pour se trouver au
» sabbat....

» Et plusieurs autres nous ont dict que les plaisirs et la joye y
» sont si grands et de tant de sortes, qu'il n'y a homme ny femme
» qui n'y coure très-volontiers.... La femme se joue en présence
» de son mary sans soupçon ni jalousie, voire il en est souvent le
» proxénète : le père dépucelle sa fille sans vergogne : la mère
» arrache le pucelage du fils sans crainte : le frère de la sœur; on

» y voit les pères et mères porter et présenter leurs enfans. » (*De l'Inconstance*, p. 132.)

Les danses du sabbat étaient des plus indécentes, y compris la fameuse sarabande, et les femmes y dansaient quelquefois toutes nues, quelquefois en chemise. Ces danses consistaient en mouvements désordonnés, et le diable s'y joignait en choisissant la plus belle femme pour sa partenaire. La description de ces danses par De Lancre est trop curieuse pour ne pas être donnée textuellement.

« Et s'il est vray ce qu'on dit que jamais femme ny fille ne revint » du bal si chaste comme elle y est allée, combien immonde » revient celle qui s'est abandonnée et a prins ce mal-heureux » dessain d'aller au bal des démons et mauvais esprits, qui a dancé » à leur main, qui les a si salement baisez, qui s'est donnée à eux » en proye, les a adorez, et s'est mesme accouplée avec eux? C'est » estre à bon escient inconstante et volage : c'est estre non-seule- » ment impudique, voire putain effrontée, mais bien folle enragée, » indigne des grâces que Dieu luy avoit faict et versé sur elle, lors » qu'il la mit au monde, et la fict naistre chrestienne. Nous fismes » en plusieurs lieux dancer les enfans et filles de la mesme façon » qu'elles dançoient au sabbat, tant pour les déterrer d'une telle » saleté, leur faisant recognoistre combien le plus modeste mou- » vement estoit sale, vilain, et malséant à une honneste fille, » qu'aussi parce qu'au confrontement la plus part des sorcières » accusées d'avoir, entre autres choses, dancé à la main du diable, » et parfois mené la dance, nioyent tout, et disoient que les filles » estoient abusées, et qu'elles n'eussent sceu exprimer les formes » de dance qu'elles disoient avoir veu au sabbat. C'estoient des » enfans et filles de bon aage, et qui estoient desjà en voye de salut » avant nostre commission. A la vérité, aucunes en estoient dehors » tout à faict, et n'alloyent plus au sabbat il y avoit quelque temps : » les autres estoient encore à se débatre sur la perche, et attachez » par un pied, dormoient dans les églises, se confessoient et com- » munioient, pour s'oster du tout des pattes de Sathan. Or, on dict » qu'on y dance tousjours le dos tourné au centre de la dance, qui » faict que les filles sont si accoustumées à porter les mains en » arrière en ceste dance ronde, qu'elles y traînent tout le corps,

» et luy donnent un ply courbé en arrière, ayant les bras à demy » tournez; si bien que la plus part ont le ventre communément » grand, enflé et avancé, et un peu penchant sur le devant. Je ne » sçay si la dance leur cause cela ou l'ordure et meschantes » viandes qu'on leur faict manger. Au reste, on y dance fort peu » souvent un à un, c'est-à-dire un homme seul avec une femme ou » fille, comme nous faisons en nos gaillardes : ains elles nous ont » dict et assuré, qu'on n'y dançoit que trois sortes de bransles, » communément se tournant les espaules l'un l'autre, et le dos » d'un chascun visant dans le rond de la dance, et le visage en » dehors. La première, c'est à la bohémienne, car aussi les Bohê- » mes coureurs sont à demy diables : je dy ces long poils sans » patrie, qui ne sont ny Ægyptiens, ny du royaume de Bohême, » ains ils naissent par tout en chemin faisant et passant païs, et » dans les champs, et soubs les arbres, et font les dances et baste- » lages à demy comme au sabbat. Aussi sont-ils fréquens au païs » de Labourt, pour l'aisance du passage de Navarre et de » l'Espagne.

» La seconde, c'est à sauts, comme noz artisans font ès villes et » villages, par les rues et par les champs: et ces deux sont en rond. » Et la troisième est aussi le dos tourné, mais se tenant tous en » long, et, sans se deprendre des mains, ils s'approchent de si » près qu'ils se touchent, et se rencontrent dos à dos, un homme » avec une femme : et à certaine cadence, ils se choquent et fra- » pent impudemment cul contre cul. Mais aussi il nous fut dit que » le diable bizarre ne les faisoit pas tous mettre rangément le dos » tourné vers la couronne de la dance, comme communement dict » tout le monde : ains l'un ayant le dos tourné, et l'autre non : et » ainsi tout à suite jusqu'à la fin de la dance.... Or elles dancent » au son du petit tabourin et de la fluste, et parfois avec ce long » instrument qu'ils portent sur le col, puis s'allongeant jusqu'au- » près de la ceinture, ils le batent avec un petit baston : parfois » avec un violon. Mais ce ne sont les seuls instrumens du sabbat, » car nous avons apprins de plusieurs qu'on y oyt toute sorte » d'instrumens, avec une telle harmonie qu'il n'y a concert au » monde qui le puisse esgaler. » (*De l'Inconstance, etc.*, p. 209.)

Rien n'est plus singulier que la luxurieuse curiosité avec

laquelle les commissaires interrogeaient les témoins sur les capacités et les particularités sexuelles du diable, et l'espèce de satisfaction avec laquelle De Lancre en donne un abrégé dans ses écrits. Tous ces renseignements confirment l'identité qui existait entre ces orgies et celles de l'ancien culte de Priape, lequel est indubitablement figuré par Satan au sabbat. Voici les dépositions sur ce sujet de quelques-unes de nos jeunes sorcières :

« Jeannette d'Abadie, aagée de seize ans, dict qu'elle a veu » hommes et femmes se mesler promiscuement au sabbat : que le » diable leur commandoit de s'accoupler et de se joindre, leur » baillant à chacun tout ce que la nature abhorre le plus, sçavoir » la fille au père, le fils à la mère, la sœur au frère, la filleule au » parrain, la pénitente à son confesseur, sans distinction d'aage, » de qualité, ni de parentelle : de sorte qu'elle confessoit libre- » ment avoir esté connue une infinité de fois au sabbat, par un » cousin germain de sa mère et par une infinité d'autres : que » c'est une perpétuelle ordure, en laquelle tout le monde s'esgayoit » comme elle : que hors du sabbat, elle ne fit jamais de faute : » qu'elle le faisoit tout autant de fois que le diable le luy com- » mandoit, et indifféremment avec toute sorte de gens : ayant esté » dépucellée au sabbat puis l'aage de treize ans : que le diable les » conviant et forçant de faire ceste faute, soit avec luy, soit avec » des gens de rencontre en ces assemblées, la faute n'estoit sienne : » que de ces accouplemens on ne s'engrossoit jamais, soit qu'ils » fussent avec le maistre, soit avec d'autres sorciers : ce que » pourtant plusieurs exemples dans nos histoires rendent extrê- » mement incertain et douteux : qu'on n'y sent que déplaisir : » qu'elle n'a jamais senty qu'il eust aucune semence, sauf quand il » la dépucella qu'elle la sentit froide, mais ce que celle des autres » hommes qui l'ont cognuë est naturelle : qu'il se choisit et trie » les plus belles; et de vray toutes celles que nous avons veu » qualifiées de ce titre de roynes estoient doüées de quelque » beauté plus singulière que les autres. Si bien que celle Detsail à » Urrogne, lorsqu'elle fut exécutée à mort, mourut si desdai- » gneusement que le bourreau de Bayonne, jeune et de belle » forme, voulant extorquer d'elle, comme c'est la coustume, le

» baiser du pardon, elle ne voulut jamais profaner sa belle bouche » qui avoit accoustumée d'estre colée au derrière du diable. Dict » davantage que lorsque le diable les coignoist charnellement, » elles souffrent une extrême douleur, les ayant ouyes crier, et, au » sortir de l'acte, les ayant veuës revenir au sabbat toutes san- » glantes se plaignant de douleur, laquelle vient de ce que le » membre du démon estant faict à escailles comme un poisson, » elles se reserrent en entrant, et se lèvent et piquent en sortant : » c'est pour quoy elles fuyent semblables rencontres.

» Que le membre du diable, s'il estoit estendu, est long environ » d'une aulne, mais il le tient entortillé et sinüeux en forme de ser- » pent : que souvent il interpose quelque nuée quand il veut se » joindre à quelque femme ou fille. Qu'elle a veu le diable avec » plusieurs personnes au sabbat qu'elle nous a nommées, et que si » veux taire pour certaine raison. Et en fin qu'elle avoit aussi esté » dépucellée par luy dès l'aage de treize ans, et depuis cognue plu- » sieurs fois en forme d'homme, et en mesme façon que les autres » hommes ont accoustumé de cognoistre leurs espouses, mais avec » une extresme douleur, par les raisons cy dessus deduictes : » qu'elle a veu faire tous ces accouplemens une infinité de fois, » par ce que celles que le mauvais démon a cognuës voyent fort » bien quand le diable en cognoist d'autres. Mais il a quelque » vergongne de faire voir cette vilennie à celles avec lesquelles il » n'a encore eu acointance : qui est cause qu'il leur met au devant » cette nuée.

» Marie d'Aspilcuette, fille de dix-neuf à vingt ans, disoit de » mesme, pour ce qui est du membre en escailles, mais elle dépo- » soit que lorsqu'il les vouloit cognoistre, il quitoit la forme de » bouc et prenoit celle d'homme. Que les sorciers au sabbat pre- » noient chacun telle femme ou fille que bon luy sembloit, et à la » veüe de tout le monde : qu'on n'y est jamais refusé, et que les » maris souffrent que le diable, ou qui que ce soit du sabbat, » jouisse de sa femme tout devant lui, et que le mari mesme par- » fois s'exerce avec sa femme : que le membre du diable est long » environ la moitié d'une aulne, de médiocre grosseur, rouge, » obscur et tortu, fort rude et comme piquant.

» En voici d'une autre sorte. Marguerite, fille de Sare, aagée de » seize à dix-sept ans, dépose que le diable, soit qu'il ayt la forme » d'homme, ou qu'il soit en forme de bouc, a tousjours un membre » de mulet, ayant choisi en imitation celui de cet animal comme » le mieux pourveu : qu'il l'a long et gros comme le bras : que » quand il veut cognoistre quelque fille ou femme au sabbat, » comme il faict presque à chaque assemblée, il faict paroistre » quelque forme de lict de soye, sur lequel il faict semblant de les » coucher, qu'elles n'y prennent point de déplaisir, comme ont » dict ces premières : et que jamais il ne paroist au sabbat, en » quelque action que ce soit, qu'il n'ait tousjours son instrument » dehors, de cette belle forme et mesure : tout à rebours de ce que » dit Boguet, que celles de son païs ne luy ont veu guière plus long » que le doigt et gros simplement à proportion : si bien que les » sorcières de Labourt sont mieux servies de Satan que celles de » la Franche-Comté.

» Marie de Marigrane, fille de Biarrix, aagée de quinze ans, dit » qu'il semble que ce mauvais démon ait son membre my party, » moitié de fer, moitié de chair, tout de son long, et de mesme » les génitoires, et dépose l'avoir veu en cette forme plusieurs » fois au sabbat : et outre ce l'avoit ouy dire à des femmes que » Satan avait cognues : qu'il les faict crier comme des femmes qui » sont en mal d'enfant : et qu'il tient tousjours son membre » dehors.

» Petry de Linarre dict que le diable a le membre faict de corne, » ou pour le moins, il en a l'apparence, c'est pourquoy il faict tant » crier les femmes. » (*De l'Inconstance*, p. 223.)

Le diable, nous dit-on plus loin, préférait les femmes mariées aux filles, parce qu'elles étaient plus coupables, le péché d'adultère étant plus grand que celui de simple fornication.

Afin de faire mieux comprendre sa narration du sabbat, De Lancre a fait rassembler tous les éléments recueillis dans les dépositions des victimes, en un dessin qui orne la seconde édition de son travail et qui nous retrace cette scène si vivement que nous l'avons fait graver de nouveau en fac-similé pour le présent essai (1). Les

(1) Voir planche XL.

différents groupes sont, comme on peut le voir, indiqués par des lettres capitales. *A*, nous montre Satan dans sa chaire dorée, avec cinq cornes, celle du milieu allumée, afin de donner le feu à tous les luminaires et à tous les feux du sabbat. *B*, est la reine du sabbat, assise à sa droite, tandis qu'une favorite d'un moindre degré est à sa gauche. *C*, une sorcière présentant un enfant qu'elle a séduit. *D*, les sorcières, chacune avec leur démon, assises à table. *E*, un groupe de quatre sorcières et sorciers admis comme spectateurs et qui ne peuvent prendre part à la grande cérémonie. *F*, selon un ancien proverbe, *après la pance, vient la danse :* les sorcières et leurs démons se sont levés de table et se livrent aux danses que nous avons mentionnées. *H*, une troupe de filles et de femmes qui dansent avec leurs figures tournées en dehors du cercle. *I*, le chaudron sur le feu pour faire les poisons et les compositions pernicieuses. *K*, pendant ces occupations, d'autres sorcières arrivent au sabbat à califourchon sur des bâtons et sur des manches à balai, d'autres sur des boucs amenant avec elles des enfants pour offrir à Satan ; d'autres quittent le sabbat, emportées dans l'air vers la mer et des pays éloignés, où elles soulèveront des orages et des tempêtes. *L*, les grands seigneurs et les grandes dames et autres riches personnages traitant les grandes affaires du sabbat, où ils paraissent voilés et les femmes masquées, afin de rester inconnus. En dernier lieu, en *M*, nous voyons les enfants, à quelque distance de la partie active de la cérémonie, prenant soin des crapauds.

En passant en revue les scènes extraordinaires développées dans les dépositions, nous sommes frappés de la ressemblance qu'elles ont entre elles, quoique prises dans différentes contrées, et aussi des points de ressemblance du sabbat avec les assemblées secrètes dont les Templiers étaient accusés. Nous avons dans les deux, la présentation de l'initié, le déni du Christ, l'hommage au grand maître scellé par le baiser obscène. Ces formalités rigoureuses étaient nécessaires, car en conservant secrètement un culte ancien dont les rites étaient proscrits, il fallait exiger des initiés une énergique protestation contre la foi nouvelle, et la leur faire manifester par des actes et par des paroles qui les compromettaient en tout temps et en tous lieux. La masse et le poids des preuves four-

nies établissent avec certitude que ces rites prévalaient chez les Templiers, quoiqu'il ne soit pas évident qu'ils prévalaient dans tout l'ordre. L'identité des révélations des sorciers dans toutes les contrées où ils ont été pris montrent aussi qu'il y avait là un fonds de réalité. Nous ne doutons pas que les orgies priapiques et les assemblées périodiques des cultes similaires décrites au commencement de cet essai, n'aient été continuées longtemps après la chute du pouvoir romain et la promulgation du christianisme. Les populations rustiques et presque serviles dont la morale et les habitudes n'étaient guère connues des autres classes de la société, pouvaient, dans des pays peu peuplés, s'assembler la nuit aux endroits déserts sans crainte d'être troublées. Peut-être, dans l'origine, pratiquaient-elles simplement les rites de Priape avec les orgies qui les suivaient. Mais en s'avilissant de plus en plus, ces orgies devinrent, sous l'influence des boissons excitantes dont parle Michelet (1), aussi sauvages que possible, et furent, selon lui, les saturnales des serfs. L'état mental produit par ces excitations pouvait leur faire croire à la présence réelle des êtres qu'ils adoraient, et qui, selon la doctrine de l'Église chrétienne, étaient autant de démons. De là l'introduction de l'élément diabolique dans ces scènes. Tant que l'ancien culte ne sortit pas de la classe supérieure de la société, qui avait à sa disposition d'autres moyens secrets, il se pratiquait sous des formes moins vulgaires, dans l'ombre des sociétés occultes, telles que celles des gnostiques, des templiers, et autres d'un caractère plus ou moins immoral ; et il continua ainsi d'exister, sans aucun doute, même après l'époque dite de la Renaissance. Ces pratiques superstitieuses prédominaient surtout dans le Midi de l'Europe, où l'influence romaine avait été plus grande que partout ailleurs.

Dans la première partie de notre travail, nous avons constaté que les derniers vestiges du culte des pouvoirs générateurs subsistent encore en Angleterre et sur le rivage occidental de l'Irlande. En vue de la côte de Mayo, est une petite île nommée Inniskea, habitée par une race primitive et très inculte. Cette île, quoiqu'elle

(1) Voir Michelet, *la Sorcière,* liv. I, c. IX, sur l'usage et les effets des solanées auquel il attribue une grande part des aberrations du sabbat.

tienne son nom de celui d'une sainte (elle est l'*Insula Sanctæ Geidhe* des hagiographes), ne contient pas un seul prêtre catholique. Ses habitants, ainsi que nous l'apprenons d'une communication intéressante des *Notes and queries*, de sir J. Emerson Tennent, sont de purs idolâtres, et leur idole, qui est sans aucun doute une représentation de Priape, est une longue pierre cylindrique qu'ils appellent *Neevougee*. Cette idole est enveloppée de flanelle et elle est confiée aux soins des femmes qui remplissent près d'elle l'office de prêtresses. Elle est exposée, dans de certaines occasions, par exemple, lorsque les orages troublent la pêche, qui est l'industrie dont vit une partie de la population; d'autres fois, au contraire, on l'expose pour faire naître les orages qui amènent des épaves sur la côte.



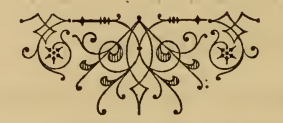


TABLE DES PLANCHES

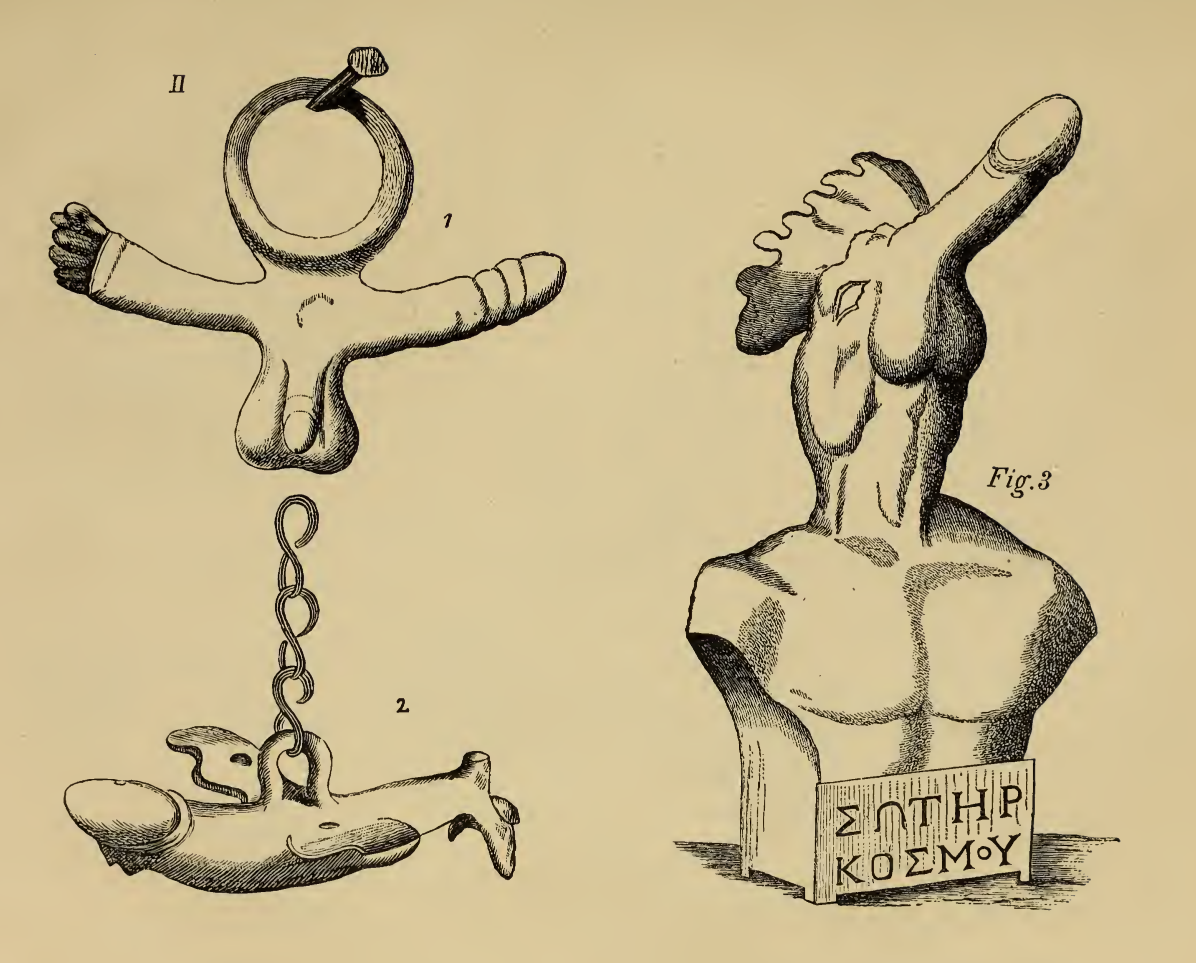


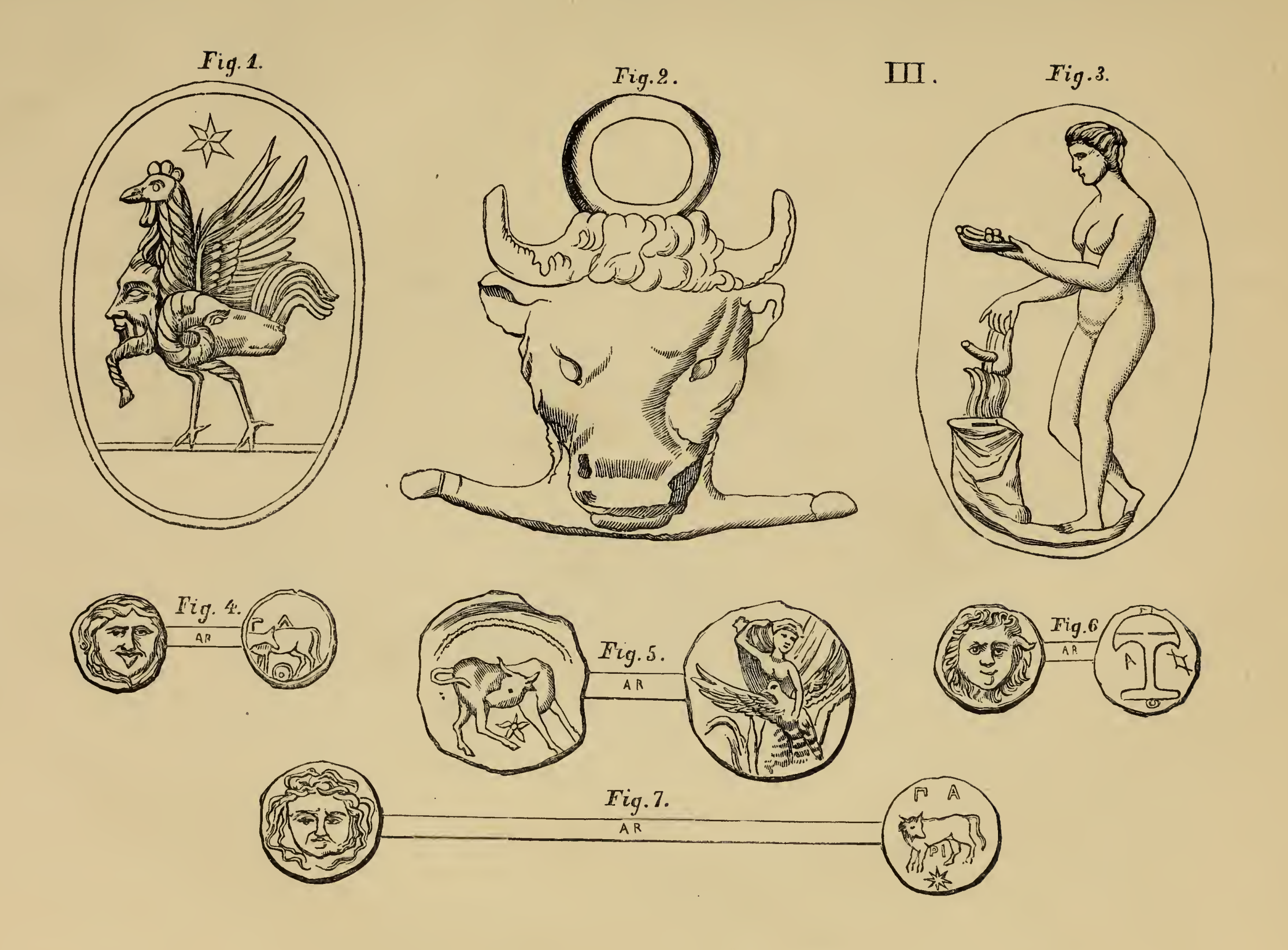


TABLE DES MATIÈRES

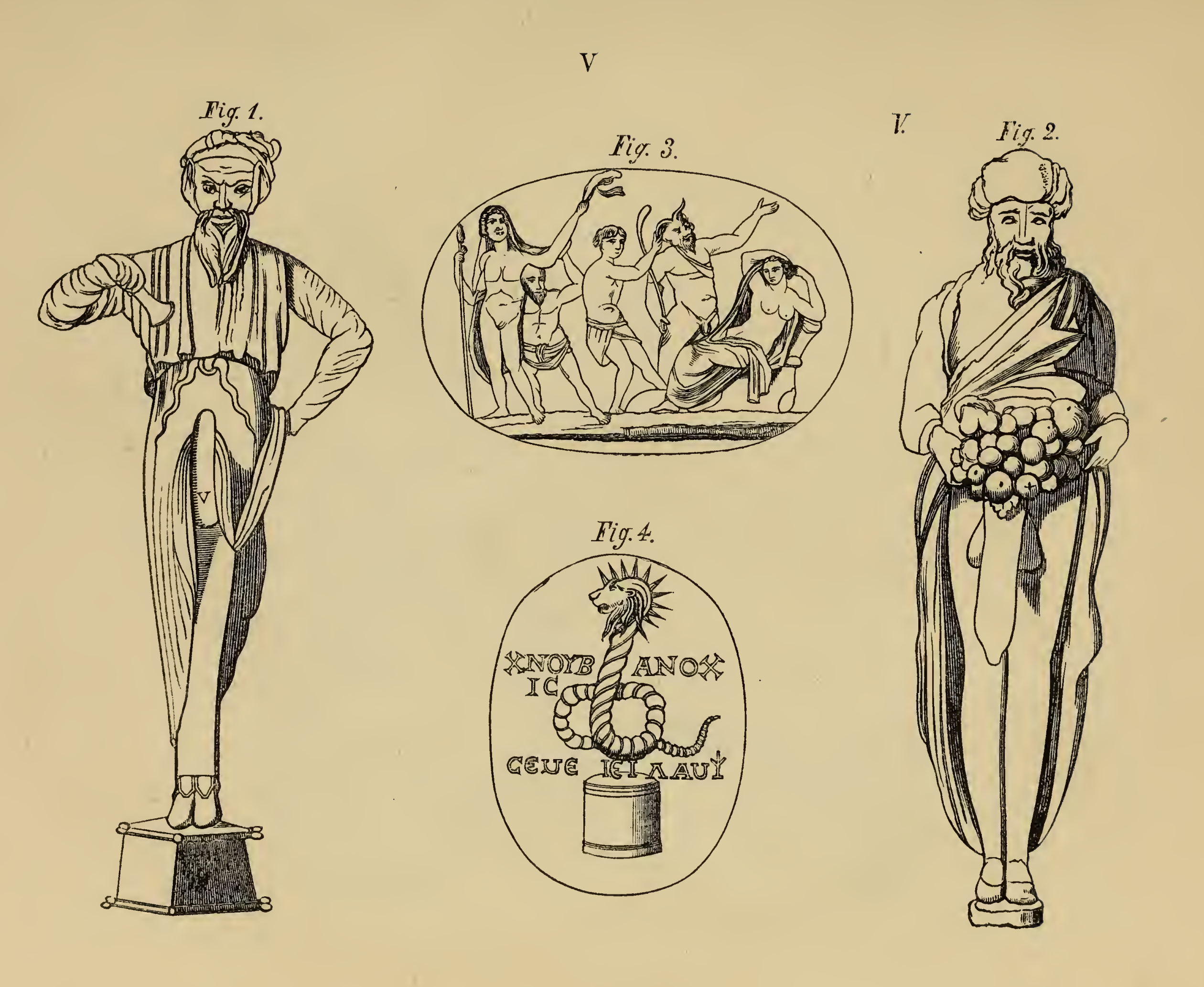



I

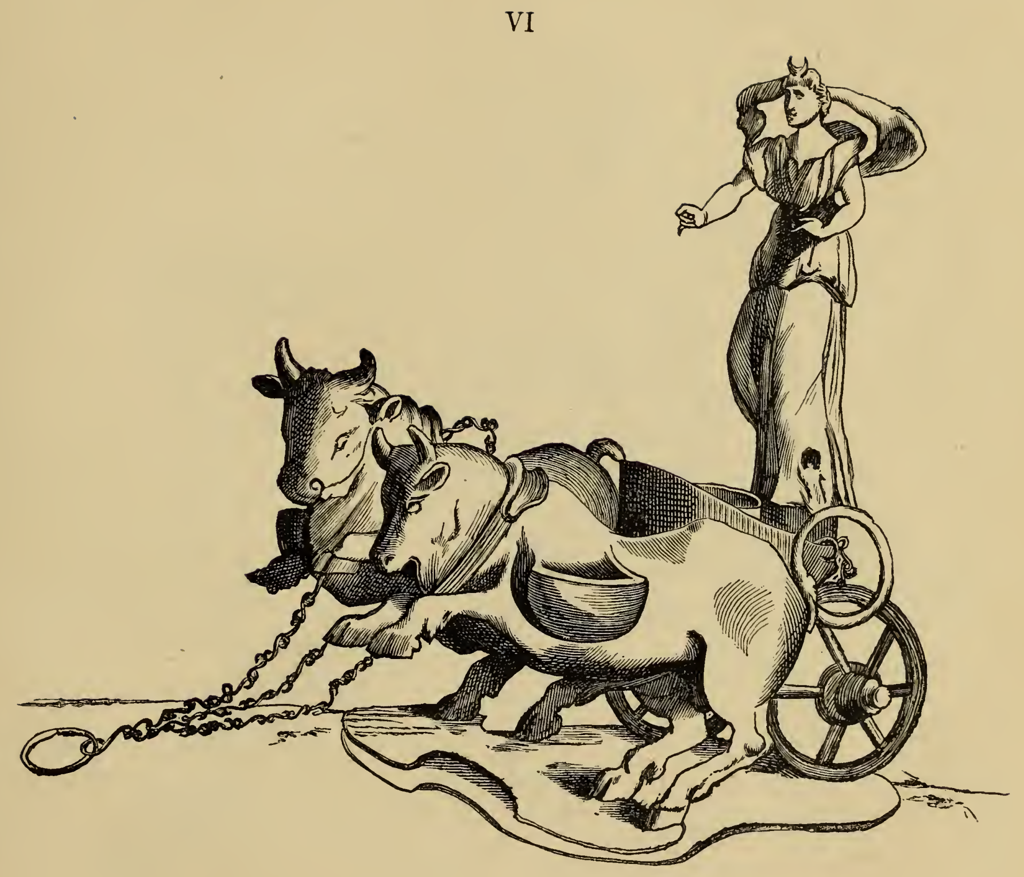

II
1
2
Fig.3
ΣΩΤΗΡ
ΚΟΣΜΟΥ


III.
Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 4.
AR
Fig. 5.
AR
Fig. 6
AR
Fig. 7.
AR
Π Α


IV.
Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
ΜΕ
Fig. 4.
Fig. 5.
ΚΟΡΑΣ


V
Fig. 1.
V
Fig. 3.
V.
Fig. 2.
Fig. 4.
XNOYB ANOX
IC
CEUE ICI ΛΑΑUY

VI

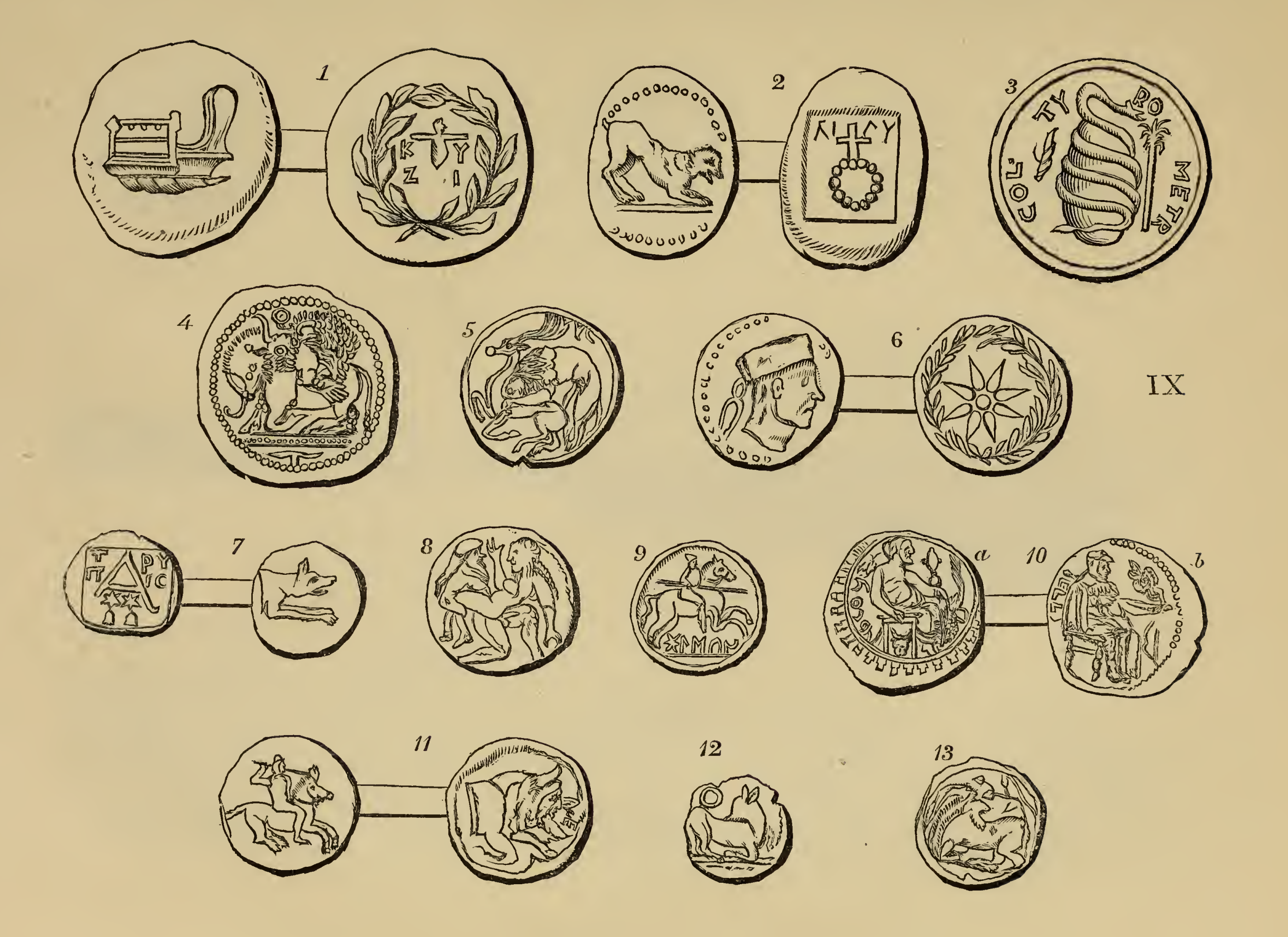




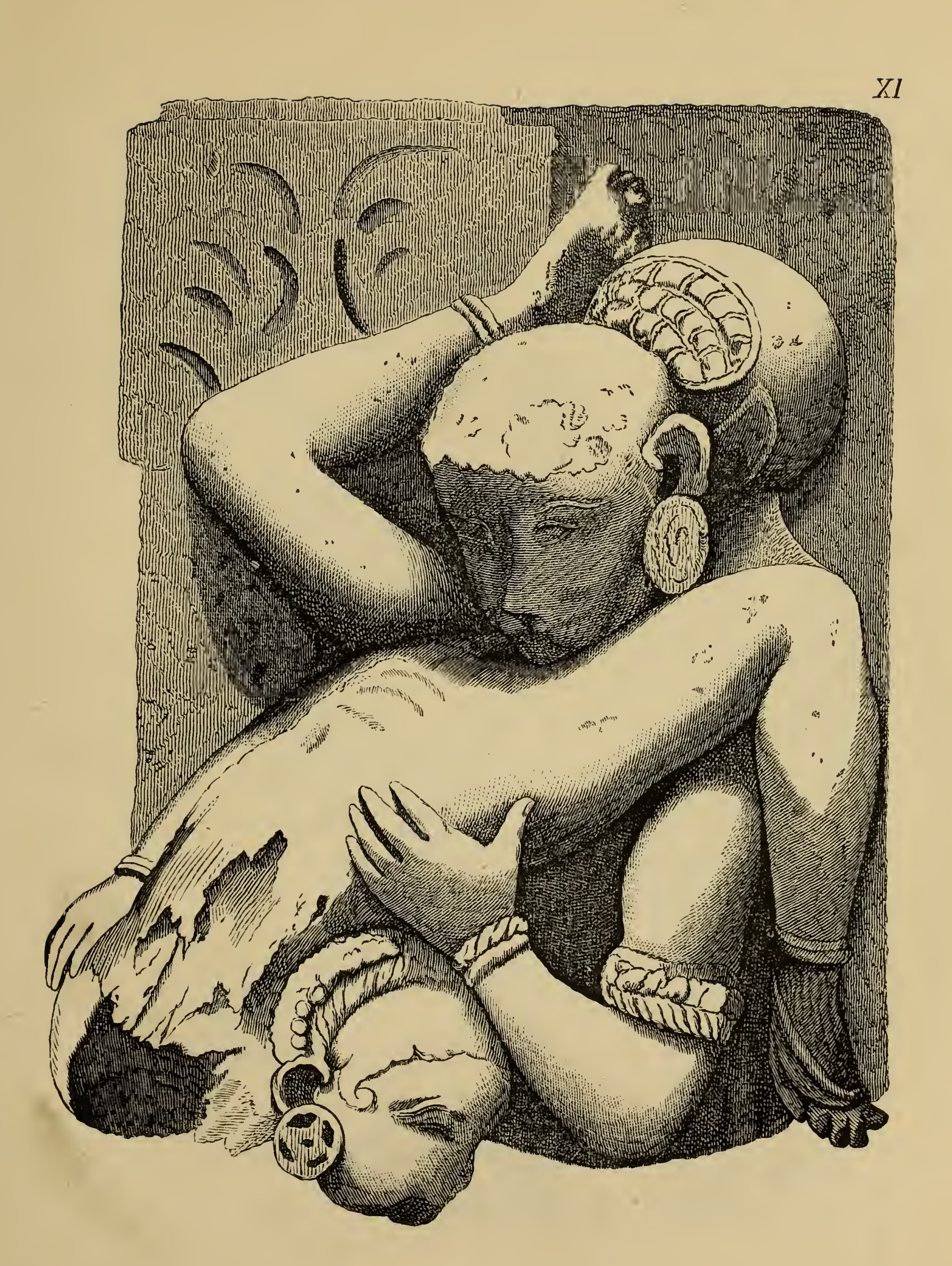
VII




VIII


IX
1
2
3
COL TY RO METR
4
5
6
7
8
9
10
a
b
11
12
13


X.
Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 5.
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 8.
ΚΑΡ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΑΝΤΙΓΟΝ
ΜΗΤΡΙΟΥ
ΛΑΔΕΛΦΟΥ
ΙΚΑΤΟΡΟΣ

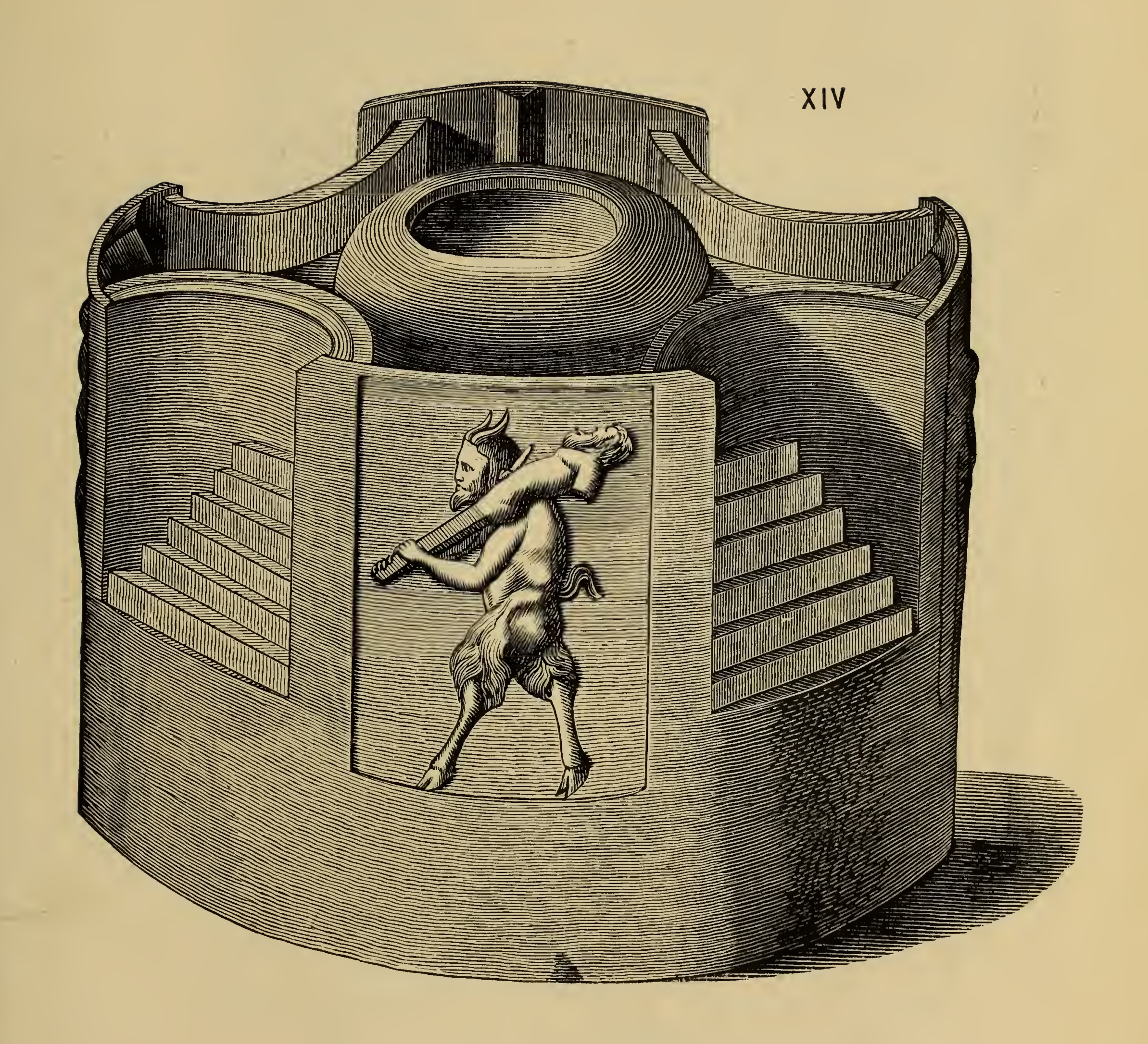


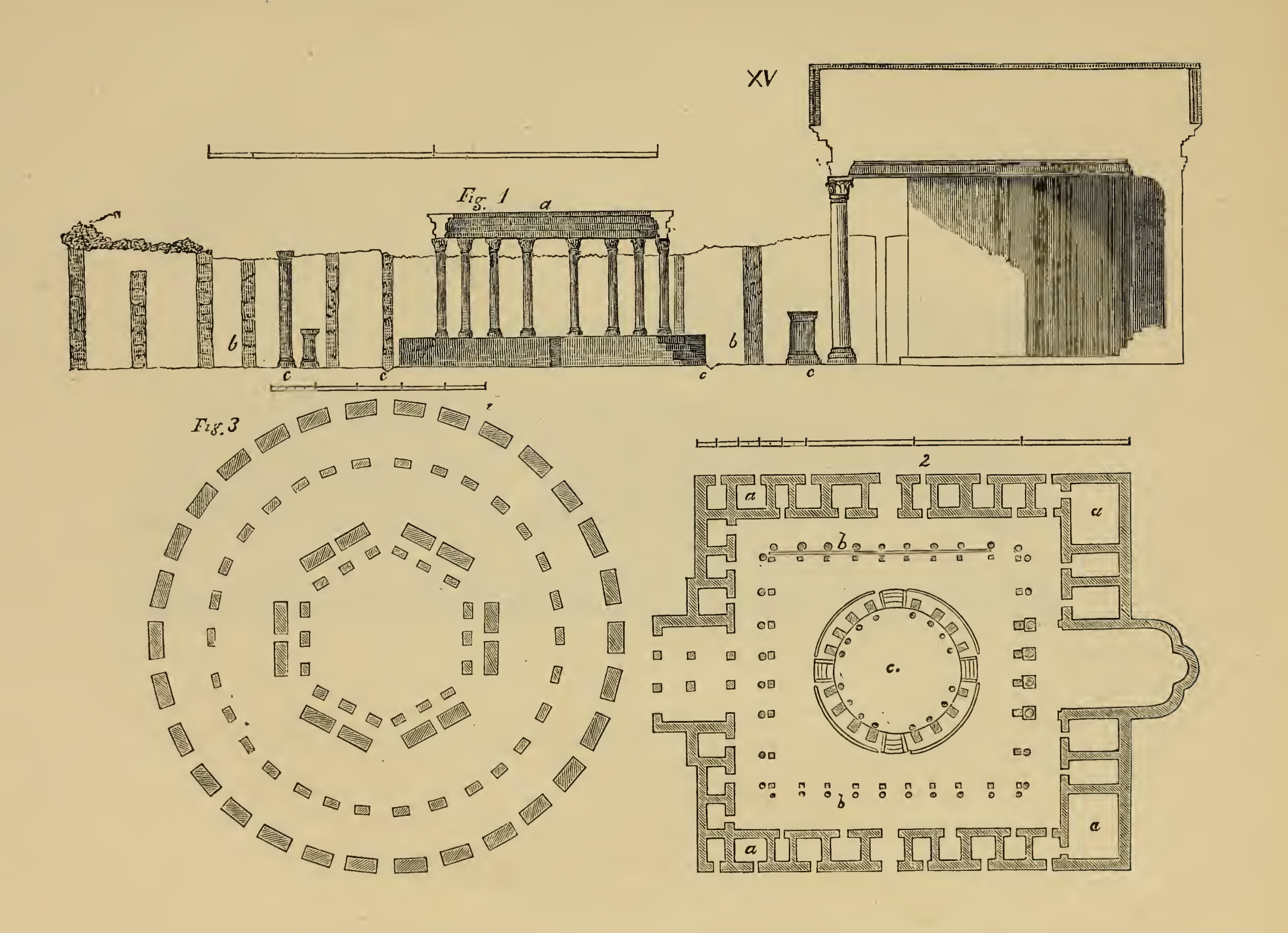


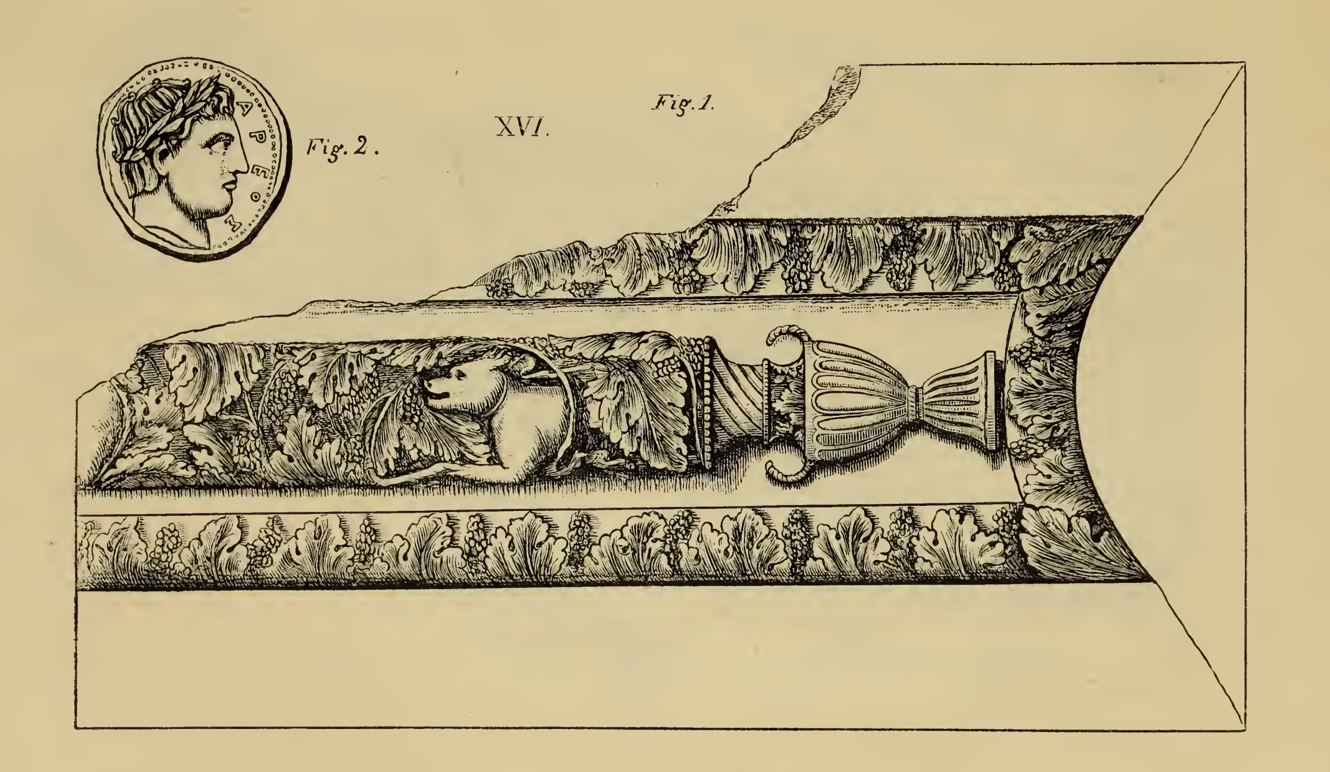
XII.

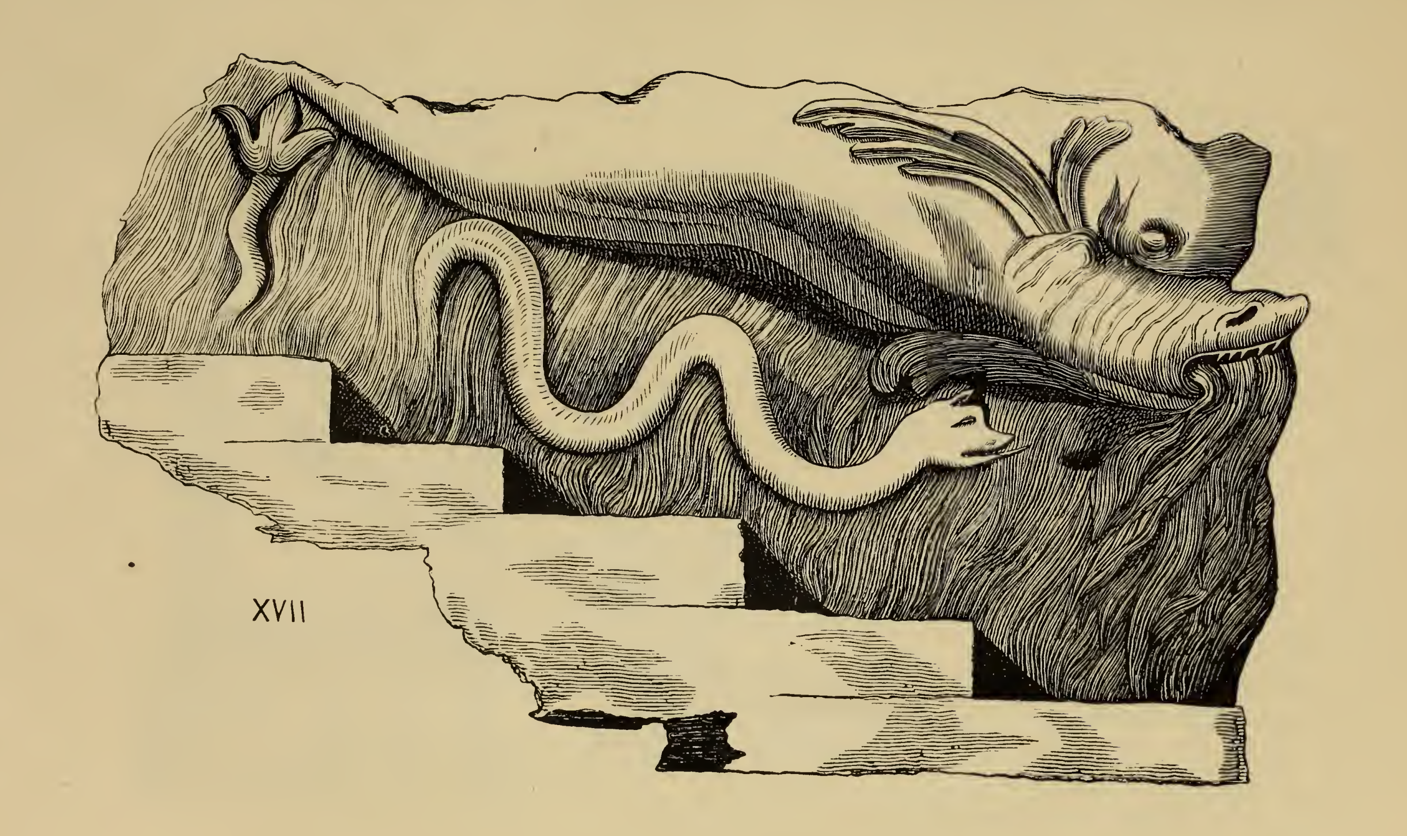

XIII
Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 5
Fig. 4.
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 8.
ΑΝΤΙΟΧΟΥ
Fig. 9.
Fig. 10.
ΕΠΙ
ΑΝΤΙΟΧΟΥ
Fig. 11.

XIV




XV
Fig. 1
a
b
c
Fig. 3
2


XVI.
Fig. 1.
Fig. 2.
ΑΡΕΘΟΣ



XVII


XVIII.
Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3

XIX.

Fig. 1.

Fig. 2.

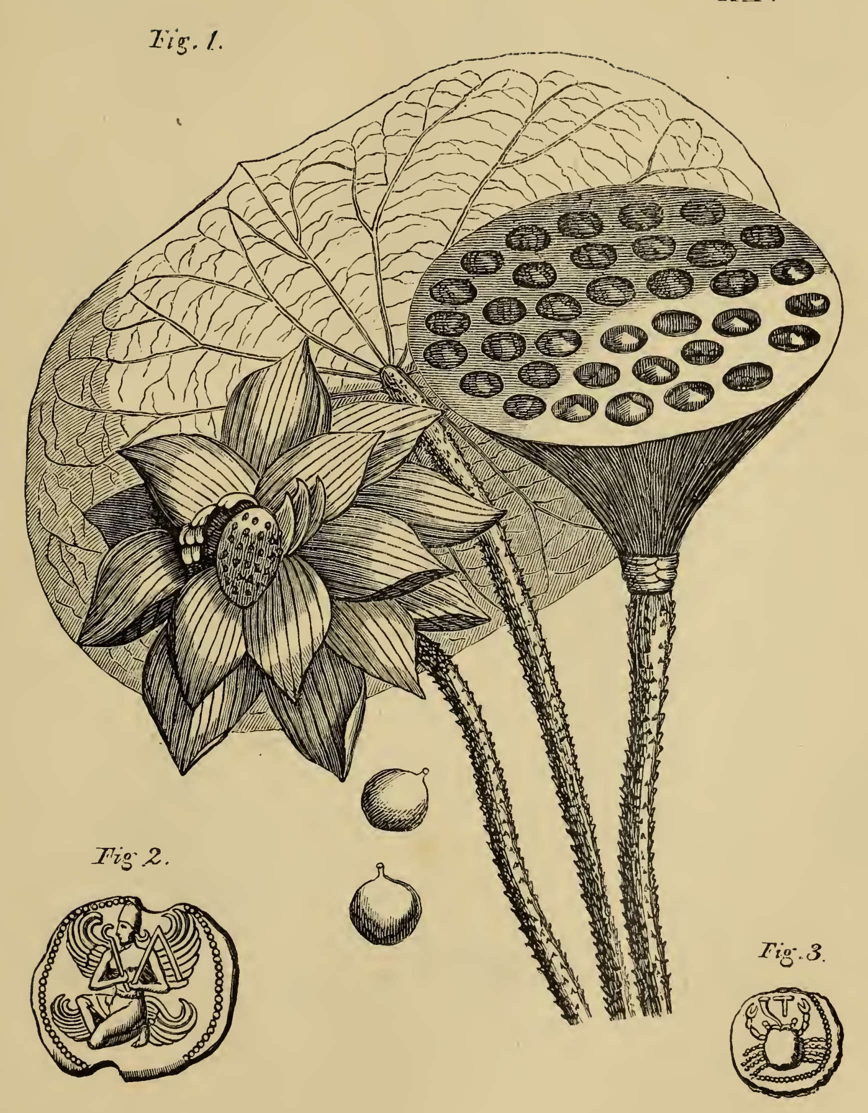
Fig. 3.

Fig. 7.

Fig. 6

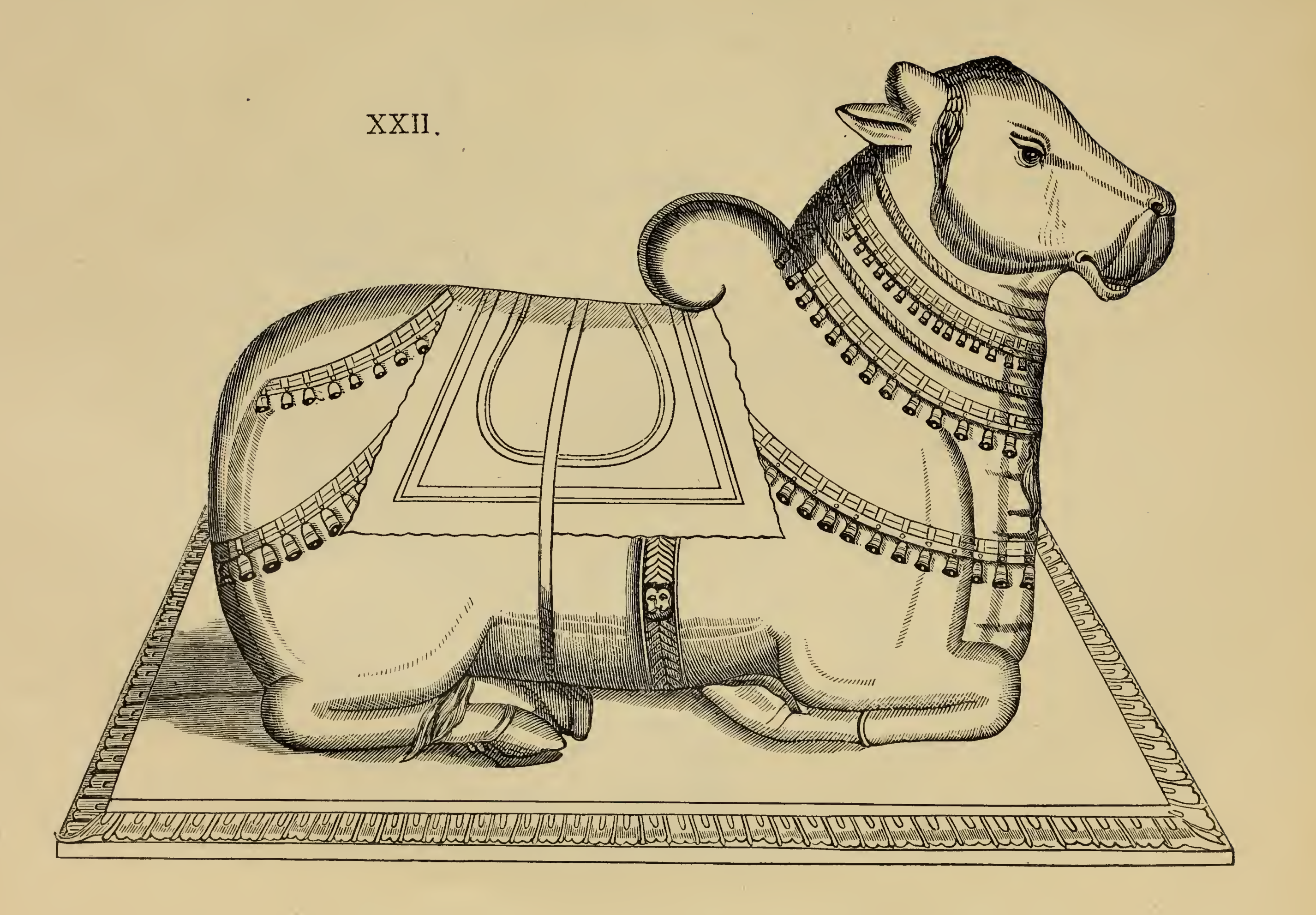
Fig. 4.

Fig. 5.


Fig. 1.
Fig 2.
Fig. 3.


XXI
Fig. 1
COL TY RO METR
Fig. 2
Fig. 3
Fig. 4
ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ
Fig. 5
Fig. 6.
Fig. 7

XXII.



XXIII



XXIV



Fig. 1.

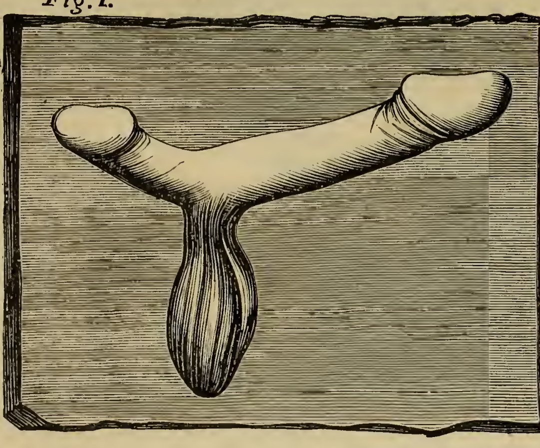


Fig. 2.

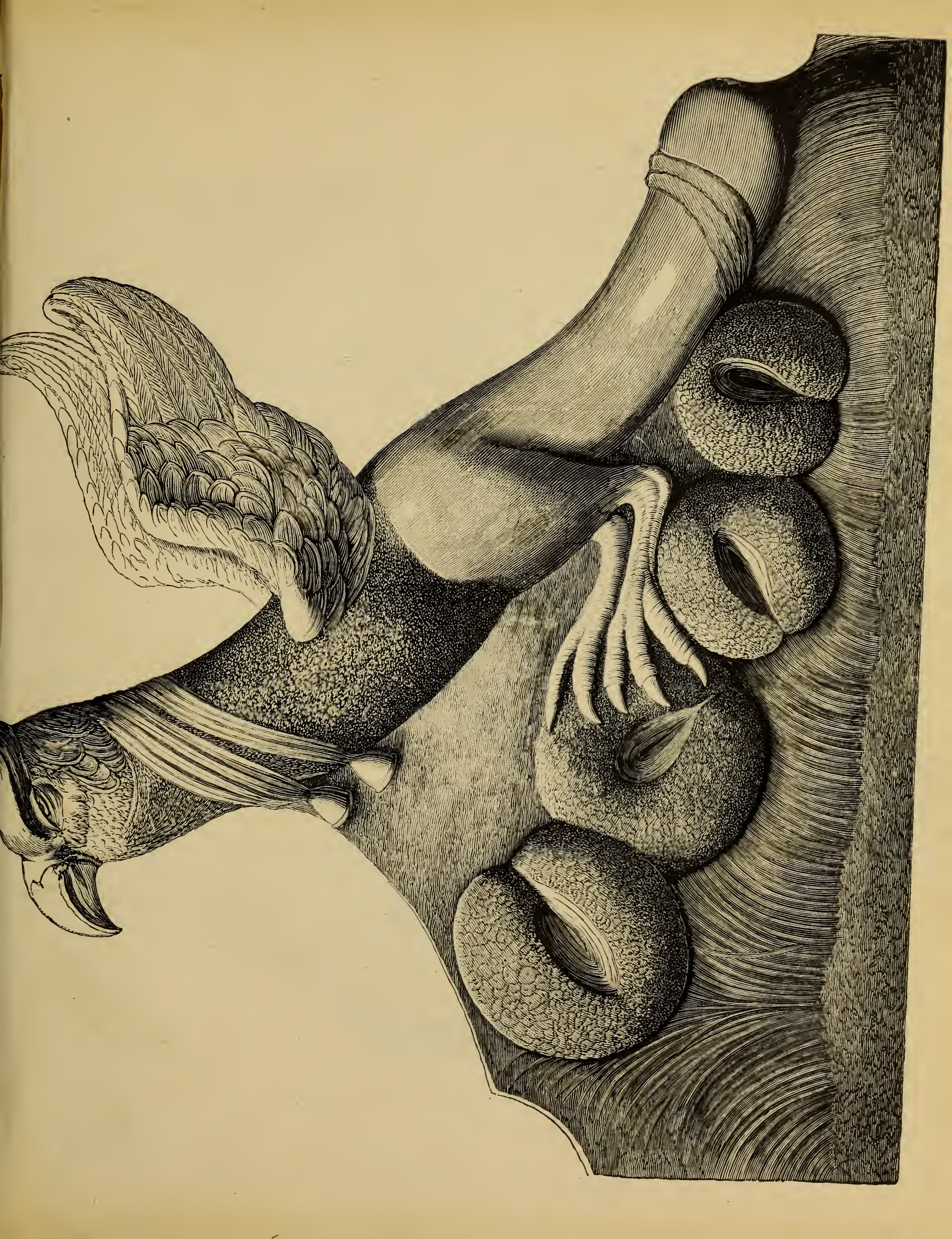


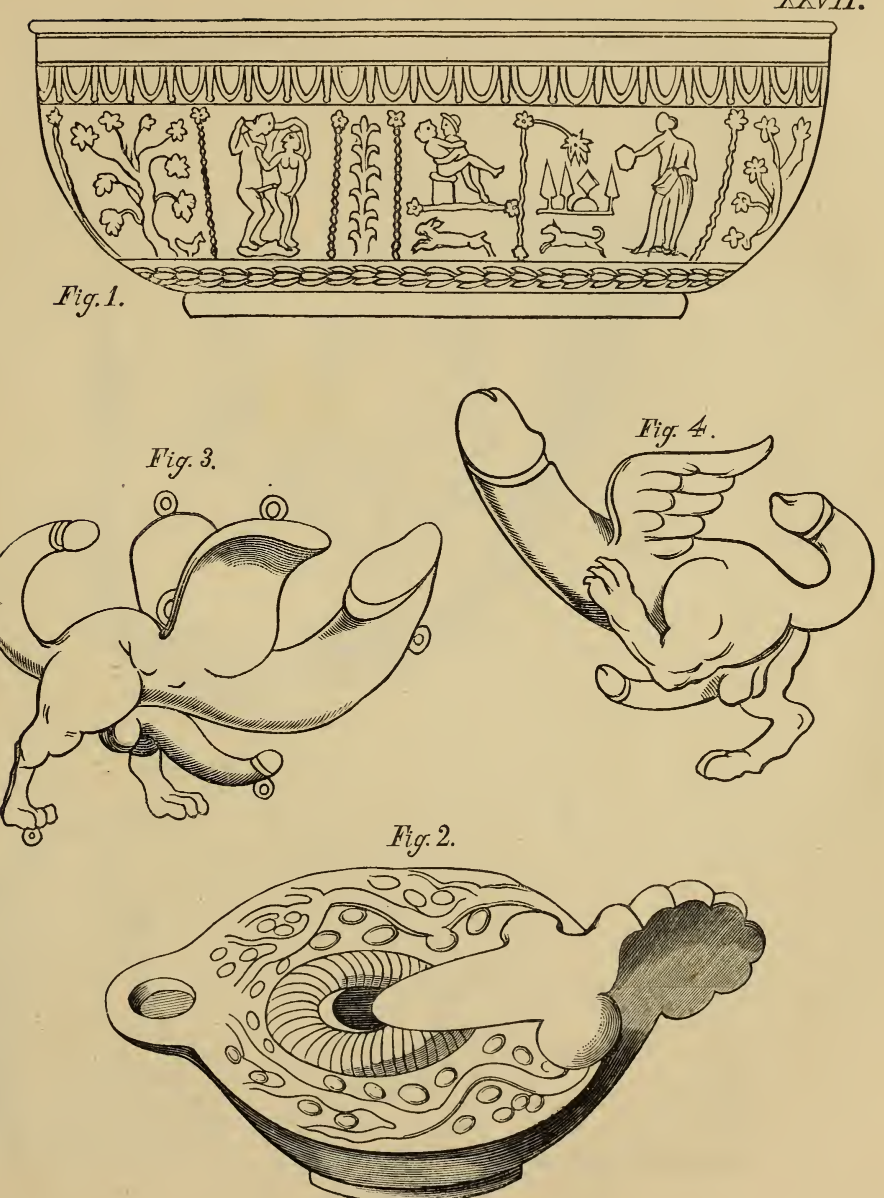
Fig. 3.



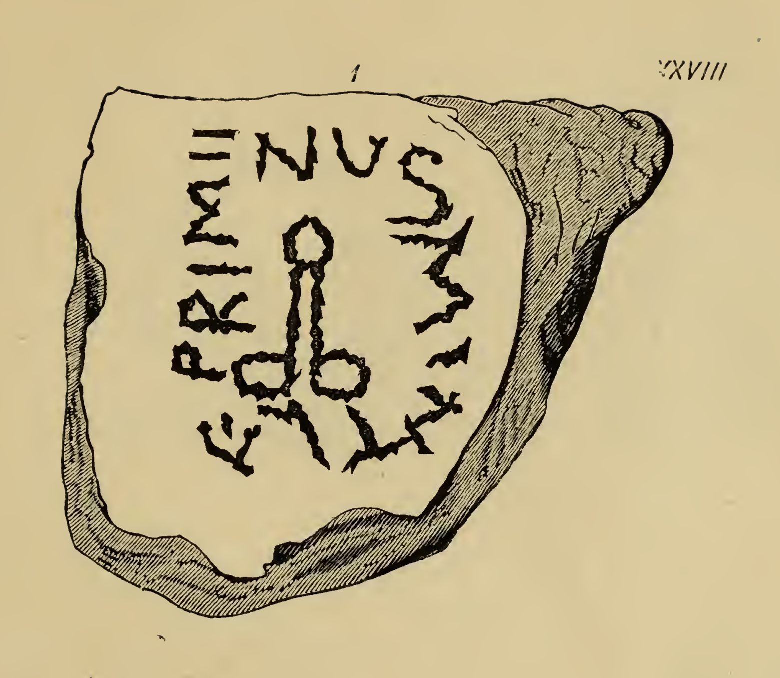
Fig 4



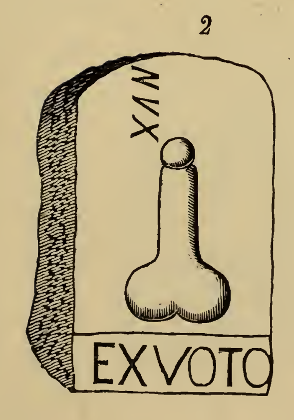



Fig. 1.
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 2.

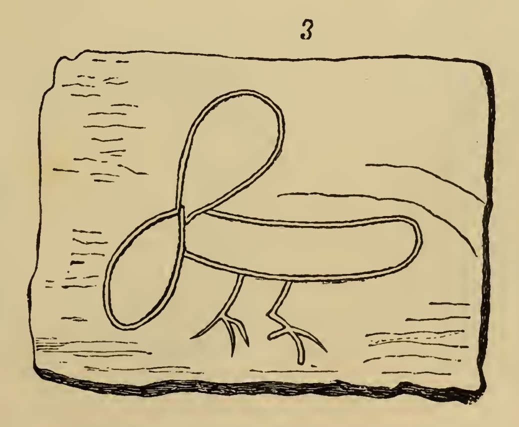
1



2



3



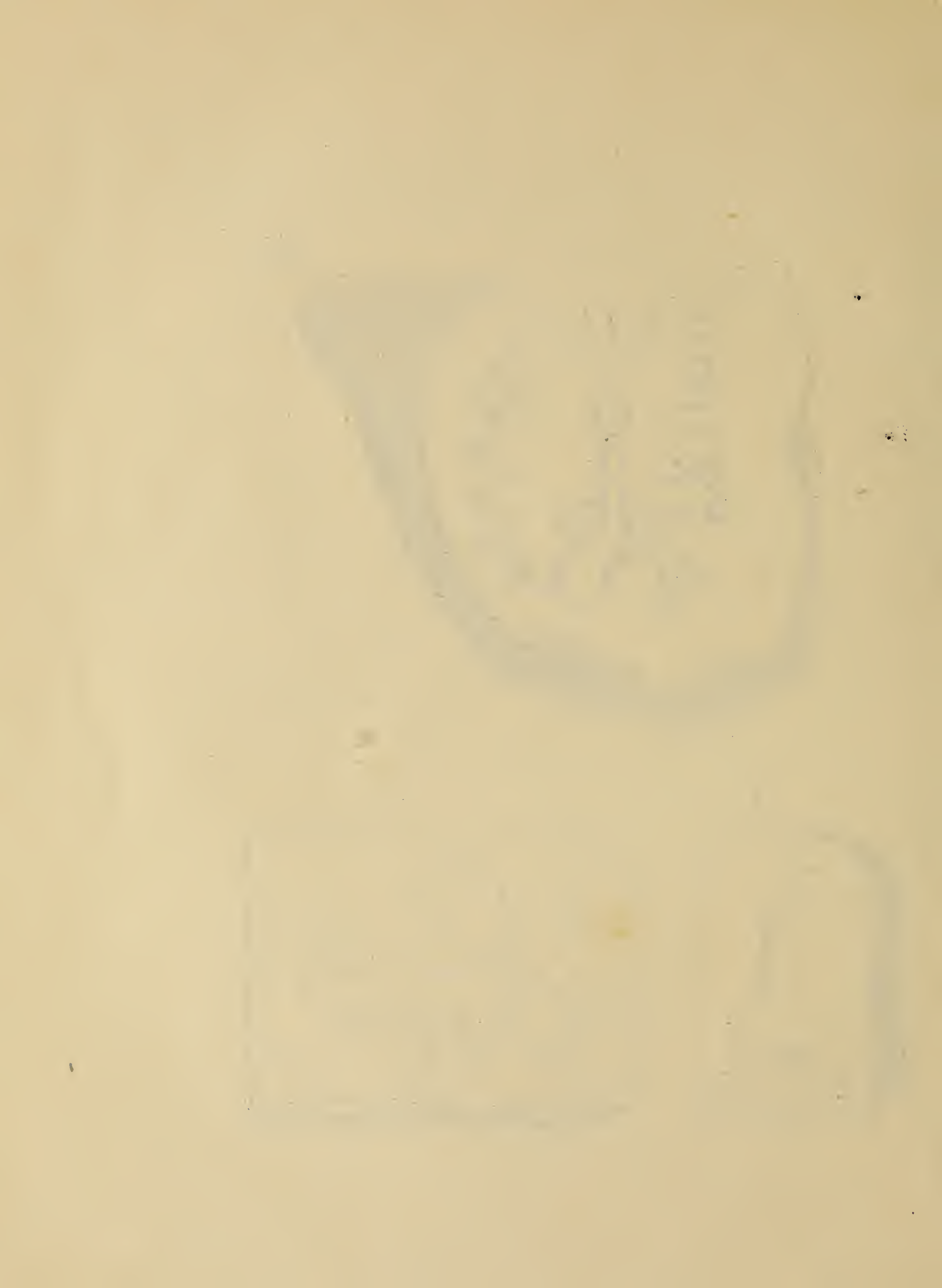


Fig. 1

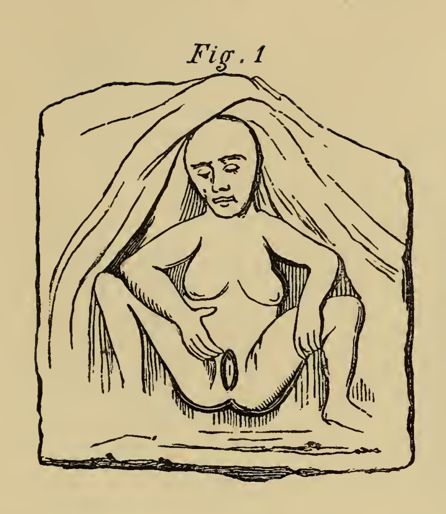


Fig. 3



Fig. 2

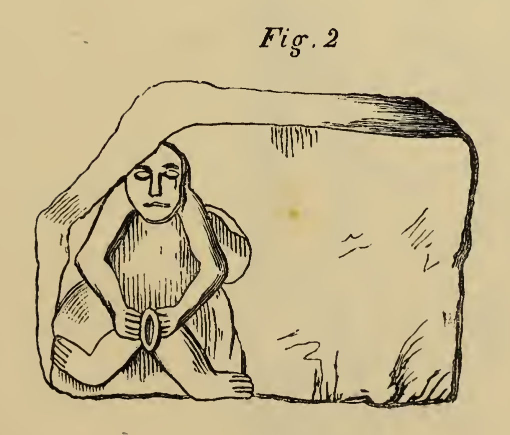
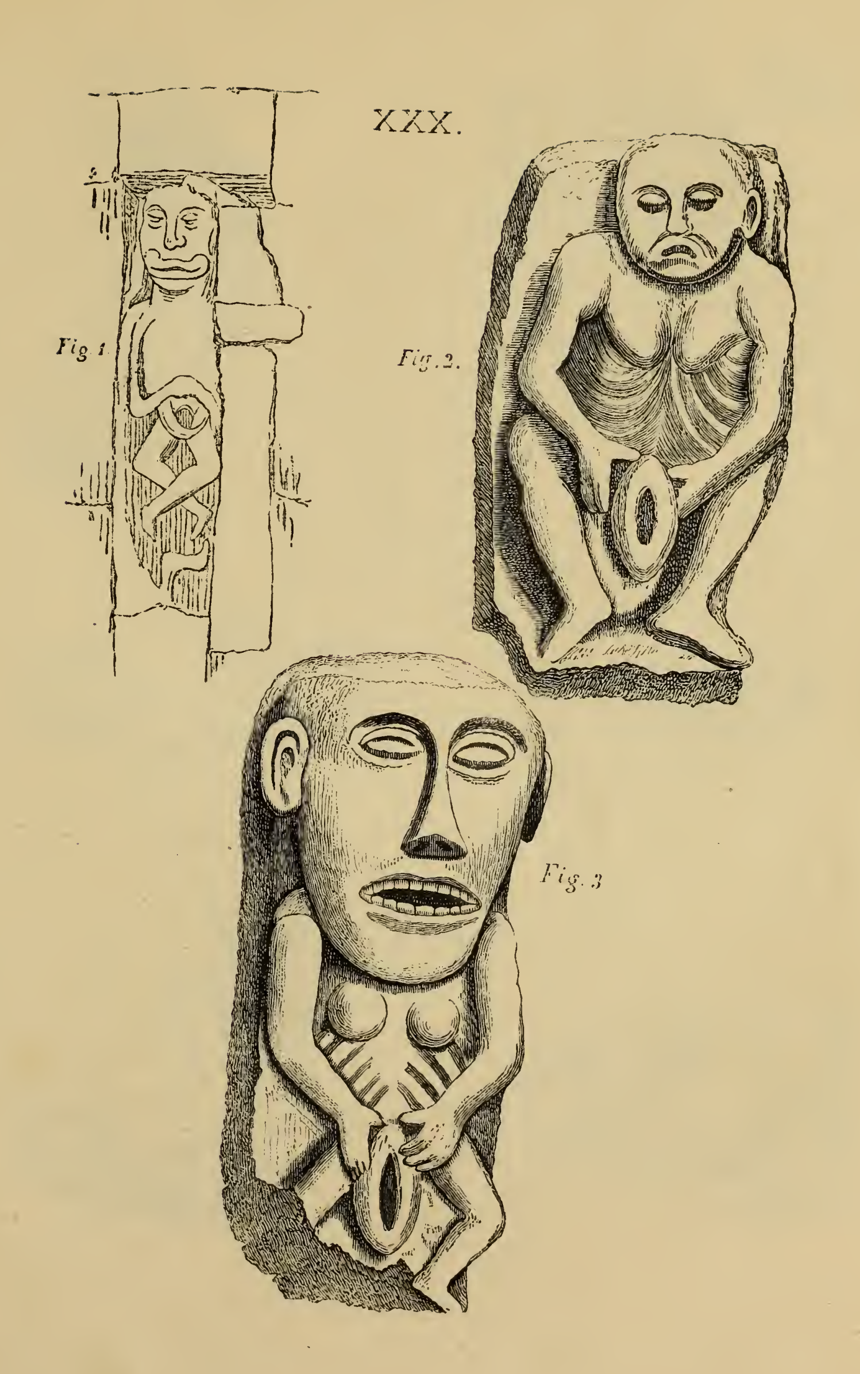


Fig. 4



XXX.



XXXI.

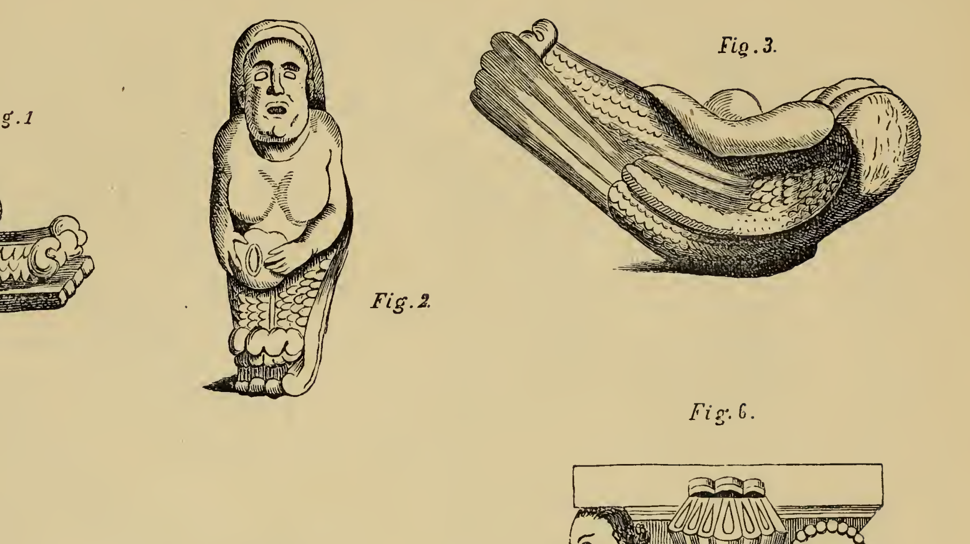


Fig. 1

Fig. 2

Fig. 3.

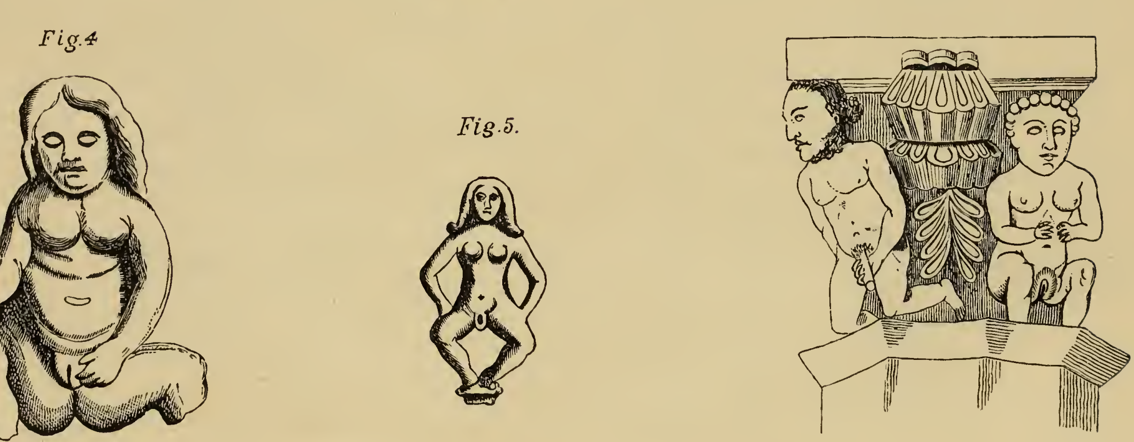
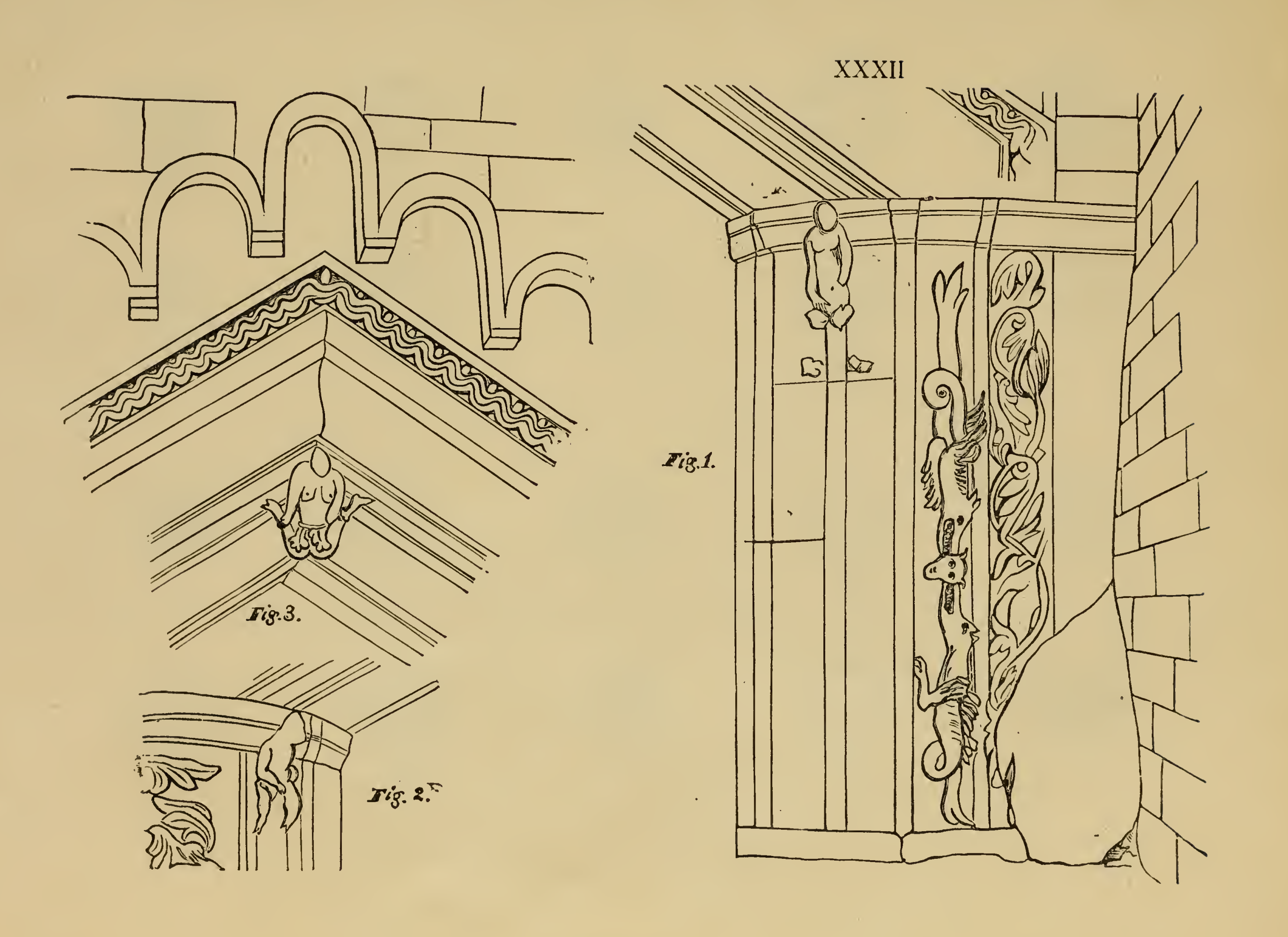


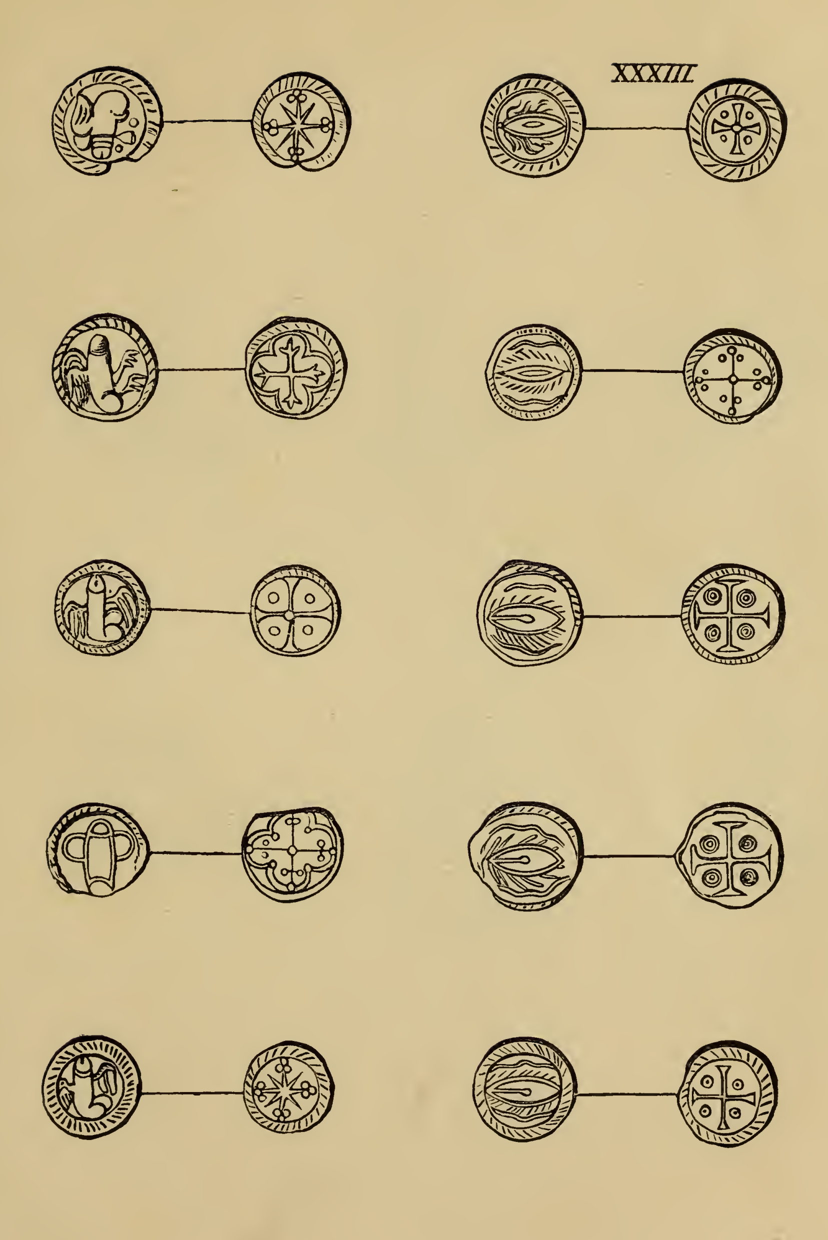
Fig. 5.

Fig. 6.

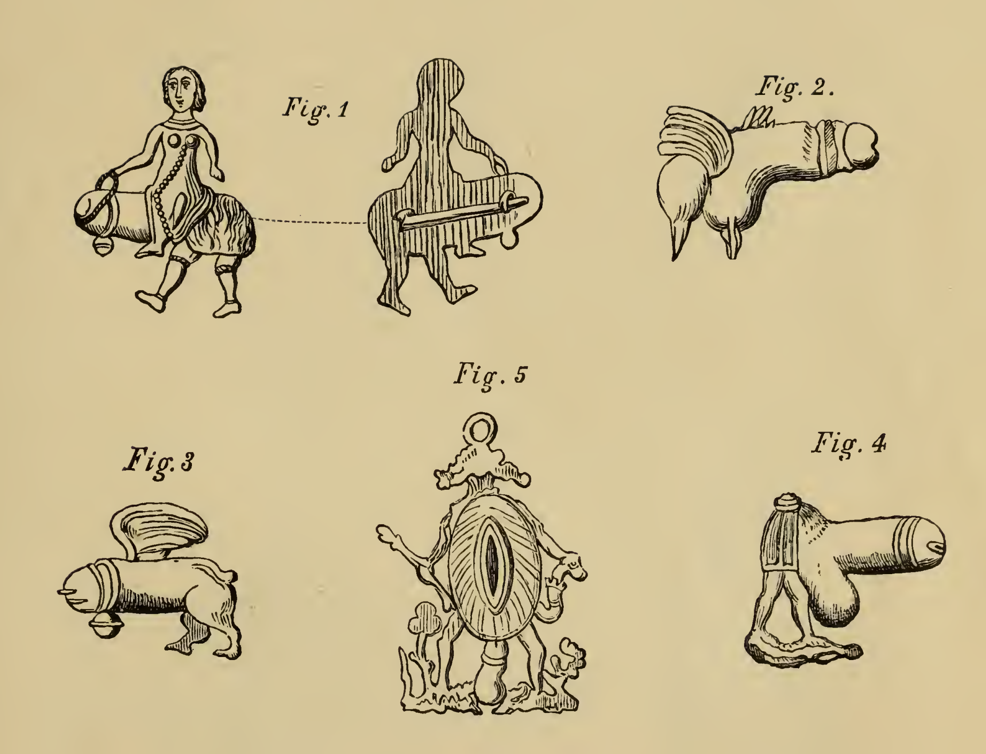


Fig. 4


Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.


XXXIII

XXXIV



XXXV

Fig. 1.

Fig. 2

Fig. 3

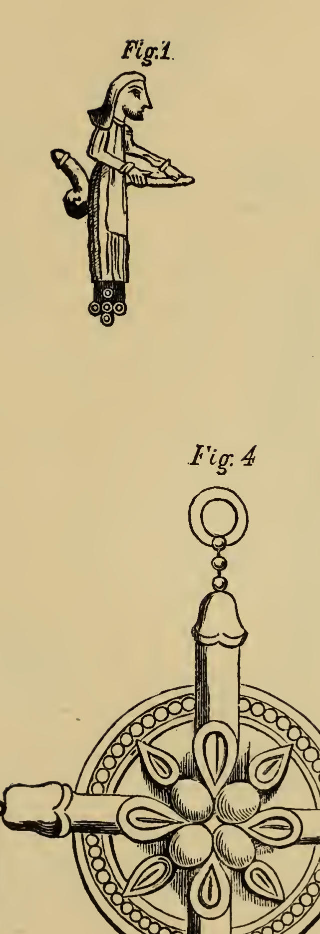


Fig. 4

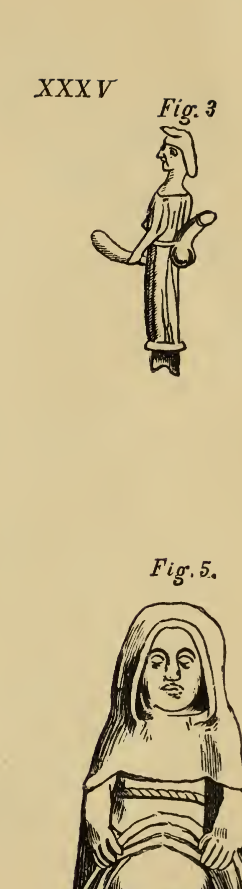
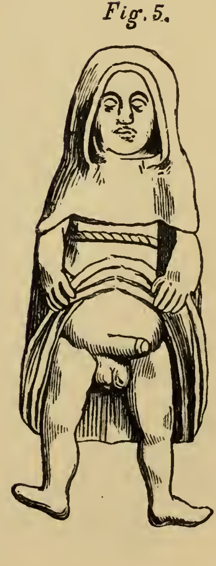
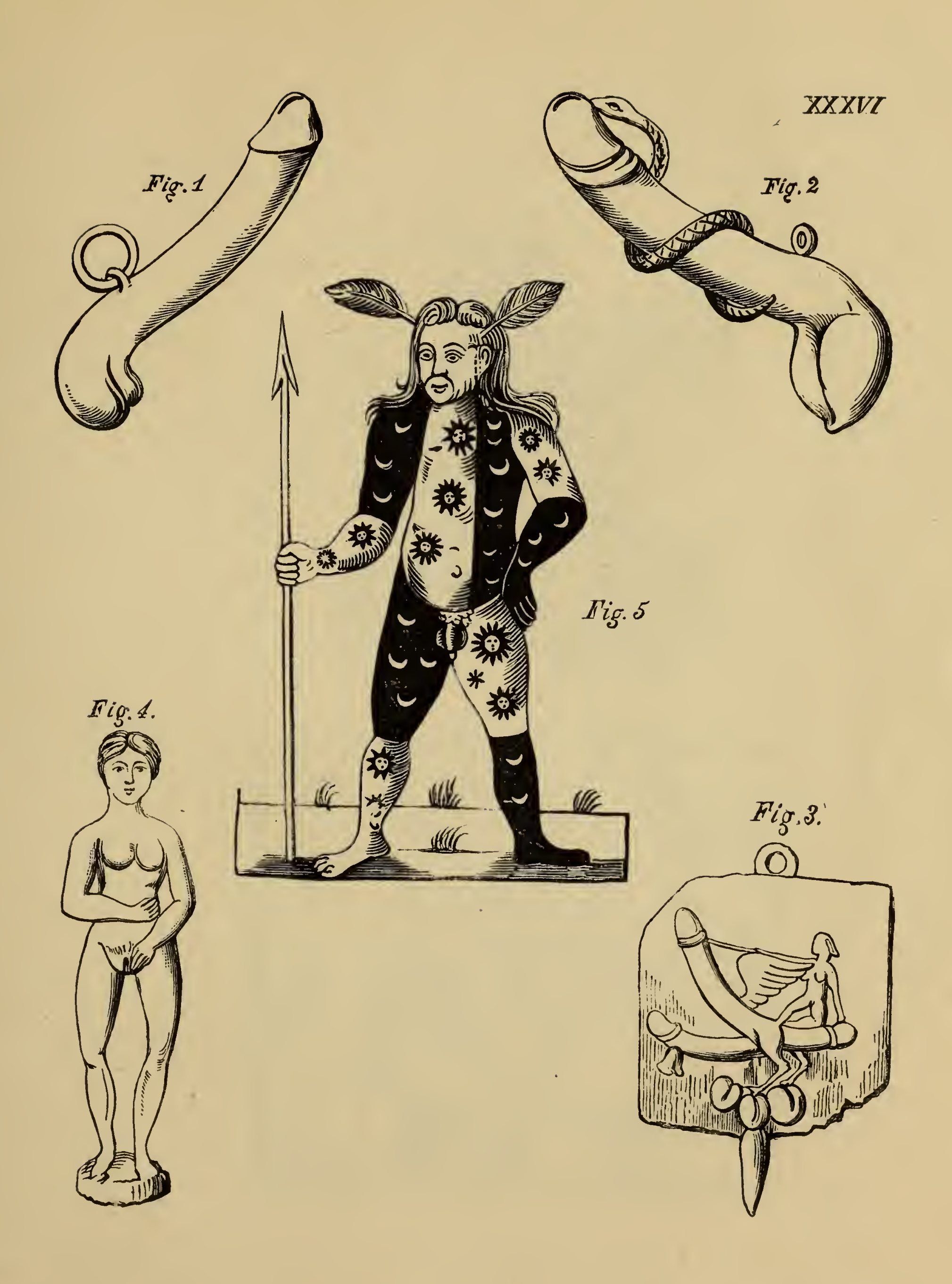


Fig. 5.





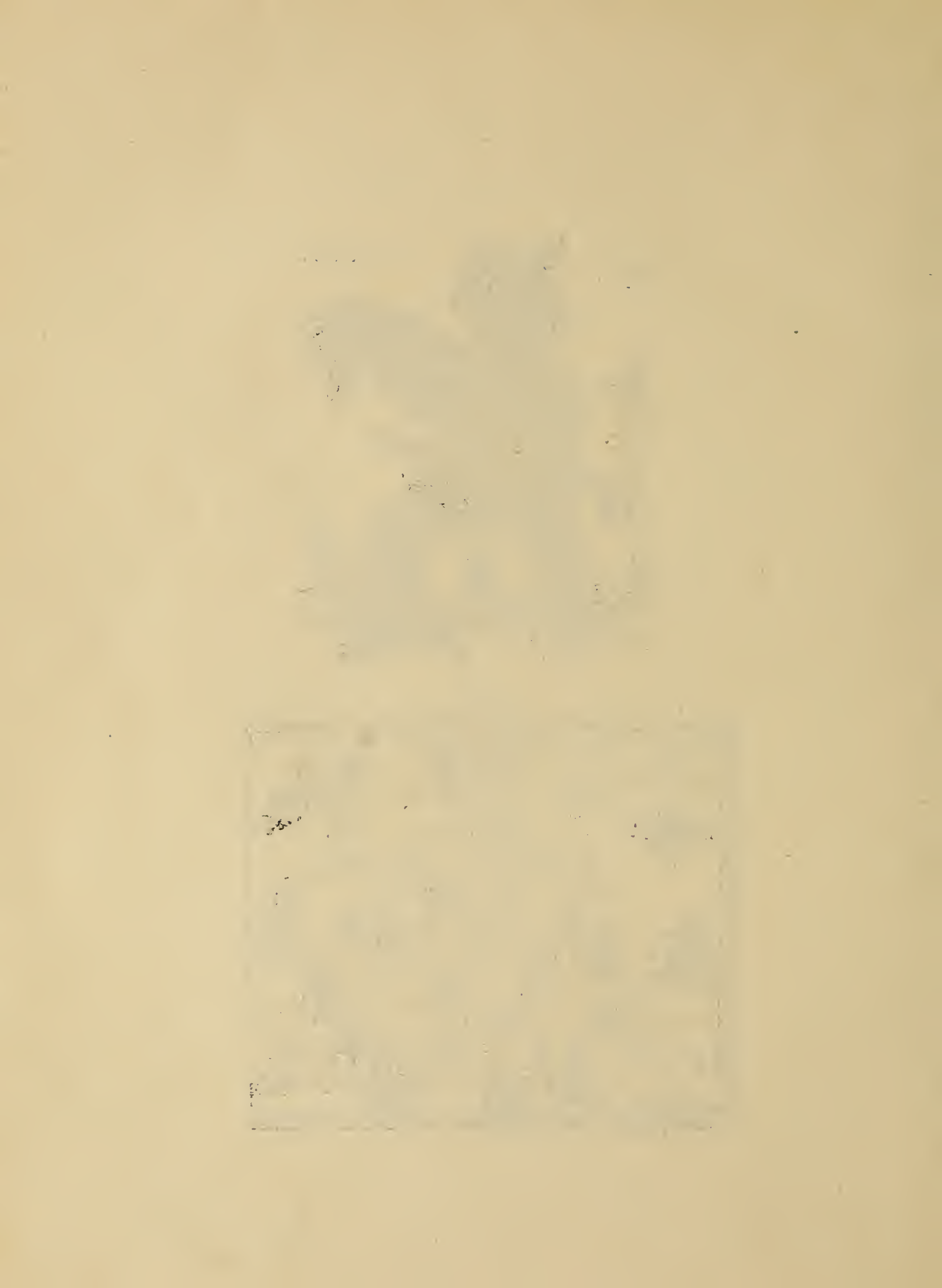
XXXVI
Fig. 1
Fig. 2
Fig. 5
Fig. 4.
Fig. 3.

Fig. 1.



Fig. 2





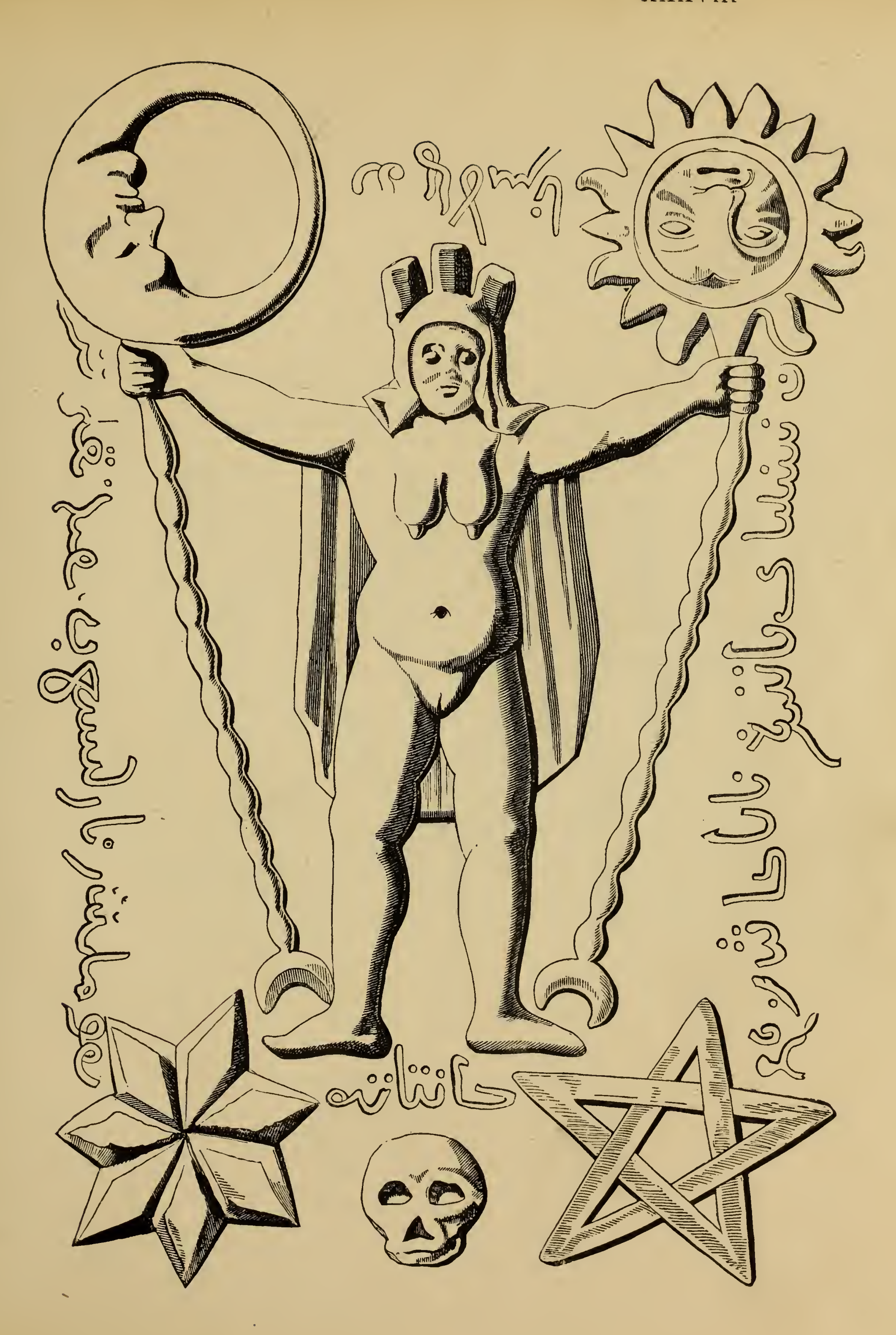




Fig. 1


Fig. 2


Fig. 3
Fig. 4


G
A
B
H
F
C
L
K
E
I
D
M

Knight, Richard Payne
Le culte de Priape et ses rapports avec la théologie mystique des anciens


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 02 19 02 007 9